TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9433 — 44 PAGES — VENDREDI 16 MAI 1975

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT

QUATRE TEXTES lèvent les derniers obstacles réglementaires

LIRE PAGE 15



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

L'ÉPILOGUE D'UNE CRISE ET LA CÉLÉBRATION D'UNE VICTOIRE

Les forces américaines ont libéré le cargo arraisonné par les Cambodgiens

Les forces américaines ont libéré, jeudi matin 15 mai, le Mayaguez et son équipage, arraisonnés lundi par les Cambodgiens dans le golfe du Siam. Elles auraient eu deux tués et huit blessés, et ont perdu plusieurs hélicoptères. L'aviation avait auparavant coulé trois bateaux khmers et bombardé l'aérodrome de Ream, proche de Sihanoukville, détruisant, selon Washington, dix-sept appareils. Radio-Phnom-Penh avait, avant l'entrée en action des « marines », annoncé que le Mayaguez était chargé d'une mission d'espionnage, mais allait pouvoir reprendre a mer (lire page 2).

Mercredi, le gouvernement thaïlandais avait obtenu la promesse du retrait des « marines » débarqués à la base d'Utapao. Mais ceux-ci étaient loin, jeudi, d'être tous repartis. Cependant, l'action militaire américaine continue d'être vivement critiquée à Bangkok.

Quant au président Ford, il se félicite d'un succès qui lui vaut pour la première fois depuis longtemps l'appui du Congrès, ainsi que le rapporte ci-dessous notre correspondant à Washington.

De notre correspondant.

Washington. — Tard dans la soirée de mercredi (vers 5 h. 30, jeudi, heure de Paris), le président Ford a annoncé le succès de l'action militaire qui avait commencé dans la matinée par la destruction de trois canonnières cambodgiennes. La nouvelle a été accueillie avec satisfaction, mais aussi avec soulagement, au Capitole et dans l'opinion publique.

Dans l'après-midi de mercredi, en effet, un certain nombre de membres du Congrès *craignaient que l'opération militaire ne s'étende dangereusement en territoire cambodgien.* Mais l'ampleur de l'opération n'a pas *dépassé ce que le président avait annoncé aux leaders parlementaires. Ceux qui critiquaient M. Ford en lui* reprochant d'avoir pris trop de risques sans avoir bien informé l'opinion ont été désarmés par la rapidité d'exécution d'une action militaire qui est restée — le raid contre *l'aérodrome de Ream mis à part* — dans les limites d'une opération de sauvetage du *Mayaguez* et de son équipage. La controverse sur l'étendue des pouvoirs présidentiels dans le cadre du War Powers Act (1) a pris dès lors un caractère académique.

L'affaire du *Mayaguez* prend ainsi fin sur un succès incontestable du président, qui, après des mois d'affrontement avec le Congrès au sujet du Vietnam, a réussi à obtenir sa collaboration pleine et entière, en le consultant et en le tenant informé de ses intentions. La fermeté a payé, dit-on au département d'Etat, où l'on rappelle que M. Kissinger, *rentré d'urgence mardi soir du Middle-West, avait exclu tout marchandage, tout compromis avec les autorités cambodgiennes.* L'échec des efforts diplomatiques, les atermoiements du nouveau gouvernement de Phnom-Penh, avaient été interprétés comme un désir délibéré du camp communiste de mettre à l'épreuve la détermination des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat aurait souligné que, tant vis-à-vis des pays du Sud-Est asiatique que des alliés des Etats-Unis dans le monde, il n'était pas question de reculer ni même de temporiser.

L'attitude du Congrès a joué un rôle déterminant dans l'évolution de celle du gouvernement qui, jusqu'à mardi matin, maintenait la priorité à l'action diplomatique. Les parlementaires, qui furent les plus hostiles à la guerre du Vietnam, ont approuvé *le président et l'ont même exhorté* à déclencher une action militaire. L'affaire du *Mayaguez* laisse ainsi prévoir un rapprochement et une coopération plus durable entre le Congrès et le président. Ils seront *désormais solidaires pour maintenir* les dépenses militaires à peu près au niveau demandé par le Pentagone, et pour réaffirmer les engagements internationaux contractés par les Etats-Unis. Il est significatif que le sénateur Mansfield et d'autres représentants partisans de *réduire* les effectifs américains en Europe aient mis une sourdine à leurs suggestions.

HENRI PIERRE.

(1) Le 7 novembre 1973, le Congrès, passant outre à un veto du président Nixon, adoptait un texte législatif connu depuis sous le nom de War Power Act, qui faisait obligation au chef de l'exécutif d'obtenir l'approbation du Congrès avant d'engager des opérations militaires à l'étranger. Toutefois cette loi, qui visait essentiellement la situation au Cambodge, laissait en suspens la question de la protection de la vie et des biens des ressortissants américains, qui relève des obligations constitutionnelles du président.

A VAINCRE SANS PÉRIL...

C'est une « victoire » dérisoire que les Cambodgiens viennent d'offrir à M. Ford en lui permettant d'envoyer sans grands risques ses « marines » récupérer le « Mayaguez » et son équipage. Le président peut faire valoir auprès de son opinion et de ses alliés qu'il ne recule pas devant la force et qu'il se refuse à tout compromis lorsqu'il s'agit de défendre l'honneur des Etats-Unis. Une force plus que disproportionnée *par rapport à l'enjeu.* Un honneur plus que terni par la sanglante aventure indochinoise.

Mais Washington n'a-t-il pas déclenché l'attaque après que *Radio-Phnom-Penh eut annoncé* que le bateau et les marins seraient libérés. Et était-il nécessaire de bombarder l'aéroport de Ream, proche de Sihanoukville ?

Le succès *personnel* de M. Ford, qui a reçu l'appui du Congrès, demeure cependant essentiellement intérieur. Car, si les grandes capitales communistes n'ont pas encore réagi, *l'affaire du « Mayaguez » a con*tribué à relancer la vague d'antiaméricanisme en Thaïlande.

Washington n'a aucunement tenu compte de la nouvelle situation créée en Asie du Sud-Est par la *victoire* des révolutionnaires indochinois. Comme au « bon vieux temps » de la guerre, la Maison Blanche a cru pouvoir utiliser la base d'Utapao — juridiquement thaïlandaise — sans en référer au gouvernement de Bangkok. Le débarquement de « marines », qui sont loin d'avoir été tous retirés, a suscité une vive indignation dans la capitale royale. Fait plus grave encore, c'est d'*Utapao qu*'ont décollé les appareils qui ont coulé les trois bateaux cambodgiens.

Or, les Thaïlandais doivent désormais tenir le plus grand compte de l'évolution récente dans la proche péninsule, et qui se poursuit au Laos, où la gauche n'a jamais été aussi puissante, et où des Américains sont pris à partie par la population. Bangkok a compris qu'il était de son intérêt de vivre en bons termes avec des capitales résolument anti-impérialistes. Les Thaïlandais savent aussi que leurs frontières sont des plus aisées à franchir : leur propre guérilla, que n'a en rien séduite le remplacement des maréchaux par des dirigeants civils, n'est pas sans liens avec les Vietnamiens, les Khmers et les Laotiens.

La capture du « Mayaguez » est aussi intervenue alors qu'à Kuala-Lumpur étaient réunis les ministres des affaires étrangères malaisien, philippin, singapourien, indonésien et thaïlandais. Ces représentants des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est se débattent dans des contradictions insolubles. D'une part, ils veulent se démarquer de la stratégie américaine, affirmer leur nationalisme et prendre des mesures internes pour tenter de couper l'herbe sous le pied des guérilleros ou d'opposants radicaux ne manquant pas d'arguments. Mais, d'autre part, leur mode de développement suppose leur inclusion dans le monde de l'économie occidentale, avec ce que cela signifie dans les pays sous-développés : clivages sociaux, écart accru entre la ville et la campagne, et, finalement, réactions *nationalistes* de jeunesses instruites mais souvent contraintes au chômage et vite révoltées.

Un compromis sera dans ces conditions difficile à trouver entre les régimes de types *opposés* de l'Asie du Sud-Est. Les démonstrations anti-américaines et antijaponaises ne suffisent pas à créer démocratie et justice. Même si leurs gaffes ne heurtent plus les *nationalistes* sourcilleux, les Etats-Unis ne pourront ni figer les sociétés en mouvement ni continuer à dénoncer partout l'« agression nord-vietnamienne ».

Sudistes et Nordistes fêtent à Saigon « l'union des 45 millions de Vietnamiens »

Saigon célèbre la victoire des forces révolutionnaires. Les fêtes, commencées jeudi 15 mai, dureront jusqu'à samedi. Selon la radio, un million de personnes ont assisté dans la capitale à « une grandiose cérémonie ». Sur une estrade se tenaient côte à côte des dirigeants du Sud — parmi lesquels MM. Nguyen Huu Tho, président du Front national de libération, et Huynh Tan Phat, premier ministre du G.R.P. — et des responsables du Nord, dont M. Ton Duc Thang, *président de la République démocratique.*

L'accent a été mis dans les discours sur l'« union » des « 45 millions de Vietnamiens ». Dans un message, le ministère de la défense de Hanoï affirme que « le beau pays du Vietnam n'est plus qu'un *territoire* ». Mais nul n'a mentionné la date de la réunification politique.

La capitale à l'heure des comités de base

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Saigon. — Au 91 de la rue Tran-Hoang-Quan située dans un arrondissement proche de la ville chinoise de Cholon, un civil se présente devant deux sentinelles avec une timidité de conscrit qui franchit pour la première fois le seuil de la caserne. C'est un colonel qui va procéder, alléguant les directives des nouvelles autorités, aux formalités d'enregistrement des officiers supérieurs de l'ancienne armée « fantoche ». Ils arrivent par dizaines, le moins ostensiblement possible, à scooter ou à l'avant d'un cyclopousse, vérifiant une dernière fois s'ils ont bien tous les documents requis. On les conduit dans un baraquement où ils font une déclaration sur l'honneur relative à leurs états de service depuis 1945. Quelques épouses attendent à l'écart, dans la rue. Leur inquiétude est sans fondement. Chacun ressort librement, au bout de quelques minutes, glissant furtivement un mot aux amis qui arrivent, comme des potaches font savoir que l'examinateur a été « coulant ».

Les révolutionnaires n'ont pas besoin de prisonniers de guerre. Il leur suffit de transformer les anciens chefs en grands gamins irresponsables qui rentreront vite dans le droit chemin.

Aux alentours, dans ce quartier populaire, les portraits de Ho Chi Minh et les drapeaux de la République démocratique du Vietnam se sont vendus rapidement pour que chacun puisse pavoiser pour la fête de la libération, du 15 au 17 mai. Il y a le portrait en noir et blanc, le portrait « en couleur inaltérable ». L'Hôtel de luxe, déjà accroché dans le hall. Rue Tu-Do, tous les mendiants n'ont pas disparu. Comment donner un âge à cette moitié d'homme dont les doigts se terminent à la première phalange, et qui étend sur la chaussée deux moignons de cuisse ? Un camion s'arrête à son niveau. Deux jeunes gens à brassard rouge, le ceinturon garni de grenades, en descendent et remettent au pauvre diable un petit sac de riz et un paquet de biscuits. C'est une brigade spécialisée. Sur la plate-forme du camion, entre des fusils-mitrailleurs, il y a une centaine de béquilles, prêtes, sans doute, pour la distribution gratuite.

(Lire la suite page 3.)

Après la visite du chah

Le Mexique pourrait adhérer à l'OPEP

Alors que le chah d'Iran terminait sa visite officielle au Mexique, le président Luis Echeverria a annoncé, mercredi 14 mai, que ce pays deviendrait membre de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) « s'il y était officiellement invité ».

De notre correspondant

Can-Cun (Mexique). — C'est un changement important dans la politique mexicaine. A plusieurs reprises, de hauts fonctionnaires avaient affirmé que le Mexique « *n'avait rien à faire* » avec l'OPEP, puisqu'il n'était pas, expliquaient-ils, un exportateur assez important de pétrole. Ce qui n'empêchait pas le pays d'être toujours *aux côtés des membres de* l'OPEP. En tant que première nation à avoir nationalisé l'industrie pétrolière (18 mars 1938), le Mexique ne pouvait être le « cheval de Troie » des grandes sociétés pétrolières.

*Ainsi, tandis qu'il vendait son pé*trole au prix fixé par l'OPEP, il s'épargnait les problèmes politiques et économiques que lui aurait posés son adhésion à l'Organisation. L'ancien ministre des ressources nationales, M. Flores, qui avait suggéré l'entrée du Mexique dans l'OPEP, avait dû démissionner au début de l'année (*le Monde* daté 5-6 janvier). On avait alors soupçonné une intervention de Washington. Son successeur, M. Alejo, avait déclaré en prenant ses fonctions que le Mexique ne demanderait pas à être membre de l'OPEP.

Le changement de la politique mexicaine se produit à un moment où l'on pense que la production pétrolière nationale pourrait être substantiellement augmentée.

Pour le moment, elle atteint 700 000 barils par jour (35 millions de tonnes en rythme annuel) et en exporte un peu plus de 100 000. Mais on a annoncé récemment la découverte d'un nouveau gisement, qui serait important, bien que ses capacités ne soient pas encore évaluées, dans le sud de l'Etat de Vera-Cruz. On sait, d'autre part, que la compagnie nationale Petroleos Mexicanos a découvert plusieurs zones qui pourraient être riches en pétrole, dans différentes parties du pays, y compris la péninsule de Basse-Californie.

On remarquera aussi que le changement de politique survient après la visite au Mexique des chefs d'Etat de deux pays importants de l'OPEP : M. Carlos Andres Peres (Venezuela), en mars dernier, et le chah d'Iran. Un double facteur a pu jouer : le réexamen pour l'Amérique latine de la nouvelle loi commerciale des Etats-Unis, loi qui, en principe, accorde des préférences douanières aux pays du sous-continent, à l'exception des deux membres de l'OPEP (Equateur et Venezuela).

JOSÉ CARRENO.

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Écoper ou changer de bateau ?

par PIERRE DROUIN

Les temps sont proches où M. Giscard d'Estaing va devoir s'attaquer au « noyau dur » de sa politique. Si le « changement » n'est pas qu'un trompe-l'œil, si la recherche d'une plus large plate-forme d'action est sérieuse (ne parlons pas d'un consensus, chimère en France, sauf en temps de guerre), c'est la lutte contre les injustices économiques et sociales qui devrait marquer la deuxième année du septennat.

Quelque chose a commencé de *bouger : préparatifs* de la taxation des plus-values, projet de réforme foncière, diffusion du rapport Méraud sur les inégalités. Il ne s'agit plus cette fois d'amusettes mais bien d'extirper certaines verrues d'une société encore gorgée de spéculation et de privilèges.

Dans cette entreprise, l'opposition viendra surtout de la majorité, qui avait tendance à penser que les fruits ne passeraient pas la promesse des *fleurs...* électorales. Mais M. Giscard d'Estaing aura une alliée dans la crise économique. Les trop grandes différences de statut social sont particulièrement insupportables *lorsque la croissance est ralentie.*

Cela dit, il ne faut pas se faire d'illusion : chaque fois que le gouvernement montera d'un degré dans la lutte contre les inégalités, il mobilisera contre lui — et même parfois à gauche — des forces de plus en plus puissantes.

On peut distinguer à l'heure actuelle quatre niveaux d'opérations, ayant pour but de remettre un ordre moins injuste dans la vie économique et sociale.

La plus connue, la plus classique des méthodes est celle des « transferts ». Qu'il s'agisse de l'impôt ou de la Sécurité sociale, on prend aux uns pour redonner aux autres. A première vue cette simple méthode de redistribution paraissait devoir donner toute satisfaction, mais à y regarder de plus près, comme on l'a fait depuis quelques années, le désenchantement est grand. La première vaste étude sur le sujet a été publiée, par le Centre de recherches et de documentation sur la consommation (CREDOC) fin 1973. Ses auteurs étaient en mesure d'affirmer qu'on ne pouvait repérer avec certitude qu'une seule redistribution positive : celle qui profitait aux ménages d'inactifs.

(Lire la suite page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Navigation de complaisance

En montrant qu'ils étaient encore capables d'user de la manière Ford, les Etats-Unis rassurent leurs alliés et la marine marchande.

Les autorités maritimes du monde entier se le tiendront pour dit et ne seront plus tentées de jouer les Khmers rouges à la moindre occasion.

D'ailleurs, ces Khmers rouges ont manqué de discernement en arraisonnant un paisible Quand le Mayaguez *serait chargé d'armes : après tout, le navire se rendait peut-être tout simplement à Cherbourg. Quand le* Mayaquez *serait parvenu au large du Cotentin, les autorités portuaires françaises se seraient contentées de signaler au capitaine que la route du Cambodge était plus au sud.*

BERNARD CHAPUIS.

AU FESTIVAL DE CANNES

Le nouveau formalisme français

Après une ouverture « sur la pointe des pieds », le Festival de Cannes, au terme d'une semaine de projection, découvre une nouvelle génération de cinéastes. La sélection officielle a fait une incursion dans le cinéma politique avec Michel Brault et Mohammed Lakhdar Hamina (« le Monde » du 15 mai). Aujourd'hui, les manifestations parallèles révèlent deux films significatifs de l'évolution du cinéma français.

Le Festival de Cannes a été le *témoin,* jeudi, grâce à la projection successive de *l'Assassin musicien* à la Semaine de la critique et de *Souvenir d'en France,* sous le patronnage conjoint de Perspective du cinéma français et de la Qinzaine des *réalisateurs,* d'un *phénomène* assez important pour l'avenir du cinéma français : la soudaine prise de conscience d'une relève des générations, allant de pair avec le *renouvellement* de la critique (une partie de la jeune critique défend farouchement ces tentatives).

L'Assassin musicien, de Benoît Jacquot, emprunte à Dostoïevski, sans indication de référence, l'esprit sinon l'argument d'un récit entièrement « dédramatisé », selon l'expression lancée autrefois à propos d'Antonioni. Un jeune violoniste convaincu de son génie croupit dans sa province natale. Il débarque enfin à Paris, où les portes se ferment sur lui, ou plutôt ne s'ouvrent pas à sa convenance. Gilles, cet enfant perdu, vit exclusivement dans sa paranoïa, méprise le monde qui ne le reconnaît pas et ne lui passe pas ses caprices et lubies. Il exploite *assez odieusement* une bonne, mère d'une fillette, qui l'héberge et attend vainement qu'il participe à l'entretien du ménage. Qu'il s'enfuie aux dernières images ne change rien à la nature, essentiellement criminelle, *meurtrière,* de *son comportement* (d'où le titre).

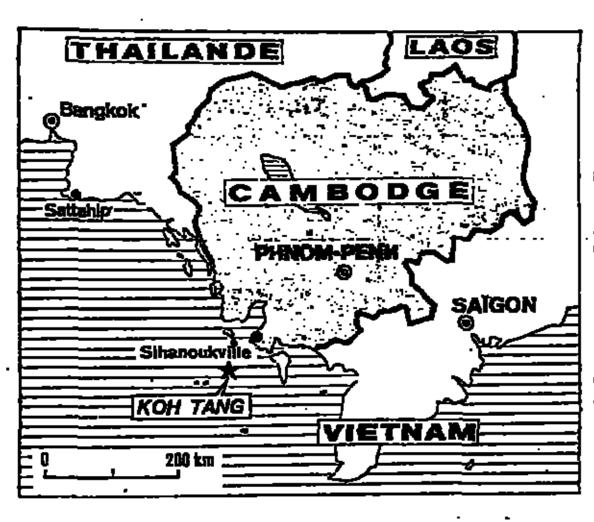
Benoît Jacquot traite son récit dans un style non réaliste, non figuratif, où toute identification du spectateur avec les personnages est rigoureusement impossible.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 32.)

ASIE

L'intervention américaine contre la marine cambodgienne



Depuis la victoire des Khmers rouges, Kompong-Som a repris son ancien nom de Sihanoukville. L'aéroport de Ream, bombardé par l'aviation américaine, se trouve à quelques kilomètres de la ville.

L'affaire du « Mayaguez » n'avait guère provoqué, jeudi matin, de réactions, sauf en Thaïlande.

● A BANGKOK, la décision de Washington d'utiliser, pour détruire les vedettes khmères, des avions basés en Thaïlande, a suscité une vive réprobation de la part du gouvernement. Un communiqué a déclaré : « Le premier ministre a fait clairement savoir aux Américains qu'il ne désirait pas voir utiliser la Thaïlande comme base d'attaque contre le Cambodge. Que se passera-t-il si le Cambodge décide des mesures de représailles ? Il ne peut s'en prendre aux Etats-Unis. Ils sont trop éloignés. Mais il peut attaquer la Thaïlande, qui se trouve à la porte à côté. Les Etats-Unis devront payer les conséquences de cette attaque. » Le journal « Nation » écrit, dans un éditorial étalé sur huit colonnes et titré : « Une grande gifle dans la figure », que l'envoi de « marines » à Utapao a été « une insulte directe à la souveraineté thaïlandaise ». Certains « marines » seraient d'ailleurs demeurés à Utapao pour participer à une éventuelle évacuation des Américains du Laos.

● A MOSCOU, l'agence Tass a rapporté mercredi soir, sans commentaires, les informations du Pentagone.

● A PEKIN, les Chinois conservent un silence total ; ils n'ont d'ailleurs jamais mentionné publiquement l'affaire du « Mayaguez ». Le prince Sihanouk ne commente pas non plus l'événement, si ce n'est pour rappeler que Sihanoukville a retrouvé son nom (les républicains l'avaient appelée Kompong-Som). Même silence de la part de M. Penn Nouth, premier ministre du GRUNC, et de M. Sarin Chhak, ministre des affaires étrangères, partis visiter la brigade agricole de Tachai.

● AUX NATIONS UNIES, M. Waldheim avait, mercredi soir, offert ses bons offices aux deux parties, envoyant notamment des messages au prince Sihanouk et au gouvernement de Phnom-Penh. Le représentant américain à l'ONU avait auparavant attiré l'attention du secrétaire général sur la « menace » pesant sur la « paix internationale », Washington se réservant le droit de « prendre des mesures de légitime défense prévues par la charte des Nations unies » en son article 51. M. Waldheim n'a fait ensuite aucun commentaire sur l'action entreprise sur ordre de M. Ford.

« L'Aurore », l'exode et la « propagande »

En « chapeau » au témoignage d'un aviateur français ayant fait partie du convoi des personnes évacuées de l'ambassade de France à Phnom-Penh, l'Aurore *accuse, ce 15 mai,* le Monde *d'avoir participé à* « une campagne destinée à faire croire à l'opinion que l'exode de plus de deux millions de Cambodgiens est un phénomène après tout naturel ». *On se permettra de demander à l'auteur de ce texte comment il lit notre journal. Le mot « naturel » y a bien été employé, mais seulement pour constater (« L'énigme khmère », bulletin de l'étranger du 9 mai) qu'il* aurait été *certes* naturel *que* « l'énorme masse des réfugiés fût renvoyée dans les zones rurales ». *Mais nous avons aussitôt posé la question :* « Pourquoi faire subir au reste de la population le purgatoire de l'exil ? », *et conclu que le* « dogmatisme anonyme » *des Khmers rouges* « risque de leur faire perdre l'important capital de sympathie qu'ils avaient amassé pendant cinq ans de lutte courageuse ».

Du témoignage de M. Rama, que publie l'Aurore, *on retiendra qu'il a vu de ses yeux une première fois* huit, *devant une usine, une seconde fois* trois *et une troisième fois un nombre non précisé de cadavres portant toutes les marques de l'exécution sommaire. Notre envoyé spécial Patrice de Beer a parlé de sept cadavres de soldats devant l'usine. Les différences de cette comptabilité macabre sont-elles si grandes qu'elles justifient le mot de « propagande » ?*

M. Rama a vu aussi des Khmers rouges tirer pour accélérer le départ des habitants de la capitale, mais « en l'air, je précise bien. Je n'ai jamais vu personnellement de soldat tirant en direction des déportés. On m'a dit qu'ils l'ont fait. Je n'en ai pas été témoin. Il est vrai que la peur suffit à pousser cette foule vers le but de ce sinistre voyage ».

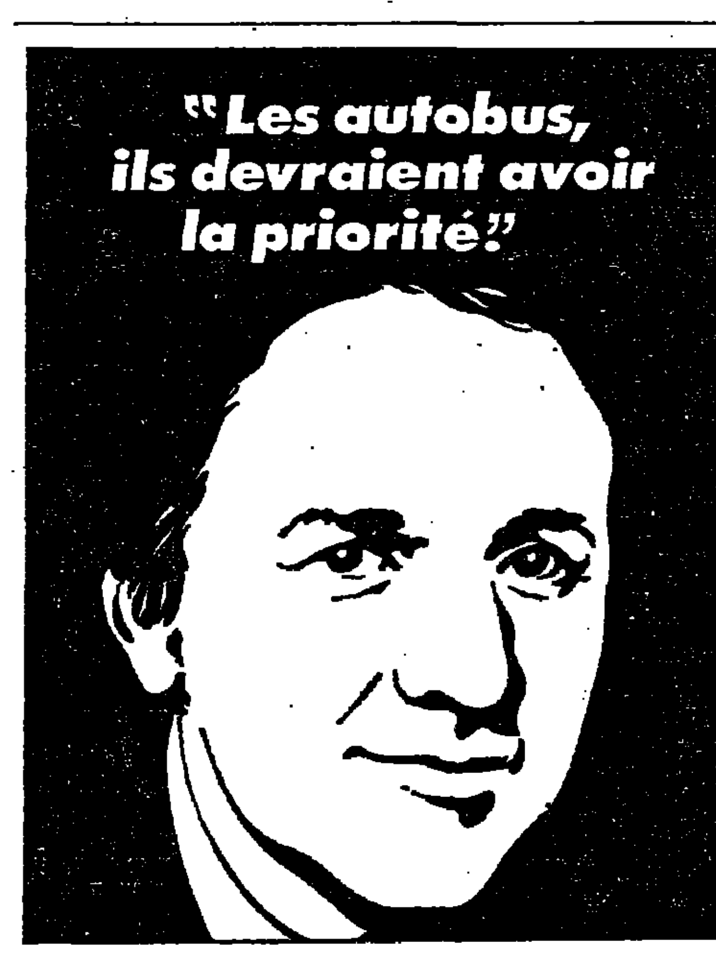
M. Rama rapporte ce qu'il a vu. C'est aussi ce qu'a fait Patrice de Beer, qui se trouvait avec lui à l'ambassade et dans le convoi. Pour sa part, notre envoyé spécial n'a pas vu de victime d'exécution. Mais il est difficile de soutenir qu'il a cherché à présenter comme « naturelle » l'évacuation de Phnom-Penh, alors qu'il a écrit notamment (le Monde *du 10 mai) :*

« Parmi les événements que nous n'avons pas compris, il y a eu l'évacuation totale des hôpitaux, qui abritaient, à la chute de la ville, environ vingt-cinq mille blessés et malades, dans des conditions sanitaires effroyables — parfois des patients partageaient leur lit avec le cadavre d'une femme morte depuis plusieurs jours, — manquant de médecins et de médicaments. Combien de ceux partis sur un lit à roulettes ou sur un brancard sont morts en route ? (...)

» En dehors des malades chassés des hôpitaux, combien de gens n'ont pas supporté leur longue marche sur les routes, à cause de leur santé, de leur âge ? Nul ne le saura jamais, même si des estimations ont déjà été faites, allant parfois jusqu'à cent mille morts. Mais il est impossible d'en avoir la preuve. Il est surprenant que les gens qui ont pris les routes nationales 1, 4 et 5 — les principales voies de l'évacuation — n'aient vu que quelques morts, souvent des militaires. Nous n'avons rien vu non plus pendant trois jours et demi de route entre Phnom-Penh et la frontière. On est loin de ces milliers de cadavres pourrissant au soleil aux portes de la ville dont certains ont parlé, que personne n'a vus de ses propres yeux, mais dont ils ont eu vent par le truchement d'un ami, d'une connaissance (...) »

M. Rama non plus n'a vu personne être tué devant lui. Lui non plus n'a pas vu les milliers de cadavres dont certains ont parlé. Où est la propagande ?

● *M. Jean Dyrac*, vice-consul chargé des intérêts français au Cambodge, va être nommé chevalier de la Légion d'honneur en raison de la dignité et du courage avec lesquels il a assumé ses responsabilités, a annoncé M. Valéry Giscard d'Estaing au conseil des ministres du 14 mai.



Du départ des « marines » de Thaïlande à l'attaque de l'îlot de Koh-Tang

Voici les principales phases de l'affaire du Mayaguez *depuis mercredi après-midi. En raison du double décalage horaire entre, d'une part, la France et le Cambodge et, d'autre part, la France et les Etats-Unis, les heures données sont celles de Paris. En fait, l'opération américaine a été menée de jour, jeudi matin.*

MERCREDI

MERCREDI APRES-MIDI : le gouvernement thaïlandais demande et obtient le retrait des quelque mille cent « marines » américains qui avaient été envoyés à la base d'Utapao pour prendre part à l'opération contre la marine khmère.

16 h. 50 : le Pentagone annonce la destruction, par l'aviation, de trois bateaux khmers à proximité du lieu de mouillage du « Mayaguez ».

17 h. 40 : le Pentagone indique que le destroyer « Holt » se trouve près de l'îlot de Koh-Tang. L'attaque est justifiée par des « indications » selon lesquelles les Khmers s'apprêtaient à transférer les marins américains sur l'îlot.

18 h. 28 : démarche américaine auprès de M. Waldheim ; le secrétaire général de l'ONU est prié d'aider à la libération du navire et des marins américains.

20 h. 30 : le ministère thaïlandais des affaires étrangères qualifie d'acte de « piraterie » et de « folie » l'attaque aérienne américaine ; cette action, dit-il, a été entreprise « sans tenir compte des conséquences qu'elle pourrait avoir pour la Thaïlande ».

JEUDI

0 heure : M. Waldheim offre ses bons offices et demande aux deux parties de s'abstenir de recourir à la force « pour faciliter le processus d'un règlement pacifique ».

0 h. 30 : M. Ford, après avoir réuni le Conseil national de sécurité, convoque les leaders démocrates et républicains du Congrès. La commission des affaires étrangères du Sénat vote une motion soutenant l'action du président.

1 h. 55 : M. Ford est informé d'une émission de Radio-Phnom-Penh annonçant que le gouvernement *khmer va libérer le « Mayaguez »*.

2 h. 30 : la Maison Blanche annonce que les « marines » se sont emparés du « Mayaguez », et qu'un message urgent a été adressé aux autorités khmères : les opérations seront arrêtées dès que Phnom-Penh aura notifié que les membres de l'équipage seraient relâchés. Ordre est donné aux « marines » de débarquer sur l'îlot de Koh-Tang pour libérer les marins ; les avions du « Coral Sea » doivent appuyer l'opération.

2 h. 40 : le Pentagone indique que le « Mayaguez » a été évacué. Les « marines » rencontrent une certaine résistance sur l'îlot.

4 h. 30 : selon le Pentagone, environ trente marins ont été récupérés par un destroyer américain près de Koh-Tang. Ils se trouvaient à bord d'un bateau khmer arborant un drapeau blanc. Les autres marins sont recherchés. L'aviation, décollant du porte-avions « Coral Sea », a attaqué l'aérodrome de Ream, proche de Sihanoukville.

5 h. 30 : les trente-neuf marins du « Mayaguez » ont été récupérés. On apprend qu'ils avaient été, dans un premier temps, débarqués sur l'îlot.

5 H. 40. — *M. Ford déclare dans un* message radiodiffusé : « Suivant mes ordres, les forces des Etats-Unis ont pris pied cette nuit à bord du bâtiment de commerce américain « Mayaguez » et ont débarqué sur l'île de Koh-Tang, dans le but de sauver l'équipage et le bâtiment qui avaient été saisis illégalement par les forces cambodgiennes. Elles ont aussi mené des attaques de soutien contre des installations militaires voisines.

» J'ai été informé que le bateau a été récupéré intact et que l'équipage entier a été sauvé.

» Les forces qui ont mené cette mission avec succès sont toujours sous le feu ennemi, mais se préparent à se retirer.

» Je veux exprimer ma satisfaction et celle du pays tout entier aux unités et aux hommes qui ont participé à ces opérations pour leur courage et leur sacrifice. »

7 HEURES. — Le Pentagone indique que ce sont quarante hommes qui ont été retrouvés, et non trente-neuf comme on l'avait d'abord cru. Les « marines » décrochent de l'îlot, où se poursuivent des échanges de tirs avec les Khmers. Les Américains ont perdu trois hélicoptères.

6 H. 40. — Une source militaire de Bangkok parle de la perte de quatre hélicoptères.

6 juin 1944
15 Mai 1975
MAYAGUEZ

(Dessin de KONK.)

LA VISITE DU VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS

M. Teng Hsiao-ping se félicite de la politique française vis-à-vis du tiers-monde

M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre de Chine populaire, accompagné de M. Poniatowski, ministre d'Etat, est reçu ce jeudi 15 mai à Lyon. Dans l'après-midi, il devait visiter les usines Berliet avant de se rendre à Nîmes. Il passera la nuit à l'hostellerie de Baumanière, près des Baux, qu'il visitera vendredi.

Recevant mercredi les représentants de la presse étrangère, M. Marchais a évoqué la visite de M. Teng Hsiao-ping et vivement critiqué l'« *appui* » du P.C. chinois aux « *réactionnaires de l'Europe occidentale* », « *en opposition formelle au marxisme-léninisme* ».

Le second et dernier entretien de MM. Giscard d'Estaing et Teng Hsia-ping, accompagnés des deux délégations mercredi après-midi, a été principalement consacré aux problèmes économiques internationaux, et plus spécialement à l'énergie, aux matières premières, au développement et au tiers-monde. L'homme d'Etat chinois — dont le pays se considère comme faisant partie du tiers-monde — a chaleureusement approuvé la politique française de concertation et de coopération avec les pays en voie de développement. M. Teng Hsiao-ping a rappelé notamment que la Chine avait approuvé l'initiative française pour une conférence sur l'énergie. Il a regretté que cette conférence ne se réunisse pas, mais a ajouté que la Chine approuverait toute relance de ce projet.

La Chine, qui vit en économie relativement fermée, n'a cependant pas l'intention de participer à une éventuelle conférence internationale sur l'énergie.

Une visite de M. Sauvagnargues à Pékin

La discussion de la veille sur les rapports avec les superpuissances » (U.R.S.S. et Etats-Unis) n'a pas été reprise, mais il semble que les problèmes politico-stratégiques mondiaux aient été évoqués au cours du déjeuner en petit comité et « à la chinoise » offert au président de la République à la résidence de l'ambassadeur de Chine, à Neuilly.

Les relations bilatérales ont été discutées au cours d'un entretien de trois quarts d'heure entre les deux ministres des affaires étrangères, MM. Sauvagnargues et Chiao Kuan-hua. Les deux ministres ont notamment précisé la façon d'organiser à l'avenir leurs consultations politiques. M. Chiao Kuan-hua s'arrêtera à Paris en allant aux Nations unies l'automne prochain. M. Sauvagnargues ira à Pékin avant la fin de l'année. Le ministre chinois s'est montré très désireux d'accroître les échanges de tous ordres — commerciaux, techniques, culturels — avec la France. Il a demandé que des programmes lui soient proposés.

M. Teng Hsiao-ping a terminé la journée de mercredi par un dîner offert par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. Parmi les cent dix invités (dont M. Chirac et neuf autres membres du gouvernement), la présence de M. Ballanger, *président du groupe parlementaire* communiste, a été remarquée.

Evoquant dans son discours les négociations qu'il avait menées à Pékin en 1964 et qui ont abouti à l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, M. Edgar Faure a notamment déclaré :

« *C'est peut-être la plus grande fierté de ma carrière que d'avoir été choisi par le général de Gaulle comme son représentant personnel.* (...) *En reconnaissant la personnalité de la Chine indépendante, le général de Gaulle démontrait l'indépendance et donc restaurait la personnalité de la France.* » Se félicitant de l'établissement de relations directes entre la Chine et le Marché commun, M. Edgar Faure a souligné que la Chine et la France œuvraient pour la communauté internationale tout entière.

M. Teng Hsiao-ping, dans sa réponse, a rappelé lui aussi l'établissement des relations franco-chinoises en 1964, et ajouté que depuis cette date les rapports franco-chinois « *ont connu un développement satisfaisant. Aujourd'hui,* a-t-il poursuivi, *les échanges entre les deux pays sur les plans politique, économique, scientifique, technologique et culturel ont pris de nouvelles dimensions* ».

MAURICE DELARUE.

La France est le seul pays capitaliste que le Chinois moyen associe à l'histoire du mouvement révolutionnaire

De notre correspondant

Pékin. — Que pense des entretiens sino-français le Chinois de la rue ? *M. Li ou M. Chang, l'équivalent, à* Pékin, de notre M. Dupont, est un homme aux pensées un peu inaccessibles : il n'est pas question de l'interviewer au carrefour. Des réflexions ici et là fournissent quand même un peu plus d'indices : M. Li pense que le voyage du vice-premier ministre est une très bonne chose, que l'amitié répond aux intérêts des deux peuples et aux nécessités historiques. En fait de phrases on n'obtiendra pas beaucoup plus.

Si l'opinion a pu se diviser sur l'opportunité d'un voyage à Pékin de M. Nixon ou de M. Tanaka, elle approuve unanimement le départ pour Paris de la délégation gouvernementale. *La France et son gouvernement* ne suscitent pas la méfiance.

M. Li ou M. Chang, s'il a quelque occasion de côtoyer les étrangers, se rend bien compte que les Français n'occupent pas en son pays la dernière place dans la hiérarchie des amitiés. Les touristes français viennent sans doute par leurs effectifs très loin derrière les Japonais et peut-être cèdent-ils le pas aussi aux Américains. Mais, en Europe, ils bénéficient apparemment d'une certaine préférence lorsqu'il s'agit d'octroyer les visas.

A Pékin, un groupe français se distingue aisément d'un autre par la tendance de ses membres à la dispersion, les difficultés d'encadrement pour les guides, les retards aux rendez-vous et par une proportion relativement élevée de gauchistes qui mènent la vie dure aux interprètes tout en montrant une forte propension à la fraternisation, puis à l'irritation, lorsque la réserve chinoise les a maintenus quelque peu à distance.

Pour le Chinois moyen, la France est aussi le pays de de Gaulle, un patriote antifasciste. L'homme de la rue et même certains cadres se sont longtemps figuré et se figurent encore peut-être que le peuple français est gaulliste dans sa majorité écrasante.

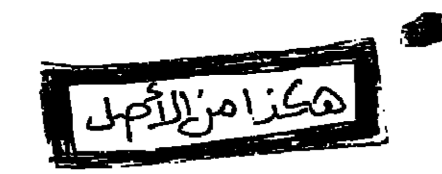
La France est aussi le seul pays capitaliste que M. Li ou M. Chang associera directement à l'histoire du mouvement ouvrier. C'est que tout Français est un tant soit peu auréolé ici de la gloire des Communards, même s'il est venu pour signer un contrat ou s'il enseigne à l'Ecole de guerre.

S'il a participé aux études politiques, aux réflexions sur la nécessité de diviser l'adversaire, d'exploiter ses contradictions, de soutenir toutes les indépendances face aux Super-Grands, le citoyen de base comprendra aisément aussi l'importance que son gouvernement attache à l'amitié avec la France. De la solidité des liens noués avec celle-ci *dépend le succès d'un très important* chapitre de la politique étrangère chinoise. Les bonnes relations avec la France promettent de bons rapports avec l'Europe; et des liens étroits avec l'Europe assurent des positions plus confortables face aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S.

L'art des alliances appartient à la tradition chinoise. Dans l'esprit du public, le voyage de M. Teng procède d'un solide réalisme : ce qui caractérise la France d'aujourd'hui, ce n'est pas la puissance d'un mouvement révolutionnaire dans la tradition des Communards, mais la volonté d'indépendance de ses classes dirigeantes et de son gouvernement bourgeois.

ALAIN BOUC.

● *Les « Izvestia »* font état, le 14 mai, des entretiens qui ont eu lieu entre M. Teng Hsiao-ping et MM. Giscard d'Estaing et Chirac. « *La presse française* », écrit l'organe du gouvernement soviétique dans un bref article de son correspondant à Paris, « *remarque que M. Teng souhaite dans toutes ses déclarations le renforcement de l'Europe occidentale, afin de faire pièce aux pays socialistes d'Europe orientale, et notamment à l'U.R.S.S.* »



Vietnam

L'échange d'ambassadeurs entre la France et le G.R.P. interviendrait à bref délai

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 14 mai, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a lu le communiqué suivant :

« Dans le désir de consolider et de développer les relations déjà existantes entre la République française et la République du Vietnam du Sud, le gouvernement de la République française et le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Vietnam du Sud se sont mis d'accord pour élever leurs relations au rang d'ambassades à partir du 14 mai 1975 et procéder à l'échange des ambassadeurs dans un proche avenir. »

Les relations entre la France et le G.R.P. sont déjà anciennes, rappelle-t-on à cette occasion dans les milieux français autorisés puisque, avant même la fondation du G.R.P., le F.N.L. du Vietnam du Sud avait ouvert, en septembre 1968, un bureau d'information à Paris, avec l'agrément du gouvernement français. La délégation des révolutionnaires du Sud à la conférence sur le Vietnam s'est transformée, après la conclusion des accords de Paris, en une mission permanente bénéficiant de certaines prérogatives diplomatiques. Il est vraisemblable que le chef de cette mission, M. Pham Van Ba, sera chargé d'ouvrir l'ambassade. De son côté, M. Michel Huriet, déjà accrédité par la France auprès du G.R.P., sera nommé chargé d'affaires à Saigon. La nomination des ambassadeurs devrait intervenir à bref délai. M. Mérillon, qui était ambassadeur auprès du gouvernement de M. Thieu, va regagner Paris.

Le gouvernement belge a annoncé de son côté que son ambassadeur à Saigon, M. Tielemans, avait été chargé « d'entrer en contact avec le G.R.P., reconnaissant de la sorte les responsabilités que le gouvernement révolutionnaire provisoire assume au Vietnam du Sud ».

LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS

La propriété privée pourrait être maintenue pendant un temps

La guerre terminée au Vietnam du Sud, les problèmes économiques vont redevenir prioritaires. Pendant vingt ans, le Sud a complètement vécu sur l'aide massive fournie par les Etats-Unis.

Les fonds américains au Vietnam du Sud furent suffisants pour permettre, jusque vers l'année 1972, non seulement de maintenir le niveau de vie de la population, mais encore son amélioration. Ce n'était pas un mince paradoxe dans ce pays dont les exportations ne couvraient plus, ces dernières années, que 5 % des importations.

Cette dépendance n'aurait pas pris fin sous le régime Thieu, même si la paix était revenue. Dès 1972, le tout jeune ministère du plan prévoyait que l'aide étrangère devrait, de toute façon, continuer à être importante. Les estimations situaient le souhaitable entre 700 millions et 1 milliard de dollars par an, alors que, de 1900 à 1970, l'aide *économique* fournie par les Etats-Unis n'avait été que de 4 milliards de dollars. Les objectifs gouvernementaux étaient alors de développer suffisamment la production (6 % par an), surtout agricole, pour permettre à une population en croissance très rapide (+ 3 % par an) d'augmenter légèrement sa consommation (+ 1 %). Les surplus devaient être consacrés à l'investissement. L'hypothèse de base retenue était le retour à la paix...

Nous y sommes, mais ce n'est ni dans les conditions prévues ni à la date fixée. En fait, dans le désordre et l'inflation, le Vietnam du Sud a consacré l'essentiel de l'aide étrangère à des achats de produits alimentaires et surtout de biens de consommation manufacturés : ceux qui ont vu Saigon envahie par les cyclomoteurs Honda savent que sur ce point les statistiques ne trompent pas. Le Vietnam du Nord, au contraire, au prix d'une grande austérité, utilisait la majeure partie de l'aide qui lui était fournie pour s'équiper (1).

Les conséquences de ce choix en faveur de la consommation ne se sont pas fait attendre : le désengagement progressif des Etats-Unis, le désordre croissant de l'économie, l'inflation galopante, avaient, ces trois dernières années, considérablement appauvri les classes les plus pauvres, notamment à Saigon.

Des solutions intermédiaires sont possibles

Le problème va maintenant être d'assurer le redémarrage de l'économie. Mais en fonction de quels objectifs ? Il est peu probable que les nouveaux dirigeants de Saigon puissent trouver auprès des pays capitalistes une aide assez massive pour maintenir la consommation au niveau où elle se trouvait vers les années 1970-1972. Le pourraient-ils d'ailleurs qu'ils ne le voudraient probablement pas. L'exemple de l'Indonésie, qui a accepté à partir des années 1965-1966 l'assistance économique et financière des nations occidentales, montre ce qu'il en coûte, du point de vue de l'indépendance nationale, d'emprunter trop massivement. Mais il est probable que, pour éviter au maximum le gaspillage, les flottements, qui suivent nécessairement toutes les grandes réorganisations, le G.R.P. se contentera de remettre le train sur les rails sans changer fondamentalement le système. La propriété privée pourrait ainsi être sauvegardée avec comme contrepartie inévitable un contrôle assez strict du pouvoir central sur l'économie.

Si cette hypothèse — plausible — se vérifiait, le G.R.P. ferait preuve d'une belle faculté d'adaptation au contexte local, puisque l'on se souvient qu'en 1954 Hanoï, après le départ de la France, avait complètement nationalisé l'économie et notamment les célèbres anthracites tonkinois. A la limite, il n'est pas complètement exclu que le Vietnam du Sud sollicite une certaine aide des grandes organisations bancaires capitalistes : après tout, la Yougoslavie et la Roumanie font bien partie du F.M.I...

Que se passerait-il dans l'hypothèse — également plausible — d'une nationalisation des biens étrangers au Vietnam du Sud ? Peu de pays se trouveraient gênés, car les investissements étrangers y sont minimes exceptés ceux de la France qui, au total, représentent environ 1 milliard de francs (2). Pour des raisons historiques bien connues, notre pays est non seulement présent dans différents secteurs économiques, mais détient des positions de monopole ou de quasi-monopole comme le montre le tableau ci-contre.

Si nationalisation il y a, le G.R.P. indemnisera partiellement les propriétaires français comme Hanoï l'avait fait — en partie tout du moins. La société des Charbonnages de Hongaï, par exemple, qui détenait les anthracites du Tonkin, avait été indemnisée en nature — par du charbon — jusque vers 1963. A cette époque, le gouvernement de Hanoï avait déclaré qu'il ne pouvait plus, momentanément, poursuivre les remboursements. On en est toujours là ; mais le contentieux ne semble pas important et aucune des parties ne cherche à le réveiller, le gouvernement français moins que tout autre.

En fait, Paris estime qu'il a une carte à jouer au Vietnam du Sud. Aussi est-il prêt à accorder des crédits pour le développement du Vietnam et son assistance technique. Ce que Paris redoute le plus serait que naisse un contentieux qui, à coup sûr, refroidirait les bonnes relations qui existent depuis des années, entre Paris et Hanoï, notamment depuis le discours que prononça le général de Gaulle à Phnom-Penh, en 1966, et dans lequel il avait pris position contre l'intervention américaine.

Sans doute les investissements français ne sont-ils pas négligeables au Vietnam du Sud. Mais deux éléments doivent être pris en considération :

1) Les capitaux détenus au Sud sont dans la grande majorité des cas très largement amortis. L'administration sud-vietnamienne permettait le libre rapatriement des bénéfices, et les transferts ont à ce titre représenté chaque année 25 millions de francs environ. De plus, si les Français ont été les étrangers qui ont le plus investi — ou réinvesti — sur place ces dernières années, les sommes remises dans les circuits économiques locaux ont été bien modestes : moins de 10 millions de francs entre 1963 et 1972 (contre 7 millions environ, respectivement, pour le Japon, Formose et les Etats-Unis) ;

2) Même si le régime Thieu s'était maintenu au pouvoir, il est certain qu'il aurait modifié les conditions de la propriété étrangère, industrielle et commerciale, au Vietnam du Sud. L'administration saigonaise ne cachait pas ses intentions qui étaient d'adopter les solutions en vigueur en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie. Dans ces pays, les gouvernements, obligés de tenir compte du nationalisme des étudiants et de la population, désireux d'assurer leurs responsabilités, ont rendu peu à peu obligatoire le partage de la propriété industrielle et commerciale au sein de sociétés qu'on appelle là-bas « Joint-Ventures ». Sans doute ce partage, qui implique un contrôle des gouvernements locaux, n'est-il qu'un contrepoids relatif à l'envahissement des capitaux et des techniques étrangers nécessaires au développement économique de l'Asie du Sud-Est. Il n'empêche que cette politique de récupération des biens étrangers et de reprise en main des leviers de commande aurait été, tôt ou tard, adoptée par le Vietnam du Sud. Elle aurait alors mis fin à des positions françaises qui apparaissaient de plus en plus anachroniques.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le dernier prêt de la France, par exemple (100 millions de francs), sera utilisé par le Vietnam du Nord pour la modernisation de sa pêche (chalutiers) et pour la construction d'une usine de bicyclettes et d'une usine de traitement de la badiane (essence d'anis).

(2) Evaluation faite début 1973.

CAOUTCHOUC, BANQUES ET ASSURANCES, TRANSPORTS

Secteurs	Part dans les activités du secteur
PLANTATIONS D'HEVEAS	
Huit sociétés (1) dont :	
Michelin	90 % production
S.O.F.O.	95 % exportation
S.I.P.H.	
Terres rouges	
INDUSTRIES :	
Boissons (Brasseries et glacières d'Indochine)	Monopole ou quasi-monopole
Verrerie (Brasseries et glacières d'Indochine)	
Tabacs et allumettes	
Chaussures	
Fibro-ciment (Eternit)	
Oxygène et acétylène (Air liquide)	
Construction mécanique et chantiers navals (Caric)	
Montage automobile (Citroën)	
Pneumatiques (Michelin)	
Machines à coudre (sous licence anglaise)	Part substantielle, mais non chiffrée, de la production
Récepteurs radio (sous licence japonaise)	
Travaux publics et génie civil (Eiffel, Compagnie des dragages)	
Produits pharmaceutiques (Roussel)	30 % de la production locale
BANQUES :	
Banque française de l'Asie (Banque de l'Indochine)	3 banques françaises sur 6 étrangères
Banque française commerciale (filiale de la Banque de l'Indochine)	19 % des dépôts
Banque nationale de Paris	
ASSURANCES	3 compagnies françaises sur 8 étrangères 16 % des activités du secteur et la moitié des activités des compagnies étrangères
TRANSPORTS :	
Air France	Quasi-totalité du trafic aérien vers l'Europe
U.T.A.	
Messageries maritimes	100 % trafic vers l'Europe
Chargeurs réunis	87 % trafic Europe-Saigon

(Source : mission Missoffe.)

(1) Les plantations d'hévéas sont les biens qui ont le plus souffert de la guerre. « Business Week » estime que dans ce domaine les Français ont perdu ces derniers temps les trois quarts de leurs actifs. Quels sont les intérêts en cause ? Derrière la SOFO, on retrouve la Compagnie financière de Suez (40 %) et la Banque de l'Indochine ; dans la SIPH, on retrouve la SOFO et Suez ; enfin, dans Terres Rouges, on trouve le groupe Rivaud.

De « grandioses cérémonies » marquent à Saigon la victoire des révolutionnaires

Trois jours de fêtes marquent dans tout le Vietnam, du 15 au 17 mai, la « grande victoire » des forces de libération. Saigon a été officiellement baptisé, jeudi, Ville-Ho-Chi-Minh, au cours de « grandioses cérémonies », qui ont eu lieu à cette occasion dans la capitale. Lundi prochain, sera d'autre part célébré le quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de l' « oncle Ho ».

Un immense défilé s'est déroulé, jeudi, en présence d'un million de *personnes, rapporte la radio.* Une importante délégation nord-vietnamienne, conduite par le président Ton Duc Thang, y assistait. Elle comprenait une dizaine de personnalités, et, notamment, trois membres du bureau politique du Parti des travailleurs du Vietnam du Nord, M. Le Duc Tho, le négociateur des accords de Paris, M. Le Than Nghi, vice-premier ministre, le général Van Tien Dung, chef d'état-major général de l'armée. La délégation se trouvait à la tribune d'honneur au milieu des membres du G.R.P., et du comité d'administration militaire de Saigon. Parmi ces personnalités, dont c'était la première apparition publique dans la capitale, Radio-Libération a cité M. Nguyen Huu Tho, président du Front national de libération et du conseil des « sages » près le G.R.P., et M. Huynh Tan Phat, premier ministre. Le général Tran Van Tra, président du comité d'administration de Saigon, a ouvert le défilé en s'adressant à la foule. Il a déclaré : *« Nous saluons avec chaleur cette journée qui marque la grande réunion de notre peuple. La division du pays n'existe plus. »*

Saluant, pour sa part, *« la victoire complète de la résistance et la libération totale de l'ensemble du territoire »*, M. Ton Duc Thang a déclaré : *« Après cette victoire, il est absolument nécessaire que les 45 millions de Vietnamiens s'unissent dans les mêmes sentiments d'amour comme les enfants d'une même famille pour reconstruire le pays et organiser une nouvelle vie de bonheur et de paix. Longue vie au Vietnam indépendant, pacifique, uni et démocratique. »*

Les messages de félicitations de *M. Ton Duc Thang et du ministère* nord-vietnamien de la défense aux dirigeants du Sud, évoquent la réunification des deux Vietnams : *« Le beau pays du Vietnam n'est plus qu'un territoire : ses rizières, ses montagnes ne font plus qu'un. »*

Un premier cargo nord-vietnamien a touché Saigon mardi. D'autre part, Chine nouvelle annonce l'arrivée les 10 et 11 mai, à Da-Nang, de deux cargos chinois chargés notamment de riz, de textiles et de médicaments.

Dans le Grand Saigon, tous les biens abandonnés par les Américains sont maintenant la propriété du G.R.P., a indiqué, mercredi, Radio-Libération. Une délégation du ministère des affaires étrangères du G.R.P. est arrivée, d'autre part, mercredi à Vientiane, d'où elle repartira vendredi pour Bangkok : elle y négociera la restitution des appareils à bord desquels s'étaient enfuis des pilotes de l'ancien régime saigonnais. — *(A.F.P.)*

La capitale à l'heure des comités de base

(Suite de la première page.)

Cent mètres plus loin, une femme est accroupie avec un enfant. Les jeunes gens ajoutent au riz et aux biscuits une grande boîte de carton. La mère fait sauter les agrafes et sort un épais rouleau de papier qu'elle a du mal à identifier ; mais pourquoi l'enfant des rues n'aurait-il pas droit, lui aussi, à des couches à jeter, comme les petits Américains dont les parents ont fui en laissant ce stock made in U.S.A. ?

Devant le palais présidentiel, la révolution a moins d'allure. Des garçons et des filles d'une vingtaine d'années tapent des mains en criant des slogans. Les belles manquent un peu d'entrain, mais la monitrice semble toute fière de sa nouvelle importance.

Un autre groupe de jeunes sort du cinéma. Depuis dimanche, les cinquante et une salles de Saigon *projettent, à tarif réduit, des films* révolutionnaires, par exemple, *Dien Bien Phu* et *les Artilleurs de Long-An*. *« Nos compatriotes ont chaleureusement applaudi ces films et se sont rendu compte de leur caractère sain, progressiste, national, absolument différent des films dégradants que les Américano-fantoches ont fait projeter naguère »*, a souligné Radio-Saigon.

A l'angle de la rue Tu-Do et du boulevard Le-Loi, un artisan confectionne avec des pneus de camions militaires des sandales analogues à celles que portent beaucoup de soldats nord-vietnamiens. A côté de lui, un marchand ambulant vend des bouteilles de cognac et des revues libertines occidentales, qui réapparaissent sur le marché puisque les révolutionnaires ne semblent pas s'offusquer de la nudité des femmes *en papier. Pendant combien* de temps ces deux commerces pourront-ils cohabiter ? Presque timides, les soldats du Nord, qui arpentent la ville en se tenant par le petit doigt, le plus souvent sans porter d'armes, ont manifestement reçu pour consigne de ne rien faire pour embrigader une population appartenant à une autre planète. Est-ce parce que le Vietnam du Sud aura demain un statut particulier dans la grande famille communiste, avec un gouvernement neutraliste ? Est-ce au contraire une simple pause tactique avant la prise en main qui conduira à la réunification ?

Personne, à Saigon, ne pouvait répondre à cette question à la veille des fêtes de la libération. Les hommes politiques de l'ancien régime — tel M. Nguyen Van Huyen, vice-président de la République lors de la chute de Saigon, qui nous a reçu librement à son domicile — reconnaissent que *« les choses ne se sont pas mal passées jusqu'à présent »* ; mais ils ne se hasardent à aucun pronostic.

Les dirigeants de la troisième composante ne se sont pas manifestés publiquement et n'expriment en privé que des vœux pieux. Inaccessibles, le général Tran Van Tra et les autres membres du comité militaire de Saigon font savoir que leur rôle est temporaire et se limite à restaurer l'ordre dans la ville. Ils sont aidés dans cette tâche par les nombreux fonctionnaires qui arrivent du Nord et travaillent dans les principaux rouages de l'administration.

Où se situe le pouvoir ? Il existe, pour reprendre les termes de Radio-Saigon, *« un pouvoir révolutionnaire au niveau de la base »* avec les *« comités populaires révolutionnaires »* qui se créent dans chaque arrondissement. On y trouve, flanqués de quelques conseillers nord-vietnamiens, des membres du F.N.L. et des personnes qui se sont ralliées à la révolution lors de l'effondrement du précédent régime. Selon la formule en usage, ces comités « se présentent » à la population de chaque arrondissement au cours de meetings qui rassemblent quelques milliers de personnes. L'armée prête son concours, fournissant des véhicules, par exemple, mais elle n'intervient pas directement dans ces affaires.

A côté des comités populaires révolutionnaires, il y a des sections de « gardes d'auto-défense », composées de jeunes gens en armes. Il est impossible de faire dire à ces volontaires de quelle autorité ils relèvent exactement. La même organisation — comité militaire régional de gestion, comités populaires révolutionnaires, sections de gardes d'auto-défense — se retrouve en province. Le Vietnam du Sud est actuellement une mosaïque de compartiments étanches. Les autorités de Saigon, par exemple, ne peuvent pas donner de permis de circuler valable pour une autre région. Un grand projet — qui donne peut-être lieu à d'ardents débats — est certainement en gestation pour mettre un terme à cette situation provisoire, mais, pour le moment, on en ignore ici jusqu'à l'esquisse.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE.

Laos

Washington évacue une partie de son personnel diplomatique de Vientiane

Des précisions ont été apportées sur les violents incidents qui se sont produits, mercredi 14 mai, à Savannakheth, à 300 kilomètres au sud de Vientiane, et à Louang-Prabang, à 400 kilomètres au nord de la capitale. Dans ces deux villes, des étudiants, auxquels s'étaient joints des enseignants et des conducteurs de pousse-pousse, ont mis à sac et pillé les bureaux de l'USAID (Agence américaine pour le développement interna*tional). A Savannakheth, trois em*ployés de l'USAID ont été, selon des sources américaines, pris en otages par les émeutiers.

A Louang-Prabang, la capitale royale, les manifestants, d'après des informations fragmentaires, se sont emparés de stocks de riz et les ont distribués à la population. Les étudiants entendaient protester contre l'inflation, dont le taux annuel s'élève à 70 %, et la présence américaine au Laos. (Ils ne s'en sont pas pris, cependant, aux locaux des services d'information des Etats-Unis.) Ils réclamaient également le limogeage du gouverneur régional, appartenant à la droite, estimant qu'il constitue un obstacle à la paix et à la réconciliation nationale. Un groupe de manifestants a envahi sa résidence, mais le gouverneur ne s'y trouvait pas.

Ces incidents surviennent quelques jours après qu'un mouvement semblable a été circonscrit, de façon pacifique, à Paksé, dans le sud du Laos.

Devant cette situation, Washington a décidé l'évacuation, dès cette semaine, d'une partie du personnel de son ambassade à Vientiane, mais a démenti qu'il soit question d'évacuer les 1 200 Américains se trouvant actuellement au Laos. Il n'est pas non plus envisagé de fermer l'ambassade américaine dans la capitale laotienne. Washington avait même annoncé, mardi, la nomination d'un nouvelle ambassadeur à Vientiane. Interrogé sur une possible utilisation de « marines » pour « couvrir » une opération d'évacuation des ressortissants américains au Laos, un porte-parole du département d'Etat s'est contenté de déclarer : *« Nous surveillons avec attention la situation. Nous sommes particulièrement inquiets pour les Américains résidant en dehors de Vientiane. »*

Le gouvernement laotien, dirigé par le prince Souvanna Phouma, s'est réuni dans l'après-midi de mercredi. Il a officiellement accepté la démission, présentée la semaine dernière, de quatre membres du cabinet appartenant à la « partie de Vientiane » (la droite).

Le commandant du dernier bastion militaire de la droite s'est, d'autre part, rallié au gouvernement de coalition. Il s'agit du commandant de la troisième région militaire, celle de Savannakhet. C'est la dernière en date d'une série de défections des partisans de la droite. Ces six derniers jours, l'aviation royale, l'académie de police et plusieurs régions militaires ont affirmé leur allégeance au gouvernement, consacrant l'effondrement de la droite.

D'autre part, c'est, en définitive, le général Bouchan Savanthphaysan qui succédera au commandant de la garnison mixte de Vientiane, que les étudiants et les élèves officiers avaient récemment accusé d'être un « valet de la C.I.A. », vient d'annoncer la radio laotienne. Comme son prédécesseur, le nouveau commandant est un représentant de la droite, mais c'est une personnalité assez effacée. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

EUROPE

DEUX COMMÉMORATIONS

IL Y A VINGT ANS

Le traité d'État restaurait la pleine indépendance de l'Autriche

Il y a vingt ans, le 15 mai 1955, le traité d'Etat rendait, sur la base d'une neutralité librement consentie, sa souveraineté à l'Autriche. Cet anniversaire a été célébré jeudi matin à Vienne, dans la grande salle des fêtes de la Hofburg, en présence de représentants des quatre puissances signataires : M. Vassili Kouznetzov, premier vice-ministre des affaires étrangères pour l'U.R.S.S., M. Lévy, attorney général (ministre de la justice) des Etats-Unis, Lord Shepherd, lord du sceau privé, pour la Grande-Bretagne, et M. Pierre Abelin, ministre de la coopération. Dans l'après-midi, le Parlement autrichien a tenu une séance extraordinaire. A l'origine, le gouvernement autrichien avait l'intention d'inviter pour cette commémoration les ministres des affaires étrangères des quatre pays intéressés. Mais ce projet n'a pu se réaliser en raison de difficultés de calendrier invoquées, semble-t-il, par les Français et les Américains. MM. Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères lors de la signature du traité d'Etat, et Lalouette, à l'époque haut commissaire français en Autriche et actuellement ambassadeur à Vienne, assistaient aux cérémonies. A quelques jours de ces festivités, deux événements diplomatiques vont illustrer les résultats de la politique de « neutralité active » que mène aujourd'hui l'Autriche.

Le 19 mai, MM. Kissinger, Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, auront une entrevue à Vienne. Les 1er et 2 juin, les présidents Ford et Sadate se rencontreront à Salzbourg.

Une seule fausse note : dans une déclaration publiée à l'occasion du vingtième anniversaire du traité d'Etat, le gouvernement yougoslave a accusé l'Autriche *« de ne pas avoir rempli les dispositions fondamentales du traité concernant la Yougoslavie et de poursuivre une politique d'assimilation ethnique forcée des minorités slovène et croate »*. Belgrade a en outre exprimé son inquiétude au sujet de la « renaissance du nazisme et du chauvinisme grand-allemand en Autriche ».

De notre correspondante

Vienne. — En visite à Moscou en 1958, le chancelier autrichien Julius Raab demanda à brûle-pourpoint à Nikita Khrouchtchev : « *Pourriez-vous nous expliquer comment, en fin de compte, nous avons obtenu le traité d'Etat.* » M. Khrouchtchev déclara alors que son pays avait voulu accomplir un « *acte de longue portée témoignant de sa volonté de paix* ».

Cette entrevue se déroulait trois ans après que les quatre puissances occupantes — U.R.S.S., Etats-Unis, Grande-Bretagne, France — *eurent signé, le 15 mai* 1955, dans la salle de marbre du Belvédère à Vienne, le traité d'Etat. La question du chancelier montrait que les Autrichiens s'étonnaient encore d'avoir pu retrouver leur indépendance. Ce sentiment n'a pas entièrement disparu aujourd'hui. Pour ce pays annexé par Hitler en 1933, effacé *de la carte du monde durant* sept ans, la marche vers la souveraineté fut longue et difficile. Elle ne dura pas moins de dix ans. Son aboutissement marque une étape importante dans les rapports Est-Ouest : pour la première fois *l'Union soviétique* — avec la seule exception de l'Azerbaïdjan d'Iran — acceptait de retirer ses troupes d'un territoire occupé par ses armées.

A la fin de la deuxième guerre mondiale la plupart des Autrichiens espéraient que la complète souveraineté de leur pays serait une question de semaines, au pis, de quelques mois. La « *déclaration de Moscou* » de novembre 1943 ne reconnaissait-elle pas l'Autriche comme « *première nation indépendante victime de l'agression hitlérienne* » et ne promettait-elle pas de la rétablir « *libre et indépendante* » ? Les événements devaient décevoir *cette attente car s'il s'agissait* d'une affaire autrichienne, il s'agissait aussi et surtout d'un problème international.

Un enjeu de la guerre froide

Le premier projet de traité prit corps en 1947. Mais la guerre *froide entre les deux blocs* avait déjà commencé et l'Autriche était même devenue l'enjeu d'un certain nombre de projets tactiques et politiques qui n'excluaient pas sa division. Les hommes d'Etat autrichiens — Léopold Figl était alors chancelier — parvinrent à repousser cette menace, grâce à l'orientation vers l'Ouest qu'avait *prise le pays dès les premières* élections législatives de 1945 : délibérément, le peuple autrichien avait opté pour un système politique et économique organisé selon le modèle occidental.

La mort de Staline, en 1953, suscita un nouvel espoir pour l'Autriche. Le Kremlin s'orientait très sensiblement vers une politique d'ouverture vers l'Ouest. Les Autrichiens surent profiter de ce « *réchauffement* ». Dès l'année suivante, à la conférence de Berlin, l'ancien chancelier Figl, alors ministre des affaires étrangères, accompagné de son secrétaire d'Etat Bruno Kreisky, se déclara prêt à assurer que l'Autriche ferait tout pour rester en dehors des alliances militaires et qu'elle ne tolérerait pas l'installation de bases *étrangères. sur son territoire*. Le terme n'avait pas été prononcé mais la notion de neutralité volontaire venait, par ce biais, d'être suggérée par l'Autriche.

Le 14 avril 1955 une délégation autrichienne composée du chancelier Raab, du vice-chancelier Schaerf, du ministre Figl et de M. Kreisky se rendit à Moscou. Les négociations, qui durèrent quatre jours, se terminèrent par un succès total. L'accord, connu sous le nom de « mémorandum de Moscou », contenait l'engagement de l'Autriche d'adopter une politique de neutralité sur le « modèle suisse ». Les Soviétiques promettaient de retirer leurs troupes d'occupation au 31 décembre 1955 au plus tard. Ils demandaient au titre de dédommagement pour les « biens allemands » le paiement en six ans de 150 millions de dollars et la livraison annuelle d'un million de tonnes de pétrole pendant dix ans.

La voie était ouverte. Le 15 mai 1955 les quatre puissances occupantes signaient le document. L'Autriche avait désormais retrouvé son entière souveraineté.

Le 15 septembre 1955, le dernier soldat des troupes d'occupation quittait le territoire. Dans le même temps le Conseil national autrichien faisait entrer la neutralité permanente de son pays dans la Constitution.

Un facteur de stabilité

Comparer devant le chancelier Bruno Kreisky — dernier survivant autrichien des négociateurs du traité — la neutralité de son pays à celle de la Suisse ou de la Suède provoque toujours chez lui un certain agacement. Depuis vingt ans il s'agit selon lui de pratiquer une troisième forme de neutralité, une « neutralité active ». Situé au point de rencontre de deux grands blocs, son pays, estime-t-il, constitue un facteur de stabilité en Europe centrale, mais il doit aussi répondre à ce que le monde est en droit d'attendre de lui : une politique de paix active.

Au pouvoir depuis cinq ans, M. Kreisky a cherché à illustrer dans la pratique cette conception. « *Nos relations*, explique-t-il, *sont très étroites avec les Etats-Unis et elles sont amicales avec l'Union soviétique. Nos rapports avec Israël sont bons et ils sont développés avec les pays arabes.* »

En suivant cette voie, l'Autriche actuelle ne s'écarte-t-elle pas un peu trop du « modèle suisse » envisagé à l'origine ? Mais celui-ci a-t-il jamais été imité ? Alors que la Confédération se tient toujours à l'écart de l'Organisation des Nations unies, la République autrichienne en est devenue membre dès le mois de décembre 1955 et elle y a joué depuis lors un rôle actif, notamment sur le plan humanitaire. Vienne espère aujourd'hui devenir la troisième ville-siège de l'ONU après New-York et Genève. Ainsi s'affirmerait la politique autrichienne de « neutralité active » dont le fondement repose sur le refus du repli sur soi et la volonté de participer sans être partisan.

ANITA RIND.

La neutralité permanente

Le Conseil national autrichien (Parlement) a voté, le 26 octobre 1955, après que le dernier soldat allié eut quitté le territoire national, la loi constitutionnelle relative à la neutralité permanente de l'Autriche, dont voici le texte :

Article premier

(1) En vue du maintien permanent de son indépendance extérieure et de l'inviolabilité de son territoire, l'Autriche proclame par la présente loi librement et de sa propre volonté sa neutralité permanente qu'elle est résolue à maintenir et à défendre par tous les moyens dont elle dispose.

(2) A cette fin, l'Autriche n'adhérera jamais à une alliance militaire et ne tolérera pas l'établissement sur son territoire de bases militaires d'Etats étrangers.

Art. II

Le gouvernement fédéral est autorisé à créer une législation appropriée.

LE REVIREMENT SOVIÉTIQUE

En acceptant de signer le traité d'Etat et d'évacuer ses forces d'Autriche — 56.000 hommes contre 15.000 Américains, 2 800 Britanniques et 540 Français, — Moscou consentait à revenir brutalement sur sa position. Ce revirement se manifesta le 8 février 1955, le jour même — ce n'est sans doute pas une coïncidence — où Boulganine relevait au pouvoir un Malenkov « dépourvu d'expérience ». *Dans un grand discours, le ministre des affaires étrangères, qui restait M. Molotov, demanda des* « garanties adéquates contre un nouvel Anschluss ». *Admettre que de telles* « garanties » *fussent concevables ouvrait la porte au règlement.*

Dans une situation internationale très tendue — le Kremlin menait un combat d'arrière-garde contre la ratification des accords de Paris et le réarmement allemand, — ce revirement fit sensation. Pour Jean Chauvel, alors ambassadeur à Vienne durant quelques mois décisifs, « le haut commissariat soviétique donnait, à propos rompus, l'impression d'être disposé à examiner une formule de compromis ». *Le diplomate français était l'un des très rares à penser qu'existait du côté russe* « un certain désir d'allégement » (1).

En fait, il semble bien que le Kremlin entendait faire miroiter à l'Allemagne la perspective d'un « neutralisme réunificateur » *à l'autrichienne. La formule retenue avait, en outre, l'avantage d'ouvrir une brèche militaire et logistique dans le dispositif allié en Europe. Toutefois, sa valeur de précédent et d'invite se heurtait à une limite évidente :* « Pour qu'une solution autrichienne fût possible en Allemagne, il fallait mettre celle-ci dans la situation où se trouvait l'Autriche avant la conclusion du traité d'Etat, c'est-à-dire la laisser *désigner démocratiquement* un gouvernement qui négocierait avec les Alliés les conditions de la paix. Une telle formule aurait conduit, à n'en pas douter, à la disparition du régime communiste de zone orientale. » (2.)

Une « crise de Berlin » *à Vienne eût été dramatique. Ne disposant même pas d'un aérodrome, les Alliés occidentaux étaient condamnés, si on les soumettait à un blocus terrestre dans la capitale autrichienne, à céder immédiatement ou à se battre. On conçoit donc leur soulagement lorsqu'ils connurent l'agrément donné par Moscou au traité d'Etat. Sur le plan purement militaire, le calcul des Russes allait d'ailleurs être justifié de façon inattendue. La petite république alpine, perpétuellement neutre, qu'ils consentaient à voir naître devait leur épargner des désagréments. Dans ses* Mémoires, *Robert Murphy raconte que, pendant la rébellion hongroise d'octobre 1956, ses interlocuteurs, au département d'Etat, le suppliaient de ravitailler les insurgés par avion :* « Or, pour atteindre la Hongrie, il fallait passer par l'Autriche, qui, neutre, déclarait sans équivoque s'opposer à tout survol de son territoire. » (3.) *Le traité de 1955 évitait aux Deux Grands de sérieuses complications...*

(1) Jean Chauvel, « Commentaire » (Fayard), tome III, page 125.

(2) André Fontaine, « Histoire de la guerre froide » (Fayard), tome II, page 147.

(3) « Un diplomate parmi les guerriers » (Laffont), page 454.

Au moment où ils célèbrent l'anniversaire de l'organisation

La plupart des pays membres du pacte de Varsovie s'inquiètent du nationalisme de la Roumanie

Les pays membres du pacte de Varsovie ont célébré avec discrétion le mercredi 14 mai le vingtième anniversaire de leur organisation. Jusqu'en 1954 les pays communistes n'étaient liés entre eux que par des traités bilatéraux qui restaient en vigueur et qui furent d'ailleurs renouvelés par la suite. Le lendemain de la signature du pacte de Varsovie, les ministres des affaires étrangères des quatre Grands signaient à Vienne avec leur collègue autrichien le traité d'Etat qui consacrait la restauration de l'indépendance de l'Autriche.

De notre correspondant

Vienne. — Que se passe-t-il à l'intérieur du pacte de Varsovie, l'organisation militaire des pays de l'Est ? Comment expliquer que le vingtième anniversaire de la signature du traité ait été célébré, le mercredi 14 mai, avec une telle modestie ?

Les pays membres (1) avaient d'abord envisagé, semble-t-il, de marquer l'événement par une rencontre à un niveau très élevé. Or, en fin de compte, ce sont les présidents de leurs Parlements que les pays membres se sont contentés d'envoyer à Varsovie pour l'occasion. Autant dire que l'événement est escamoté.

Différents arguments sont avancés pour expliquer pareille discrétion. A l'approche de la conclusion de *la conférence sur la sécurité et la* coopération européenne, dit-on notamment, l'U.R.S.S. et ses alliés n'auraient pas voulu trop attirer l'attention sur leurs activités militaires. Cette absence de manifestations éclatantes serait, toutefois, moins déconcertante si les festivités organisées la semaine dernière pour le trentième anniversaire du 8 mai 1945 n'avaient pas, elles non plus, revêtu l'ampleur attendue.

On ne peut manquer, en réalité, d'être frappé par le caractère réduit de la concertation entre les pays socialistes depuis plusieurs mois en matière de politique étrangère. A notre connaissance, seule une réunion des vice-ministres des affaires étrangères a eu lieu, les 19 et 20 mars à Varsovie, depuis le début de l'année. Les diverses rencontres dans le cadre de la préparation de la conférence des P.C. européens ou la réunion idéologique, tenue le 4 mars à Prague, ne peuvent suppléer entièrement cette absence de coordination car leur but en est différent et les participants n'y sont jamais les mêmes. En revanche, les problèmes soulevés, à l'occasion de ces débats permettent de se faire une idée, dans une certaine mesure, sur les raisons de l'espèce d'immobilisme qui paraît entraver, depuis *quelque temps, la stratégie globale* des pays de l'Est.

La principale querelle paraît opposer une fois de plus les Roumains aux autres membres du pacte. Divers commentaires parus notamment dans la presse tchécoslovaque ont remarqué, ces dernières semaines, que les éléments s'opposant « *au renforcement de l'unité des pays socialistes* » étaient inspirés par des « *vues nationalistes* ». Dans ces critiques plus ou moins voilées, une place particulière doit être donnée aux déclarations faites à deux reprises par M. Frigyes Puja, ministre hongrois des affaires étrangères. En premier lieu parce qu'il revient souvent aux Hongrois de dénoncer le « nationalisme » attribué à leurs voisins, et ensuite parce que M. Puja passe pour être un homme de confiance des Soviétiques.

Soulignant devant le congrès de son parti à la mi-mars, la « *grande importance de la politique étrangère coordonnée des pays socialistes* », M. Puja affirmait : « *Le parti et le gouvernement hongrois et toutes vues visant à créer une coupure entre l'Union soviétique et les autres pays socialistes. L'antisoviétisme, même s'il est camouflé sous les couleurs les plus rouges, apporte toujours de l'eau au moulin des forces antisoviétiques.* »

Se faisant encore plus précis, M. Puja écrivait le 7 avril dans le *Magyar Hirlap*, organe officieux du gouvernement hongrois : « *Nous sommes d'avis que l'orientation d'un pays vers le socialisme ne peut pas être durable si ce pays ne s'appuie pas en politique étrangère sur la communauté des pays socialistes, sur l'Union soviétique. Si les dirigeants d'un pays socialiste n'observent pas cette règle, s'ils s'isolent eux-mêmes de la communauté socialiste, s'ils poursuivent une politique étrangère déviant de celle appliquée par cette dernière, cela a un jour ou l'autre une influence négative sur leur politique intérieure et menace en dernière analyse la construction du socialisme dans leur pays.* » Le ministre hongrois ajoutait que « *l'exemple le plus éclatant de ce comportement est la politique étrangère des dirigeants maoïstes* ».

Peut-on jurer que Pékin était le seul destinataire de cette mise en garde ? N'existe-t-il pas dans l'esprit de son auteur d'exemples moins éclatants, plus proches et presque aussi pernicieux ? Le relatif isolement de la Roumanie est en tout cas apparu publiquement à l'occasion du onzième congrès du parti hongrois, en mars. M. Brejnev avait alors rencontré tous les autres chefs de parti de la communauté socialiste, à l'exception de M. Ceausescu qui s'était tenu à l'écart de cette manifestation. L'originalité de la ligne poursuivie par la Roumanie en politique extérieure ne cesse de se manifester ces temps-ci : coopération étroite avec le groupe des soixante-dix-sept pays du tiers-monde, notamment dans le cadre de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, alors que les Soviétiques se montrent très réservés quant aux objectifs actuels de cette institution ; voyages récents de *M. Ceausescu* au Japon, aux Philippines, au Pakistan, en Jordanie, autant de pays où les positions de Moscou ne sont pas particulièrement affirmées ; tentative d'élargir la conférence de Genève sur le Proche-Orient à tous les pays de la zone géographique proche, donc aussi à la Roumanie : coup de chapeau au non-alignement dans le communiqué signé le 5 mai avec M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol.

Cet hommage prend un relief particulier alors qu'est célébré le vingtième anniversaire du pacte de Varsovie. *Scinteia*, l'organe du P.C. de Bucarest, a publié, le 8 mai, un éditorial réclamant « *une démocratisation profonde des rapports internationaux* » et affirmant « *la nécessité de la création d'un ordre mondial véritablement nouveau qui remplace à tout jamais le droit de la force par la force du droit* ».

Cette activité autonome et ces plaidoyers contrastent avec les efforts des autres membres du pacte en vue du renforcement de l'unité autour de l'U.R.S.S. et du rôle politique de l'organisation. Ainsi le général Martin Dzur, ministre tchécoslovaque de la défense, vient-il de souligner « *le rôle dirigeant naturel joué par l'U.R.S.S. dans l'organisation du traité* ». Et ce n'est sans doute pas par hasard s'il a attaqué la politique de « non-alignement » et de « neutralité » prônée en 1968 par les « opportunistes de droite ». D'autre part, un certain nombre de voix s'élèvent pour affirmer que le rôle de l'organisation « en tant qu'instrument politique » prend une importance toujours plus grande.

Ces jugements donnent un certain crédit aux rumeurs sur le désir de quelques pays de doter le pacte d'un secrétariat général. Un tel organe contribuerait évidemment à accroître la cohésion entre les membres. Mais il est concevable que les Roumains puissent voir une menace pour leur politique d'indépendance. Il serait, en tout cas, paradoxal qu'à l'approche de la convocation de la conférence sur la sécurité le pacte resserre son organisation. Le traité de Varsovie ne prévoit-il pas (article 11) qu'en cas de création, en Europe, d'un système de sécurité collective le traité perd immédiatement sa force ?

MANUEL LUCBERT.

(1) Le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle fut conclu le 14 mai 1955 à Varsovie entre l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, la République démocratique allemande, la Pologne, la Roumanie, l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie. Un observateur chinois était présent. La R.D.A. n'a participé au commandement unifié qu'à partir de janvier 1956. Après l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, l'Albanie se retira de l'organisation.

EUROPE

Portugal

Le Conseil de la révolution nomme un nouveau chef d'état-major de l'armée de l'air

Une vingtaine d'entreprises sont nationalisées

L'Elysée a fait connaître, le 14 mai, les dates de la visite officielle que fera en France le général Francisco da Costa Gomes : le chef d'Etat portugais viendra du 4 au 7 juin. Le président de la République portugaise s'était déjà rendu aux Nations unies, en octobre dernier, puis avait rencontré le président Ford à Washington. D'importants changements ont, d'autre part, affecté l'état-major de l'armée de l'air.

Lisbonne (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le Conseil de la révolution a nommé chef d'état-major de l'armée de l'air le colonel Morais Da Silva, en remplacement du général Narciso Mendes Dias. Le Conseil a précisé qu'il gardait « *intacte sa confiance dans l'adhésion du général Mendes Dias au processus révolutionnaire portugais* ». Jusqu'à nouvel ordre, cet officier demeure l'un des vingt-huit membres du Conseil de la révolution.

De sources militaires habituellement dignes de foi, on indique que le deuxième officier dans la hiérarchie de l'armée de l'air, le général Anibal Pinho Freire, commandant de la première région aérienne, donnerait également sa démission.

La « confiance » maintenue par le Conseil de la révolution au général Mendes Dias donne à penser que cet officier n'est pas considéré comme impliqué dans le coup d'Etat avorté du 11 mars. En revanche, son départ sanctionne, selon toute vraisemblance, le fait qu'il n'a pas su empêcher la participation de certains aviateurs à la tentative spinoliste.

D'autre part, le lieutenant-colonel Joao Almeida Bruno, le plus proche collaborateur militaire du général Spinola, et trois autres officiers, emprisonnés depuis la tentative du 11 mars, ont été libérés. Au total, vingt officiers compromis dans ce complot sont sortis de prison depuis les élections du 25 avril. L'ancien ministre des affaires étrangères du régime salazariste, M. Franco Nogueira, qui avait été incarcéré en septembre dernier pour avoir pris part à l'organisation de la « manifestation de la majorité silencieuse » — manifestation qui avait entraîné le départ du général Spinola, — a également été libéré le 13 mai.

Une vingtaine d'entreprises productrices de tabac, de ciment et de cellulose ont été nationalisées le 14 mai. Le gouvernement a également promulgué un décret portant le salaire minimum à 4 000 escudos (environ 600 francs) par mois. Tous les salaires excédant 12 000 escudos ont, d'autre part, été bloqués jusqu'à la fin de l'année. Enfin il a été décidé que personne ne pouvait gagner plus de 48 900 escudos par mois au Portugal.

Une séance de « dynamisation culturelle » à Dijon

De notre correspondant

Dijon. — « *Quelle est votre appartenance politique ?* » La question-piège n'a pas surpris l'orateur qui s'adressait à quelque cinq cents Portugais réunis le dimanche 11 mai à Dijon pour une séance de « dynamisation culturelle » organisée par le *Mouvement des forces armées*. Celui-ci répondit : « *Nous constituons actuellement le « onze » national. Dans une sélection de football, il y a forcément les joueurs de clubs les plus représentatifs...* »

L'orateur savait que des bruits avaient couru parmi la colonie portugaise : un « *commando de communistes* » s'apprêtait à « *endoctriner* » les travailleurs de la région. Curieux mais méfiant, le public avait accueilli sans chaleur l' « équipe de dynamisation ». A la fin de la réunion, il était plutôt rassuré : le consul à Lyon, nommé à ce poste avant le 25 avril 1974, ne chantait-il pas avec des artistes accompagnant le groupe de dynamisation la chanson désormais célèbre *Grandola Vila Morena* ? Et puis le jeune sous-lieutenant du M.F.A. — la police française avait cherché en vain un uniforme dans ses bagages à la frontière — n'a-t-il pas annoncé que le service militaire était réduit à quinze mois et « *consacré à ouvrir des routes, à lancer des campagnes sanitaires et culturelles* » ?

Le ton a parfois monté, mais l'orateur s'y attendait un peu. Les mêmes questions avaient été posées déjà par 4 500 Portugais à Bordeaux, à Lyon, à Clermont-Ferrand et à Mâcon : les nationalisations, la polémique entre le P.S. et le P.C.P., les occupations d'immeubles. Et, partout, la même question : « *Pourquoi n'avons-nous pas pu voter ? C'est injuste. Nous sommes aussi Portugais que ceux qui habitent là-bas...* »

« *Sachez*, répond l'orateur, *que la construction de la démocratie et du socialisme a commencé au Portugal il y a deux mois.* » Et devant les réactions de scepticisme de la salle : « *Oui, la révolution socialiste a commencé véritablement après le coup d'Etat du 11 mars... Vous ne pourrez pas être informés sur ce qui s'est passé dans notre pays. Il faut que vous compreniez ceci : quand on est resté absent de la maison pendant cinq ans, on ne sait plus la gouverner.* »

Des applaudissements saluent cette intervention, tandis que d'autres mains se lèvent dans la foule. Un enfant s'étonne que « *le monsieur ne parle pas en français* », à quoi sa mère répond : « *Tais-toi, tu ne sais pas...* »

« *C'est vrai qu'on va nous prendre nos terres ? C'est vrai que l'Etat va nous prendre nos économies ?* » Les émigrants portugais interrogent encore. Epuisés, les membres de l'équipe qui organisait la séance ont dû suspendre le débat. « *Il faut revenir, nous ne sommes pas informés* », crie quelqu'un dans la salle. « *A bientôt* », répondent en chœur les visiteurs d'un soir, tandis que les enfants s'arrachent tracts, affiches et journaux où le slogan « *Peuple-M.F.A.* » *s'étale en gros caractères.*

CHARLES MARQUÈS.

TENSION DANS LES RAPPORTS INTERALLEMANDS

Bonn rend des gardes-frontières de l'Est responsables de la noyade d'un enfant dans la Spree

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral allemand a vivement protesté, le mercredi 14 mai, contre l'attitude des gardes-frontières est-allemands qui ont, le 11 mai, empêché les pompiers de Berlin-Ouest de secourir un enfant tombé dans la Spree et qui s'y est noyé. M. Schüler, secrétaire d'Etat à la chancellerie, a déclaré à M. Michael Kohl, représentant de la R.D.A. à Bonn, qu'il avait convoqué, que « *les efforts du gouvernement fédéral pour créer un meilleur climat entre les deux Etats allemands avaient été durement compromis* » par l'attitude des policiers est-allemands. C'est la première fois que M. Kohl était ainsi appelé à la chancellerie. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral utilisait toujours dans ses relations avec les autorités est-allemandes, M. Gaus, son représentant permanent à Berlin-Est.

M. Schüler a indiqué à M. Kohl que le gouvernement fédéral et les trois alliés occidentaux étaient d'accord pour « *repousser toutes les considérations politiques et juridiques lorsqu'il s'agit d'un être dont la vie se trouve en danger* ». La victime, un enfant turc de sept ans, était tombé à l'eau en jouant, dimanche dernier, au bord de la Spree, qui forme entre les quartiers de Kreuzberg (à l'ouest) et de Friedrichshain (à l'est) la limite entre les deux parties de la ville de Berlin, mais dont les eaux se trouvent sur le territoire de Berlin-Est. Quand les pompiers de l'Ouest ont voulu intervenir pour sauver l'enfant, les gardes-frontières orientaux les en ont empêchés. Lorsque les hommes-grenouilles de l'Est sont arrivés quelques instants plus tard, l'enfant s'était noyé.

Les autorités est-allemandes rejettent la responsabilité de l'accident sur le Sénat de Berlin-Ouest, qui ne surveille pas assez les rives de la Spree. C'est le quatrième enfant qui, depuis octobre 1972, est mort au même endroit, dans les mêmes conditions. Des négociations ont été engagées en juin 1973 entre le Sénat de Berlin-Ouest et les autorités de Berlin-Est pour la conclusion d'un accord sur l'aide réciproque à la frontière. Cependant, ces négociations sont dans l'impasse. « *Le Sénat de Berlin accepte les accidents, même la mort d'un enfant*, écrit le *Neues Deutschland*, quotidien du parti communiste est-allemand, *pour maintenir une fiction, à savoir le refus de reconnaître la frontière d'Etat entre Berlin-Ouest et la R.D.A.* »

Du côté occidental, il ne saurait être question d'accepter que la limite entre les deux parties de la ville soit considérée comme une frontière. On estime que l'attitude des Allemands de l'Est correspond à une tentative de modifier unilatéralement le statut de Berlin, contrairement aux accords qui reconnaissent la souveraineté des Quatre sur la ville.

Malgré la protestation vigoureuse du gouvernement fédéral, il ne semble pas que les négociations en cours entre Bonn et Berlin-Est, notamment sur l'amélioration des voies d'accès à Berlin, doivent être remises en cause. M. Gaus en a acquis la conviction mercredi, après un entretien avec M. Abrassimov, ambassadeur soviétique en R.D.A.

D. Vt.

M. MARCHAIS : un accord militaire existe-t-il entre la France et l'Allemagne ?

M. Georges Marchais et la direction du P.C.F. ont reçu à déjeuner mercredi 14 mai les représentants de la presse étrangère. A cette occasion, le secrétaire général du parti communiste a proposé à ses convives de « *mener l'enquête pour découvrir s'il n'existe pas déjà un accord militaire avec la République fédérale d'Allemagne qui aurait pour base la force atomique française* ». Il a ajouté : « *Peut-être des accords ont-ils été conclus afin que des Pluton (fusées nucléaires tactiques françaises) soient livrées à l'Allemagne occidentale. Des Pluton en Allemagne occidentale, c'est ce que nous ne voulons pas.* »

M. Marchais a ensuite évoqué la visite en France de M. Teng Hsia-ping pour critiquer l'attitude « antisoviétique » des Chinois.

Enfin, en ce qui concerne la future conférence des partis communistes d'Europe, il a indiqué :

« *Une telle conférence doit développer la lutte contre l'impérialisme dans l'intérêt des travailleurs. Si le document final nous convient, nous le signerons ; s'il ne nous convient pas, nous ne le signerons pas. L'indépendance du parti communiste français est totale.* »

● *Le prix Robert-Schuman 1975 a été attribué au vice-président de la Commission de la Communauté européenne, Sir Christopher Soames*, en reconnaissance de sa contribution au concept de l'unité européenne.

Grande-Bretagne

Des députés travaillistes de gauche accusent les partisans du « oui à l'Europe » de mener une « campagne de panique » contre l'économie

Londres (*A.F.P.*). — La campagne préréférendaire s'accélère en Grande-Bretagne. Mardi 13 mai, trois des principaux dirigeants politiques britanniques, le ministre de l'intérieur, M. Roy Jenkins (travailliste), l'ancien leader du parti conservateur, M. Edward Heath, et le chef du parti libéral, M. Jeremy Thorpe, ont participé, mardi 13 mai, à une réunion de l'association *Britain in Europe*, au cours de laquelle ils ont exposé les dangers pour la livre et l'emploi d'un retrait britannique de la Communauté européenne. L'association des syndicats *Pour l'Europe* affirme que, selon un sondage, les deux tiers des dix millions de syndiqués sont favorables au maintien du pays dans la C.E.E.

Un groupe de députés travaillistes anti-européens a demandé au gouvernement de faire une enquête sur l'origine des spéculations actuelles contre la livre et de la « *campagne de panique* » contre l'économie britannique dont, estiment-ils, les partisans du « *oui* » à l'Europe pourraient être responsables.

Le conseil du Grand Londres a appelé mardi soir la population de la capitale à voter pour le « *oui* ». A Dublin, le Sinn Fein provisoire, branche politique de l'IRA, a demandé aux électeurs d'Irlande du Nord de se prononcer pour le « *non* ».

AFRIQUE

Algérie

Nous ne permettrons jamais à des éléments réactionnaires d'utiliser l'arabisation comme une arme, déclare M. Boumediène

Alger. — Dans le discours qu'il a prononcé le mercredi 14 mai, au palais des Nations, à l'ouverture de la première conférence nationale de l'arabisation, le président Boumediène a évoqué le conflit qui a opposé ces derniers jours étudiants traditionalistes et étudiants révolutionnaires.

Prenant nettement position en faveur de ces derniers, le chef de l'Etat a déclaré : « *Nous ne permettrons jamais à des éléments réactionnaires d'utiliser le slogan de l'arabisation comme une arme à des fins personnelles réactionnaires ou contre-révolutionnaires.* » Il a estimé que la langue arabe, « *lien entre toutes les composantes de la nation* », est un moyen pour l'Algérie de récupérer sa personnalité

« *Certes, il existe des extrémistes des deux côtés* », a poursuivi le président, qui a surtout dénoncé « *ceux qui, sous le couvert de l'arabisation, poussent à la division des potentialités révolutionnaires qui œuvrent pour la réussite de la révolution agraire, du socialisme et de la justice sociale... L'Université algérienne ne doit pas s'enfermer dans une tour d'ivoire, mais au contraire s'ouvrir sur le monde.* »

Les traditionalistes, qui se recrutent principalement parmi les arabisants, ont manifesté leur réserve à l'égard de la révolution agraire, estimant qu'elle est contraire aux principes de la religion, et leur hostilité à l'unité au sein du C.V.U. (Comité universitaire de volontariat), parce qu'elle porterait, selon eux, atteinte à la morale et aux traditions algériennes.

Minoritaires à l'université d'Alger, les traditionalistes sont plus nombreux à Constantine, où des affrontements d'une grande violence se sont également produits à l'occasion des élections des délégués à la Conférence nationale de la jeunesse (*le Monde* des 14 et 15 mai). Toutefois, les arabisants sont loin d'être tous des intégristes. Nombre d'entre eux sont au contraire des « modernistes », tandis que les extrémistes — auxquels a fait allusion le président Boumediène, — qu'ils soient kadhafistes ou « frères musulmans », ne représentent qu'une petite proportion de la jeunesse algérienne.

De notre correspondant

Les progressistes, qui avaient affirmé pour leur part que le clivage ne se situait pas entre francisants et arabisants — ce qu'a confirmé le chef de l'Etat — mais entre partisans et adversaires du socialisme, ont souligné qu'il y avait d'ailleurs des arabisants dans les C.V.U. Les progressistes rassemblent deux grandes tendances, les « tiers-mondistes » et les marxisants, qui soutiennent l'action du président.

En marge de ce groupe figurent quelques libéraux, qui seraient favorables à une démocratie de type plus ou moins occidental, et surtout des « gauchistes » — auxquels le chef de l'Etat a également fait allusion dans son discours, et, qui reprochent au régime de faire du « capitalisme d'Etat » et de recourir à des slogans comme « socialisme » et « révolution », sans leur donner un véritable contenu idéologique.

Les progressistes rétorquent dans leur majorité que depuis quelques années le régime a publié plusieurs chartes, celles des A.P.C. (assemblées populaires communales), des A.P.W. (Assemblées populaires de wilaya), de la révolution agraire et de la gestion socialiste des entreprises, auxquelles il faut ajouter le projet de charte sur la jeunesse et des textes qui précisent la stratégie de l'Algérie en ce qui concerne le pétrole et les matières premières, et d'une façon générale la politique étrangère. Ce sont là, disent-ils, autant de textes doctrinaux qui ont un contenu idéologique. « *Il existe certes un décalage entre les textes et leur application,* ajoutent-ils, *mais l'action révolutionnaire peut le réduire et entraîner même une radicalisation plus grande.* »

Les affrontements qui viennent de se produire ont révélé au grand jour les courants qui existent dans le pays, même si la presse a manifesté jusqu'ici à leur sujet une grande discrétion.

PAUL BALTA.

Tunisie

La visite de M. Kossyguine illustre l'intérêt porté par Moscou au Maghreb

M. Kossyguine était attendu *ce jeudi 15 mai à Tunis*, où il séjournera jusqu'au 17. Cette visite, comme celle qu'il vient de faire à Tripoli, revêt une importance particulière dans la *mesure où c'est* la première fois qu'un responsable soviétique de haut rang est reçu dans ces capitales.

Les relations soviéto-tunisiennes n'ont jamais été chaleureuses et ont même connu plusieurs périodes de tension. La première crise a éclaté lorsque les autorités ont interdit, en janvier 1963, le parti communiste tunisien. Cette mesure avait suivi de peu l'échec d'un complot ourdi dans le but d'assassiner le chef de l'Etat et dans lequel étaient impliqués des militaires. Bien que les communistes aient vigoureusement dénoncé cette tentative de coup d'Etat, le gouvernement tunisien avait saisi l'occasion pour mettre hors la loi une formation qui se situait résolument dans l'opposition et pratiquait, selon ses propres termes, une « *critique constructive* ». Plusieurs dirigeants avaient ensuite été arrêtés et des militants avaient fait l'objet d'une sévère répression. L'Union soviétique avait protesté, mais en vain.

La mesure d'interdiction n'a pas été rapportée, bien que les communistes, qui au demeurant n'ont jamais été très nombreux, n'aient cessé de le demander.

Le président Bourguiba s'est toujours inquiété de l'influence que l'U.R.S.S. pourrait avoir en Afrique.

La découverte, en 1973, peu après un voyage à Moscou de M. Masmoudi, alors ministre des affaires étrangères, d'une affaire d'espionnage au profit de l'U.R.S.S. n'était pas de nature à restaurer la confiance entre les deux pays. Deux diplomates accusés d'appartenir au K.G.B. furent déclarés *personæ non gratæ*, et un journaliste de l'agence Novosti fut expulsé.

La ligne anticommuniste du régime n'a pas changé depuis lors.

M. Kossyguine n'a donc pas d'illusions sur la façon dont le communisme est considéré par les dirigeants tunisiens. Sa visite n'en est que plus révélatrice. Moscou, en dépit des divergences idéologiques, entend manifester sa présence en Afrique du Nord, et ne pas laisser le champ libre aux autres influences.

La coopération soviéto-tunisienne, bien que d'un faible niveau, n'a jamais été complètement interrompue. Les échanges sont réguliers dans le domaine de la culture. Les Russes se sont vu confier deux réalisations importantes : un barrage dans la plaine céréalière du nord du pays et la construction de l'école supérieure d'ingénieurs, dans laquelle enseignent des coopérants soviétiques.

DANIEL JUNQUA.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Dire qu'il faut rejeter Israël à la mer relève de la surenchère

affirme le président Sadate

Le président Sadate est arrivé mercredi 14 mai à Bagdad venant de Koweït. Avant de quitter l'émirat, il avait tenu une conférence de presse et déclarait notamment : « *Israël, dans ses frontières de 1967, est une réalité de fait.* » Invité à donner son opinion sur la reconnaissance des frontières de l'Etat juif, le président Sadate a rappelé que, au cours de ses visites à Moscou, en 1971 et 1972, les dirigeants soviétiques lui ont, à chaque fois, déclaré franchement qu'il ne fallait pas toucher aux frontières d'Israël, qui sont une réalité de fait. « *L'attitude des Etats-Unis est la même sur cette question* », a-t-il ajouté. « *Dire qu'il faut rejeter Israël à la mer relève de la surenchère. Je ne suis pas prêt à sacrifier mon peuple et mon armée pour cela. Après la guerre d'octobre 1973, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont montré qu'ils œuvrent pour qu'Israël continue à exister dans ses frontières de 1967.* »

Le chef d'Etat égyptien, évoquant le prochain « sommet » égypto-américain de Salzbourg, a indiqué que, après sa rencontre avec le président Gerald Ford, « *tous les efforts devront être faits en vue de la conférence de Genève puisque la politique du « pas à pas » a échoué à cause du comportement d'Israël* ». Il a déclaré qu'à Salzbourg il « *écoutera le point de vue du président Ford résultant du réexamen de la politique américaine. Je demanderai au président américain si les Etats-Unis appuient Israël dans ses frontières ou dans celles incluant les territoires usurpés* ».

Après avoir souligné que l'insuccès de la dernière « *mission Kissinger* » au Proche-Orient ne constituait pas un échec pour la politique égyptienne mais un revers pour la politique américaine, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : « *J'ouvre la porte toute grande à tout effort en vue d'une solution pacifique d'où qu'elle vienne : soit des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. ou même de Satan.* »

Interrogé sur le problème de la participation à la conférence de Genève d'une délégation palestinienne indépendante, compte tenu du fait que l'O.L.P. refuse de participer à une conférence qui repose sur la résolution 242 du Conseil de sécurité de novembre 1967, M. Sadate a répondu : « *J'ai le droit de demander quel est le point de vue des Palestiniens sur la conférence. Se sont-ils mis d'accord pour aller à Genève ? Si c'est oui, sur quelle base repose leur accord ? Si c'est non, ils doivent trouver un accord.* »

Evoquant l'accord sur la création d'une industrie de guerre arabe financée par l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Etat des émirats arabes unis et Qatar, il a souligné que la première conséquence de cet accord sera la reprise par l'Egypte de la fabrication du Kahira-300, qu'il a qualifié d' « *excellent chasseur léger* ». — (*A.F.P.*)

DÉFILÉ SILENCIEUX POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA DÉPORTATION D'ENFANTS JUIFS ET DE L'ATTENTAT DE MAALOT.

A l'appel du Comité des enseignants amis d'Israël (15, rue Berger, Paris), soutenu par le Front commun pour Israël, un défilé silencieux s'est déroulé, mercredi 14 mai, devant le groupe scolaire de la rue des Hospitalières-Saint-Gervais, à Paris, dans le quatrième arrondissement. Les manifestants entendaient marquer ainsi à la fois le trente-quatrième anniversaire de la rafle de cent soixante-cinq enfants juifs enlevés, en 1941, par les nazis du groupe scolaire, situé au 10 de la rue des Hospitalières-Saint-Gervais, et morts en déportation, et, d'autre part, le premier anniversaire de l'attentat des fedayin contre l'école de Maalot en Israël (15 mai 1974).

A la fin de la manifestation, des gerbes et des couronnes de fleurs s'entassaient au pied du mur sur lequel est apposée la plaque à la mémoire des enfants juifs. Une simple pancarte y avait été ajoutée pour rappeler le massacre de Maalot.

République Sud-Africaine

M. VORSTER CONFIRME AVOIR RENCONTRÉ M. HOUPHOUËT-BOIGNY EN SEPTEMBRE DERNIER EN CÔTE-D'IVOIRE.

Le Cap (*Reuter*). — M. Vorster, premier ministre sud-africain, a confirmé mercredi 14 mai s'être *secrètement* rendu en Côte-d'Ivoire, en septembre dernier, pour y rencontrer le président Houphouët-Boigny. Dans une déclaration officielle, il précise que sa visite, à l'invitation du chef de l'Etat ivoirien, a duré deux jours.

L'entretien a porté sur de nombreux sujets, dont les relations inter-africaines et la situation mondiale, a ajouté le premier ministre, qui a indiqué qu'il était arrivé en Côte-d'Ivoire le 21 septembre et qu'il en était reparti le lendemain.

Les observateurs au Cap jugent significative l'annonce officielle de la visite de M. Vorster en Côte-d'Ivoire, y voyant une indication de la volonté de l'Afrique du Sud et des pays africains concernés de reconnaître publiquement l'existence de contacts entre eux.





AFRIQUE

L'ANGOLA AU BORD DE L'INDÉPENDANCE

III. — Cabinda et le feu des torchères

Six mois avant l'accession de l'Angola à l'indépendance, des affrontements meurtriers ont déjà à plusieurs reprises opposé les mouvements de libération rivaux (« le Monde » des 14 et 15 mai). Ceux-ci sont, en revanche, d'accord pour estimer que l'enclave de Cabinda, très riche en pétrole, ne doit pas devenir autonome.

De notre envoyé spécial GILBERT COMTE

Luanda. — Non loin du territoire golais proprement dit, l'enclave Cabinda, encore portugaise ur quelques mois, étire, entre tlantique, le Congo et le Zaïre, 70 kilomètres carrés d'une forêt ofonde, riche en bois précieux. s villages aux murs de torchis à toits de chaume, dispersés us les frondaisons, abritaient guère vingt mille Mayombes et nombre trois fois supérieur Ngaoyos, Kakongas, Vilis et ndis. Le quart d'entre eux habitent maintenant la petite capi- le d'où le pays tire son nom : morne quadrillage de rues, de llas sans caractère, tracé sur côte, au bord d'une baie, parmi s fleurs et les bananiers.

Un verdict sans appel

Dès 9 heures du matin, la sueur erle aux visages, l'asphalte se ndole sous les rayons d'un soleil rûlant. Comment concevoir 'une crise grave, aux conséences peut-être comparables à lles de l'insurrection biafraise, ûrisse le long des trottoirs mo- otones, avec l'irrésistible fatalité une maladie mortelle ?

Comme à Luanda, distante de nquante minutes par avion, les artis africains se livrent sans oute une intense bataille de eintures murales. Marxistes, nticléricaux, les militants du ouvement populaire de libéraon de l'Angola (M.P.L.A.) badieonnent sur les églises la croix ammée du nazisme et des insriptions puérilement provocatries, empruntées au vocabulaire 'un autre monde : *« A bas l'aliénation ! », « A bas le féodalisme ! »*, et même *« A bas les habitués des banquettes ! »*, à usage des fidèles. A ces clichés n peu sommaires, l'Union naionale pour l'indépendance otale de l'Angola (UNITA) réplique par ses seules initiales épétées à l'infini. Mais l'enjeu la véritable lutte entre eux et n ennemi d'abord invisible, le mbole d'un conflit autrement aste et dangereux, empourprent haque soir le ciel et l'océan avec s *hautes flammes* des torchères ressées au large, sur sept platermes d'exploitation maritime, ur les pétroliers de la Cabinda Gulf Oil Corporation, filiale de la Gulf Oil Corporation américaine.

L'année dernière, cette riche réserve classa le territoire au quatrième rang des producteurs africains d'hydrocarbures, derrière le Nigéria, la Libye, l'Algérie, et lui rapporta, en brut, 10 millions de tonnes évaluées à 530 millions de dollars. A la vue des illuminations nocturnes, bien des spectateurs se demandent si ce pactole restera sur place, au service du pays devenu souverain comme l'Angola, mais séparé de lui, selon les vœux du Front de libération de l'enclave de Cabinda — FLEC, — fondé en 1963 par le commerçant Luis Ranque Franque, où s'il continuera d'aller s'engloutir à Luanda dans le budget général d'une patrie commune, sans profits particuliers pour la population locale.

L'article 3 des accords conclus en janvier par le gouvernement de Lisbonne avec les principaux partis nationalistes, à l'exclusion du FLEC, tranche la question en une seule phrase, et sans appel : *« L'Angola constitue une entité une et indivisible, dans ses limites géographiques et politiques actuelles, et, dans ce contexte, Cabinda est partie intégrante et inaliénable du territoire angolais. »* A ce verdict abrupt, l'histoire et l'ethnologie opposent quelques constatations sensiblement plus nuancées...

Les colonisateurs lusitaniens abordèrent cette région de la côte vers la fin du XV[e] siècle. Ils n'y affermirent cependant leur puissance qu'en 1885, soit trois cents ans plus tard qu'à Luanda. Le traité de Simulambuco qu'ils signèrent en la circonstance avec les chefs traditionnels ne leur accordait d'ailleurs qu'un protectorat, nullement une annexion semblable à celle qu'ils étendaient plus au sud, sous l'embouchure du Congo.

Apparition du M.P.L.A.

La logique, l'intérêt bien compris, recommandaient évidemment d'unir en un seul bloc deux colonies tout juste séparées par 60 kilomètres. Mais les tribus de l'endroit, jalouses de leurs particularismes, proches par la langue, les cousinages, des Vilis de Pointe-Noire déjà sous domination française, ou des riverains de Matadi, mais totalement étrangères à l'Angola, n'apportèrent qu'un concours parcimonieux à ces calculs d'Européens.

L'apparition des Belges sur le fleuve consolida finalement la frontière. Malgré leur proximité géographique, le pouvoir central décida donc de doter ses dépendances de gouverneurs distincts. En 1956, seulement, il subordonna l'enclave à Luanda par commodité administrative, sans abolir pour autant une différence juridique inscrite dans sa Constitution.

A partir de 1961, la naissance du nationalisme ne modifia pas sensiblement le *statu quo*. En 1963, le M.P.L.A. d'Agostinho Neto lança quelques coups de main dans le Mayombe, au nord de Cabinda, depuis sa base de Mangakala, au Congo-Brazzaville. Mais l'origine proprement angolaise de ses principaux chefs nuisait à sa propagande auprès de la population. Il ne parvint jamais à menacer l'exploitation pétrolière, pourtant très vulnérable avec ses réservoirs au bord de l'océan.

Vers la même époque, M. Luis Ranque Franque et son FLEC réclamaient aussi une entière émancipation politique. Mais les rigueurs de la guérilla séduisaient peu ces tempéraments pacifiques. Aux courses hasardeuses dans les bois, sur la frontière, ils préféraient sagement les fermes représentations adressées par mémorandum au ministre portugais de l'outre-mer, avec une absence de résultats pratiques faciles à concevoir. En même temps, ces révolutionnaires épistoliers développaient sans fin leurs thèses autonomistes dans de multiples dossiers, rapports, plaintes, pétitions tour à tour envoyées aux Nations unies, à l'Organisation de l'unité africaine — O.U.A., — sans davantage de succès.

L'aventure d'Alexandre Taty

Ce renoncement à l'action directe indisposa quelques belliqueux cadets. L'un d'eux, Alexandre Taty, ancien fonctionnaire des P.T.T. à Luanda, rejoignit Holden Roberto à Léopoldville. A ses yeux, celui-là au moins se battait vraiment avec son Front national de libération de l'Angola — F.N.L.A., — qu'il commençait à organiser. Pendant une période brève, le transfuge devint même son ministre de l'armement. Puis son séparatisme le brouilla quand même avec ses nouveaux amis. Il gagna donc Pointe-Noire, tenta de guerroyer à son tour dans l'enclave, comme le M.P.L.A.

Celui-ci ne détailla guère entre cette concurrence et les troupes coloniales, attaqua les deux camps avec une égale vigueur, au risque de jeter la population déjà paisible dans un attentisme définitif. La métropole manipula magistralement ces divisions entre Africains. Quand Alexandre Taty, contraint de conduire ses escarmouches à la fois contre elle et les maquisards du Mayombe, tomba aux mains de l'armée régulière, celle-ci lui réserva les égards dus à un adversaire courageux.

Malgré l'incarcération, d'ailleurs plutôt débonnaire, de quelques militants du FLEC au village de Saint-Nicolas, dans le district méridional de Mocades, en Angola, l'administration traita respectueusement le patriotisme cabindais de son prisonnier. Séduit par cette élégance inattendue, il succomba au piège, accepta le commandement, sous uniforme et drapeau portugais, d'une force spéciale de répression, composée de soldats noirs, avec le dessein de s'en servir d'abord contre le nationalisme centralisateur d'Agostinho Neto. Pendant cette comédie, M. Ranque Franque et ses fidèles espéraient, imperturbablement, qu'une négociation directe entre eux et M. Caetano affranchirait enfin le *territoire de sa subordination* envers le gouverneur général de Luanda. Le 24 avril 1974, à 11 h. du soir, ils attendaient encore une réponse...

Le FLEC s'impose

En Afrique, le coup d'Etat du lendemain matin ne ruina pas d'un seul coup les combinaisons savantes mises au point par des policiers redoutablement habiles. Dès le 7 mai, les détenus de Mocades rentrés chez eux évincèrent Alexandre Taty, trop compromis par ses relations avec l'ancien régime, et installèrent une délégation du FLEC avec l'appui de la force spéciale organisée par ses soins. Ils confièrent à un vice-président de leur parti, M. Diako N'zeta, la tâche de défendre une variété de séparatisme rendue plus honorable par leur détention. Cette effervescence politique n'incita cependant pas le M.P.L.A. à sortir de sa clandestinité forestière ni même à interrompre la guérilla.

En même temps qu'il aidait celui-ci par solidarité marxiste, le Congo populaire du commandant Marien Ngouabi accueillait à Pointe-Noire de nombreux membres du FLEC par cousinage ethnique. M. Ranque Franque, lui, estimait le séjour de Kinshasa plus hospitalier pour un grand bourgeois. Les deux émigrations jugeaient, en outre, prudent de ne pas placer leur cause sous la protection exclusive d'une seule puissance. En juin, celle de Pointe-Noire confia sa direction à l'un des siens, M. Alexandre Tchoufou, Cabindais d'origine devenu président général *adjoint* de la compagnie pétrolière franco-africaine Elf-Congo. A Lisbonne, le général Spinola se déclarait au même moment disposé à recevoir M. Ranque Franque. Dans l'enclave, des officiers métropolitains en rapport avec lui laissaient entrevoir à son ami Diako N'zeta, soutenu par la force spéciale et l'opinion publique, le triomphe de leurs thèses.

Le chef, très provisoire, de la nouvelle République portugaise entendait-il ouvrir une négociation avec eux, pour s'en servir ensuite comme d'un élément de marchandage dans des pourparlers ultérieurs, nécessairement difficiles, avec les nationalistes angolais ? Son propre départ du pouvoir, après le 28 septembre, assena un coup mortel à ces tractations. Néanmoins, l'hypothèse entrevue brièvement d'un éventuel succès autonomiste stimula les imaginations et bien des convoitises.

Les anticolonialistes occidentaux soupçonnèrent immédiatement la Gulf d'encourager à coups de dollars la naissance d'un Koweït africain, facile à réduire en tutelle. A Paris, des apprentis sorciers longtemps actifs dans les bureaux de M. Jacques Foccart, connus pour leurs intrigues brouillonnes, invariablement suivies d'échecs macabres au Katanga en 1961 ; dans l'entourage de l'abbé Fulbert Youlou en 1963 ; auprès de Tshombé à Léopoldville en 1965 ; au Biafra en 1968 ; chez le malheureux président malgache Philibert Tsiranana en 1970, et plus tard dans l'établissement d'un « dialogue » très controversé entre M. Houphouët-Boigny et l'Afrique australe, coururent proposer leur douteuse industrie à M. Tchoufou, avec *l'illusion probablement* sincère d'accroître par cette manigance l'essor de la francophonie.

La débâcle

A Luanda, le nouveau gouverneur général Rosa Coutinho, en coquetterie avec le M.P.L.A., n'approuvait guère le séparatisme vilipendé par celui-ci. Le cessez-le-feu conclu à l'automne avec les principaux mouvements nationalistes décida enfin les militants d'Agostinho Neto à sortir de la réserve où ils se cantonnaient depuis le printemps. Dans les premiers jours de novembre, sept cents hommes, conduits par le vigoureux commandant Pédalé, convergèrent sur la ville même de Cabinda, occupèrent sans coup férir l'aéroport, la radio, les principales administrations, sous le regard tranquille des soldats métropolitains prêts à les aider contre une trop forte résistance de la force spéciale.

Cette coalition imprévue jeta la panique parmi les soldats, réputés invincibles, d'Alexandre Taty. Après quelques fusillades, ils détalèrent sur 150 kilomètres, jusqu'au poste de Massibi, en bordure du Congo, avec M. N'zeta et ses collaborateurs à leur suite. Curieusement, la population, en majorité favorable à leur cause, n'esquissa pas un geste pour les retenir ou les défendre.

Sur les murs de la capitale, couverts de graffiti, l'œil le plus investigateur se fatiguerait en vain, six mois plus tard, à découvrir parmi ces inscriptions la moindre trace du FLEC. Seuls maîtres des lieux en octobre, les autonomistes mènent désormais, à Pointe-Noire et à Kinshasa, une existence de proscrits vaincus, mais pas encore dépourvus d'espoir.

Prochain article :
L'OMBRE DE KINSHASA



AMÉRIQUES

Les États-Unis devant la crise

II. — Le monde fermé des sans-emploi

La montée du chômage, en plongeant certaines branches industrielles comme l'automobile dans le marasme, a créé aux États-Unis un climat d'anxiété profonde et ravivé certains problèmes sociaux (« le Monde » du 15 mai). Dans le second article, notre correspondant décrit le monde des sans-emploi.

De notre correspondant HENRI PIERRE

Detroit. — En règle générale, la bureaucratie américaine fonctionne bien, mais à un rythme très lent — elle n'est battue que de justesse sur ce terrain par la bureaucratie soviétique — et d'une manière impersonnelle, désincarnée, sans ces réactions individuelles anarchiques, ces discussions violentes avec les administrés ou ces explosions de colère qui ailleurs — on pense évidemment à l'Italie, à la France ou à l'U.R.S.S. — permettent de régler des problèmes « à la Kafka » et de sortir des situations bloquées. La poussée en flèche du chômage a encore aggravé les habituels problèmes d'administration.

Les bureaux de bienfaisance, submergés par les demandes de secours, ont dû recruter en hâte un personnel non qualifié qui a été rapidement dépassé par l'avalanche de la « paperasserie ». D'où de longs et insupportables retards. Dans cet impartial et morne univers administratif, il faut compter au moins deux mois avant de toucher l'allocation-chômage, après avoir rempli une bonne douzaine de formulaires : le 425 R bleu, le 402 blanc et d'autres — roses ou verts — accompagnés des attestations de tous les employeurs. Travail ingrat, et tout aussi laborieux que celui imposé aux bureaucrates, aux prises avec cinq textes réglementaires différents.

Le problème administratif devient un cauchemar pour les ayants droit aux « *food stamps* », aux bons d'alimentation, dernière tranchée avant la misère officielle, la prise en charge par des organisations de bienfaisance, publiques ou privées, les soupes populaires, etc. Les postulants sont nombreux. Une foule hétéroclite attend des heures avant d'accéder aux guichets de cette administration de la gêne. En plus des chômeurs, elle s'occupe des économiquement faibles de toute nature, des étudiants, des retraités, et des « grands blessés » de l'inflation.

Pour obtenir la carte autorisant l'achat de bons, il faut produire une série de documents : quittance de loyer, extrait de compte bancaire, pièces d'état civil, carte d'électeur, et bien sûr le permis de conduire, le document d'identité le plus demandé. Celui qui a enfin établi sa qualité d'« indigent » peut acheter des bons pour un volume et un prix qui varient avec la situation de famille et les ressources financières. Un couple, auquel il reste 150 dollars de revenu disponible par mois, paiera 38 dollars des bons représentant 84 dollars d'achats. Dans les mêmes conditions, une famille nombreuse obtiendra 210 dollars de bons pour 43 dollars. Pas question de s'acheter du tabac, de l'alcool, même des *détergents*, ou d'autres *frivolités*. Seulement des produits alimentaires de base.

Près de dix-huit millions de personnes bénéficient ainsi de ce programme qui coûte à l'État fédéral plus de 5 milliards de dollars. Curieusement, un nombre à peu près égal d'Américains s'abstiennent de faire valoir leurs droits, soit par ignorance, soit parce qu'ils refusent de subir l'humiliante épreuve administrative. En revanche, il y a beaucoup de tricheurs, qui donnent de faux renseignements et l'on dit que la Mafia fait déjà circuler de faux bons. En un mot, l'administration des « food stamps » fonctionne mal, tandis que les ayants droit, plus amers et impatients que les autres « défavorisés », se plaignent : « *Je ne demande pas la charité. J'ai payé mes impôts. C'est trop compliqué. Pourquoi m'oblige-t-on à revenir chaque mois ?* »

Tous *déclarent souffrir* dans leur dignité, s'estiment humiliés par l'attitude de commisération qu'il croit déceler dans les regards des préposés. Certains, las d'attendre, épuisés par les exigences de l'administration, abandonnent. Ils s'adressent directement aux organisations de charité, qui distribuent nourriture et vêtements et se montrent beaucoup moins regardantes sur la qualité des documents fournis. C'est ainsi qu'ici et là sont réapparues des « bread lives », les soupes populaires qu'on croyait disparues à jamais.

Tristes et traumatisés

Mais c'est autour des bureaux de chômage, *dans la grande* banlieue, qu'on sent mieux la tristesse et l'apathie résignée. La foule des chômeurs qui, dès l'aube (certains même ont passé la nuit dans des *sacs de couchage*), attendent l'ouverture des locaux, est docile et muette. Très peu lisent, les conversations sont réduites à un minimum. On ne se livre pas, on ne se « raconte » pas comme on le ferait à Paris, à Rome ou à Moscou.

Quelques Noirs débraillés, légèrement éméchés ou simplement débordants de vitalité, parlent haut, rient même, et se donnent force bourrades. Ce sont les « vétérans » du chômage : ils connaissent bien ce bureau des « *derniers embauchés, premiers renvoyés* » et n'en sont pas à leur première file d'attente. Mais leur bonne humeur de « prolos » offense les novices, ceux qui pour la première fois font une expérience qui les marquera profondément. Ceux-là ne portent pas le blouson, la chemise de laine multicolore, le bonnet ou la casquette à longue visière, les grosses bottes. Ces « cadres », ces techniciens sont sobrement habillés : costume de flanelle grise ou veste de sport de bon ton. Mais ici des taches luisantes, là des manches effilochées, trahissent la mauvaise qualité ou la fatigue de l'étoffe usée jusqu'à la trame. Ceux-là, issus de la classe moyenne, sont démoralisés, traumatisés même *par la longue attente*, les questionnaires qu'il faudra sûrement remplir à nouveau dans quelques jours.

A la fin de la journée, pendant qu'on ramasse les mégots jetés sur le plancher, ils parlent, mais orgueil ou pudeur, davantage du malheur des autres que de leurs propres difficultés. « *Moi, j'ai eu de la chance, mais tenez, j'ai un ami qui, etc.* » Et c'est un long récit de directeurs d'entreprise devenus menuisiers, charpentiers, chauffeurs de taxis, de « cadres » à la recherche de petits « jobs », dissimulant leurs diplômes et expériences antérieures pour décrocher un emploi en dessous de leurs qualifications, et un revenu bien inférieur à ce qu'ils gagnaient auparavant.

Il est vrai que pour les chefs de famille, bien installés dans l'existence, le chômage est traumatisant. Ils ne peuvent plus régler les traites mensuelles de leur maison, ni envoyer leurs enfants au collège. Ils perdent leur statut social. La chute est sévère pour ces déclassés, parmi lesquels on compte de nombreux dépressifs, des violents, des « cas » psychiatriques, et même des suicidaires. Le *New Yorker* publiait récemment une caricature représentant un couple arrivant dans une réunion mondaine, et accueilli par l'hôtesse s'écriant : « *Bienvenue dans le merveilleux monde des sans-emploi.* » Humour noir peut-être, mais exprimant la réalité, si on en croit un psychiatre cité par l'hebdomadaire *Time*. Ce médecin estime que « *le chômage peut devenir une maladie psychologique avec des symptômes aussi clairement définis que dans un cas d'oreillons.* Le chômeur, ajoute-t-il, se sent isolé, rejeté par les autres, incompris par ses proches. Et c'est pourquoi les sans-emploi se réunissent entre eux pour parler du seul sujet qui les intéresse, mais qui ennuie les autres. Aussi bien, dans les « parties », on les évite, tout comme les joueurs de football, dit-on, se détournent de leurs coéquipiers blessés. Ils portent malheur.

Prochain article :

UNE BLESSURE EN PROFONDEUR



AMÉRIQUES

La Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) crée un groupe de planification

Port-of-Spain (A.F.P.). — M. Eric Williams, premier ministre de Trinidad et Tobago, a affirmé *« la volonté et la capacité des pays latino-américains de résoudre par eux-mêmes leurs propres problèmes »*, en clôturant, le mercredi 14 mai, la dix-septième session de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), qui s'est tenue pendant dix jours à Port-of-Spain.

Pour le premier ministre, les pays membres de l'Organisation mais n'appartenant pas à la région *« n'ont aucune justification »* pour demander à participer aux groupes d'étude ou de travail régionaux. M. Williams faisait allusion à la protestation des Etats-Unis, soutenus par la France, la Grande-Bretagne, le Canada et les Pays-Bas, qui regrettent de ne pas pouvoir participer au groupe de planification économique pour l'Amérique latine, dont la création a été décidée mardi par la conférence.

Les délégués sont également convenus de créer un *« conseil des Caraïbes »*, qui regroupera les ministres de l'économie de tous les pays de la région, avec ceux de la Guyana, du Surinam et de la Guyane française. M. Williams s'est enfin prononcé pour un règlement pacifique du différend qui oppose le Guatemala à Belize, en préconisant un développement économique commun, sous l'égide des autorités de la CEPAL. Intervenant au cours du débat, le représentant français, M. Gabriel Lisette, s'est prononcé en faveur une coopération plus grande entre les départements français des Antilles et les pays de la région, mais s'est déclaré attaché à la citoyenneté française, au niveau de vie et au régime social dont bénéficient les habitants de ces départements, qui les met à l'abri, selon lui, de la *« vulnérabilité économique »* des petits pays en voie de développement.

États-Unis

NEW-YORK RISQUE D'ÊTRE BIENTOT EN ÉTAT DE CESSATION DE PAIEMENTS

New-York (A.F.P., Agefi). — Classée depuis déjà plusieurs années parmi les villes américaines qui sont, sur le plan social, à peu près ingouvernables, New-York se trouve aussi dans une situation financière catastrophique, proche de la cessation de paiement. Le président Ford a refusé le mercredi 14 mai au maire de la ville, M. Abe Beame, l'aide exceptionnelle de 1 milliard de dollars que celui-ci demandait pour permettre à New-York de faire face à ses échéances immédiates.

La position de principe du gouvernement fédéral est qu'il ne lui appartient pas de réparer les *erreurs de gestion des municipalités, si grandes et prestigieuses qu'elles puissent être.* Mais M. Beame, lui, devrait trouver le moyen de rembourser 1,35 milliard de dollars de dettes d'ici au 30 juin. Sinon il lui faudra soit admettre l'insolvabilité de la ville soit suspendre le paiement des fonctionnaires, qui ont fait savoir que dans ce cas ils cesseraient le travail. Sans attendre la réponse de M. Ford, M. Beame avait annoncé lundi que la ville de New-York émettait pour 280 millions de dollars d'obligations à court terme.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE FILS D'UN IMPORTANT LEADER SYNDICAL a été retrouvé assassiné à Buenos-Aires. Il s'agit de M. Alfredo Ungaro, vingt et un ans, dont le père, M. Raimundo Ungaro, ancien secrétaire général de la C.G.T. argentine et responsable du *syndicat des typographes de la capitale, est emprisonné depuis le 31 octobre dernier* pour son opposition à la direction nationale orthodoxe de la confédération péroniste.

Chili

● LE CONTRE-AMIRAL ARTURO TRONCOSO a été nommé ministre de l'éducation, en remplacement du contre-amiral Hugo Castro, qui prend le commandement de la marine. — (A.F.P.)

Espagne

● UNE CONFERENCE, que devait prononcer M. Maurice Duverger le mardi 13 mai à Madrid sur le thème de « l'Europe méditerranéenne », a été interdite au dernier moment par les autorités. Le professeur de Paris-I avait, cependant, déjà prononcé une conférence à l'université, et avait été interviewé par la télévision.

Gabon

● M. ALBERT-BERNARD BONGO, président de la République gabonaise, accompagné de M. Léon Mebiame, premier ministre, est arrivé jeudi 15 mai à Paris, venant de Libreville, pour un séjour privé.

Grande-Bretagne

● LE PARTI COMMUNISTE BRITANNIQUE a lancé un appel au premier secrétaire du parti communiste de Tchécoslovaquie, M. Husak, pour que M. Dubcek ne fasse l'objet d'aucune poursuite administrative. Dans un document qu'il vient de rendre public, le P.C. de Grande-Bretagne demande également que tous les détenus politiques de 1972 soient aministiés. Le document précise que *« le P.C. de Grande-Bretagne reste d'avis que les divergences dans les Etats socialistes doivent faire l'objet de mesures politiques et non administratives ».* — (A.F.P.)

Mozambique

● LE MOZAMBIQUE a été admis, mercredi 14 mai, sans *opposition ni abstention*, à l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), dont l'assemblée annuelle est réunie à Genève. C'est la première organisation de l'ONU où siège l'ancienne colonie portugaise, dont l'admission sera définitive le 25 juin, jour de son indépendance formelle. — (A.F.P.)

Yougoslavie

● M. ALEXANDER GRLITCHKOV, membre du comité exécutif et secrétaire de la Ligue des communistes de Yougoslavie et M. L. Obradovitch, chef de la section internationale, sont partis le 14 mai pour Moscou à l'invitation du comité central du P.C. soviétique pour examiner « des problèmes communs », annonce l'agence Tanyoug.

DIPLOMATIE

En visite à Paris

LE PREMIER MINISTRE MAURICIEN SERA REÇU PAR M. CHIRAC

Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'île Maurice, arrivé mercredi 14 mai à Paris, devait être, le jour même, l'hôte à déjeuner de M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. Dans le courant de l'après-midi, Sir Seewoosagur a eu un entretien avec M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, puis il a été l'hôte à dîner de M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion.

Jeudi, le premier ministre mauricien devait rencontrer M. Yvon Bourges, ministre de la défense, qui donnera un dîner en son honneur. Enfin, vendredi après-midi, Sir Reewoosagur Ramgoolam sera reçu à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac.

M. GISCARD D'ESTAING RECEVRA LE CHAH D'IRAN LE 20 MAI ET M. KISSINGER LE 27

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra, le *mardi 20 mai, pour un* déjeuner privé, le chah d'Iran et la chabanou. Les souverains iraniens feront escale à Paris au retour d'un voyage en Amérique.

D'autre part, le chef de l'Etat s'entretiendra avec M. Henry Kissinger dans la matinée du 27 mai. Cette rencontre aura lieu à l'occasion d'une réunion à Paris de l'Agence internationale de l'énergie, à laquelle participera M. Kissinger.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur, dans *le Monde* du 13 mai, que nous avons omis M. de Tricornot de Rose, représentant permanent de la France au conseil de l'Atlantique nord, de la liste des ambassadeurs de France en service au ministère des affaires étrangère. M. de Rose a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France le 23 septembre dernier.

En dépit des conséquences de l'accord avec Israël

La Communauté s'efforce de poursuivre le « dialogue euro-arabe »

La Communauté européenne s'efforce de poursuivre le *« dialogue euro-arabe »* ou plus précisément d'éviter que sa reprise prévue pour le 10 juin, ne soit ajournée à la suite de la signature de l'accord préférentiel entre la Communauté et Israël.

Une délégation de la Communauté formée par M. Gallagher, fonctionnaire irlandais représentant le président en exercice du conseil de la Communauté, et M. Mayer, secrétaire général adjoint de la Commission européenne, est arrivée, mercredi 14 mai, au Caire. M. Fitzgerald, ministre irlandais des affaires étrangères et président du conseil de la Communauté, a annoncé devant le Parlement européen qu'il se rendrait la semaine prochaine en Jordanie, en Syrie, au Liban et en Egypte, pays avec lesquels des négociations exploratoires sont en cours pour la conclusion d'accords avec la C.E.E. Ces deux visites étaient prévues avant même que la signature de l'accord euro-israélien suscite le mécontentement des Arabes. M. Ortoli, président de la Commission, doit, d'autre part, recevoir les ambassadeurs à Bruxelles, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, pays avec lesquels la Commission négocie des accords comparables à l'accord israélien.

Parlant mercredi devant le Parlement de Strasbourg de la protestation des pays arabes contre l'accord euro-israélien, M. Cheysson, commissaire chargé de ces questions, a déclaré :

« Nous avons exposé aux pays arabes que nous souhaitons que la négociation avec le Maghreb, qui n'a jamais été interrompue et que se présente même relativement bien, soi tachevée dans les meilleurs délais et, pourquoi pas, avant le 1er juillet, date de la mise en œuvre de l'accord avec Israël. Nos partenaires ont rapporté cela à leurs gouvernements et nous attendons la suite des événements. »

Au cours du débat qui a suivi, deux parlementaires U.D.R., MM. Terrenoire et de La Malène, ont critiqué le moment choisi pour signer l'accord avec Israël. Une résolution approuvant l'accord a ensuite été adoptée sans opposition.

A Luxembourg

M. SCHMIDT S'AVOUE « SCEPTIQUE » AU SUJET DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Luxembourg (A.F.P.). — Le chancelier Schmidt a fait, mercredi 14 mai, une visite officielle au Luxembourg, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le grand-duc Jean et M. Thorn, premier ministre et ministre des affaires étrangères.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ces entretiens, M. Schmidt a déclaré que *« le développement de l'intégration européenne est largement fonction des bonnes relations franco-allemandes »* et mentionné à ce propos les *« excellents contacts »* qu'il entretenait avec le président Giscard d'Estaing.

Le chancelier ouest-allemand a déclaré encore n'être ni optimiste ni pessimiste, *« mais quelque peu sceptique »* au sujet de l'intégration européenne. *« Les mille années d'histoire nationale des pays membres de la Communauté ne peuvent pas être supprimées par la volonté de quelques hommes politiques »*, a estimé M. Schmidt. Il a ajouté que les progrès à faire vers l'intégration européenne ne devraient pas être plus ambitieux que ce que la réalité le permet, car *« trois générations au moins auront encore à se préoccuper de ce problème de l'intégration »*.

A la conférence du traité de non prolifération

LE MEXIQUE PROPOSE UN DÉSARMEMENT PROGRESSIF DES PUISSANCES ATOMIQUES

Nations unies, Genève (A.F.P.). — Sept Etats qui n'ont ni signé ni ratifié le traité de non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.) ont été admis, mercredi 14 mai, comme observateurs à la conférence sur l'examen des résultats de ce traité, ainsi que la Ligue des Etats arabes et l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL).

Parmi ces Etats, Israël, l'Algérie, Cuba, l'Argentine, le Brésil et l'Espagne ont été acceptés sans difficultés particulières. En revanche, l'admission de l'Afrique du Sud a provoqué la protestation des pays africains. Le délégué du Zaïre a parlé de « provocation ».

La veille, le Mexique avait présenté à la conférence des propositions de désarmement des puissances atomiques. Aux termes de ce texte, soutenu par huit autres pays (Ghana, Maroc, Nigéria, Pérou, Roumanie, Soudan, Yougoslavie et Zaïre), les trois puissances nucléaires ayant signé le traité (U.R.S.S., Etats-Unis et Grande-Bretagne) devraient s'engager à suspendre leurs essais souterrains pour dix ans dès que cent pays auront signé cet accord, s'engager à prolonger ce moratoire de trois ans chaque fois que cinq nouveaux pays seront parties au traité, et le rendre définitif dès que les autres Etats nucléaires l'auront ratifié. En outre, le Mexique propose que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis diminuent de moitié les *« plafonds »* adoptés le 24 novembre dernier à Vladivostok au sujet du nombre d'avions et de fusées transportant des bombes atomiques (*deux mille* quatre cents) et des fusées à têtes multiples (mille trois cent vingt). Il demande enfin que ces deux pays s'engagent à réduire ces *« plafonds »* de 10 % chaque fois que dix nouveaux Etats signeront le traité.

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE A L'ASSEMBLÉE

Les députés ne refusent pas le fait nucléaire, mais demandent qu'il soit mieux contrôlé

Au cours des neuf heures qu'a duré le débat sur la politique de l'énergie, *il ne s'est trouvé aucun député pour* se prononcer contre le programme nucléaire arrêté par le gouvernement. Qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, les quelque vingt-cinq orateurs qui se sont succédé à la tribune n'ont pas contesté l'utilité, voire la nécessité absolue, du choix nucléaire. Presque tous ont souligné le grand besoin de créer une instance capable d'assurer d'une manière impartiale le *contrôle de la sécurité nucléaire.*

De la même façon, une sorte de consensus s'est établi dans l'hémicycle pour réclamer une meilleure information du public. Certains députés paraissaient alors plaider pour leur propre cause. En réclamant avec insistance une large information du public, honnête et sérieuse, les députés faisaient, les uns ouvertement, les autres implicitement, le procès d'un gouvernement *tenté alternativement par le secret et* la propagande.

Une certaine unanimité s'est manifestée également pour réclamer, face au fait nucléaire, une attitude plus prudente que celle qui avait été prise pour l'approvisionnement en pétrole et pour demander que soient exploitées au maximum les possibilités offertes par les « énergies nouvelles » (solaire, géothermique). Si plusieurs députés se sont plus *particulièrement préoccupés* du maintien et même du développement d'énergies traditionnelles, comme le charbon ou l'hydraulique, la plupart des intervenants ont souhaité que la France dépende le moins possible de l'extérieur et diversifie ses sources d'approvisionnement.

En cela, les interventions n'allaient guère à l'encontre des propos tenus par M. d'Ornano. En revanche, les députés *de l'opposition ont largement dénoncé* les moyens utilisés par le gouvernement pour réaliser ses intentions, peu convaincus qu'ils étaient de leur efficacité, et enclins à considérer que ce débat, non sanctionné par un vote, n'était que simulacre.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. MICHEL D'ORNANO rappelle quelles sont « *les lignes de force de la politique énergétique* » : il s'agit d'abord « *d'économiser l'énergie* » et ensuite « *d'exploiter au maximum les ressources nationales* ». A ce sujet, le ministre insiste sur l'énergie hydraulique et indique que « *certains sites, notamment sur le Rhône, pourraient apparaître comme rentables* ». Troisième aspect de cette politique : « *la diversification des importations* ». M. d'Ornano aborde alors l'énergie nucléaire, qu'il définit comme étant « *arrivée à maturité, bénéficiant de trente ans d'expérience (...) rentable, fiable, propre et facteur de progrès* ». Il estime que le programme arrêté par le gouvernement « *concourt à l'indépendance* » énergétique de la France, tant du point de vue de l'approvisionnement que du choix de la filière à eau légère que le ministre se refuse à appeler « *soviétique* » ou « *américaine* », lui préférant le qualificatif d'« *industrielle* ». « *Ce choix*, explique-t-il, *était le meilleur moyen d'assurer un développement industriel, économique, rapide et sûr* ». En ce qui concerne les risques de ce type d'énergie, le ministre rappelle que les pouvoirs publics disposent du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.), qui relève du ministère de la santé et du Service central de sûreté des installations nucléaires, créé en mars 1973, dont la formule « *permet d'allier le souci d'indépendance à la volonté d'utiliser des techniciens au contact avec les problèmes nucléaires* ».

M. d'Ornano annonce la création d'un comité interministériel pour la sécurité nucléaire

Après avoir rappelé les procédures obligatoires avant l'octroi d'autorisation d'exploitation (déclaration d'utilité publique, procédure spécifiquement nucléaire d'autorisation de création par décret du premier ministre, procédure des « rejets d'effluents », autorisation de prise et de rejet d'eau, procédure d'instruction mixte avec la défense nationale, déclaration de construction, obligation d'établir un plan de protection contre les sabotages), M. d'Ornano annonce « *l'élargissement et la rénovation du Conseil supérieur de la sécurité nucléaire, où pourront se rencontrer les scientifiques, les techniciens, les élus et les responsables, et dont les rapports seront publiés. Ce sera un comité des sages qui se prononcera sur toutes les réglementations, sur toutes les mesures, et conseillera le gouvernement* ».

Il annonce également « *l'institution d'un comité interministériel pour la sécurité nucléaire, regroupant autour du premier ministre l'ensemble des ministres compétents qui conserveront leur propre responsabilité et apporteront la vigilance de leurs services. C'est particulièrement évident pour les ministères de la santé et de la qualité de la vie* ». Enfin, un secrétariat général de ce comité sera créé avec un secrétaire général « *qui préparera les délibérations et veillera en permanence à leur exécution* ». Le ministre indique également que « *des améliorations sont en cours pour les procédures elles-mêmes* ».

Après avoir estimé que « *le refus pur et simple du nucléaire* » équivalait au « *refus de la croissance* », M. d'Ornano pense que « *les appréhensions instinctives* » à l'égard de ce type d'énergie « *s'expliquent par le caractère terrifiant des premières utilisations de l'énergie nucléaire, par le secret qui a couvert son premier développement militaire* », et assure que « *le gouvernement est résolu à développer un très large effort d'information sans rien laisser dans l'ombre* ». Il affirme ensuite qu'« *aucun choix définitif à long terme n'a encore été fait* ». « *Les seules décisions*, ajoute-t-il, *portent sur les programmes à réaliser en 1976 et 1977, qui nécessitent une préparation industrielle dès maintenant et qui doivent s'appuyer sur les techniques actuelles. Au-delà de 1977, aucune décision n'est prise et les possibilités du choix demeurent ouvertes. L'approche sera pragmatique et prudente. Les choix seront fonction des données énergétiques, économiques et industrielles du moment.* »

« *La demande de moratoire ne résiste pas à l'analyse* », affirme le ministre, qui estime que « *la décision* » en ce domaine « *est politique* » et appartient « *au gouvernement et à lui seul, sous le contrôle du Parlement* ».

M. Servan-Schreiber propose une commission nationale d'information

Premier orateur inscrit, M. JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (réf., Meurthe-et-Moselle) déclare : « *Le gouvernement sent bien que nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de nous prononcer avec certitude sur un problème qui nous engage pour des siècles.* » Après avoir affirmé que « *ni au Parlement ni dans les assemblées régionales aucun débat sérieux n'a eu lieu sur les problèmes nucléaires* », M. Servan-Schreiber souligne la nécessité d'« *un accord politique fondamental avec les pays producteurs de pétrole* ».

Cet accord, qui n'a pas, note-t-il, a été « *favorisé* » par « *la rapidité de l'action gouvernementale* », permettrait, selon lui, d'assurer l'approvisionnement pour cinquante ans, et du même coup de disposer d'un certain délai pour aboutir à une « *solution de synthèse* » sur le choix nucléaire. En ce qui concerne le choix des filières, le député de Meurthe-et-Moselle compare les douze accidents ou incidents enregistrés depuis 1966 dans des centrales à uranium enrichi et à eau naturelle, système retenu par le gouvernement, et l'absence « *remarquable* » d'incident dans celles utilisant la filière canadienne. Après avoir évoqué l'aspect « *inévitable* », d'une « *crise générale* » dans le domaine des déchets, il souhaite qu'un organisme jouissant d'« *une indépendance suffisante à l'égard de l'Etat comme à l'égard des sociétés industrielles intéressées à la construction et au fonctionnement des centrales* » exerce un contrôle sur l'utilisation de l'énergie nucléaire, sur le transport et le traitement des déchets radio-actifs.

Il propose, en outre, au nom du groupe réformateur, la constitution d'une « *commission nationale paritaire d'information sur l'énergie nucléaire* » qui, constituée par moitié de parlementaires choisis par les assemblées et de personnalités désignées par le gouvernement, créée avant le début du mois de juin, siégerait jusqu'en octobre, procéderait à des auditions publiques et rendrait publiques ses conclusions.

M. SERVAN-SCHREIBER conclut : « *Le recours à l'énergie nucléaire est sans doute inévitable ; y renoncer serait capituler devant l'avenir, céder à la panique de l'esprit. Mais elle est loin d'être convenablement maîtrisée. (...)*

M. Chirac est satisfait de M. Fourcade

M. Jacques Chirac a répondu à M. Paul Duraffour (radical de gauche, Saône-et-Loire) qui l'interrogeait, mercredi 14 mai à l'Assemblée nationale, sur ses rapports avec M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et sur la solidarité gouvernementale, qu'il n'avait pas le sentiment, « *dans la période difficile que nous traversons, que l'aide et l'appui des ministres lui fassent défaut* ». Il a ajouté : « *En fonction des directives établies par le président de la République, chaque membre du gouvernement exerce sa compétence, et le premier ministre arbitre. Je tiens à rendre hommage à M. Fourcade pour sa compétence et pour la manière dont il a conduit les affaires économiques et financières de l'Etat, car, n'en déplaise à l'opposition, tous les engagements pris ont été tenus. J'ai la faiblesse de penser que les arbitrages rendus par le premier ministre ne sont pas tout à fait étrangers à cette situation.* »

[N.D.L.R. — La question de M. Durafour était motivée par le texte d'une interview du ministre des finances, publiée par « le Figaro » du 30 avril. M. Fourcade y affirmait notamment, à propos de M. Chirac : « J'ai une plus grande expérience de la gestion — il n'a jamais dirigé personnellement une administration ou un entreprise et s'est peu penché sur les problèmes internationaux — il me fait confiance dans ces domaines... Nous avons des conceptions différentes de la société. Il est, au fond, beaucoup plus interventionniste et dirigiste que moi (...). C'est un homme qui a été très marqué par la sociologie de sa circonscription électorale. »

Depuis que le texte de cet entretien a été publié, les hebdomadaires « le Point » et « le Nouvel Observateur » ont laissé entendre que la « version originale » de l'interview était encore beaucoup plus sévère pour M. Chirac et que le ministre des finances n'y épargnait pas non plus MM. Poniatowski et Giscard d'Estaing. « Le Canard enchaîné » du 7 mai avait, de son côté, relevé que la première édition du « Figaro » du 30 avril portait un titre qui mettait l'accent sur la divergence de vues entre MM. Fourcade et Chirac, tandis que le titre de la seconde ne portait plus que sur le jugement du ministre des finances sur le programme économique de la gauche.]

M. POPEREN (P.S.) : refus de la frénésie nucléaire

M. JEAN POPEREN (P.S., Rhône) relève au début de son intervention que le débat ouvert n'est « *qu'une autorisation à bavarder* » et non à décider. Pourtant, relève-t-il, la politique énergétique de la Ve République « *a conduit la France à la perte totale de son indépendance énergétique : démantèlement de l'industrie charbonnière (...), arrêt de l'équipement hydroélectrique, abandon de la filière nucléaire française Graphite-Gaz, orientation unilatérale des approvisionnements pétroliers* ». Après avoir noté que l'on « *va encore plus vite et plus loin dans la voie de l'intégration des grands secteurs industriels français aux multinationales sous direction américaine* », M. POPEREN estime qu'« *un pas très important est programmé vers la prépondérance future du nucléaire* ».

Il relève que la relance de la production charbonnière n'est qu'« *un thème de propagande gouvernementale* », la preuve en est que la consommation des centrales des houillères a baissé au cours des quatre premiers mois de janvier 1975 par rapport aux quatre premiers mois de 1974. Cela, explique-t-il, parce que le gouvernement « *continue à ne vouloir faire aucune peine aux pétroliers* ». Pour le député socialiste, la décision de « *privilégier le nucléaire* », après l'avoir fait pour le pétrole « *a une logique* », celle du « *capitalisme* ». S'il reconnaît qu'« *un gouvernement de gauche, du moins pour une certaine période, ne pourrait échapper à la contrainte du nucléaire* », il estime « *possible et nécessaire de réduire notablement, dans les prévisions de 1985, la part du nucléaire* », d'autant qu'avec ce type d'énergie « *on franchit un seuil du risque qualitatif et quantitatif* ».

Pour le parti socialiste, qui ne refuse pas « *le progrès que représente le nucléaire* » mais « *la frénésie du nucléaire après la frénésie pétrolière* », il est indispensable qu'existe « *une véritable agence de sécurité* [qui] *devrait être un établissement public dont les membres du conseil d'administration seraient paritairement désignés par le gouvernement et par les partis d'opposition.*

L'orateur estime qu'il serait en tout cas indispensable que les organismes nucléaires soient scindés en deux : recherche et sécurité d'une part et développement industriel de l'autre. Il souligne que « *l'une des conditions pour une véritable politique nucléaire nationale* » consiste en la nationalisation des grandes entreprises telles Pechiney-Ugine-Kulhman, Creusot-Loire, C.G.E. et de leur filiale.

M. COULAIS (R.I.) : un choix de société

Après avoir reconnu que « *le choix nucléaire était un choix contesté et difficile* », M. COULAIS (R.I., Meurthe-et-Moselle), qui exprimait la position de son groupe, analyse les raisons pour lesquelles il estime que « *ce choix raisonnable peut être fait avec une prudence réfléchie* ».

« *Ce sont*, déclare-t-il, *des raisons d'Etat en face desquelles on ne peut se permettre de spéculer sur des paris aléatoires.* » Le gouvernement n'engageant les réalisations de centrales nucléaires que de façon très progressive, il estime que « *le Parlement à la certitude de faire un choix raisonnable, prudent et entouré de sécurité* ».

Pour M. Coulais « *le renoncement au développement de l'énergie nucléaire signifierait au contraire pour la France une dépendance politique accrue et une croissance économique plus faible avec toutes ses conséquences sociales sur l'emploi et les niveaux de vie* ».

Ce choix raisonnable et justifié comporte cependant des responsabilité et « *de lourdes obligations* » sur lesquelles M. Coulais appelle l'attention du gouvernement : obligations de prévoyance, de qualité, de sécurité et d'information.

« *Le choix nucléaire*, conclut M. Coulais, *est un choix de société, car il contribue à faire entrer plus avant nos concitoyens dans cette société scientifique qui les fascine mais les inquiète. Il faut donc en faire un choix de l'espoir et veiller à ce que notre société ne se sente pas en danger de progrès, ce qui impose d'édifier un humanisme scientifique.* »

M. BAILLOT (P.C.) : une parodie de consultation

M. BAILLOT (P.C., Paris) s'étonne que le Parlement n'ait pu débattre d'un plan qui met en jeu « *des intérêts considérables* » et qui, « *s'il était approuvé dans sa forme actuelle engagerait la France dans une voie dangereuse* ». Après avoir dénoncé « *la parodie de consultation* » menée au niveau régional, il regrette que ce débat « *ne soit pas sanctionné par un vote clair* ». Niant l'existence d'une crise énergétique mondiale, il réaffirme l'opposition de son groupe à la « *croissance zéro* », puis souligne la « *faillite* » de la politique énergétique française, essentiellement fondée sur le pétrole, alors que « *le charbon a été sacrifié* ». Le groupe communiste, explique-t-il, critique l'orientation nucléaire définie par le gouvernement, « *parce qu'elle lui paraît contraire à l'intérêt national et qu'elle n'assure pas suffisamment la protection de l'homme* ». Mais il ajoute « *qu'on ne se trompe pas sur le sens de notre opposition. Nous sommes en fait des partisans résolus de l'utilisation pacifique de l'atome (...). Prudence dans la construction des centrales; audace dans la recherche, tels nous paraissent devoir être nos mots d'ordre* ».

M. MAURICE HERZOG (U.D.R., Haute-Savoie), qui a été nommé parlementaire en mission auprès de M. d'Ornano, pour étudier les implantations de centrales nucléaires, souligne que « *nul ne conteste la nécessité et la réalité du fait nucléaire* ». Après avoir émis le souhait que « *l'information soit dispensée à tous les niveaux* », afin que cette « *peur irraisonnée* » disparaisse, M. Herzog estime indispensable que les diverses associations de défense (de l'environnement, du citoyen, des hommes...) soient « *de véritables interlocuteurs* », car même si elles ont un côté « *agaçant* », elles peuvent « *se révéler utiles* » en obligeant à la multiplication des contrôles et au renforcement des normes de sécurité. Après avoir désapprouvé « *l'habitude qui se prend dans certaines municipalités d'organiser des référendums sauvages* », l'orateur juge « *insuffisant* » un plan à court terme et considère qu'un plan portant sur une vingtaine d'années est raisonnable.

M. FABRE (radical de gauche) : une rentabilité douteuse

Suspendue à 19 h. 45, la séance reprend à 21 h. 45, sous la présidence de Mme Jacqueline Chonavel (P.C., Seine-Saint-Denis), vice-présidente de l'Assemblée, par l'intervention de M. ROBERT FABRE, député de l'Aveyron.

M. FABRE, président du Mouvement des radicaux de gauche, dénonce « *la politique du secret* » entretenu par le pouvoir, qui entraîne l'« *inquiétude* » et « *risque de conduire à des incidents graves* ». Pour lui, « *il est dérisoire de consacrer quelques heures à un débat qui ne sera même pas sanctionné par un vote* ». Evoquant les dangers du nucléaire, il se demande si « *le coût du réseau policier qu'il faudra mettre en place* » pour empêcher que des éléments radioactifs soient « *utilisés par des terroristes* » a été évalué. Il assure que, du point de vue financier, le rendement de l'énergie nucléaire sera « *relativement faible* » et « *la rentabilité douteuse* ». Avant de conclure, M. Fabre souhaite la création « *d'une agence européenne de l'énergie* », de façon que l'avenir énergétique français ne dépende pas que de l'E.D.F. et de quelques sociétés, et celle « *d'une agence de contrôle, totalement indépendante du gouvernement et dans laquelle siégeraient des parlementaires* ».

Pour M. EDOUARD SCHLŒSING (réf., Lot) « *il faut éviter de prôner le tout nucléaire, après avoir célébré pendant dix ans les mérites du tout fuel* », mais il faut aussi « *apaiser, qu'elles soient fondées ou non* », les « *craintes que véhicule l'esprit public* » sur le choix nucléaire. Réclamant une diversification des sources d'approvisionnement et « *une francisation des filières américaines comme les Allemands ont réussi leur germanisation* », il considère que le gouvernement ne consacre pas une part assez importante en faveur des énergies nouvelles — géothermie et énergie solaire, notamment. Après avoir insisté pour que, désormais, les transports des matières radio-actives par la route soient interdites et pour que « *le territoire français cesse de jouer le rôle de réceptacle privilégié des déchets radio-actifs* », M. Schloesing considère comme indispensable que « *l'effort de la France soit harmonisé avec ceux de ses partenaires européens* ».

M. Charles MAGAUD (U.D.R., Paris) note la « *position pleine de prudence et de ruse* » du parti communiste, qui, « *se prononçant à la fois pour l'énergie nucléaire et contre le programme gouvernemental (...), espère dégager sa responsabilité en cas de catastrophe économique et de chômage massif, tout en se gardant sur sa gauche et en récupérant ceux qui contestent le programme gouvernemental* ». Le gouvernement, selon lui, doit « répudier » la politique du « *tout nucléaire, tout électrique, tout américain* », en montrant qu'il est « *prêt à développer les énergies classiques et les énergies nouvelles* ».

M. GEORGES GOSNAT (P.C., Val-de-Marne) s'élève contre l'absence de proposition par le gouvernement pour « *réformer le système fiscal dont bénéficiaient les sociétés pétrolières* ». Il dénonce le « *penchant atlantique* » d'un gouvernement qui fait preuve d'une « *complaisance intolérable à l'égard des trusts pétroliers* ».

L'intervention de M. GEORGES FILLIOUD (P.S., Drôme) donne lieu à de nombreuses interruptions de la part des députés de la majorité. Après avoir affirmé que l'opinion avait le droit de savoir, le Parlement de décider et le gouvernement de respecter ces droits essentiels, le député de la Drôme déclare : « *Vous n'offrez au pays qu'un simulacre de consultation, vous confondez l'information et la propagande, et ce débat, qui intervient trop tard, n'est qu'un alibi* », et dénonce « *les pseudo-consultations* » organisées dans les assemblées régionales et départementales. « *Etouffer un tel débat* » équivaut pour l'orateur à « *alimenter la peur de la population.* » ; ainsi, explique-t-il, le parti socialiste ne peut que « *combattre les projets du gouvernement, incertains, dangereux, hâtifs, arrêtés au mépris de la démocratie* ».

Après que MM. ANDRE-GEORGES VOISIN (app. U.D.R., Indre-et-Loire) et JEAN CHASSAGNE (non inscr., Indre-et-Loire) eurent évoqué la possibilité de construire des barrages hydro-électriques sur la Loire, M. ERNEST RICKERT (U.D.R., Bas-Rhin) se montre préoccupé par « *l'incertitude des techniques actuelles de stockage des déchets* ». Il souhaite, tout comme M. JUSTIN HAUSHERR (réf., Haut-Rhin), qu'une commission tripartite (France, Allemagne, Suisse) *soit créée* pour éviter « *certaines accumulations fâcheuses dans la plaine du Rhin* ». M. GEORGES MESMIN (réf., Paris), auteur d'un rapport sur l'énergie (*le Monde* du mardi 13 mai), considère que « *le raisonnable* » ne consiste pas « *à décider un moratoire* », mais à « *s'adapter au fur et à mesure aux leçons de l'expérience* », et qu'il est temps de « *se préoccuper de l'énergie d'après-demain, celle de l'an 2000* ».

Les conditions de vente d'uranium, dictées par les Etats-Unis, constituent pour M. MICHEL DE BENNETOT (U.D.R., Finistère) une « *raison convaincante d'être européen* » et justifient un effort de la technologie française pour négocier « *dans de pas trop mauvaises conditions* » le renouvellement des licences en 1982.

M. LOUIS DARINOT (P.S., Manche) dénonce « *l'outrecuidance de ceux qui s'approprient le travail des chercheurs, alors que le gouvernement leur refuse des crédits* » et consacre son intervention aux problèmes que posent le transport des combustibles irradiés, les déchets radioactifs, la pollution thermique et les radiations ionisantes.

Après l'intervention de M. HECTOR ROLLAND (U.D.R., Allier), *qui demande que la priorité soit* accordée à l'effort nucléaire, M. JEAN de BROGLIE (R.I., Eure) souhaite que soient donnés à l'industrie pétrolière « *les moyens financiers qui lui sont nécessaires* ».

M. PIERRE MAUGER (U.D.R., Vendée), tout en se déclarant favorable à l'énergie nucléaire, déplore la façon dont sont annoncés les projets d'implantation de centrales. M. JEAN CHAMBON (U.D.R., Pas-de-Calais) prend la parole après que M. PIERRE LUCAS (P.C., Pas-de-Calais) eut souligné qu'« *une politique cohérente doit considérer les différentes sources d'énergie comme complémentaires et non comme concurrentes* ». M. CHAMBON préconise la mise en route du procédé de production conjointe de l'eau de mer dessalée et de l'électricité nucléaire, « *particulièrement intéressante pour le nord de la France, déficitaire en eau douce* ». M. XAVIER HAMELIN (U.D.R., Rhône) suggère notamment la création d'« *une cour suprême de sûreté, indépendante qui comprendrait techniciens, universitaires, industriels, spécialistes de l'environnement, médecins et éventuellement consommateurs, pour faire en sorte que l'information ne soit pas ressentie comme une propagande* ».

Avant-dernier orateur inscrit, M. JEAN ANTAGNAC (P.S., Aude) fait part de l'opposition de la population de son département au projet d'installation d'une centrale à Port-la-Nouvelle. Puis M. PIERRE CORNET (U.D.R., Lot), en revanche, témoigne que la population dont il est l'élu a appris « *à vivre sereinement avec l'atome* ».

Dans ses réponses aux différents intervenants, M. MICHEL D'ORNANO réaffirme que le gouvernement « *n'avait pris aucun engagement de commandes de centrales pour les années 1978-1979* », mais avait depuis des objectifs et des orientations pour 1985. Entendant avancer avec prudence, le gouvernement, ajoute M. D'ORNANO, prendra ses engagements au fur et à mesure des besoins. Evoquant la proposition de M. Servan-Schreiber, visant à créer une commission nationale paritaire, le ministre a déclaré : « *Je voudrais essayer de m'avancer à la rencontre de M. Servan-Schreiber.* » Après avoir expliqué qu'il attendait du Conseil supérieur, dont il avait avancé la création au début du débat, qu'il soit « *une instance largement ouverte* » dont les travaux seront publiés, M. D'ORNANO indique en réponse à M. COULAIS que le gouvernement étudiait la possibilité de mettre en chantier une deuxième centrale de transformation de l'uranium. En conclusion, M. MICHEL D'ORNANO a déclaré : « *Pour le gouvernement, ce débat a été très utile, il a apporté une indication importante : aucun intervenant n'a demandé l'arrêt du programme électronucléaire français* ».

La séance est levée jeudi 15 mai, à 3 h. 35.

NATIONALE

« Une indication d'une extrême importance »

« L'objet de ce débat était de permettre au gouvernement d'informer le Parlement et au Parlement d'informer le gouvernement », a déclaré M. d'Ornano, jeudi à l'aube, à la fin de la discussion par l'Assemblée nationale du programme nucléaire et de la politique énergétique du gouvernement. *« Pour le gouvernement,* a ajouté le ministre de l'industrie et de la recherche, *le débat a été très utile. Il en tire une indication d'une importance extrême. »*

Prononcées à 3 heures du matin devant un hémicycle quasi désert, ces paroles étaient-elles de nature à réveiller les quelques rares députés qui avaient eu le courage de rester jusqu'au bout ? Et quelle était donc cette indication fondamentale qu'avait recueillie le ministre durant les *neuf heures d'un débat somnolent* ? *« Aucun député,* s'est-il exclamé, *n'a demandé l'arrêt du programme nucléaire. »*

Le ministre n'a pas tort. Si quelques députés seulement se sont déplacés, et si nul n'a demandé l'arrêt du programme nucléaire, c'est bien qu'il existe dans la classe politique, tous partis confondus, un consensus en faveur du choix nucléaire.

Sans doute les modalités de ce choix font-elles l'objet de grandes divergences, non seulement entre la majorité et l'opposition, mais à l'intérieur même de l'une et de l'autre. Mais personne n'a osé dire non à l'énergie nucléaire.

Hormis ce choix implicite, le débat n'a rien apporté de nouveau. Le ministre a procédé par affirmations, mais comme aucun orateur ne l'a contredit de manière précise et rigoureuse M. d'Ornano peut avoir l'impression d'avoir convaincu. Mais est-il dupe ? Plus d'un orateur ou bien connaissait mal le dossier ou bien lisait un papier écrit pour lui, qu'il donnait l'impression de découvrir en même temps que l'auditoire. Dans sa réponse finale, avec une bonhomie parfois cruelle, le ministre, tel un professeur après une épreuve d'exposés oraux, a comme distribué des notes, les bonnes allant, bien sûr, aux députés de la majorité, et les mauvaises aux « cancres » de l'opposition...

M. d'Ornano a confirmé, à ce propos, l'information donnée par *le Monde* du 14 mai. Les décisions pour la prochaine série de centrales nucléaires (1977-1978) ne sont pas prises. Un tel attentisme, avait répondu par avance M. Boiteux, au déjeuner de l'Association des journalistes économiques, mercredi, serait une « catastrophe » pour les fournisseurs d'Electricité de France. *« Ce brouillard,* avait ajouté le directeur général d'E.D.F., *devra être dissipé le plus tôt possible, sinon les investissements devront être amortis plus rapidement, le nucléaire coûtera plus cher. »*

M. d'Ornano dit-il toute la vérité ? Ou bien s'agit-il d'une feinte pour faire avaler la pilule par une opinion publique troublée, le ministre assurant discrètement en même temps les constructeurs de centrales de la fermeté de ses intentions à moyen terme ? Il y aura très vite un excellent moyen de tester la sincérité du ministre. S'il ne peut s'engager aujourd'hui au-delà de 1976, les constructeurs, incertains de l'avenir, devront majorer leur facture nucléaire. Selon que M. d'Ornano y consentira ou non, on aura une indication de ses intentions réelles.

Ph. S.

PÉTROLE ET RACISME

Une lettre M. Paul Delouvrier

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Paul Delouvrier, président d'Electricité de France :

Ne m'en veuillez pas si je compte sur votre compréhension pour publier cette lettre intégralement, bien qu'il s'agisse de faits déjà un peu anciens. En lisant, les motifs d'une telle demande vous apparaîtront.

Rendant compte de la conférence de presse de Marcel Boiteux, directeur général, sur les résultats 1974 d'E.D.F., *le Monde* du 14 mars dernier relate quelques-uns de mes propos, tenus *in fine*, en réponse improvisée à des questions, et l'article se termine ainsi : « Si l'on ne choisit pas le nucléaire, est-ce qu'on va se livrer aux Arabes ? » a alors demandé le président d'E.D.F.

Suit alors entre crochets (ah ! les fameux crochets du *Monde* ! Lorsqu'ils ne sont pas signés, l'opinion du rédacteur y prend de plus en plus l'allure de verdict du *Monde* lui-même, et garde de toute façon le privilège... du dernier mot !) : « Cette dernière formule, propre à alimenter un certain racisme, est d'autant plus maladroite que six des treize pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ne sont pas arabes (Equateur, Gabon, Indonésie, Iran, Nigéria, Venezuela). »

Ce lisant, j'ai été quelque peu irrité, non par l'aspect délicieusement pédagogique de la fin, mais par l'insinuation du début d'être un aliment de racisme. Il était si aisé de m'interroger à nouveau pour me faire préciser ma pensée ! Je vous avais donc écrit sur-le-champ, lorsque ma propre maison m'a dissuadé de le faire ; ma réputation d'antiraciste lui paraissait sans doute suffisamment établie ; aucun autre journal quotidien ou hebdomadaire n'avait d'ailleurs relevé la phrase incriminée, certes telle quelle malencontreuse, mais surtout malencontreusement sortie de son contexte.

J'ai donc, comme l'on dit, « laissé tomber »... et j'ai eu tort. C'était oublier, — un instant ! — l'audience internationale du *Monde*.

J'ai, en effet, d'excellents amis arabes, surtout des pays d'Afrique du Nord, avec lesquels E.D.F. entretien des relations de coopération que j'estime exemplaires et dont je regrette que l'on parle peu. Serait-ce parce qu'il s'agit d'une réussite ?

Ces amis — avec le retard de l'attente d'une protestation de ma part, doublée du retard trop fréquent du courrier — m'ont fait savoir qu'ils ne comprenaient pas mon attitude. Voici textuellement ce que me dit l'un deux : *« J'ai été très surpris de lire dans le journal* le Monde *le compte rendu de l'une de vos conférences qui vous attribue des propos que le journal lui-même qualifie de « racistes ». J'ai attendu avant de vous écrire de voir publier une mise au point de votre part... »*

Et me voilà obligé — ce n'est pas la première fois — de prendre la défense du *Monde*, en expliquant que les mots *« formule propre à alimenter un certain racisme »* ne signifiaient sûrement pas dans l'esprit amical du rédacteur que l'auteur du propos *était raciste*, et *que tout* le contexte de la phrase incriminée montrait que celle-ci avait trait non pas aux Arabes en tant qu'Arabes, mais aux pays détenteurs des plus vastes réserves de pétrole et qui, par les caprices de la géologie et de l'histoire, sont ceux qui ont peu ou très peu d'habitants... ce qui crée au monde entier et même à leurs frères arabes, moins heureux, quelques problèmes, dont j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec leurs dirigeants, en préconisant une solution pour les pétrodollars.

Toujours aussi peu désireux d'alourdir vos colonnes de ma prose tardive, j'ai profité de la conférence nucléaire européenne qui vient de se tenir à Paris pour tenter de « rectifier le tir ». Le jeudi 24 avril, j'ai prononcé une allocution à la fin du dîner de clôture, devant un millier de personnes de tous pays, y compris certains pays arabes, et y compris les représentants de la presse à qui le texte de l'allocution non improvisée a été donné.

Je regrette que la bienveillante vigilance de votre rédacteur n'ait pas relevé, corrigeant ses allégations et donc, je l'espère, son opinion, cette mise au point.

« Je ne sais si Arnold Toynbee, le grand historien des civilisations, trouverait dans l'histoire un autre exemple de tant d'argent à la disposition de si peu de têtes. Et la nuisance la plus extrême économiquement est bien atteinte par le fait que, quelle que soit leur noblesse personnelle, c'est à des « princes sans sujets » — ou si peu, — qu'échoit la majeure partie des dollars du pétrole. Emirs de l'or noir, émirs des sables, il n'y a point de racisme à le dire, car seraient-ils émirs des neiges, à eux comme à nous, le problème économico-financier se poserait. »

Cette lettre est bien longue, mais je ne doute pas qu'elle intéresse mes amis arabes, mieux même que toute correspondance particulière.

Je n'ai pas à me défendre, en effet, d'une accusation de racisme, qui ne m'est pas faite et qui ne porterait pas. Mon passé, par des actes, témoigne de la force de ma conviction antiraciste : la Résistance, l'Europe et les premières conventions avec l'Afrique, l'Algérie, la lutte contre les bidonvilles au District parisien, et même, fidélité à une raison de vivre, mon refus opposé récemment à la prétention d'une banque d'un émirat d'exclure pour un emprunt international une banque française.

En terminant ce trop long papier, il est juste de souligner que, depuis plus de trente ans que le *Monde* existe — et que je « suis en service public », — c'est la seconde fois seulement, non point que j'ai eu la tentation de vous écrire, mais que, pour d'autres plus que pour moi, j'en éprouve la nécessité.

SCIENCES

Collaboratrice de Marie Curie

LA PHYSICIENNE MARGUERITE PEREY EST MORTE

Mlle Marguerite Perey, collaboratrice de Marie Curie à l'Institut du radium, qui fit la découverte, en 1939, d'un nouvel élément radioactif naturel, le francium, et qui fut la première femme à être élue à l'Académie des sciences, comme correspondante de la section de physique en 1962, est décédée *mardi 13 mai* dans une clinique de Louveciennes des suites d'un cancer généralisé qui s'était développé depuis une quinzaine d'années.

[Née le 19 octobre 1909 à Villemomble (Seine-Saint-Denis), docteur ès sciences physiques, Mlle Marguerite Perey a été engagée par *Marie Curie, en 1929, à l'Institut* du radium pour devenir sa préparatrice particulière. Elle y découvrit en 1939 le *francium*, corps radioactif et quatre-vingt-septième élément de la table de Mendeleev. Elle fut successivement attachée de recherche (1940), puis maître de recherche (1946) au C.N.R.S. Depuis 1949, elle était professeur titulaire de la chaire de chimie nucléaire à la faculté des sciences de Strasbourg, et depuis 1958 directeur du département de chimie nucléaire du centre de recherches nucléaires de Strasbourg. Ses recherches ont porté sur les propriétés physiques, chimiques et biologiques de différentes substances radioactives naturelles et artificielles. Lauréate de l'Académie des sciences (1950 et 1960), elle reçut en 1960 le Grand Prix scientifique de la Ville de Paris.]

● *Ernst Alexanderson*, l'un des pionniers de la télévision, est mort mercredi 14 mai, à Schenectady (Etat de New-York), à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

[Né à Uppsala (Suède), le 25 janvier 1878, il était diplômé de l'Institut royal de technologie de Stockholm. En 1901, il quitte la Suède pour les Etats-Unis et, un an plus tard, commence à travailler à la General Electric, à Schenectady, avec Steinmetz. Il y restera quarante-cinq ans et se fera connaître par des multiples inventions *(plus de trois cents)*, notamment avec un alternateur pour les communications transocéaniques qui porte son nom. En 1930, il fit la démonstration d'un système de télévision complet.]

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans le compte rendu des Semaines sociales *(le Monde* du 13 mai), M. Jean-Philippe Motte, qui a parlé des problèmes de la démocratie locale, n'est pas conseiller municipal de Grenoble. M. Motte est chargé d'études à l'agence d'urbanisme de la région grenobloise.

LE PREMIER PROGRAMME SOLAIRE FRANÇAIS

LE C.N.R.S. PROPOSE DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE THERMIQUE DE 25 MÉGAWATTS

Il aura fallu trois ans de plus à la France qu'aux Etats-Unis pour élaborer un premier programme de recherches sur l'énergie solaire. C'est le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) qui, sous l'impulsion d'un de ses directeurs scientifiques, M. Robert Chabbal, vient d'en prendre l'initiative.

Le C.N.R.S. propose au gouvernement, à partir de 1976, un programme de 20 millions de francs chaque année, jusqu'en 1978, comprenant des recherches sur les cellules solaires et l'habitat solaire, mais mettant surtout l'accent sur la production d'électricité. Le C.N.R.S. souhaite étudier et construire une première centrale solaire thermique expérimentale de 25 mégawatts électriques qui commencerait à fonctionner vers 1980-1981. Le coût en est évalué à environ 40 millions de francs actuels.

Le Soleil jouit aujourd'hui, dans l'opinion publique comme chez la plupart des scientifiques, d'un préjugé particulièrement favorable parmi toutes les autres sources primaires d'énergie. Naturelle, inépuisable à l'échelle des temps géologiques, dispensée gratuitement à tous, l'énergie solaire paraît garantir la réconciliation de l'homme avec le milieu environnant, et, au-delà, avec notre univers.

Elle n'est cependant pas sans inconvénient. C'est une énergie inégalement répartie à la surface de la planète, intermittente au gré des heures et des saisons, ce qui pose un très difficile problème de stockage, et les installations solaires promettent d'occuper au sol une place importante tandis qu'elles irradieront aussi de la chaleur. La pollution géographique, esthétique et thermique ne sera pas absente.

L'ultime recours

Au-delà de ces défauts, l'énergie solaire libérerait cependant les pays qui en userait de leur souci de dépendance énergétique vis-à-vis des pays tiers, éviterait, si on le désire, une trop forte centralisation de la production. Surtout, le Soleil sera toujours là au cas où les formes d'énergie sur lesquelles l'avenir de l'humanité repose — les réacteurs surrégénérateurs, la fusion thermonucléaire — feraient finalement défaut ou ne répondraient pas aux espoirs qu'on place en elles. Le Soleil sera toujours la solution de repli, l'ultime recours.

L'incertitude sur l'approvisionnement des hommes en énergie dès l'an 2000 incite donc les gouvernements des pays industrialisés à explorer les possibilités du Soleil, avec, toutefois, plus ou moins de vigueur. En France, quelques études d'habitat ont été mollement lancées par Electricité de France. Le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) songe, pour sa part, à l'utilisation des cellules solaires, sans avoir grand moyen financier de développer les recherches. Ce sont surtout les installations d'Odeillo, dans les Pyrénées, et les recherches de M. Trombe, qui ont permis de dégrossir les problèmes depuis déjà près de vingt ans.

Deux mille cinq cents miroirs

Le C.N.R.S., à qui on a souvent reproché de ne s'intéresser qu'à des recherches fondamentales, pose aujourd'hui sa candidature pour lancer et coordonner un vrai programme, en s'appuyant sur les compétences qui existent déjà en France, et sur la diversité de ses propres laboratoires (météorologie, thermodynamique, chimie, connaissance des matériaux). Son but : prédire quel sera l'avenir commercial de l'énergie solaire.

Souhaitant le démarrage le plus rapide possible des applications commerciales et industrielles, les Etats-Unis ont choisi de mettre l'accent, en priorité, sur l'habitat solaire, le chauffage et la climatisation des maisons, et de pousser ensuite les recherches sur la réalisation de cellules solaires moins chères pour la production d'électricité. Le C.N.R.S. propose une approche différente. Pour lui, l'énergie solaire n'aura d'existence commerciale que si elle permet la production d'électricité à large échelle. Or, cette utilisation n'apparaît pas déraisonnable ; il suffit de citer un seul chiffre indicatif.

Si d'ici cent ou deux cents ans il existe dix milliards d'habitants sur terre (trois milliards aujourd'hui) et si tous ces habitants consomment autant d'énergie chaque année que l'Américain en l'an 2000 (soit 10 tonnes d'équivalent charbon), il faudrait une installation solaire de 2 000 kilomètres de côté sous les tropiques pour fournir l'électricité nécessaire (en supposant un rendement de 10 %).

C'est pourquoi le C.N.R.S. élabore aujourd'hui un programme à trois volets, en donnant la priorité à la production d'électricité d'origine thermique. Il propose d'intensifier les recherches sur l'habitat en étudiant divers modèles de maisons et en équipant les laboratoires qui seront construits dans les années à venir de capteurs solaires pour le chauffage. Il souhaite, en collaboration avec le C.N.E.S., poursuivre les travaux sur les cellules solaires et notamment trouver de nouveaux matériaux permettant de les fabriquer à un moindre coût tout en incitant l'industrie française à réaliser des panneaux de cellules fournissant de l'électricité pour des applications particulières (sites isolés, télévision rurale en Afrique...).

Surtout, le C.N.R.S désire entreprendre dès l'année prochaine l'étude des composants principaux d'une centrale thermique dont les multiples miroirs renverront les rayons solaires vers une chaudière où un fluide sera porté à haute température, avant d'aller faire tourner une turbine *génératrice d'électricité. D'ici* à 1978, la chaudière serait conçue et développée en utilisant les miroirs du four solaire d'Odeillo tandis que de nouveaux miroirs-plans, moins coûteux, seraient expérimentés sur divers sites.

Cette étude de composants *déboucherait alors, en 1978, sur le* début de réalisation d'une centrale solaire de 25 mégawatts électriques. Deux mille cinq cents miroirs de 7 mètres de côté seraient disposés sur un terrain de 500 mètres de côté, tous orientés vers une chaudière centrale. Ces miroirs permettraient de produire *de la* vapeur vers *400 degrés* et d'étudier les problèmes des futures centrales, leur résistance à la corrosion, au vent, la télécommande des miroirs orientables suivant le soleil dans sa course...

En supposant un prix de miroir de 200 F par mètre carré *(électronique incluse), le prix du kilowatt* installé serait d'environ 1 500 francs par kilowatt installé, ce qui est équivalent au prix du kilowatt nucléaire installé aujourd'hui. La centrale coûterait en effet 40 millions de francs pour 25 mégawatts électriques et commencerait à fonctionner vers 1980-1981.

Le budget demandé pour ce programme solaire serait de 20 millions de francs par an d'ici 1978, auxquels viendraient se juxtaposer 20 autres millions dépensés déjà par le C.N.R.S. dans ses laboratoires. Ce montant de 40 millions de francs est si modeste par rapport au budget de plusieurs milliards de l'énergie nucléaire et l'enjeu si important à terme que l'on imagine mal un refus du gouvernement.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

● *Le parti communiste demande* une nationalisation du secteur électro-nucléaire *« afin de conserver la maîtrise du développement nucléaire »*. La déclaration du P.C.F. publiée mercredi 14 mai à Strasbourg ajoute : *« Nous nous opposons aux partisans d'un moratoire, car on ne peut appréhender les possibilités d'un développement de l'énergie nucléaire sans faire de centrales, sans savoir comment elles marchent »*. Le parti demande néanmoins que les projets soient arrêtés *« jusqu'à la révision démocratique de la politique énergétique française »*.

POLITIQUE

Plusieurs cadres P.S. quittent le parti

M. Louis Destrem, élu membre du comité directeur du parti socialiste sur la liste présentée par le CERES lors du congrès de Pau en février dernier, qui a donné sa démission du P.S. il y a quelques jours à la suite de divergences d'analyses avec les dirigeants nationaux de sa tendance (*le Monde* du 3 mai), a officiellement demandé son adhésion à la fédération de la Haute-Garonne du P.C.F. S'agissant d'un dirigeant national du P.S., cette demande a été soumise à la ratification du comité central du P.C.F. La lettre de M. Destrem, contresignée par deux autres militants socialistes membres du CERES, a été publiée par le supplément départemental de *l'Humanité dimanche*. Elle indique notamment : « *Le parti socialiste, notre pratique, notre expérience en son sein, nous conduisent, aujourd'hui, à conclure qu'il est, reste et restera un parti réformiste. Il a, certes, toute sa place dans l'union, il doit être associé pleinement à la construction du socialisme, mais il n'est pas pour autant apte à mener sans faiblir le combat de classe, à assumer un rôle d'avant-garde. En fait, on peut dire que la venue et le maintien du courant réformiste sur des positions de plus en plus inconciliable avec la collaboration de classe, ne procèdent, en dernière instance, que de l'initiative, de l'activité, de l'influence de la classe ouvrière et de son parti d'avant-garde. Ce parti-là, c'est le parti communiste français.* »

A ces départs s'ajoute celui de M. Eric Hintermann, secrétaire général du Centre d'études pour le socialisme (tendance réformiste du P.S.), qui était menacé d'exclusion au cas où il ferait reparaître le bulletin de son courant : *Socialisme 2000*. M. Hintermann a décidé, « *pour préserver sa liberté d'expression* », de ne pas renouveler son adhésion au parti socialiste, formation dans laquelle il militait depuis dix-huit ans. Ancien secrétaire national adjoint des Jeunesses socialistes S.F.I.O., ancien membre du comité directeur, il avait été déchargé le 22 avril des fonctions de secrétaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale qu'il occupait depuis 1969.

Un autre membre de la tendance réformiste du P.S., M. Christian Chauvel, député de Loire-Atlantique, rompt totalement avec la formation de M. Mitterrand. Le comité directeur du P.S. avait déjà considéré que M. Chauvel s'était placé « hors du parti » pour avoir refusé de rompre sa collaboration avec M. André Morice, président du Centre républicain, au sein du conseil municipal de Nantes.

Mercredi 14 mai, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a refusé la demande d'apparentement de M. Chauvel, qui siège donc désormais parmi les députés non inscrits.

UN MANIFESTE DE L'UNION PROGRESSISTE

L'Union progressiste, dont le président est M. Pierre Cot, ancien ministre du Front populaire, a publié un manifeste politique « pour la victoire de la démocratie, pour l'union des forces populaires ».

Elle réaffirme, en préambule, son attachement à l'union de la gauche, dont « la participation de la classe ouvrière, et par conséquent du P.C.F. qui en regroupe les éléments les plus dynamiques », peut seule assurer le succès.

Le manifeste de l'Union progressiste regroupe les propositions des amis de M. Pierre Cot en trois grands chapitres : « Défendre et élargir les libertés », « Bâtir une démocratie économique et sociale », « Assurer l'entente et la paix entre les peuples ».

La fusillade de Puteaux

LE P.S. DEMANDE LA SUSPENSION DE M. CECCALDI-RAYNAUD

La fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste souligne la portée du jugement rendu par la cour d'appel de Paris dans l'affaire de la fusillade de Puteaux et de la condamnation des inculpés et de M. Ceccaldi-Raynaud, reconnu civilement responsable des agissements de ses partisans (*le Monde* du 6 mai).

Elle renouvelle en conséquence sa prise de position du 2 mars 1971, demandant la suspension du maire de Puteaux, M. Ceccaldi-Raynaud, « *afin de rendre une vie normale à cette localité* ». Outre le jugement intervenu depuis, cette prise de position, rappelle le P.S., « *s'appuyait notamment sur le fait que parmi les agresseurs, tous collaborateurs du maire de Puteaux, figurent des repris de justice notoires, employés du maire de Puteaux* ».

Dans « les Informations »

M. PONIATOWSKI MET EN GARDE LES CENTRISTES

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *les Informations* (numéro du 19 mai), M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur et président de la Fédération nationale des républicains indépendants, déclare, à propos du rapport des forces au sein de la majorité :

« *Notre objectif est d'atteindre une situation d'équilibre entre R.I. et U.D.R. lors des prochaines élections législatives.*

» *La majorité est composée de deux grandes tendances : l'U.D.R., qui représente la tradition gaulliste, et un ensemble de mouvements de caractère centriste (Centre démocrate, républicains indépendants, C.N.I., réformateurs, radicaux, Centre républicain, etc.). Voilà la réalité. Des problèmes regrettables de nuances politiques et surtout de personnes compliquent un regroupement indispensable. S'il ne se réalise pas, chaque fraction demeurera faible et s'affaiblira encore. Les républicains indépendants se refusent à ces disputes et refusent de s'en mêler.*

» *Ils attendent que l'évidence et le bon sens conduisent toutes les formations du centre à un regroupement de type fédéral ou confédéral. C'est le seul moyen de donner au centre un poids politique réel dans la majorité, une bonne structure électorale et une part importante d'avenir. La force politique va aux gros bataillons et ceux qui se disputent les miettes se retrouvent sans pain. (...)*

» *Cette évolution est plus nécessaire que jamais. Les responsables le comprendront-ils ? Le temps de la contemplation des nombrils est passé (...).* »

Le ministre d'État porte aussi ce jugement sur M. Jacques Chirac :

« *C'est un premier ministre capable, intelligent et parfaitement loyal au chef de l'État. Il conduit une action difficile avec dynamisme et énergie. Il a su avec habileté rallier au président de la République les hésitants de son parti. En tant que chef de majorité parlementaire, il organise avec efficacité le travail des groupes de la majorité tant à l'Assemblée qu'au Sénat.* »

A propos de M. Jean-Pierre Fourcade, il note : « *Laissons le temps juger du succès de son action. Personnellement, je lui fais pleinement confiance.* »

Les suites de l'« affaire du 8 mai »

Une manifestation de protestation contre la suppression des cérémonies commémoratives officielles du 8 mai 1945 était prévue jeudi 15 mai, à 18 heures, place Charles-de-Gaulle, à Paris. De nombreuses associations politiques, syndicales, et des personnalités de la Résistance et du monde littéraire et artistique avaient appelé à ce rassemblement. Le parti communiste a rappelé, mercredi, qu'il apportait « tout son soutien » à cette initiative, et la C.G.T. a invité « les travailleurs de la région parisienne » à s'y joindre.

On a encore enregistré, mercredi, de nombreuses protestations aussi bien dans les milieux politiques que de la part des associations. A l'Assemblée nationale, la question, déjà abordée la veille à la suite d'une initiative des députés communistes, a été de nouveau évoquée à l'occasion d'une question de M. Max Lejeune à laquelle a répondu M. André Bord.

M. ANDRÉ BORD : la tentative de politisation échouera.

Au nom du groupe des réformateurs, M. Max Lejeune, député de la Somme, président du groupe des réformateurs, a demandé au gouvernement, mercredi 14 mai, à l'Assemblée nationale, « *pourquoi la suppression du caractère officiel du 8 mai avait avait été décidée sans concertation avec les anciens combattants et victimes de guerre et sans consultation du Parlement* ».

M. Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, a rappelé que, dans le passé, il s'était déjà préoccupé « *de la moindre résonance de ces manifestations dans l'opinion publique et dans le monde des combattants. Outre une certaine désaffection*, a-t-il ajouté, *la construction pacifique de l'Europe a commandé la recherche d'idées nouvelles* ». Affirmant que le gouvernement n'est nullement hostile à la possibilité d'instituer une journée du souvenir, M. Bord a expliqué que, supprimer le caractère gouvernemental de cette commémoration, c'était « *faire progresser une Europe que beaucoup de députés appellent de leurs vœux ; restaurer une collaboration véritable des cœurs et des esprits et manifester une volonté européenne* ». « *Mais*, a-t-il affirmé, *nous n'oublions pas pour autant, et les commémorations demeurent, tout au long de l'année, pour rappeler l'espoir, le courage, les souffrances et enseigner les valeurs nationales aux jeunes générations* ». A son avis, « *les grandes associations nationales ne se laisseront pas entraîner* », et ceux qui « *cherchent à politiser outrancièrement un geste qui peut coûter à certains font fausse route* ».

A Mme Constans (P.C., Haute-Vienne), qui demandait au gouvernement s'il entendait annuler sa décision et rétablir la célébration du 8 mai comme fête nationale, M. Bord a réaffirmé que, dans les prochaines semaines, le gouvernement étudiera « *les moyens d'exprimer sa reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie pour défendre la liberté contre le nazisme à un moment où d'autres n'étaient pas encore sur les rangs* ».

Enfin M. Hage (P.C., Nord), à regretté que, pour la première fois depuis 1948, aucun coureur cycliste français ne participe « *à la plus grande compétition amateur, la course de la Paix, Berlin-Prague-Varsovie, dont le départ a été donné le 8 mai afin de célébré avec une solennité et un éclat exceptionnels le trentième anniversaire du 8 mai 1945* ».

M. Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, a précisé que le calendrier était trop chargé, à cette époque, pour que la fédération puisse envoyer six coureurs professionnels. Il s'est déclaré décidé à trouver une solution pour 1976 mais, dans le respect de l'indépendance de la Fédération française de cyclisme.

M. JOBERT : le président s'est trompé.

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré, mercredi 14 mai, à Europe 1, que le président de la République serait « *bien venu de reconnaître qu'il s'est trompé* » à propos du 8 mai.

M. Jobert a ajouté qu'il y avait « *sur le plan de la France et de l'Europe plus urgent à faire que de soulever l'opinion sur une mesure qui n'a d'ailleurs pas été délibérée. Plutôt que de faire des vagues avec de telles initiatives, on pourrait utiliser le temps présent aux problèmes essentiels que sont pour la France l'indépendance nationale et le chômage* ».

M. FASSEAU : comme au temps de la monarchie.

M. Jean-Paul Fasseau, président national de l'Union des jeunes pour le progrès a déclaré : « *M. Giscard d'Estaing agit comme au temps de la monarchie absolue, seul, sans aucune consultation et au gré de son inspiration ; cela lui permet de manier avec succès l'art de la diversion.*

» *Sur le fond, cette décision est inefficace, car si l'on compte sur elle pour faire avancer l'Europe, il y a de quoi s'inquiéter, et elle est scandaleuse, car on ne peut effacer dans l'histoire la victoire sur le fascisme.*

» *M. Giscard d'Estaing devrait aller au bout de son raisonnement : gommer le 11 novembre, supprimer le secrétariat d'État aux anciens combattants et, pourquoi pas, remplacer la commémoration de l'appel du 18 juin par celle de la bataille de Waterloo.* »

UN MEETING DU P.C.

Pour protester contre la suppression des cérémonies commémoratives de la victoire du 8 mai 1945, le parti communiste français avait organisé, mardi 13 mai dans la salle des fêtes de la rue Saint-Dominique à Paris, un meeting au cours duquel M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique, a notamment déclaré : « *L'appel à l'oubli que constitue la décision de M. Giscard d'Estaing est en fait l'aveu que les dirigeants du pays veulent remettre leurs pas dans les ornières du passé. (...) La réconciliation entre les peuples français et allemand ne passe pas par l'alliance des politiciens réactionnaires des deux pays. Elle passe par la solidarité de combat des forces démocratiques de France et de la République fédérale, par l'amitié et la coopération avec la République démocratique allemande.* » M. Lev Yermin, membre du comité central du P.C. d'Union soviétique, participait à ce meeting.

LE PRÉSIDENT SCHEEL : nous n'avons pas lieu de fêter cette date...

M. Walter Scheel, président de la République fédérale, évoquait en ces termes, le 6 mai dernier dans l'église de l'université de Bonn, la signification de la date du 8 mai pour ses concitoyens (*le Monde* du 8 mai).

« *Le 8 mai n'a pas seulement marqué la chute de la dictature hitlérienne, ce fut aussi celle du Reich, et le Reich n'était pas l'œuvre de Hitler. C'était l'État des Allemands, l'œuvre d'un grand homme d'État allemand. Pour des générations d'Allemands, c'était la patrie qu'ils aimaient, comme chaque homme au monde aime sa patrie.*

» *Devions-nous moins l'aimer parce qu'un dictateur s'en était emparé ou parce que désormais elle se trouvait réduite à néant ? C'est donc avec douleur que nous évoquons la fin de la guerre.*

» *Non, les Allemands n'ont pas lieu, aujourd'hui, de fêter cette date. Le 8 mai 1945 représente une date contradictoire dans l'histoire allemande, mais notre État a la force d'assumer toute l'histoire allemande, même celle des jours sombres. Nous ne prenons pas la fuite devant notre histoire, nous ne faisons pas comme si la disparition du Reich et ses conséquences — l'amputation et la division de notre pays — ne nous concernaient pas. L'autre État allemand ne peut pas, lui non plus, en dépit de tous ses efforts, prendre la fuite devant ce destin commun des Allemands.* »

Mme BEATE KLARSFELD : un atout électoral majeur pour les sociaux-démocrates allemands.

Mme Beate Klarsfeld, militante antifasciste allemande, a adressé mercredi 14 mai une déclaration à la presse dans laquelle on lit notamment : « *Le 8 mai 1945 n'est sûrement pas ressenti en France comme une victoire sur le peuple allemand, le 8 mai 1945 était célébré comme la défaite d'une idéologie monstrueuse. (...) Par contre, la suppression de la commémoration du 11 novembre eût été tout indiquée, (...) cet épouvantable massacre était réellement une guerre fratricide entre deux peuples saoulés consciemment de nationalisme chauvin par des capitalistes insatiables et impérialistes.*

» *De fait, les Allemands ont été très sensibles à l'initiative du président français. (...) Ils ne l'ont pas du tout ressentie comme un acte de faiblesse et une intention de gommer de l'histoire les terribles cicatrices de l'expérience hitlérienne.*

» *Ajoutons que Valéry Giscard d'Estaing, bien qu'appartenant à la famille des chrétiens-démocrates, a prouvé qu'il avait une politique allemande personnelle et interventionniste en soutenant très démonstrativement les sociaux-démocrates de son ami Helmut Schmidt. Il apporte ainsi aux sociaux-démocrates, force de progrès et de paix, un atout électoral majeur pour 1976.* »

● *Le parti des forces nouvelles* (extrême droite) : « *C'est un pas important accompli dans la voie de la construction européenne. Au moment où le danger communiste est plus présent que jamais, au moment où les U.S.A. se replient sur eux-mêmes, il est indispensable de réaliser l'Europe, de surmonter un passé de divisions pour bâtir notre avenir commun. Le P.F.N. ne peut que se féliciter du premier acte véritablement européen.* »

● *La Nouvelle Action française* (monarchistes) : « *La décision présidentielle est inutile parce que l'initiative de M. Giscard d'Estaing ne sauvera pas une Europe dépourvue de toute identité et en pleine désagrégation ; inutile parce que le 8 mai signifie la paix et la liberté retrouvées et non pas un acte d'agressivité renouvelé à l'égard des vaincus...* »

● *M. Robert-André Vivien*, député U.D.R. du Val-de-Marne, ancien secrétaire d'État : « *Je me demande si, à force de tourner des pages, on ne risque pas de les arracher.* »

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député socialiste de Belfort, a déclaré mercredi 14 mai à Aix-des-Bains : « *Ce n'est pas un hasard si la décision de démanteler la C.I.I. et de lier l'avenir de l'informatique dans notre pays au développement d'une firme américaine Honeywell est prise en même temps que la décision de supprimer la célébration de l'anniversaire de la victoire des peuples d'Europe sur l'ordre de la violence. Une nation amnésique est mûre pour la servitude.* »

● *M. Gorges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., a déclaré mercredi 14 mai : « *La décision de M. Valéry Giscard d'Estaing a des causes politiques profondes. Il s'agit, pour le chef de l'État, d'une démarche de caractère politique et d'un retour vers la C.E.D.* » (Communauté européenne de défense).

● *Le bureau de l'Union des syndicats C.G.T. de Paris* condamne la décision arbitraire du président de la République de ne plus commémorer le 8 mai 1945, consacrant la victoire sur l'Allemagne nazie. C'est, tout à la fois, « *au nom des sacrifices d'hier et des intérêts d'aujourd'hui de toutes les catégories de travailleurs que l'U.D. C.G.T. de Paris exige l'annulation immédiate de cette décision et appelle ses organisations à intervenir dans ce sens* ».

Le communiqué du conseil des ministres

Le communiqué suivant a été publié à l'issue du conseil des ministres, du mercredi 14 mai, réuni au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing :

● FRANCE ET GUATEMALA

Un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Guatemala a été approuvé.

● PENSIONS ALIMENTAIRES

Le conseil a adopté un projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires afin de mieux assurer le paiement des créances alimentaires consécutives à une procédure de séparation ou de divorce et de toutes les pensions ou rentes viagères accordées par décision de justice. Il est prévu qu'en cas d'échec de l'une des voies de recours de droit privé, les intéressés pourront demander que les comptables publics soient chargés de leur recouvrement comme en matière d'impôts directs. Les demandes de recouvrement publics devront être adressées au procureur de la République, qui constatera la réalité des droits du créancier et l'échec de sa démarche pour en obtenir le règlement. Les sommes à recouvrer seront majorées de 10 % au profit du Trésor.

(Lire page 30.)

● ASSURANCE-MALADIE

Un projet de loi relatif aux conventions entre les caisses d'assurance-maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux a été approuvé. Ce projet prévoit essentiellement que les conventions conclues par les caisses avec les médecins, chirurgiens-dentistes, les sages-femmes et les auxiliaires médicaux pourront être signées par une seule ou plusieurs des organisations syndicales les plus représentatives. Il valide la convention médicale nationale de 1971 qui avait été signée par une seule organisation syndicale, le 28 octobre 1971.

(Lire page 40.)

● PÊCHE FLUVIALE

Un projet de décret relatif aux attributions du ministre de la qualité de la vie en matière de pêche fluviale a été adopté. A l'exception de la production du poisson en vue de la consommation, qui continue de relever du ministre de l'agriculture, le ministre de la qualité de la vie exercera la totalité des attributions relatives à la pêche fluviale, y compris celles qui relevaient jusqu'à présent du ministre de l'équipement.

● MUSIQUE ET DANSE

Un projet de décret portant création d'un poste d'inspecteur général de la musique, de l'art lyrique et de la danse au secrétariat d'État à la culture par transformation d'emploi a été adopté.

(Lire page 32.)

● FRANCE ET IRAN

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte de son voyage en Iran et des travaux de la deuxième commission franco-iranienne. Après avoir procédé à un examen du bilan des échanges commerciaux entre les deux pays, la commission a passé en revue les projets en cours de discussion, prévu des procédures d'arbitrage pour le règlement des litiges et envisagé de nouveaux domaines de coopération en matière de transports, d'assurances, de sociétés d'investissements, de formation professionnelle et de coopération dans les pays en voie de développement.

● INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le ministre de l'industrie et de la recherche et les secrétaires d'État aux transports et aux postes et télécommunications, ont fait le point de la mise en place des mesures prises dans les secteurs dont ils sont responsables, en vue d'augmenter les investissements créateurs d'emplois. Le ministre de l'industrie et de la recherche a précisé que les commandes de l'E.D.F. et du Gaz de France allaient aider les fournisseurs de matériels les plus touchés, notamment du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest. Dans le Nord, les Charbonnages de France vont se porter acquéreurs de matériels d'exploitation et procéder à la rénovation des cités minières. En ce qui concerne les entreprises, non directement touchées par les investissements publics, elles envisagent d'engager des projets qu'elles avaient dû retarder, voire dans certains cas d'avancer des commandes et des travaux initialement prévus pour 1976.

Le secrétaire d'État aux transports a précisé que les programmes supplémentaires d'investissements accordés à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P. seront affectés à des commandes de matériel roulant intéressant surtout des entreprises du Nord, du Centre, de l'Est et du Sud-Ouest, et à des installations fixes de signalisation et de sécurité, qui seront confiées pour leur plus grande part à des entreprises locales d'électricité et de génie civil du Sud-Ouest et du Sud-Est.

Le secrétaire d'État aux postes et télécommunications a rendu compte du lancement du programme exceptionnel d'investissements affecté aux télécommunications. Les commandes d'équipement et les travaux de bâtiment, génie civil et raccordement, entraîneront la création d'emplois nouveaux principalement dans l'Ouest, le Centre et la région Rhône-Alpes.

(Lire page 39.)

● ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le ministre du travail a fait une communication sur la sécurité de l'emploi. Après avoir rappelé les graves conséquences humaines et économiques des accidents du travail, il a soumis au conseil diverses propositions. Elles consistent à inciter les employeurs à un plus grand effort de prévention en liant davantage la tarification des cotisations au nombre des accidents survenus dans les entreprises, à accroître le rôle des comités d'hygiène et de sécurité, et celui des commissions des conditions de travail, à susciter la création d'organes paritaires inter-entreprises d'hygiène et de sécurité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, à renforcer les pouvoirs de l'inspection du travail, à améliorer le fonctionnement de la médecine du travail, à instituer une aide des pouvoirs publics aux entreprises qui accomplissent des efforts particuliers en ce domaine.

(Lire page 40.)

M. JEAN MASSENDÈS NOMMÉ GOUVERNEUR DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Jean Massendès, sous-préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles, a été nommé par le conseil des ministres du 30 avril, gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement de M. Jean Cluchard, nommé sous-préfet de Rochefort.

[Né en 1915 à Belleville-sur-Saône (Rhône), licencié en droit, ancien commissaire de police, M. Jean Massendès entre en 1944 dans le corps préfectoral comme secrétaire général de la Haute-Savoie. Il occupe divers postes de sous-préfet avant de devenir, en 1961, secrétaire général de l'Isère. Depuis 1968 il était secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles.

En janvier dernier, un fort mouvement de protestation avait été déclenché à Saint-Pierre-et-Miquelon. Soutenu par les syndicats et le conseil général, il n'avait pu être résorbé qu'à la suite de difficiles négociations tenues à Paris en février. Une pétition portant plus de deux mille signatures, soit près des deux tiers de la population adulte des îles, avait demandé le départ de M. Cluchard, gouverneur du territoire.]

● *Le conseil municipal de Saint-Seurin-sur-L'Isle (Gironde)* a été dissous par le conseil des ministres du mercredi 14 mai, sur proposition de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur.

De nouvelles réactions des associations d'anciens combattants

« *La victoire du 8 mai 1945 n'est pas une victoire comme les autres* », a déclaré, lors d'une conférence de presse, le 14 mai, M. André Leroy, président de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), en dénonçant la décision du président de la République de ne plus célébrer officiellement l'anniversaire de la capitulation allemande.

« *Cette décision est inacceptable dans la forme et dans le fond*, a ajouté M. Leroy. *Dans la forme, elle est illégale. Il n'est pas du ressort du président de la République d'annuler la loi votée par le Parlement, en dehors de toute règle constitutionnelle (...).*

Les dirigeants de la Fédération ont affirmé qu'ils n'accepteraient jamais « *un tel reniement* » ni la fusion de deux anniversaires — « *aux significations si particulières* » — dans une même « *fête du souvenir* ». La F.N.D.I.R.P. a appelé ses adhérents à participer nombreux à la manifestation contre la décision présidentielle qui aura lieu à 19 heures, ce jeudi 15 mai, à l'Arc de triomphe.

D'autre part, de nombreuses associations ont publié des communiqués dans lesquels elles s'élèvent contre la suppression de la commémoration officielle de l'armistice du 8 mai 1945 : l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, la Fédération nationale des combattants et prisonniers de guerre, les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, l'Amicale des veuves, orphelins, ascendants et victimes de guerre de Montreuil, l'Association générale des mutilés de la guerre et union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants réunis, l'Association française Buchenwald et commandos, l'Association des déportés internés résistants et patriotes de Paris, l'Association républicaine des anciens combattants, l'Association nationale des cheminots anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre, l'Amicale des veuves, orphelins et ascendants de guerre, l'Association des déportés du travail et réfractaires de la région parisienne, la Fédération nationale des anciens de la Résistance, le Syndicat national des enseignements de second degré, l'Association nationale des déportés et internés résistants et patriotes de la Seine-Saint-Denis, la Fédération nationale des déportés du travail, la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance, l'Union des intellectuels indépendants, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Mouvement de la paix, la Fédération nationale André-Maginot, les Anciens de la résistance juive, etc.

« L'arme nucléaire peut être un instrument de chantage et de représailles dont la gauche aurait tort de se défaire »

estime la revue du CERES

Dans le dernier exemplaire du supplément de ses *Cahiers*, le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES) publie, sous le titre « Défendre le socialisme », un article qui — tout en condamnant *« les voies de la soumission atlantique »* pour l'armée française et en considérant le problème de la défense européenne comme *« un faux problème »* — se prononce en faveur d'un armement nucléaire si la gauche arrivait au pouvoir.

« Pour la gauche, point d'hypocrisie, est-il écrit notamment ; *il ne s'agit pas de défendre une France désincarnée et intemporelle, mais de permettre au peuple français de choisir librement son propre destin, même et surtout s'il décide de modifier ses structures économiques, de transformer ses institutions et de promouvoir un nouvel idéal. Toute politique de défense est par essence au service d'un certain ordre social, ce que la droite ose rarement avouer mais que la gauche aurait tort d'ignorer. Un concept comme celui de la subversion en découle directement. Tout effort de défense a donc nécessairement un contenu politique, ce qui signifie qu'il s'étend à tous les mécanismes du système social qu'il sert et à toutes les menaces susceptibles de l'affecter. (...)*

» Un net renforcement de la coordination des moyens de défense devra donc être recherché à tous les niveaux. A l'échelon gouvernemental, les pouvoirs attribués au secrétariat général de la défense nationale — ou tout autre organisme en tenant lieu — devront être étendus. Mais il devra en être de même à tous les échelons régionaux, départementaux et locaux, et, cela, en liaison avec les différentes collectivités et associations représentant les forces vives de la nation (collectivités locales, syndicats, associations, etc.). (...)

» Le gouvernement devra également pouvoir faire appel à une force capable, sur l'ensemble du territoire, de s'opposer, en étroite liaison avec la population civile, à des actes de sabotage ou à des actions subversives soutenues de l'extérieur. Le rôle et les missions de la gendarmerie devront être revus dans cet esprit. Les moyens qui lui sont affectés devront être renforcés et la coordination avec les autres forces adaptée au nouveau dispositif de défense.

» Le gouvernement devra enfin pouvoir être en mesure de combattre une propagande hostile qui se développera sans doute à une grande échelle dès son accession au pouvoir. Il devra, à cette fin, pouvoir disposer de moyens d'information adaptés non pour porter atteinte à la liberté d'expression — pour laquelle la gauche se battra toujours, — mais pour pouvoir faire entendre sa voix et donner aux couches qui l'auront porté au pouvoir la possibilité de faire entendre la leur. (...)

» La discussion ne peut être que populaire, animée par une réelle détermination de la nation en armes et matérialisée par une organisation apte à la mobiliser en quelques heures.

» Permanente, elle doit être capable à tout instant de faire réfléchir un régime par trop agressif en lui interdisant toute implantation durable sur le sol français et en faisant peser sur lui la menace d'un enlisement sans profit et des représailles sans concessions. Globale, elle doit pouvoir reposer sur l'ensemble des forces et des armes dont la nation se sera dotée, et, parmi ces dernières, l'arme nucléaire peut et doit avoir son utilité. Il serait en effet absurde qu'une France socialiste s'essouffle sans profit dans une course aux armements qui ne la concerne pas. Pour elle, l'arme nucléaire ne saurait en aucune façon constituer le pivot de la dissuasion. Mais elle peut être un instrument de chantage et de représailles dans la panoplie des armes que se donnera la gauche, atout dont elle aurait tort de se défaire. (...)

» Enfin, l'effort industriel et scientifique intéressant la défense devra être poursuivi. Des formules de coopération devront cependant être recherchées avec les pays alliés ou amis en vue d'atténuer le poids des dépenses militaires qui devront en tout état de cause être maintenues à un niveau compatible avec les objectifs définis », conclut le CERES.

[On notera que, tandis que le P.C.F. accuse le gouvernement de considérer l'arme nucléaire comme un instrument « de provocation » qui reviendrait à attirer la « foudre » nucléaire sur le territoire français, le CERES, dont les dirigeants réclament des actions communes entre socialistes et communistes pour « un gouvernement de toute la gauche », conçoit, en revanche, que l'arme nucléaire puisse être « un instrument de chantage et de représailles ». — J. I.]

★ N° 22, supplément aux *Cahiers du CERES*, éditions Jacques Mandrin, 5, rue Payenne, 75003 Paris.

Les amiraux Le Franc et Wolff et le général Fleurot reçoivent leur quatrième étoile

M. de l'Estoile est promu ingénieur général de première classe

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et du général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, le conseil des ministres du mercredi 14 mai a approuvé les nominations et promotions suivantes dans les armées :

● TERRE. — Sont promus : général de division, le général de brigade Guerin, nommé commandant et directeur du génie de la 1re région militaire (Paris), et les généraux Barrillon et de Luze ; général de brigade, les colonels Courtiades, Histrimont, Loriaut, Clery et Perre ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Esnault.

Sont nommés : inspecteur technique des bâtiments et travaux du génie, le général de division Hotton ; commandant la 63e division militaire (Châlons-sur-Marne), le général de brigade Perrin ; commandant et directeur du génie du 2e corps d'armée et des forces françaises en République fédérale d'Allemagne, le général de brigade Campet ; directeur adjoint à la direction centrale du génie, le général de brigade Patricot.

Est promu général de brigade, dans la deuxième section, le colonel Poisson (cadre de réserve).

● MARINE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Le Franc et Wolff. Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Fascio.

Est promu contre-amiral, dans la deuxième section (réserve), le capitaine de vaisseau Grihanne.

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Fleurot.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Saint-Martin ; commissaire général inspecteur, le commissaire général Huguet ; général de brigade aérienne, les colonels Desjobert et Martin ; commissaire général, le commissaire colonel Thurel, nommé inspecteur du commissariat et de l'administration de l'armée de l'air.

Sont promus, au titre du congé définitif du personnel navigant de l'armée de l'air, général de brigade, les colonels Cazaillet et Guerrin. Est mis, sur sa demande, en congé définitif du personnel navigant, le général de brigade aérienne Bar.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Pelegrin, George, Devauchelle et de l'Estoile ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Gueret, Baur, Prache et Frances (ce dernier est nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées).

[Né le 7 mai 1931 à Poitiers (Vienne), diplômé de Polytechnique et de l'Ecole supérieure de l'aéronautique, M. Hugues de l'Estoile a été, de 1970 à 1974, directeur des affaires internationales à la délégation ministérielle pour l'armement et, à ce titre, il a été chargé des ventes d'armes et de la coopération en matière de fabrication d'armements avec les pays étrangers. Depuis octobre 1974, il est directeur général de l'industrie au ministère de l'industrie.]

Sont nommés : inspecteur technique de l'armement terrestre, l'ingénieur général de première classe Paraire ; adjoint au directeur technique des armements terrestres, l'ingénieur général de première classe Cave ; chef du bureau des télécommunications de la direction technique des armements terrestres, l'ingénieur général de deuxième classe Weinis.

Sont admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur leur demande, les ingénieurs généraux de première classe Joyan et Pascal, et l'ingénieur général de deuxième classe Willm.

● GENDARMERIE. — Est promu général de division, le général de brigade Morel.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Tugaye. Sont admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur leur demande, les contrôleurs généraux des armées Croidieu et Nougarou.

CORRESPONDANCE

Un jugement curieux

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Joël Dupuy de Méry, président du Comité de soutien à l'armée, 31, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris :

Dans *le Monde* du 2 mai 1975, un certain colonel X..., chef de corps, se déclare choqué de l'existence du Comité de soutien à l'armée (C.S.A.).

Je tiens à répondre à cet article au nom des quatre cents appelés qui, dans toutes les casernes de France, soutiennent notre action et des milliers de Français signataires de l'Appel des 100 000, lancé par le C.S.A. il y a un mois.

Ainsi, derrière les organisations d'anciens combattants, d'officiers et de sous-officiers qui me soutiennent se cache le visage du fascisme ? Ainsi la maréchale Juin, la maréchale de Lattre, le colonel Rémy, MM. Carrage et Thupé-Thomé, entre autres, sont des adeptes d' *« une certaine idéologie qui rappelle une certaine époque »* ?

Bravo, mon colonel ! Comme il est facile de se retrancher derrière l'anonymat pour insulter de la sorte ces personnalités ! (1).

De plus, je serais « manipulé » par mon entourage. Lequel ? Mon entourage, ce sont les milliers de gens qui ne veulent pas que Paris subisse le même sort que Lisbonne.

C'est vrai que je m'oppose à une certaine évolution : celle qui mène aux camps de concentration, aux hôpitaux psychiatriques, aux rideaux de fer et aux barbelés !

Car, en y réfléchissant — contrairement à ce que vous prétendez, — je me suis penché sur ces questions...

Je me suis vite aperçu que les campagnes antimilitaristes étaient politiques, qu'il ne s'agissait pas pour les groupes trotskistes et le parti communiste d'améliorer la condition du soldat, mais d'utiliser, de créer au besoin, les imperfections et les défauts de l'armée française pour la détruire ou pour en faire une « armée rouge ».

Car le fond du problème est là. Il y a bien sûr des aménagements à apporter au service national, des choses à changer, comme partout. Quelle institution est parfaite, en ce bas monde ?

Mais nous ne voulons pas que l'armée soit détruite; des réformes oui!... pour améliorer, moderniser. Pas pour saboter!

Vous n'avez pas besoin de nos « bons offices ». Je le croyais, mais ce n'est pas le cas!

L'armée est incapable de se défendre elle-même, et sans doute à cause de gens comme vous.

Je ne sais pas si vous avez eu dans votre camp des manifestations antimilitaristes; ce dont je suis sûr par contre, c'est que vous en avez peur. Que ferlez-vous si demain une mutinerie éclatait dans votre régiment ? Rien sans doute. Et c'est là le drame de notre armée aujourd'hui : trop d'officiers, trop de cadres, ont perdu confiance, perdu leur idéal, dissous dans une société trop molle, trop lâche, fondée sur le profit et la jouissance (là-dessus au moins, nous sommes d'accord !)

Bien sûr il faut que l'armée évolue, participe au progrès. Il faut que les jeunes gens qui partent accomplir leur devoir national (expression « patriotarde » qui vous déplaira) le fassent en ayant la certitude que ce qu'ils vont *faire est utile*. Il faut rendre les unités plus opérationnelles, et ne pas les confiner dans des campagnes type vidage de poubelles et tri postal. Il faut que le service national soit plus intéressant, plus stimulant, et qu'il ne serve pas seulement à réduire les chiffres sur le chômage des jeunes !

Et surtout, mon colonel, cessez de brandir l'épouvantail défraîchi du fascime ! C'est étonnant de la part d'un homme qui se veut « de progrès et d'évolution ». Je ne crois pas que ce genre de problème soit d'une brûlante actualité; à moins, bien sûr, que vous ne protestiez contre le fascime rouge, auquel cas, je vous rejoins totalement.

Pour conclure, mon colonel, je tiens à vous préciser que le cercle de mes amis s'élargit de jour en jour, et que vous et vos amis n'avez certainement pas le monopole de la jeunesse, encore moins celui du sens national.

Prouvez-moi le contraire ! Lancez une pétition à votre tour !

Je crains, mon colonel, que vous ne fassiez partie de ces gens qui tressent eux-mêmes la corde qui les pendra. Ce serait dommage, de la part d'un chef de corps.

J'espère en tout cas que, le jour où vous serez confronté à des gauchistes mutinés, vous trouverez autre chose à leur dire que les piètres arguments que vous me servez.

(1) Des précédents, comme les sanctions prises à l'encontre du capitaine Gérard Delas ou la « disgrâce » du vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti à la suite de la publication par *le Monde* de leurs articles, incitent la rédaction de notre journal à respecter l'anonymat des cadres militaires qui nous écrivent, lorsqu'ils le souhaitent (N.D.L.R.).

Ou bien Dupuy ou bien l'armée rouge

Répondant au colonel dont nous avons publié la lettre dans le Monde *daté du 2 mai, M. E. Faucher, lieutenant de réserve, chargé d'enseignement à l'université de Nancy-II nous écrit :*

L'anonyme à cinq galons a bien plus raison qu'il ne le croit quand il soutient que notre régime socio-politique n'est pas le plus favorable à l'entretien d'une armée apte à combattre. Un régime totalitaire, vu la pénurie qu'engendre son inefficacité économique, ménage une transition indolore entre une vie civile spartiate et les rigueurs de la vie militaire. D'autre part, le parti lui-même, seul détenteur du pouvoir, n'est pas un parti, mais une armée, avec sa discipline et sa hiérarchie ; l'ossature de l'Etat est donc déjà d'essence militaire. En troisième lieu, comme le principe démocratique est le dissolvant le plus radical de toute organisation militaire (Renan), la situation de l'armée est beaucoup moins précaire dans une société d'où on extirpe soigneusement tout germe de démocratie ; c'est pourquoi l'armée rouge est la plus forte du monde. Enfin, l'ordre de réalité privilégié par un régime totalitaire, qu'il soit fasciste ou communiste, n'est pas l'ordre du profit, mais celui de la puissance ; or l'officier, justement, méprise les richesses : il n'est pas celui qui accumule, mais celui qui, en échange de son acceptation du sacrifice, a obtenu pouvoir de vie et de mort. S'étonnera-t-on ensuite que maint colonel, aujourd'hui, soit un communiste qui s'ignore ? Au reste, comment lui, homme de guerre, ne serait-il pas séduit par la perspective de voir enseignée comme philosophie d'Etat une doctrine disant que la guerre est mère de toutes choses et qu'il faut exacerber les conflits pour hâter la naissance de l'homme nouveau ?

Si donc la France veut une armée, elle doit trancher l'alternative que voici : ou bien instaurer un régime totalitaire, ou bien user des libertés démocratiques pour soutenir, de l'extérieur, l'armée. C'est ce qu'a fait Joël Dupuy. Il est encore un peu tôt pour le lui reprocher.

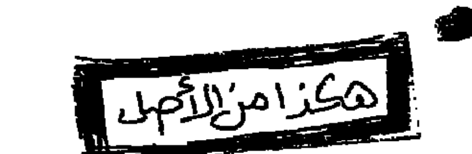
L'Égypte achète à la France quarante-deux hélicoptères

L'Egypte a passé commande à la France de quarante-deux hélicoptères légers Gazelle SA-341 conçus en coopération franco-britannique sous la maîtrise d'œuvre de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Le montant de ce contrat n'est pas connu. C'est le 28 août dernier qu'un conseil des ministres a décidé de lever l'embargo sur les armes françaises aux quatre pays dits du champ de bataille, au Proche-Orient, et d'autoriser les livraisons, au coup par coup, à l'Egypte, à Israël, à la Jordanie et à la Syrie.

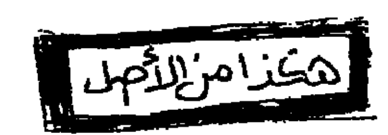
Dans sa version miltaire, l'hélicoptère léger Gazelle peut remplir plusieurs missions : la reconnaissance, le transport de commandos, l'attaque de chars avec des missiles air-sol, la destruction de nids de résistance avec des roquettes et des mitrailleuses ou la surveillance navale. L'hélicoptère Gazelle peut parcourir jusqu'à 600 kilomètres de distance et atteindre des vitesses de l'ordre de 270 kilomètres à l'heure.

L'Egypte a, d'autre part, ouvert avec la Grande-Bretagne des discussions pour la construction d'une usine, près du Caire, qui fabriquerait sous licence des hélicoptères Lynx de transport de troupes ou de lutte anti-sous-marine. Ces hélicoptères sont conçus par la société britannique Westland avec l'assistance de la SNIAS et, selon des informations de source britannique, les besoins de l'Egypte sont évalués à plus de cent exemplaires.

A plusieurs reprises, le président Sadate s'est plaint que l'Union soviétique ait mis un embargo sur ces livraisons d'hélicoptères à l'Egypte ainsi que sur d'autres matériels militaires à cause du non-paiement par Le Caire de ses précédents contrats avec Moscou. L'achat d'hélicoptères Gazelle correspond sans doute à la volonté de l'Egypte de diversifier ses approvisionnements et de commencer à créer une industrie militaire nationale pour éviter de dépendre d'un fournisseur exclusif.



هكذا من الأصل



MÉDECINE

UN GYNÉCOLOGUE DE ROUEN EST POURSUIVI POUR REFUS D'INTERRUPTION DE GROSSESSE

Le chef du service gynécologique de l'hôtel-Dieu de Rouen, le professeur Claude Duval, a été cité à comparaître, le 14 mai, devant le tribunal correctionnel de la ville pour *« non-assistance à personne en péril »* à la suite d'une plainte déposée par une jeune femme de vingt et un ans, Mme Renée Capron, qui lui reproche son refus de pratiquer sur sa personne une interruption de grossesse.

Mme Capron a déposé plainte, déplorant les conditions dans lesquelles sa demande d'interruption de grossesse a été repoussée, de semaine en semaine, et finalement refusée sans que le médecin l'ait examinée. Elle estime l'attitude du praticien *« non seulement humiliante, mais aussi susceptible de lui faire courir des risques graves »*.

Ses avocats plaident qu' *« en refusant d'examiner Mme Capron au mépris de la loi du 17 janvier, le médecin s'est mis volontairement dans l'impossibilité de prendre connaissance et d'apprécier la gravité de cet état susceptible de lui faire courir de graves risques »*.

PUBLIÉS AU « JOURNAL OFFICIEL »

Quatre textes lèvent les derniers obstacles réglementaires à l'application de la loi sur l'avortement

Quatre décrets et un arrêté relatifs à l'application de la loi sur l'interruption de grossesse du 17 janvier 1975 sont publiés au *Jopurnal officiel* de ce jeudi 15 mai. Ils complètent ou précisent certaines des dispositions de la loi.

● L'AIDE MEDICALE : un décret précise dans quelles conditions une femme, qu'elle soit assurée sociale ou non, peut bénéficier d'une aide financière en cas d'interruption de grossesse. L'admission à l'aide médicale est prononcée par le préfet après enquête sur les ressources de l'intéressée, la décision du préfet pouvant faire l'objet d'un recours devant la commission départementale de l'aide sociale.

● LA CONSULTATION SOCIALE PREALABLE à laquelle la femme doit recourir avant de prendre sa décision : un décret mentionne plusieurs catégories d'organisations habilitées à donner cette consultation (services sociaux publics et privés) et établit les critères auxquels doivent souscrire les organismes agréés. Ces organismes doivent, entre autres, être sans but lucratif, à vocation sociale et capables d'assurer une permanence au moins hebdomadaire.

A la suite de cette consultation (que la loi a prévue obligatoirement sous forme d'entretien particulier soumis au secret professionnel), une attestation portant la signature manuscrite de la personne qui a procédé à l'entretien et le cachet de l'établissement ou de l'organisme agréé sera délivrée à la femme.

Le décret précise que l'agrément des établissements, centres ou organismes est accordé par le préfet après consultation d'une commission dont la composition est fixée par arrêté (celui-ci devrait être prochainement publié au *Journal officiel*.

● LES CONDITIONS D'AVORTEMENT POUR LES FEMMES ETRANGERES : un décret fixe les conditions de résidence que doivent remplir les femmes étrangères afin de pouvoir interrompre volontairement leur grossesse en France. Elles devront justifier d'une résidence régulière d'au *moins trois mois, être en possession* d'un titre de séjour ou d'un document en tenant lieu (carte de résidence ordinaire ou privilégiée, carte de séjour temporaire, etc.).

Lorsqu'il s'agit d'une étrangère mineure célibataire qui, en raison de son âge, n'est pas tenue à la possession d'un titre de séjour, la preuve de sa résidence en France depuis plus de trois mois peut être faite par tous moyens.

● Le dossier-guide prévu par le code de la santé publique et relatif aux droits, aides et avantages garantis par la loi aux familles, aux mères célibataires ou non et à leurs enfants ainsi qu'aux possibilités offertes pour l'adoption d'un enfant à naître est publié au *Journal officiel*. Il *est précisé que ces dossiers* (dont le prototype a été réalisé par la Direction de l'action sociale du ministère de la santé sont adressés aux préfets qui doivent les compléter en y adjoignant les adresses des centres et organismes de planification d'éducation. d'information familiale de leur région : les préfets devront les adresser, à leur tour, aux médecins, aux établissements d'hospitalisation publics ou privés et à tous les centres, établissements et organismes concernés. L'ensemble de ces opérations devra être terminé au plus tard le 15 janvier 1976.

Ce dossier-guide publié en annexe remplacera le dossier provisoire publié le 10 mars dernier.

* * *

L'ensemble de ces dispositions, publié dans les délais qu'avait prévus Mme Veil, n'appelle pratiquement plus d'autres précisions réglementaires pour ce qui concerne le droit à l'interruption de grossesse. Il appartient désormais aux préfets de faire preuve de la plus grande diligence s'ils ont réellement la volonté de faire appliquer les textes de manière efficace. Il va de soi, par exemple, que l'admission à l'aide médicale sur décision du préfet n'aura de sens que si cette décision parvient à l'intéressée avant la huitième ou la dixième semaine de la grossesse par exemple.

Mais si l'accès à l'avortement ne comporte plus d'obstacles réglementaires, il reste maintenant à obtenir les mêmes facilités dans la pratique de l'acte lui-même. Pour le moment, un certain nombre d'établissements hospitaliers et de chefs de service rechignent à pratiquer de tels actes. Or le décret concernant les conditions particulières d'agrément des établissements d'hospitalisation privée pratiquant les interruptions de grossesse prévu par la loi n'est pas encore publié. On précise au ministère de la santé qu'il devrait l'être « dans les toutes prochaines semaines ». *On a cette fois toutes raisons de le croire, dans la mesure où sur les autres points tous les engagements ont été tenus dans les délais.* — M. A.-R.

Spécialiste de la lutte contre le cancer

LE PROFESSEUR PIERRE DENOIX DEVIENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ

Sur la proposition de Mme Simone Veil, ministre de la santé, le conseil des ministres du mercredi 14 mai a nommé M. Pierre Denoix directeur général de la santé publique, en remplacement de M. Pierre Charbonneau, qui occupait ces fonctions depuis 1970 et qui est appelé à d'autres responsabilités, que le porte-parole du gouvernement n'a pas précisées.

[Né le 26 octobre 1912 à Paris, le docteur Pierre Denoix a fait ses études à la faculté de médecine de Paris. Chirurgien des hôpitaux de Paris depuis 1948, il était directeur de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif depuis 1956. Il est professeur titulaire de la chaire de clinique carcinologique de la faculté de médecine de Paris.

Le docteur Denoix est membre de l'académie de chirurgie, président de l'Union internationale contre le cancer depuis 1972.

Hormis ses activités en cancérologie, orientées vers la clinique, la recherche et l'organisation de la lutte contre le cancer, le professeur Denoix s'est intéressé à l'administration hospitalière et à l'architecture. Il a ainsi beaucoup contribué à la réalisation d'un centre hospitalier ultra-moderne à l'Institut Gustave-Roussy.

Lors de sa leçon inaugurale (*le Monde* du 19-20 juin 1966), le docteur Denoix avait montré tout l'intérêt qu'il attachait à la médecine hospitalière et à la médecine sociale.]

ÉDUCATION

● *Manifestation d'enseignants à Paris.* — Environ deux mille enseignants de la région parisienne ont manifesté, mercredi 14 mai, de la Bastille au Palais-Royal, à l'appel des sections de la Fédération de l'éducation nationale et de l'intersyndicale (FEN, C.G.T., C.F.D.T., F.O.) des personnels de l'enseignement supérieur, de la recherche et des bibliothèques. Ce défilé, organisé dans le cadre de la semaine d'action de la FEN, avait pour but de protester contre la politique d'austérité en matière d'éducation nationale. Une large banderole, en tête du cortège, donnait le ton aux slogans repris par les manifestants : « *Non aux projets Haby, Mazeaud, Soisson ; des crédits, des postes, titularisation des auxiliaires* ». La FEN a appelé, d'autre part, ses adhérents à participer, samedi 24 mai, à la manifestation nationale organisée par le Comité national d'action laïque.

● *Le groupe d'étude sur l'éducation et la formation,* qui rassemble des députés des trois partis de la majorité, s'est réuni, mardi 13 mai, sous la présidence de M. Jacques Legendre, député du Nord (U.D.R.) pour « *faire le point sur les propositions de modernisation du système éducatif* » du ministre de l'éducation, M. René Haby. Le groupe se félicite notamment de la politique de concertation mise en œuvre par M. Haby, « *attitude positive, même si elle se heurte à des oppositions partisanes et conservatrices* ». Réaffirmant la « *nécessité d'une modernisation du système éducatif* », le groupe « *souhaite qu'un accord aussi large que possible soit trouvé au Parlement* » quand y seront discutées les propositions de M. Haby, et se déclare « *convaincu de l'existence, en tout état de cause, d'une majorité acquise à l'idée d'une rénovation sérieuse, et déterminée à la faire aboutir* ».

● *Réunions de ministres de l'éducation.* — La conférence annuelle des ministres de l'éducation nationale des pays d'expression française se réunit à Paris ce jeudi 15 mai et vendredi 16 mai. Elle est ouverte par M. Pierre Abelin, ministre français de la coopération. D'autre part, les ministres de l'éducation des vingt et un pays du Conseil de l'Europe se réuniront à Stockholm du 10 au 12 juin.

RELIGION

A L'INSTITUT « LUMEN VITAE »

Les étudiants protestent contre le silence de la direction après la démission du théologien Gustavo Gutierrez

« L'affaire Girardi - Lumen Vitae continue ! » C'est par ces mots que s'ouvre une lettre envoyée le 18 avril aux directeurs de l'Institut international de Bruxelles par l'assemblée générale des étudiants pour protester contre le *« silence volontaire de la direction au sujet de la démission de Gustavo Gutierrez ».*

« Celui-ci, théologien péruvien, auteur du livre traduit en français sous le titre Théologie de la libération, *paru en 1974 aux éditions Lumen Vitae, écrivait à la direction en janvier 1975 pour lui annoncer que, en désaccord avec l'exclusion de Giulio Girardi, qu'il qualifie d' « injuste et incroyable », il ne viendrait pas à l'institut »*, déclarent les étudiants dans un texte adopté par 45 voix pour et 3 abstentions. *« Et, le 15 mars encore, il confirma sa décision. Pourquoi la direction de Lumen Vitae a-t-elle attendu le 14 avril, jour prévu pour l'ouverture de la session sur la théologie de la libération, pour en informer les étudiants ? Ce silence constitue un abus de pouvoir. »*

Cette démission de Gustavo Gutierrez intervient en même temps que celles de M. Michel Séguier, directeur du centre INODEP de Paris, et de M. Michel Sauvage, professeur de théologie, et allonge la liste des démissionnaires, qui comprend M. Roosens, le chanoine Houtart et Paulo Freire *(le Monde* du 27 février). *Par ailleurs, un groupe de professeurs* de l'institut avaient adressé une lettre à la congrégation de la Compagnie de Jésus, réunie récemment à Rome.

De leur côté, les directeurs de l'institut ont annoncé que *« la mesure prise par le provincial des jésuites touche uniquement l'inscription de nouveaux étudiants pour la première année de l'Institut international de catéchèse et de pastorale. Elle ne vise en aucune manière la seconde année de cet institut (...) ni les activités organisées par les deux autres départements, à savoir l'école supérieure catéchétique et le centre d'éducation permanente ».* Le retrait de douze bourses d'étude, enfin, par l'organisme romain Aide à l'Eglise en détresse est interprété comme un appui du Vatican à la direction de l'institut. — A. W.

SPORTS

CYCLISME

Le sabordage de Merckx

Trois compétitions par étapes importantes se sont terminées dimanche 11 mai : le Tour de Romandie, où le modeste Francisco Galdos a surpris la totalité des favoris, dont Merckx et Zoetemelk ; le Tour d'Espagne, perdu par Lasa et Ocana au profit de l'inattendu Tamanes ; enfin, les Quatre Jours de Dunkerque, la seule de ces trois épreuves qui ait donné lieu à un résultat cohérent.

Eddy Merckx n'a pas pour habitude de capituler et de perdre quatorze minutes en l'espace d'un après-midi sur des adversaires démarqués au classement général. Sa conscience professionnelle et sa vigilance sont notoires. Si, pour une fois, il a laissé se développer une « échappée - loterie », c'est, dit-on, parce qu'il était las de supporter tout le poids de la course : il aurait volontairement provoqué le naufrage du peloton pour faire un exemple et confondre ses rivaux directs, qui, selon ses propres termes, se réfugient dans une attitude passive. Même si sa version des événements est parfois contestée, même si elle ne paraît pas absolument convaincante, les observateurs tiennent son échec pour accidentel. Le fléchissement de Luis Ocana dans la Vuelta leur semble, en revanche, plus sérieux, car il pourrait situer les limites actuelles du champion espagnol, qui a subi en permanence la loi de l'opposition.

Confirmation de Danguillaume

La victoire obtenue par le jeune Belge Freddy Maertens dans la région de Dunkerque a d'autant plus d'impact qu'elle coïncide avec la défaite spectaculaire des grandes vedettes du cyclisme, et d'autant plus de signification qu'elle sanctionne un affrontement de qualité.

Parmi les faire-valoir du routier flamand, il convient de mentionner Jean-Pierre Danguillaume, Thévenet et le Néerlandais Schuiten, vainqueur la saison passée du Grand Prix des nations. Cette épreuve nerveuse empruntant un parcours difficile a confirmé tout le bien que l'on pensait de Danguillaume, déjà très remarqué à l'occasion de Paris-Bourges *(le Monde* du 6 mai) ; elle a mis une fois de plus en évidence les progrès du Tourangeau dans tous les compartiments qui composent le cyclisme sur route et il n'est pas superflu de rappeler que le meilleur routier français du moment a perfectionné son bagage en participant depuis deux ans aux Six Jours de Grenoble, c'est-à-dire en pratiquant son métier d'une manière méthodique et intelligente.

Ces Quatre Jours de Dunkerque nous ont, d'autre part, restitué un Yves Hézard conforme à ce qu'il était voici trois ans, sans nous éclairer sur les raisons profondes de sa méforme. On ne saurait employer ce terme pour qualifier le fléchissement relatif de Raymond Poulidor, classé vingt-huitième. A trente-neuf ans passés, le doyen de la corporation reporte tous ses espoirs sur le Tour de France, qui sera le treizième de sa carrière. Il a soigneusement choisi ses objectifs et s'est convaincu, avec l'âge, de la nécessité de mesurer ses efforts.

JACQUES AUGENDRE.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* assistera le 20 juillet à l'arrivée de la dernière étape du Tour de France cycliste. Il remettra le « maillot jaune » au vainqueur de l'épreuve.

BASKET-BALL

En championnat d'Europe groupe B

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE NE DISPUTERA PAS LA PHASE FINALE

Six équipes participeront, du ... au 21 mai à Hagen (R.F.A.), à la finale du championnat d'Europe, groupe B, de basket-ball. Les poules qualificatives, qui se disputent actuellement, permettent de penser que la phase finale mettra en présence la Pologne, l'Autriche ou la France, la Roumanie, les Pays-Bas, la Suède ou la Grèce.

Mercredi 14 mai, la France a battu l'Algérie par 117 à 61, préservant ainsi ses chances de terminer dans les deux premiers de son groupe. Le match qu'elle devait disputer le 15 mai contre l'Autriche (troisième du groupe) paraissait décisif.

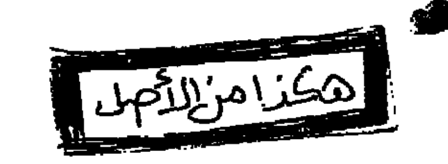
Les premières journées de ces championnats ont été marquées par les défaites de l'équipe d'Allemagne fédérale, qui se trouve éliminée de la phase finale. Double déconvenue pour les sportifs allemands et pour les organisateurs qui comptaient sur la présence de l'équipe nationale à Hagen pour attirer les spectateurs.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *Dynamo Kiev (U.R.S.S.) a remporté la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant Ferencvaros (Hongrie) par 3 à 0, mercredi 14 mai, à Bâle. C'est la première fois qu'un club soviétique remporte une coupe d'Europe de football.*

Le même jour à Wels (Autriche), l'équipe de France amateurs a battu celle d'Autriche par 2 à 1.

RUGBY. — *Le Comité olympique sud-africain non racial (SAN-ROC) et le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) protestent une nouvelle fois contre la tournée que l'équipe de France de rugby doit faire en Afrique du Sud au mois de juin. Ils estiment que le fait, pour les Français, de rencontrer une équipe multinationale — c'est-à-dire composée de joueurs de couleur — ne modifiera en rien le régime d'apartheid en vigueur dans ce pays.*



هكذا من الأصل

Honeywell Bull

LE PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vendredi 16 Mai 1975

Madame, Monsieur et cher Client,

Vous venez d'apprendre la fusion prochaine des activités d'informatique générale de la COMPAGNIE HONEYWELL BULL et de la COMPAGNIE INTERNATIONALE pour l'INFORMATIQUE. Cette information aura d'autant plus retenu votre attention que vous êtes utilisateurs d'ordinateurs HONEYWELL BULL ou CII ou que vous le serez bientôt. Et vous vous demandez quelle répercussion cet événement aura dans vos rapports avec le constructeur que vous avez choisi.

Vos investissements seront protégés : les produits actuels de HONEYWELL BULL et de CII continueront à être commercialisés; les deux gammes seront ensuite progressivement intégrées.

Cette fusion est logique:

– Nous avons été des pionniers de l'informatique en France et les Pouvoirs Publics apportent leur soutien au développement de cette industrie de pointe.

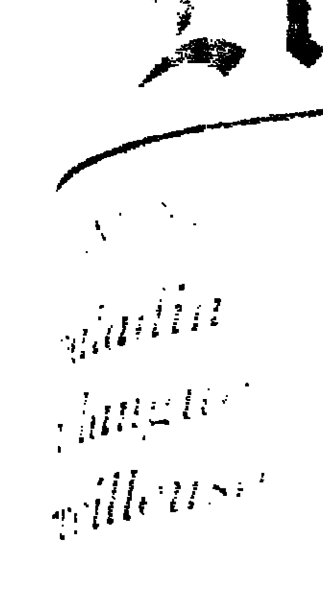
– L'industrie informatique est mondiale; la technologie et le marché américain y ont un poids déterminant : les constructeurs français décident d'unir leurs expériences et leurs ressources et optent pour l'association avec un partenaire américain.

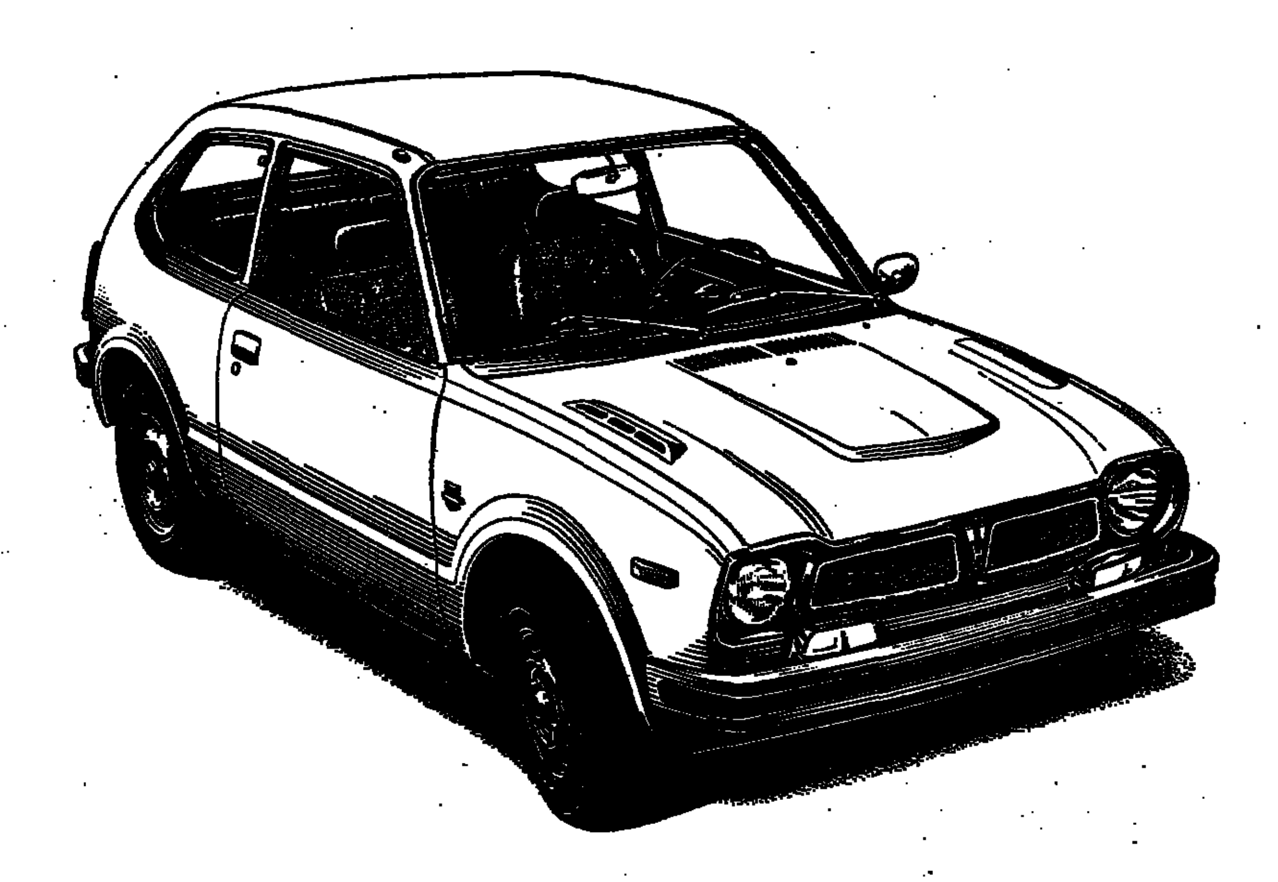
– Le nouveau groupe ainsi constitué fait connaître son dessein d'ouverture vers d'autres partenaires européens.

Dans le passé, vous avez fait confiance à l'une ou l'autre société. Vous pouvez maintenir cette confiance au nouveau groupe: il tiendra les engagements pris.

Pour bâtir l'avenir, nous sommes mieux armés, ce nouveau défi nous le gagnerons avec vous.

J.-P. BRULE
Président-Directeur Général Compagnie Honeywell Bull





Voici notre gamme.

Un seul et même moteur.
Mais un moteur si tranquillement puissant, 1169 cc, si robuste, 5.500 tours/mn (pas plus) à 145 km/h, si économique, 6,5 litres d'essence à 90 km/h et si simple – n'importe quel garagiste s'y retrouve instantanément – qu'on ne voit vraiment pas pourquoi il faudrait en inventer un autre. Ou, comme certains, en fabriquer plusieurs versions.

Une seule et même mécanique.
Mais une mécanique qui pense avant tout à votre sécurité. La Civic est une traction avant, à 4 roues indépendantes, équipée d'un double circuit de freinage en diagonale. Sa structure est monocoque, son polygone de sustentation maximum, et son centre de gravité très bas, ce qui lui assure sa tenue de route fantastique. Pourquoi modifier tout ceci pour le seul plaisir de vous mettre devant un faux choix?

Une seule et même carrosserie.
Mais une carrosserie qui abrite un très vaste habitacle (le moteur est placé transversalement à l'avant) où 4 personnes voyagent à l'aise, qui ne mesure que 3,54 petits mètres, dont le hayon arrière permet de la transformer en break immédiatement et dont le profil est tout spécialement étudié pour résister aux caprices du vent et traverser la mode. Alors, pourquoi la modifier?

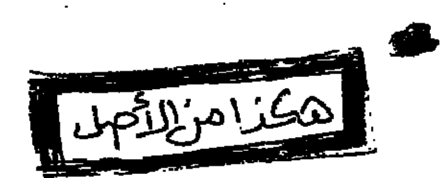
Une seule voiture, une seule idée. Donner à tous les Français la possibilité de se faufiler en ville et d'aller en famille de la ville à la campagne sans risque et sans fatigue.
Sans doute est-ce pour cela, tout cela, que plus de 300.000 Civic naissent aujourd'hui chaque année dans le monde. Equipées en série d'une boîte mécanique ou d'une transmission automatique. C'est là un premier véritable choix. Et puis des Civic blanches, des grises, des orange, des bleu-ciel, des brunes pour satisfaire le goût de chacun.

Enfin deux prix. 14.215 F en version boîte mécanique (1) et 15.535 F en version transmission automatique (1).
Stupéfiant, n'est-ce pas?
Vous le voyez, vous avez un très large choix. Mais une seule certitude : celle d'acquérir le meilleur modèle de la gamme Honda. Votre Civic.

(1) Prix TTC au 1er mai 1975 + frais de transport et de mise en route.

HONDA
CIVIC

Honda-France 20, rue Pierre-Curie - 93170 Bagnolet - Tél. 360.01.00.



Le Monde DES LIVRES

SAN ANTONIO

Le baladin à la langue merveilleuse

★ SAN ANTONIO : « JE LE JURE ! » Stock, 224 p.
★ MAMAN, LES PETITS BATEAUX, Fleuve noir, 251 pages, 6,10 F.

« J'AI honte d'écrire ce que j'écris, honte de l'argent que je gagne... On ne peut pas me couronner, mais on me découvre. Et ça me chanstique le caviar à gamberge. »

Qui parle ainsi ? San Antonio, bien sûr, en alternance avec Frédéric Dard, son père spirituel. Il lance simultanément deux livres sur le marché : son dernier « polar » (le cent dixième ?), Maman, les petits bateaux *et* Je le jure ! *une confession à bâtons rompus enregistrée par la journaliste Sophie Lannes. Dans ce double miroir, le Janus de nos lettres se tire la langue, se cligne de l'œil, se roule dans ses contradictions. D'une part, un homme de bonne volonté, un censeur vigilant qui se juge troussard, jouisseur, qui déteste son « image de marque », qui bat sa coulpe, rougit de sa fortune et répète :* « Je fais semblant d'être généreux, d'avoir du talent, de penser » ; *d'autre part, un monstre sacré qui jubile :* « J'ai tous les droits. Je bombarde, je pilonne, je rase-motte dans les pires calembours. J'aurais essayé de pondre des bouquins bien torchés, je me serais rasé avant d'écrire, je serais passé à côté de moi. »

C'est l'histrion, le bateleur de la Foire du Trône que le public d'abord, les critiques ensuite, ont hissé au rang de best-seller et de phénomène linguistique. L'autre, l'auteur de romans plus conventionnels et de pièces de théâtre, a dû s'incliner devant son tonitruant alter ego. La rage au cœur ? N'exagérons rien. Qui vit de sa plume (et qui a crevé de faim) se console aisément de tirer à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires. Mais le succès ne suffit pas toujours à rassurer celui qu'il comble.

« Du génie, moi ? *proteste l'heureux gagnant.* Mais à côté du cri de Céline, je ne pousse que des plaintes de chiot qui a envie de pisser. »

N'empêche que la voix porte, que le torrent d'argot imaginaire fouette les sangs, que la vulgarité même attire, agresse, hypnotise. Qu'il se sente débordé, ahuri ou revigoré, aucun lecteur ne niera l'efficacité de cette prose. Elle nous charrie, au propre comme au figuré, réduisant l'histoire, le sujet, au simple rôle de tremplin. Accrochez vos ceintures ! San Antonio va percer le mur de la logique et du goût. Mais, s'il raconte n'importe quoi, il ne s'exprime pas pour autant n'importe comment. Les mots qu'il forge ont une raison d'être, une étymologie ou une musique qui les dote d'un relief particulier.

Il ne s'agit pas de retrouver le langage parlé, il faut en imposer un autre plus vert, plus rapide, plus neuf, qui condense plusieurs termes en un seul, comme les Suisses romands qui disent « il pleige » *lorsqu'il tombe un mélange de pluie et de neige. Ainsi naquirent les* « esprits qui se biscornent », « les Italiens qui s'enspaghettent » *et les* « curés qui bourdalouent leurs ouailles ».

Ceux qu'enchantent les à peu près du baladin à la langue merveilleuse seront comblés par Maman, les petits bateaux, *dont l'époustouflant vocabulaire jette un voile pudique sur les innombrables passages scabreux :* « Elle me dagoberte le scoube, j'ai le grand hyglosse qui s'innerve... »

Ceux qui voudraient surprendre l'acrobate au repos, à l'heure un peu mélancolique où il tente de faire le point, de tirer les leçons de son enfance, de ses frasques, de ses deux mariages, de ses espoirs déçus, de son écrasante gloire, découvriront dans Je le jure ! *un semblable, un frère, un ami.*

GABRIELLE ROLIN.


★ *Dessin d'Ortic.*

UN NUMÉRO DES CAHIERS DE L'HERNE

Koestler et l'infini

Le numéro 27 des « Cahiers de l'Herne » (460 p., 76 F) est consacré à l'écrivain hongrois Arthur Koestler. Réalisé sous la direction de Pierre Debray-Ritzen, ce Cahier réunit des témoignages et des études de Manès Sperber, de Claude Bourdet, de Pierre de Boisdeffre, de Robert Kanters, de Max-Olivier Lacamp, de Louis Pauwels, de Cynthia Koestler entre autres, ainsi que plusieurs inédits de l'auteur du « Zéro et l'Infini », qui fête cette année son soixante-dixième anniversaire.

Nous avons demandé à Gérard Guégan, jeune romancier et actuel directeur des éditions du Sagittaire, de retracer ici sa découverte de Koestler.

NOUS sommes injustes avec les Anglais. Nous les accusons sans cesse de nous tirer en arrière et de freiner par là même notre irrésistible marche vers la lumière. Mais il suffit de les relire pour constater à quel point ils anticipent nos destins. Ainsi, en moins de trente ans, *Stevenson annonce le terrorisme* (« le Dynamiteur »), Chesterton en fait la critique (« le Nommé Jeudi ») et Conrad la synthèse (« Sous les yeux d'Occident »). Le Hongrois Arthur Koestler participe lui aussi de la littérature britannique et prend place dans un trio dont les deux autres pôles se nomment Orwell et Huxley.

Alors que ma famille, communiste, me pressait de rejoindre le bon camp, je lus avec infiniment d'appréhension « le Zéro et l'Infini ». Ce devait être en 1956. Je partageais alors mes lectures avec un ami qui, depuis, *n'a* cessé de gravir les échelons de la hiérarchie du parti. Et, à dire vrai, je crois même que c'est ce roman de *Koestler qui entraîna notre adhésion.* Curieusement, *nous* n'entendions pas Roubachof, dont on sait qu'il unifie les caractères de Boukharine, Radek et Trotsky, déclarer au jeune Richard, militant allemand qui doute du bien-fondé des mots d'ordre de son organisation : « Le parti, c'est l'incarnation de l'idée *révolutionnaire* dans l'histoire. *L'histoire* ne connaît *ni* scrupules ni hésitations. Inerte et infaillible, elle coule vers son but. » Non, nous étions sourds. En revanche, lorsque le juge d'instruction Gletkin s'adressait à l'accusé, nous comprenions de quoi notre vie allait être l'enjeu. Rappelez-vous : « Pour la première fois dans l'histoire, une révolution n'a pas seulement pris le pouvoir, mais elle l'a gardé. Nous avons fait de notre pays un bastion de l'ère nouvelle. Il recouvre le sixième du globe et renferme le dixième de la population du monde. » L'exaltation ne se commande pas. Elle vous distingue des autres, les raisonnables, un point, c'est tout.

Plus tard, à l'hôpital Michel-Lévy à Marseille, j'obtins de la bibliothécaire qu'elle me portât des livres. *Elle souhaitait que je combatte* pour garder l'Algérie à la France. Et moi l'inverse. Elle voulut me convaincre et me prêta mon deuxième livre de Koestler, « la Lie de la terre », qu'elle n'avait sans doute pas lu mais, puisque le P.C.F. vitupérait l'auteur, ce ne pouvait m'être que bénéfique. L'odyssée à travers les prisons et les camps de concentration français des réfugiés étrangers antifascistes me fortifia dans mes convictions. Et longtemps *j'opposai aux tièdes, aux sceptiques* ce jugement de Koestler : « Un des défauts de la gauche française *est qu'elle représente dans la vie* de ses membres une sorte de péché de jeunesse, comme de faire des dettes ou d'avoir des maîtresses.

GÉRARD GUÉGAN.

(Lire la suite page 25.)

Sans chagrin ni pitié

« UNE CERTAINE FRANCE », de Philippe Ganier-Raymond

Par
Bertrand
Poirot-Delpech

« L*A seule liberté qui nous intéresse, celle des philosophes...* » Par les fenêtres grillagées du cée Louis-le-Grand, le printemps 145 faisait entrer des rêves de sieste ı Luxembourg. Le professeur luiême semblait lutter contre la somnonce en levant haut ses sourcils d'ene. Mais l'ensemble de la classe de philo 2 » prenait vaillamment des otes, toute à l'honneur d'avoir pour aître l'auteur du manuel à la mode, toute à l'espoir de surprendre dans *s propos les sujets du bachot,* qu'il ıssait pour connaître à l'avance. Seuls ıelques élèves du fond de la salle avaient pas résisté au cours sur « la erté en tant que telle », et roupilient ferme, la tête dans les bras.

Nous avions des raisons. Soucieux de ndre service, à défaut d'engagements us glorieux dont nous n'avions pas ge, nous occupions nos nuits d'adoscents à accueillir les déportés retour Allemagne. Il s'agissait de les attene à la gare de l'Est avec un béret out et de les convoyer vers l'hôtel ıtétia, pour d'ultimes formalités et remise aux familles. Nous transborons les paquetages de couvertures ınes aux odeurs d'agonie, nous dions aux premières collations de nserves américaines, aux aspersions poudre DDT, et aussi aux retrouailles, quand les rescapés et leurs oches n'étaient pas sûrs de se reconıître, sous les masques de maigreur. ous portions les plus épuisés dans nos as et sentions à travers la toile yée, comme poissée de souffrance, s branches mortes de leurs os. Selon gaucherie propre au dévouement, ı à cause de l'hébétude et du faible ıids de ces squelettes vivants, nous ur parlions comme à des enfants arés — ce qu'ils étaient devenus.

L'aube nous surprenait boulevard aspail, ivres de sommeil, de bière ède, de visions effarées et de craintes nbiguës : les convois s'espaçant nuit rès nuit, ils nous faudrait bientôt courager à jamais les familles attroues dans le hall de l'hôtel et renoncer our nous-mêmes à la fièvre, de veiller plus utilement que sur des exaens... tout en jouant les receveurs de eux autobus à plates-formes !

PROFESSEURS et premiers de classes voyaient dans ces nuits à Lutétia des prétextes de ancres. Nous n'avions pas conscience ous-mêmes d'assister à la plus grande onte du siècle. Les alertes aériennes l'année précédente avaient à peine troublé les cours, poursuivis crânement dans les caves. Survenue pendant les vacances, la libération avait laissé intacte la sacro-sainte barrière entre l'école et la vie, *dont la laïcité façon* Vichy servait d'alibi. On s'était contenté de décrocher les portraits de Pétain, le brave pépé dispensateur des biscuits vitaminés. L'éloignement des professeurs Marcel Déat et Georges Bidault vers des destins opposés était passé aux profits et pertes.

A plus forte raison, l'absence soudaine des élèves Weiss et Riskine, un matin de 1942, avait été *mise* tacitement, et non sans soulagement chez les bons élèves baptisés, au compte d'une mauvaise angine dont leurs parents auraient omis de les excuser. Riskine ! Premier partout, un vaste crâne de génie ! Il écrivait et polycopiait tout seul, avec une bizarre pâte bleutée, un roman à épisodes, intitulé *l'Aiguille dans le genou*. Pourquoi ce titre ? « *Parce que ça fait mal* », disait-il. « *Comment l'aider ?* », avait demandé tout haut son voisin de pupitre quand il fut sûr qu'il ne reviendrait pas. « *En sachant aussi bien que lui vos verbes en mi* », avait répondu le prof de grec, au nom du « devoir d'Etat », version universitaire — et commode — de la « Communion des saints ».

Ce que Nourissier affirme dans *Allemande* au sujet du lycée Saint-Louis était vrai, j'en témoigne, pour le proche « baz' grand » : sauf exceptions mémorables, maîtres et élèves ont piteusement ignoré ce qui se passait, dans la rue, d'incompatible avec leur bel enseignement humaniste.

IL faut comprendre : comment les quelques milliers qu'ils étaient alors auraient-ils remonté le courant de l'opinion ? Car il s'agissait de courant majoritaire. Philippe Ganier-Raymond a raison de le rappeler dans *Une certaine France*, même si aucun des textes qu'il recueille n'est inédit et si l'intention polémique l'emporte ouvertement chez lui sur l'équilibre cher aux historiens.

C'est un fait à ne pas oublier en ces jours d'ultime commémoration que, de toute l'Europe occupée, la France a été le pays le plus docile à la volonté nazie, et parfois le plus empressé. Il n'y a eu nulle part des *exécutants* aussi zélés que le commissariat aux affaires juives et la brigade spéciale du commissaire David. Si la Belgique a eu son Degrelle et la Norvège son Quisling, aucune nation sous la botte n'a produit autant d'organisations collaborationnistes, et d'aussi disposées à se muer en polices parallèles contre des compatriotes. Les rafles de juifs de 1941 et 1942 ont été opérées sans la participation des Allemands, que beaucoup de détenus n'ont jamais vus avant le peloton d'exécution ou le train plombé.

En août 1942, le mois où le roi du Danemark menaçait avec succès de porter l'étoile jaune, c'est Vichy qui a demandé aux Allemands que les enfants de déportés juifs soient emmenés à leur tour. Nous avions anticipé sur les consignes de l'occupant en ce qui concernait l'étoile, le couvre-feu et le *numerus clausus* dans les professions libérales ou l'Université. Dès l'automne 1940, les mesures françaises de recensement et de discrimination étaient prêtes.

LOIN de modérer cette ardeur, la presse citée par Ganier-Raymond poussait au crime racial et semblait d'autant plus appréciée du public. La honte qui saisit à la lecture de certains articles vient moins de leur ignominie que de leurs tirages. Il faut savoir ou se souvenir que des dizaines, des centaines de milliers de Français ont apprécié — sinon c'eût été le boycottage et la fin des journaux en question — que l'*Appel* titre : « Une rafle, monsieur le préfet ! » (juin 1941) et joue à la politique-fiction avec « La mort du dernier juif » (juillet 1942) ; que *Je suis partout* suggère, entre autres plaisanteries, de jouer au « tennis-juif » dans la rue comme on jouait au « tennis-barbe » (juin 1942) ; que *le Franciste* dénonce la « nouba effrénée » des camps d'internement (janvier 1943), sans parler des *Nouveaux Temps*, du *Matin*, de *Paris-Midi*.

Avec le recul, les signataires comme le « professeur Montandon », passent pour les malades mentaux qu'ils étaient sans doute, et il est devenu presque comique de voir comment d'autres forcenés, dont Céline, en « manque » de fantasmes du fait de la persécution effective qui dépassait leurs vœux, se sont mis à dénoncer le sang juif de « Ben Montaigne », de Racine, Staline, Picasso... Dali (1)

Mais tous ne déliraient pas à ce point. Ainsi Brasillach crachant sur Blum et la République au procès de Riom, ou Rebatet, dont *les Décombres* (1942) furent un des gros succès sous l'occupation. Si on vantait tant ce livre, qui ne tranchait pourtant pas spécialement sur la manière insultante de la droite d'alors, c'est, comme souvent, qu'on n'osait pas trop l'encenser pour son contenu. Quand quelqu'un dit sa « joie vengeresse » de retrouver une ville « nettoyée de ses juifs » ou son vœu d'un ghetto mondial, et qu'on partage au fond sa pensée, il est en effet plus sage de le louer pour son « talent ». L'esthétique a bon dos, dans ces cas-là. Elle ne sert même souvent qu'à cela.

SI l'opinion française a tardé à s'indigner du génocide, après avoir adhéré à ses prémisses, c'est que bien avant l'invasion de 1940 elle était aussi antisémite, et peut-être davantage, qu'outre-Rhin. En plus d'une tradition séculaire liée sinistrement au christianisme, le terrain était ensemencé sans aucune entrave, depuis l'affaire Dreyfus, par l'intelligentsia maurrassienne, la mieux placée sur le marché des moyens d'expression.

Dès 1938, le futur commissaire aux affaires juives, alors conseiller municipal, donc élu du peuple, réclamait impunément pour Paris ce que Hitler n'avait pas encore osé à Berlin. Dans la ligne de l'Action française, qui criait à la France « enjuivée », Brasillach croyait drôle de comparer les juifs à des singes, et Drieu leur laissait le choix entre l'exil ou une « assimilation » avec stages probatoires et limitation en nombre aux « leviers de commande ». Il faut l'admettre une bonne fois : s'il est vrai que les meilleurs ont tout donné pour battre l'idéologie raciste, il reste que toute une masse y a souscrit spontanément, viscéralement, sans vrai chagrin ni vraie pitié devant ses conséquences extrêmes. Et sait-on seulement, depuis la rumeur d'Orléans et les ratonnades de Marseille, si elle en est guérie ?

MEME l'approche de la fin du Reich et des retournements de vestes n'ont pas empêché beaucoup de Français d'applaudir aux crimes de 1944, telle l'exécution, au Mont-Valérien le 21 février, de vingt-trois communistes, dont vingt et un étrangers et onze juifs.

Dans l'espoir de dresser la population contre ces héros, les nazis avaient composé une affiche avec leurs portraits et leurs noms venus d'ailleurs, en titrant : « La libération par l'armée du crime. » A cette « affiche rouge », qu'Aragon a chantée — « parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles... », — Philippe Ganier-Raymond consacre, en même temps que son sottisier de l'antisémitisme et comme en pendant, une enquête retraçant la vie exemplaire de chacun des jeunes fusillés.

Parce que certaines affiches furent lacérées ou couvertes de graffiti à la gloire de la Résistance, et parce que la manœuvre ne fut pas renouvelée, on a conclu un peu vite que les Parisiens s'étaient solidarisés avec les martyrs. Ganier-Raymond n'a pas tort d'en douter un peu.

« Est-ce vrai qu'on fusille les gens par vingtaines ? », a demandé un lycéen de première, à la fin d'une classe où il avait « séché » sur quelque ode d'Horace.

« Vous feriez mieux de penser au bac ! », lui a-t-on répondu.

★ « Une certaine France », l'antisémitisme 1940-1944, de Philippe Ganier-Raymond, Balland, 196 pages, 37 F.

★ « L'Affiche rouge », de Philippe Ganier-Raymond, Fayard, 32 F.

LITTÉRATURE

Les souvenirs de « Mémé Santerre »

TOUTE LA MÉMOIRE DU PEUPLE...

★ MÉMÉ SANTERRE, UNE VIE... racontée par Serge Grafteaux. Éditions Jour, 239 pages, 38 F.

PARFOIS, quelqu'un dit, agacé : « Le peuple ? Ah ! le peuple... Mais nous aussi nous sommes le peuple ! » C'est vrai, voilà une définition un peu creuse qui englobe tout et ne définit finalement rien. Tout au plus s'agit-il d'un signal annonçant l'ouverture de la démagogie. *Et pourtant, à l'annexe de* l'hôpital de Meaux, un « morceau de peuple », menu et vibrant, attend la fin du jour, loin du bruit et des modes, témoin de ce passé dont est fait aujourd'hui. « Mémé Santerre », à quatre-vingt-quatre ans, se souvient. Elle raconte en suivant le fil d'une mémoire intacte ce que fut sa vie — un long carcan de travail de quinze heures par jour, — et ramène à la lumière une foule d'ombres, qui a créé les richesses dans le silence et la sueur. Les souvenirs de Mémé Santerre s'insèrent dans la mémoire collective du prolétariat, cette matière première de l'histoire.

Bien sûr, des jeunes gens s'étonneront de l'admiration qu'éprouve Mémé Santerre pour son père, un patriarche plutôt bien pensant, un bourreau de travail dont l'étroite ambition paraît être de payer le premier ses dettes d'épicerie. Nulle trace de révolte chez ce père exemplaire, qui subit le quotidien au rythme des pédales des métiers à tisser que poussent sa femme, sa demi-douzaine d'enfants, et lui-même, de 4 heures à 22 heures, dans la cave de leur maison. Il faisait plutôt froid à l'aube du siècle dans un coron du Nord.

Nous sommes dans une famille honnête et *bien française. Pour un* peu, à l'énoncé de tant de misères — la faim, le froid, la pauvreté, les longs jours maigres, — on refermerait le livre, l'heure n'étant plus au misérabilisme, s'il n'y avait le ton de Mémé Santerre, cette façon *qu'elle* a de vous faire respirer les grands bois de chicorée de son enfance, le douillet repaire que peut être un lit de gamine dans un placard, l'air du talus à la sortie du village où s'examinent des jeunes gens en galoches, s'il n'y avait surtout cette gaieté increvable de ceux qui ont gagné le combat pour la survie, s'il n'y avait la vérité.

Se déroulent aussi les jours sans fin dans les champs de betteraves de la Seine encore inférieure. Toute la famille s'y rend l'été, après l'achat du billet de chemin de fer, travailler de 6 heures à 21 heures pour des compagnies qui siègent à Paris. Une seule fois, Mémé Santerre verra l'un des actionnaires, un *monsieur noir* et *glacé*, qui passera indifférent devant ses contremaîtres têtes nues et baissées...

Puis, Marie-Catherine — Mémé — épouse un grand garçon maigre rencontré au bord du talus et bon comme du pain blanc. Ils tissent *désormais de conserve et vont* ensemble l'été aux champs ; un fils naît.

La peste

Des frontières du Nord, dévale soudain la *peste*. Depuis quelque temps, des bruits de guerre couraient, c'est ce que disaient les gens instruits, ceux qui savent lire. La plupart des hommes ont quitté le coron et remontent vers le nord en pantalon garance. Jaurès connais pas...

Trop près de la frontière, le coron est envahi. La famille de Marie-Catherine est dispersée. On retrouve le petit-fils et les grands-parents en Bretagne, à la fin du conflit. La Grande Guerre s'achève par des morts et des ruines sans que la tuerie ait revêtu une quelconque signification. Elle est supportée, comme la paix...

La paix, c'est un *nouveau* départ, vers une grande sucrerie de la région parisienne. Auguste, comme l'était son beau-père, devient un ouvrier modèle. Les années passent, puis l'on parle de grève, d'une grande, *d'une immense grève.* « Auguste faisait grève, je n'en revenais pas », dit mémé. Un grand souffle passe : le Front populaire. Auguste peut se reposer le dimanche et c'est enfin la grande évasion des congés payés...

Nouvelle guerre, la débâcle, le retour à la sucrerie. L'occupation. La paix. On vieillit. Marie-Cat est devenue mémé.

A cinquante-trois ans, le fils meurt *des suites d'un lointain accident* du travail.

C'est la retraite pour les Santerre. L'apprentissage de la vie en H.L.M. Auguste meurt à son tour, d'un cancer. Aujourd'hui, Mémé Santerre vivote à l'hôpital, paisible, amicale, sans rancune contre une existence qui lui a donné une sorte de bonheur, l'amour qui l'a « transfigurée ».

Une vie banale et sans histoires, dira-t-on. Peut-être, mais elle est, pour un certain nombre d'entre nous, celle de nos grands-parents, de leurs traditions et de leurs défaillances. On ne la redécouvre pas sans émotion. A l'écart des préoccupations des ethnologues en mal d'exotisme, voici un morceau de la mémoire du peuple, celui dont on ne parle pas — *celui qui dure.*

BERNARD ALLIOT.

UNE FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE A MONTRÉAL

POUR la première fois, une Foire internationale du livre se tient, du 15 au 19 mai, sur le continent nord-américain, à Montréal, pont naturel entre le monde de Gutenberg et celui de Mac-Luhan qui inspirera la manifestation.

Comme celle de Francfort, la Foire de Montréal se veut rencontre et négoce de professionnels avec achat et cession de droits d'édition, coédition et coproduction, diffusion de produits éditoriaux sur les marchés nord-américains et internationaux, échange d'expériences techniques et professionnelles. Et à ce titre elle verra se rassembler les différentes professions du livre : éditeurs, agents littéraires, fabricants de papier, graveurs, illustrateurs, relieurs, libraires, bibliothécaires, etc.

Mais elle entend aussi se situer dans la perspective d'une mutation de l'édition et s'ouvrir aux supports modernes de la communication, dont l'Amérique du Nord est l'un des marchés, et des centres de création les plus importants.

Le monde de l'audio-visuel y fera sa jonction avec celui du livre.

Un colloque avec la participation des éditeurs, conduit par Marc Luhan et Robert Escarpit, *se déroule notamment dès* l'ouverture le jeudi 15 mai sur le thème : *« De Gutenberg à Mac Luhan : l'impact des nouveaux media sur l'édition. »* Il sera suivi de diverses manifestations telles que séminaires, congrès, expositions, salons, et remise, le 18 mai, du grand prix littéraire de la ville de Montréal.

La manifestation se déroule dans le complexe d'exposition de la place Bonaventure : 30 000 m2 sur lesquels le Club des éditeurs occupe une surface de 1 600 m2 avec bureaux « paysagés » pour y traiter les marchés. La matinée est en principe réservée aux affaires. *L'après-midi au public.* On s'attend à une affluence nombreuse : francophone et anglophone, et ce, notamment, le 19 mai, fête nationale au Canada.

P. M.

SCIENCE-FICTION

Rendez-vous à Angoulême

IL est question d' « Angoulême City » dans Alphaville. *Une nouvelle de Thomas Disch porte également ce nom. Bref, la patrie de François Ier entretient des rapports secrets avec la science-fiction. C'est aussi une ville superbe, et le temps était au beau fixe en cette semaine du 28 avril au 4 mai, où les « fans » et les « pros » vinrent tenir leur rencontre annuelle. Ce n'était qu[e] la deuxième du genre, au moin[s] dans notre pays, et elle eut à l[a] fois l'enthousiasme et l'inexpé[-] rience de la jeunesse.*

Une manifestation de cette na[-] ture n'est pas facile à enferme[r] dans une définition. Trois insti[-] tutions s'y superposent :

1) Un congrès réunissant l[es] spécialistes (à Angoulême, u[ne] soixantaine de personnes). Il f[ut] extrêmement fécond puisqu['il] aboutit à la formation de tro[is] associations 1901 : une socié[té] d'étude de la science-fiction, u[ne] société d'auteurs, un comité n[a-] tional d'organisation des futu[rs] congrès. La science-fiction fra[n-] çaise est en pleine structuratio[n].

2) Un festival principaleme[nt] destiné à la population loca[le]. Plusieurs milliers d'Angoumoisi[ns] non initiés mais curieux [de] science-fiction, visitèrent l'expo[si-] tion ou assistèrent aux proje[c-] tions, ce qui, espère-t-on, les se[n-] sibilisera au genre mais ne sa[u-] rait les dispenser des lectures [de] base.

3) Une « convention » mett[ant] en présence les « fans » (deux [ou] trois cents, venus parfois d'A[n-] goulême, parfois aussi de t[rès] loin) et les « pros », ou si l'[on] préfère les « amateurs » et l[es] « spécialistes ». C'est de loin [la] manifestation la plus origina[le]. La première convention eut li[eu] aux Etats-Unis en 1939 ; elle f[ut] organisée par des clubs de « fans » et l'institution en a gardé da[ns] son pays d'origine un aspe[ct] ludique prononcé (concours [de] costumes, banquets, discours pl[us] ou moins bouffons prononcés [au] micro par des spécialistes plus [ou] moins ivres) qui semble n'êt[re] plus de mise dans la patrie [de] Rabelais. Les « fans » prése[nts] étaient surtout venus pour parle[r].

Le dernier jour fut annon[cé] le palmarès du deuxième gra[nd] prix de la science-fiction fra[n-] çaise : meilleur roman, l'Homm[e] *à rebours, de Philippe Curva[l]* (voir *le* Monde *du 29 novemb[re] 1974) ; meilleure nouvelle,* Tho[-] mas, *de Dominique Douay (*Fic[-] tion, *n° 249). Des prix spécia[ux] allèrent à des débutants concou[-] rant sur manuscrit : opératio[n] fructueuse, puisqu'en fin d[e] compte neuf des nouvelles remar[-] quées seront publiées par les troi[s] principales revues,* Fiction, Ga[-] laxie *et* Horizons du fantastique. *Trois revues qui ont désormai[s] des concurrents :* Dédale *(Mara[-] bout, semestriel), déjà paru ;* Chroniques terriennes *(librairie « Parallèles », 47, rue Saint-Ho[-] noré, 75001, Paris), dont le pre[-] mier numéro, très luxueux, fu[t] apporté tout frais à Angoulême ;* Univers *(J'ai lu, trimestriel), an[-] noncé pour juin. La science-fic[-] tion bouge. Seule ou presque dans l'édition française, elle ignore le marasme. Pour combien de temps ?*

JACQUES GOIMARD.

Galanis au service de la poésie

EN couronnant Jean Guichard-Meili et son recueil Récits abrégés *(1), les jurés du prix Max-Jacob n'ont pas seulement distingué un fin et rare poète qui n'oublie jamais lorsqu'il s'abandonne à la ferveur du poème qu'il est un des plus justes critiques d'art de notre temps, ils ont aussi célébré une femme qui depuis quelques saisons se dévoue avec passion et avec goût à la réalisation de beaux livres où s'épousent les mots des poètes et les formes des plasticiens.*

Les éditions Galanis portent le nom de celle qui les a créées et les anime. Cette femme à la fougue adolescente œuvre avec la flamme de l'artisan, loin de tout but mercantile. A l'entendre parler de ses poètes, de ses artistes, on devine un frémissement qui vient de loin. Et c'est fort réconfortant dans une époque où la poésie, comme tout produit, est saisie par la loi du marché. Galanis a édité une dizaine de recueils imprimés sur beau papier, de format séduisant, chaque ouvrage étant enrichi de nombreuses illustrations, encore que le mot convienne mal lorsqu'un artiste et un poète cheminent de concert.

Alain Bosquet et Zoran Music ont fait ensemble Penser contre soi ; *Guillevic et André Beaudin,* De l'hiver ; *Claude Esteban et Jean Bazaine,* Croyant nommer ; *Jean Grenier et Arpad Szenes,* Troisième lexique, *etc. Ces volumes, bien qu'ils relèvent de la bibliophilie, sont vendus à des prix admissibles. Galanis n'accumule pas dans de secrètes caves l'or arraché par les poètes du stylo ou du burin aux parois de l'obscur.*

A. L.

★ Editions Galanis, 127, boulevard Haussmann, Paris 75008.

(1) Le recueil est accompagné de trente-deux dessins originaux de Vieira Da Silva.

UN CONGRÈS DES FEMMES ECRIVAINS

LE premier congrès des femmes écrivains à Nice n'a pas tout à fait réussi à se donner un ordre du jour, car tantôt on évoquait les problèmes de l'écrivain dans la société (qui ne sont pas spécifiquement *féminins) et tantôt on* traitait de la condition féminine (les femmes écrivains n'étant pas plus concernées que les autres). « Il faut de bons romans, des romans d'amour, pour les ménagères », — cette formule qui, aux yeux de certaines, définissait une littérature proprement féminine, est bien loin d'avoir fait l'unanimité. Rumeurs et mouvements divers soulignèrent franchement le désaccord de la plupart des participantes.

Car le style de ce congrès féminin rompait avec les usages ordinaires des colloques d'intellectuels, *où les formes d'une courtoisie* académique sont toujours de rigueur. Chez les femmes, on manifeste ouvertement ses sentiments, on grogne, on râle, on interpelle la présidente.

Il ne faut sans doute pas sourire de ce débraillé, de ce naturel ; il en sortira peut-être quelque chose de neuf, de vrai, *de vivant.* — *J. D.*

— LE QUARANTE ET UNIEME CONGRES DES LIBRAIRES se tiendra du dimanche 25 au mardi 27 mai 1975 au Palais des congrès de Toulouse, en présence de deux cents professionnels de la distribution du livre. Le plan MOISE de défense de la profession, lancé au début de l'année et amendé par les différentes instances syndicales, y sera à nouveau débattu, ainsi que la réponse à apporter à la pratique du « discount ». Huit *commissions de travail (cinq* politiques et trois techniques) définiront l'attitude à adopter face, notamment, aux autres canaux de distribution économique et aux pouvoirs économiques.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Prix

— LE TRENTE-CINQUIEME PRIX APOLLINAIRE, doté de 5 000 F, a été décerné à Charles Le Quintrec pour son recueil de poèmes « Jeunesse de Dieu » (Albin Michel).

— LE PRIX DE POESIE DES « NOUVELLES LITTERAIRES » a été attribué au jeune poète Jérôme Massenet pour son recueil « Migrations », publié aux éditions Jean Grassin.

— LE GRAND PRIX DE LITTERATURE DE LA VILLE DE BORDEAUX a été décerné à Jean Cayrol, membre de l'académie Goncourt.

— LE NEUVIEME GRAND PRIX LITTERAIRE DU CŒUR VOLANT (doté de 2 000 F) a été attribué à Pierre Ferval pour « l'Amour lu » (éditions de La Table Ronde).

— CHARLES EXBRAYAT ET JACQUES CHARON ont été proclamés lauréats du Prix des dépositaires de presse, le premier pour son roman « Jules Matrat », le second pour un récit autobiographique « Moi, un comédien ». Les deux ouvrages sont publiés chez Albin Michel.

— Le PRIX ALEXANDRE-DUMAS 1975 (médaille à l'effigie d'Alexandre Dumas père, portant le nom du lauréat et du prix) a été attribué à Jean Lainé pour son livre *« le Galérien » (Éditions* France-Empire).

— LE PRIX ROGER-NIMIER, d'un montant de 10 000 F, a été décerné à Frédéric Musso, pour son roman : « la Déesse » (la Table Ronde).

— LE CINQUIEME PRIX « VACANCES 2000 » *décerné* à une œuvre littéraire invitant à l'évasion, à l'aventure ou au rêve a été attribué à « Jusqu'où voient mes yeux », de Christine Garnier (Éd. Robert Laffont).

Rééditions

— « PRESSES POCKET » réédite les Guides mystérieux de Tchou : « Guide du Val de Loire mystérieux » (3 volumes) et « Guide de Versailles mystérieux » (7,50 F, chaque volume).

— QUATRE DES GRANDS REPORTAGES D'ALBERT LONDRES viennent de faire l'objet d'une réédition dans la collection 10/18. Il s'agit de « Dante n'avait rien vu » sur le bagne militaire de Biribi, en Afrique du Nord, suivi de « Chez les fous », de « Le juif errant est arrivé » sur le retour des juifs en Palestine, de « L'homme qui s'évada » précédé de « Au bagne » sur l'affaire Dieudonné, avec une préface de Florise Albert-Londres, et des « Pêcheurs de perles » et autres reportages. Tous ces textes sont réunis et présentés par Francis *Lacassin.*

Congrès

— LE CONGRES NATIONAL DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS, qui vient de se tenir à La Grande-Motte, près de *Montpellier*, les 30 avril, 1er et 2 mai 1975, a posé essentiellement le problème de la spécialisation des tâches, de l'enseignement et de la formation permanente. Les bibliothèques font appel à un personnel très divers. La formation de base comme la formation permanente sont indispensables à tous les niveaux.

La commission de formation continue et du recyclage a souhaité la tenue d'un inventaire permanent des actions de formation continue existant au niveau régional. Les centres régionaux devraient être dotés de la plus large *autonomie possible de fa*çon à pouvoir passer des contrats et des conventions avec les entreprises et collectivités locales. Au niveau de la formation supérieure, c'est le rôle de l'école nationale des bibliothèques. Mais il serait utile de coordonner les efforts *des organismes qui s'occu*pent de formation : école supérieure des bibliothèques, Institut national des techniques et communications, Institut catholique, ou, pour la formation moyenne, I.U.T. et centres régionaux.

Colloques et débats

— A L'OCCASION DE LA REUNION A PARIS DE SON EXECUTIF INTERNATIONAL les 23 et 24 *mai* 1975, le Pen français organise le jeudi 22 mai, en hommage à ses confrères étrangers et à l'Année internationale de la femme, une journée littéraire consacrée à la femme créatrice de valeurs. Cette journée se déroulera dans la grande salle de l'hôtel de Massa (Société des gens de lettres). Le public est invité à participer aux débats qu'ouvriront les témoignages de Mmes Inji Efflatoun (Egypte), Sophia de Melo (Portugal), Agnes Nemes Nagy (*Hongrie*), Hélène Cixous et Gisèle Halimi (France).

Revues

— M. JEAN-LOUIS SERVAN-SCHREIBER, président de « Technic-Union), *lancera* au mois de septembre un mensuel intitulé « Lire-Magazine ».

Le rédacteur en chef en sera Bernard Pivot.

« Lire-Magazine » publiera chaque mois des extraits substantiels des dix meilleurs ouvrages récents, les livres sélectionnés couvrant les domaines les plus variés, sauf le roman, et, dans un « Guide d'achats », recommandera, en les décrivant brièvement, une cinquantaine de livres classés par genres.



ET CRITIQUE

L'Asie sans illusion

★ **LE DIABLE VERT, de Muriel Cerf. Mercure de France, 316 pages. 35 F.**

D'ABORD on est quelque peu inquiet pour avoir posé les yeux en premier lieu sur la « table des chapitres » : *les Trois nuits de la pleine lune*, *Surabaya*, *Des fraises à la morphine*, etc. De là à penser que Muriel Cerf a rédigé quelque chose comme un guide de voyages... Puis on se souvient de son premier livre, *l'Antivoyage*, et l'hésitation est vite balayée.

Etrange personnage que cette jeune femme qui se met en scène et déclare dès la cinquième ou sixième page : « J'ai la déconnade sur la langue. » Plutôt maligne, débrouillarde, dégourdie, la curiosité nichée au fond des yeux, l'énergie toujours flambante, un don inné pour se fourrer dans toutes sortes de situations plus ou moins baroques, folles, et un regard sans buée qui ne peinturlure pas le réel.

L'Asie que Muriel Cerf nous fait découvrir n'est pas l'Asie pour touristes émoustillés. C'est une Asie ravagée par la civilisation survoltée de l'Occident, où la crasse et la pouillerie copulent avec la vénalité, la pourriture humaine, l'égoïsme sacré. Le Taj Mahal ne lui cache pas les sombres réalités.

A travers une succession d'anecdotes, où le sexe est loin d'être banni, d'un air presque innocent Muriel Cerf, mieux que certains sociologues sans doute, parce qu'elle sait voir et sait dire ce qu'elle voit, ce qu'elle pressent, dresse le portrait rude d'un continent qui ne cesse de fasciner de nombreux jeunes gens paumés dans les métropoles de la consommation et qui se persuadent que l'Eden brille là-bas, quelque part du côté de Bali ou de Surabaya.

Au fil des pages, on se laissera prendre par cette petite bonne femme aventureuse et par ses phrases où se conjuguent la douceur et le feu, où explosent les mots exotiques comme des gongs, d'où s'élèvent des parfums lourds de rues, de plages, de corps vivants. On regrettera seulement de ne plus vivre au temps où les éblouissements d'un Marco Polo enchantaient le public de l'époque.

Au départ jeune fille verte de vie, Muriel Cerf revient de ce périple, désenchantée. Si les voyages déforment la jeunesse, ils forment des êtres vrais, lucides, à qui reste, par-delà l'or clinquant des étapes, la vie à vivre, le grand vrai voyage.

A. L.

Rectificatif

— **LA COLLECTION « ESTHETIQUE », dirigée par Mikel Dufrenne, n'a pas été reprise par 10/18, comme nous l'indiquions par erreur dans « le Monde des livres » du 9 mai : les éditions Klincksieck continuent d'en assumer la publication. 10/18, de son côté, publie la série « Esthétique », elle aussi dirigée par Mikel Dufrenne.**

Le conte de l'ogresse aveugle

★ **LES CONTES DE L'OGRESSE, de Nacer Khémir. Edition bilingue François Maspero, coll. « Voix », 91 dessins, 240 pages, 38 F.**

MOUNIRA a seize ans, Sabiha, quinze. Elles sont tunisiennes. La mère a réuni ses enfants. Elle leur raconte l'histoire de l'ogresse aveugle. « *C'était une famille pauvre de sept filles. Un jour, le père voulut recevoir quelques amis chez lui et il rapporta à sa femme sept pains et sept poissons pour le repas...* » Elle s'arrête un instant, cherche le ton, accorde la voix. Nous apprenons que les sept sœurs mangèrent le repas. Pour les punir, le père les jeta dans un puits. La plus jeune des filles découvrit au fond du puits un mince faisceau de lumière qui la mena jusqu'à une grotte où une ogresse aveugle faisait du pain. Elle se fit adopter par celle-ci. Un jour, elle se débarrassa de la bête en la jetant dans le feu du four après lui avoir soutiré quelques aveux concernant la cachette du trésor... La grotte devint palais. Les sept fils du sultan découvrirent ce lieu, ils courtisèrent les jeunes filles et les épousèrent.

Ce conte, connu dans tout le village (il voyage avec les gens), est recréé et réinventé par la mère.

Le merveilleux est dans la voix, dans le geste, dans le regard, dans la respiration orale propre à cette tradition qui joue avec la légende et l'illusion. Monunira et Sabiha dessinent les moments forts de ce récit qui éclate en petits morceaux suivant la vibration de la voix, musique nostalgique et maternelle. Le tracé en points fins compose des dessins qui possèdent le flou du rêve et l'irréalité de l'écume. Sans contour précis, ils s'évanouissent un peu comme les mots que la mère prononce à peine. Le texte, une écriture arabe simplifiée, est présenté comme un parterre sur lequel reposent les dessins.

Certes, nous ne savons plus écouter un conte. Le merveilleux a perdu de son éclat. La culture populaire ne fascine plus. L'imaginaire a désappris la part du rêve et de l'irrationnel. Seule la voix maternelle est capable encore de capter notre écoute et de nous faire croire aux histoires.

La télévision, introduite dans les campagnes maghrébines, fait taire, semble-t-il, les conteurs. La mémoire gercée par un vent mauvais se sépare de la légende quand le regard neuf de l'enfant se pose sur les images médiocres d'une télévision au service d'une sous-culture.

Ce recueil de contes, dits par la mère, dessinés par ses filles, calligraphiés et mis en page par Nacer Khémir, le fils aîné, vient juste à temps pour témoigner que la culture du peuple tunisien est ignorée, voire étouffée, quand elle n'est pas confondue avec un folklore vidé de ses valeurs et touristiqué. La famille Khémir interroge d'une certaine manière la politique actuelle de l'Etat en matière de culture. « *N'étant pas à l'écoute de son patrimoine,* nous dit Nacer Khémir, *la culture actuelle en Tunisie est à l'écoute de l'Occident. Si ces deux filles ont pu dessiner les contes que notre mère leur raconte, il faut croire qu'elles ne doivent pas être les seules à pouvoir le faire au Maghreb !* »

La petite Sabiha, recevant le livre terminé, s'exclama : « *Et si chaque famille faisait un conte, qu'est-ce que cela donnerait ?...* »

Témoignage d'une culture mise à l'écart, ce livre collectif d'images et de poésie, remet en question l'attitude de certains Maghrébins tentés de chercher leur identité en dehors de la culture du peuple.

TAHAR BEN JELLOUN.

VIENT DE PARAITRE

Essais

PHILIPPE D'IRIBARNE : *la Gaspillage et le Désir.* — De la voiture au vélo. Par l'auteur de *la Politique du bonheur*, ancien conseiller de Georges Pompidou pour les questions de « qualité de la vie ». Un essai sur un autre mode de vie en train de naître. (Fayard, 160 p., 26 F).

ROBERT BESSEDE : *la Crise de la conscience catholique* dans la littérature et la pensée française à la fin du XIXe siècle. Une enquête littéraire qui alterne avec la description du milieu social et intellectuel où s'élabore, vers la fin du siècle dernier, le projet d'un christianisme nouveau. (Klincksieck, 630 p., 80 F).

Romans français

PAUL GUTH : *le Chat beauté.* — Le retour au roman, après douze ans de travaux historiques, de l'auteur de *Jeanne la mince.* (Flammarion, 350 p., 40 F.)

GASTON BAISSETTE : *Ces grappes de ma vigne.* — Le roman d'une lutte de trente années, à partir de 1871, contre le phylloxera, dans le Bas-Languedoc. Par l'auteur de *l'Etang de l'or* et du *Vin de feu.* (Julliard, 350 p., 37 F.)

ELISABETH DE NEYRAT : *les Badauds de l'enfer.* — Le huitième roman de l'auteur des *Buissons de septembre*, qui met en scène des anciens combattants de 1944 : britanniques, canadiens, américains, allemands, revenus errer en Normandie, sur les lieux de leur combat. (Gallimard, 310 p., 37 F.)

Nouvelles

DIDIER ANZIEU : *Contes à rebours.* — Une vingtaine de contes psychanalytiques, inspirés par les rêves, la sexualité, la mort, les mots et le moi. (Christian Bourgois, 150 p., 25 F.)

Poésie

JEAN PAGET : *Dansons-nous ma mère ?* — Roman en vers composé comme une sonate : andante, adagio, andantino, allegreto, sur le thème de l'enfance algérienne. Par l'auteur de *Parle ou meurs.* (Robert Laffont, « l'Ecart », 192 p., 25 F.)

Pamphlet

LIONEL CHOUCHON : *la Descente aux affaires.* — Le monde des P.-D.G. et du business évoqué sans ménagement par un jeune romancier également spécialiste de marketing et de publicité. (Plon, « les Impertinents », 210 p., 30 F.)

Histoire

PIERRE DEYON : *le Temps des prisons.* — Un essai sur l'histoire de la délinquance et les origines du système pénitentiaire. (Ed. universitaires, 200 p., 39,95 F.)

ANDRE CHAMSON : *la Reconquête, 1944-1945.* — Avec la Ire armée, en compagnie du général de Lattre, de Malraux et de cent visages anonymes. (Plon, 222 pages, 30 F.)

PHILIPPS BERNARD : *la Fin d'un monde, 1914-1929.* — La France de la première guerre mondiale aux prises avec un monde qui s'écroule et avec ses illusions. (Coll. Points, le Seuil, 250 p., 10,40 F.)

JACQUES PINGLÉ : *Histoire des Espagnols.* — Les peuples et les Etats de la Péninsule racontés dans leur réalité humaine par l'un des principaux artisans des relations culturelles et économiques entre la France et l'Espagne depuis les années 50. (Editions universitaires, 418 p., 59,95 F.)

Philosophie

JEAN TOUSSAINT DESANTI : *la Philosophie silencieuse ou Critique des philosophies de la science.* — L'auteur des *Idéalités mathématiques* interroge le devenir du discours philosophique à travers la multiplication des techniques et l'enchevêtrement des sciences. (Le Seuil, « l'Ordre philosophique », 288 p., 42 F.)

EDMUND HUSSERL : *Articles sur la logique.* — Des textes publiés entre 1890 et 1913 dans différentes revues par le père de la phénoménologie. Traduction et notes de Jacques English. (P.U.F., « Epiméthée », 592 p., 85 F.)

Sciences humaines

ROBERT A. HINDE : *le Comportement animal.* — Une synthèse de ce vaste domaine d'étude où se rencontrent psychologie, physiologie et éthologie, par un chercheur de l'université de Cambridge. Traduit de l'anglais par Denise Ferand. (P.U.F., « Psychologie d'aujourd'hui », 2 vol., 502 et 472 p., 92 F chacun.)

REMI HESS : *la Socio-analyse.* — La genèse d'une nouvelle discipline étudiant « l'inconscient politique de nos institutions ». (Ed. universitaires, « Psychothèque », 116 p., 15 F.)

JAN FOUDRAINE : *La folie qu'on enferme.* — Un psychiatre hollandais réagit contre la routine des traitements prodignés aux schizophrènes. Traduit du hollandais par Tina Hegeman et Colette Bayard. (Flammarion, 414 p., 48 F.)

JACQUES LACAN : *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité.* — La thèse de doctorat en médecine de Jacques Lacan, éditée en 1932, et suivie de ses premiers écrits sur la paranoïa. (Le Seuil, « Le champ freudien », 416 p., 49 F.)

PIERRE BIRNBAUM : *la Fin du politique.* — Une critique de la philosophie politique dominante, selon laquelle l'organisation « scientifique » de la société serait désormais possible et souhaitable. (Le Seuil, « Sociologie politique », 286 p., 42 F.)

Littérature étrangère

ERNST JUNGER : *Héliopolis.* — La version définitive du second des grands romans de l'écrivain allemand, auteur des *Orages d'acier.* Traduit par Henri Plard. (Christian Bourgois, 501 p., 50 F.)

HEINRICH BOLL : *l'Honneur perdu de Katharina Blum.* — Le prix Nobel de littérature 1972 et la « bande à Baader ». Traduit de l'allemand par S. et G. de Lalène. (Editions du Seuil, 128 pages, 20 F.)

Dans les « poche »

- **GRAHAM GREENE : « le Consul honoraire » (Livre de Poche, 415 p., 8 F).**
- **DOMINIQUE LAPIERRE ET LARRY COLLINS : « O Jérusalem », 2 tomes (Livre de Poche, 410 p. chaque vol. 8 F).**
- **ALBERTINE SARRAZIN : « la Crèche », suivie du « Laveur » de « Bibiche », de l'« Affaire Saint-Just » et de « Voyage à Tunis », cinq nouvelles peu connues de l'auteur de « l'Astragale ». (Livre de Poche, 150 pages, 4,50 F.)**
- **ROGER GRENIER : « Ciné-roman ». Le prix Femina 1972. (Folio-Gallimard, 320 p., 7,20 F.)**
- **FRANÇOIS CARADEC : « Isidore Ducasse, comte de Lautréamont ». La biographie du poète, l'évolution de sa pensée. (Gallimard - Idées, 380 p., 9,40 F.)**

SCIENCES HUMAINES

UNE AUTRE VIE DANS LES CÉVENNES

Les silences des enfants fous

★ **NOUS ET L'INNOCENT, de Fernand Deligny. Textes choisis et présentés par Isaac Joseph. Maspero, coll. « Malgré tout », 144 p., 20 F.**
★ **CAHIERS DE L'IMMUABLE. I. Recherches n° 18, 64 p., 15 F.**

LE 14 juillet 1967, délaissant les lampions et les bals, une *vieille voiture part vers les* Cévennes. Sur la banquette arrière, Janmari, douze ans. Un enfant fou, jugé « irrécupérable » par les psychiatres. Il ne parle pas, n'a jamais parlé. Et sans doute ne parlera jamais. Le plus souvent, il se balance interminablement, d'un pied sur l'autre, les mains dans le dos, *le regard errant. Parfois, il donne* de violents coups de tête dans les murs. « Psychotique ». En d'autres temps, on l'aurait dit « sauvage », comme le « Victor de l'Aveyron » du docteur Itard, son frère jumeau sous le Directoire (1).

Un « radeau »

Au volant, un curieux bonhomme : Fernand Deligny. Dès 1936, jeune instituteur, il travaille dans des « *classes de perfectionnement* ». Puis à l'hôpital psychiatrique d'Armentières, dans ce « Pavillon 3 » (ce sera le titre de *son premier livre*) où se côtoient « arriérés » et délinquants. Après la guerre, il devient « éducateur », organise « la Grande Cordée », éphémère réseau d'entraide pour prévenir la délinquance. Sans subvention officielle, sans spécialité définie, *sans doctrine reconnue*, Deligny demeure un marginal. Se mé*fiant des institutions comme de la* peste, il préfère « les Vagabonds efficaces » (2) aux adolescents « redressés ». Et la rocaille des Cévennes *aux* établissements pour demeurés.

Les Cévennes, il y aura bientôt huit ans que cela dure. Deligny et six ou sept « permanents » y vivent, dans trois maisons éloignées de quelques kilomètres. Autour d'eux, en nombre variable, « des *enfants aussi fous que des enfants* peuvent l'être », « qui silencent comme ils respirent ». Mutiques. Qui sont les adultes de ce « radeau » en dérive ? Des médecins, des pédagogues, des psychiatres ? Non. Seulement « un assemblage assez robuste d'individus très divers », anciens ouvriers ou paysans qui *travaillent, pour vivre, aux alentours*. Sans « qualification ». Leur rôle : être, envers les « gamins », des « présences proches ». Etre là, *simplement. Mais pas* « pour » eux : chacun mène sa vie. Et pour les jeunes psychotiques, c'est déjà la réclusion asilaire évitée.

La thérapie ? « Pas question de guérir », répond Deligny, provocant et péremptoire. Plus de pharmacopée, ni de psychanalyse pour ces enfants autistes, qui aboutissent « là » en *désespoir de* cause. On les laisse à leurs gestes, « fleurs à la branche », à leurs balancements, leurs circuits en apparence *insensés*. Le langage ? « On leur fout la paix avec ça ». Ils vivent ailleurs.

Avec d'autres signes. Janmari décide de sa tâche du jour (laver la vaisselle, couper du bois, cuire le pain...) en jetant sur un banc un cube de pierre : suivant sa *chute, il ira au four ou ailleurs*. La pierre, seule, indique ce qu'il doit faire.

Une nuit, il ne peut dormir, pleure, geint. *Deligny accourt.* Janmari l'emmène auprès d'une porte éloignée, rajuste le caillou qui la bloque habituellement. Et se recouche rassuré. Un objet hors de son lieu coutumier, et c'est tout l'univers qui est dérangé.

Un jour, l' « irrécupérable » apporte soudain un cendrier égaré depuis trois ans, le pose à l'endroit exact qu'il occupait autrefois sur le bureau. Il a suffi d'un geste *imperceptible, d'un mouvement* esquissé par l'un ou l'autre passant par là pour que l'objet soit rappelé, à l'insu des parleurs.

Car c'est ainsi qu'ils se repèrent, Janmari et les autres, dont le regard ignore le langage et son univers cadastré : à travers tout un *réseau de lieux, de déplacements*, d'objets, d'attitudes, où n'importe quoi (chose ou corps) peut faire signe. Le premier numéro des « Cahiers de l'immuable » reproduit quelques pages de cet « in-vraisemblable *grimoire* de leurs trajets sans queues ni têtes ». Sur des feuilles de papier sont dessi*nés, à la mine de plomb*, les parcours bien établis des adultes, ceux de leurs habitudes et de leurs occupations journalières, entre l'étable, la chambre et les pâturages. A l'encre de Chine, les trajets des « gamins », leur « ligne d'erre », empruntant de tout autres chemins, se nouant à l'écart. *A force de les tracer, de les scruter*, ces étranges cartes finiront bien par « dire » quelque chose. Mais quoi ? « Quelque chose » qui, justement, n'est pas de l'ordre du « dire », et qui remet en cause la suprématie de l'omnipotente, l'omniprésente parole.

« Faire bouillir les mots »

C'est là que la tentative silencieuse de Deligny revêt toute son importance. Loin d'être simplement une expérience « parallèle » comme il y en a tant, où se retrouvent à loisir les boy-scouts de toutes obédiences, elle rend possible une sorte de « résistance » (à bien des sens, à Freud compris), une espèce de maquis défiant le *pouvoir des mots. Malgré Jacques* Lacan et quelques autres, Fernand Deligny soutient en effet que l'homme n'est pas essentiellement un être parlant : « L'humain n'est pas qu'effet de langage. » « Parasite régnant », la parole masquerait cette « voie désertée, ensevelie » qu'empruntent, à l'écart des *mots, les enfants fous.*

Bien sûr, il ne s'agit pas, naïvement, de « condamner » le langage, fût-ce comme on condamne *une porte. Mais plutôt de « s'en* méfier », de le « voir venir de loin », et de ne prendre la parole que pour la remettre à sa place. « Les mots, écrit Deligny, il faudrait les faire bouillir longtemps avant d'en faire des chapelets. » Il n'est pas question non plus de remplacer le « bon sauvage » d'autrefois par le « bon fou » d'aujourd'hui, mais de devenir attentif à la vie qui passe, autrement, à travers le corps de ces « en*fants-là* ».

C'est Isaac Joseph qui a choisi et assemblé les textes divers formant cette théorie-poème qu'est « Nous et l'Innocent ». Il a rencontré Deligny au cours d'une enquête pour « Libération » et fut troublé, séduit. Pas sans raison : *il y a, dans l'étrangement belle* écriture de Deligny, du silence qui passe.

ROGER-POL DROIT.

(1) U.G.E. 10-18.
(2) Ce texte a été réédité en volume, avec *Pavillon 3* et *la Grande Cordée*, dans la petite collection Maspero.

ENTRE SARTRE ET LÉVI-STRAUSS

Jean Pouillon, contrebandier structuraliste

★ **FETICHES SANS FETICHISME, de Jean Pouillon, Maspero. « Bibliothèque d'anthropologie », 352 pages, 48 F.**

CET ouvrage réunit des articles échelonnés sur vingt ans. Il est donc naturel qu'il contienne tout un petit assortiment d'objets très dissemblables : Montaigne et Montesquieu, des villages du Tchad, des jeunes filles excisées et des tonsures de prêtres, des fétiches, quelques groupuscules cannibalesques, des rituels vandous, un vieil Indien hopi, une poignée de Tupis... Cette disparate n'est pourtant que de *surface*. Elle cache une *ordonnance* exacte. Les lignes du dessin ont beau s'éparpiller, si Pouillon les combine, on voit qu'elles forment un réseau bien organisé : tous les articles du volume tournent sans fin dans le même espace méthodologique, celui du structuralisme.

Deux maîtres, une passion

Il est devenu ordinaire de faire des mines si l'on parle du structuralisme. A cette théorie, on reproche tour à tour d'être à la mode et démodée. Double bévue que redresse ce livre. Il suffit que Pouillon manie ses microscopes, *précise ses mises au point*, établisse ses catalogues de différences, pour mesurer que le structuralisme est un appareil d'une finesse et d'une robustesse extrêmes. Quant à son supposé vieillissement, il est vrai que la mode se détourne du structuralisme, et qui ne s'en féliciterait ? Ce dédain débarrasse le terrain des scories que déposent tous les engouements. La vérité est que le structuralisme déborde sa fortune journalistique : Pouillon en démontait les mécanismes dès 1956 et s'il y revient aujourd'hui, après vingt ans, il le fait avec la même fraîcheur et la même passion.

Un mot sur cette passion. Sans doute est-elle de Pouillon, mais elle puise aussi à d'autres sources. Il se trouve que Pouillon occupe un lieu insolite et exposé, quasi intenable, à la jointure de deux provinces extrêmement ennemies, le structuralisme et l'existentialisme. Disciple de Lévi-Strauss (il est secrétaire général de la revue *l'Homme*), Pouillon est un fidèle irrémédiable de Sartre (il est du comité de rédaction des *Temps modernes*). Cette double appartenance le condamne à un grand écart perpétuel car Sartre et *Lévi-Strauss, s'ils* arpentent parfois d'identiques terrains, n'utilisent ni les mêmes voies, ni les mêmes véhicules. On pourrait opposer les deux œuvres terme à terme : synchronie en deçà de Lévi-Strauss, diachronie au-delà ; dialectique de ce côté-ci, analytique de ce côté-là ; histoire contre permanences ; système contre totalisation, etc. Les divergences sont à la fois constantes et radicales. Or, par dis*traction ou par infortune*, Pouillon a établi sa demeure au cœur de cet imbroglio, et habiter dans un nœud gordien n'est-ce pas courir le risque d'être ou bien tranché, ou bien entortillé ?

Et il est vrai que le livre communique d'abord quelques vertiges. Pouillon s'y adonne sous nos yeux à d'étranges besognes : quand le crépuscule descend, on devine sa silhouette occupée à franchir la barrière qui sépare le structuralisme de l'existentialisme. Il picore dans les jardins de Sartre, ce qui ne l'empêchera pas, le lendemain, de grignoter quelques pensées sauvages de Lévi-Strauss. On nous le signale dans le champ existentiel quand nous l'imaginons en train de bricoler une petite structure. Et, s'il pique-nique dans les propriétés de Lévi-Strauss, c'est avec des victuailles qu'il a raflées en douce chez Sartre, bref, on dirait d'un contrebandier perpétuel : une espèce d'apatride, un homme sans feu et sans lieu, un vagabond, sans domicile fixe. A surveiller.

Et la surveillance montre qu'il est tout à fait innocent. Mieux : son mérite est de ne rien faire pour affadir les antagonismes. Il ne pousse *jamais* à la conciliation. Pas un instant il ne propose ses bons offices. Il procéderait plutôt au contraire. C'est, du reste, ce qui confère à son parallèle entre les deux œuvres (exercice académique déjà presque aussi fourbu que le parallèle entre Racine et Corneille) un bel et rare éclat. Et qui lui permet de déceler que l'incurable opposition entre les deux hommes avère à la fin une corrélation paradoxale

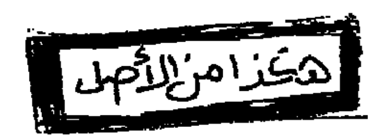
Une curieuse bagarre

Il faut goûter les pages dan[s] lesquelles cet observateur à l'œi[l] rapide nous décrit, comme o[n] décompose au ralenti l'éclai[r] d'un tour de cartes, la tumultueuse bataille qui se livra dans les années 1960 (*la Critiqu[e] de la raison dialectique*, d'u[n] côté, *la Pensée sauvage*, de l'autre). Racontée par Pouillon, l[a] querelle fascine. Et, comme Sartre et Lévi-Strauss n'utilisent pa[s] les mêmes armes, on songe à c[es] combats qui dressaient, dans l[es] cirques de Rome, des champion[s] de même talent mais d'équipements incompatibles, un rétiair[e] par exemple, armé de son *filet* [e]t de son trident, contre un secut[or] maniant bouclier et épée. Curieu[se] se bagarre, au terme de laquell[e] Sartre réussit à attraper a[u] lasso Lévi-Strauss, au momen[t] même où Lévi-Strauss est e[n] train d'étrangler Sartre dans se[s] nœuds — le premier acceptan[t] d'enrôler l'ethnologie structural[e] dans sa totalisante anthropologie, alors que le second, roya[l], consent à étudier l'existentialism[e] comme une doctrine intéressant[e] dans la mythologie de ce temps.

Il y a quelque excès, de l'injustice aussi, à limiter ce livre [à] cet unique débat, aussi fondamental, aussi brillamment relat[é] soit-il. Car, à ne jamais oublie[r] ces deux maîtres, Pouillon montre un *excès d'humilité*. *Le travai[l]* qu'il a lui-même conduit depui[s] vingt ans en atteste, par exempl[e] l'enquête sur le terrain, au Tchad, ou encore, plus récemment, les études qu'il consacre à des thèmes ressortissant à l'ethnologie et à la psychanalyse en même temps (il faut lire l'article sur le *cannibalisme* : « Manières de lit, manières de table, manières de *langage* »). Dans tous les cas, l'agilité de Pouillon, sa limpidité, l'élégance de son exposé séduisent.

GILLES LAPOUGE.




هكذا من الأصل

MAI 1975 LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

HISTOIRE

★ Werner Maser : *Hitler inédit.*

Ecrits intimes et documents, Albin Michel, 262 pages, 45 F.

Werner Maser, historien du nazisme, auteur d'une biographie de Hitler, a rassemblé pour ce *Hitler inédit* de nombreux documents : lettres à des amis, à la famille, aux camarades du parti, procès-verbaux d'entretiens, projets de discours, et jusqu'à des notes manuscrites pour une « histoire monumentale de l'humanité ». Mais ces textes aident moins à comprendre le dictateur nazi qu'une étude qui le replacerait dans son temps. Sauf sur un point, et c'est une confirmation plus qu'une découverte : *le paysage intérieur de celui qui conduisit le* monde à la catastrophe de la deuxième guerre mondiale était d'une affligeante pauvreté. Le « Journal d'Eva Braun », joint à ces notes et déjà connu, est d'une remarquable insignifiance. Il n'infirme pas le diagnostic. — P. G.

★ Léonard Tushnet : *les Comptables de la mort.*

Editions France-Empire, 316 pages, 32 F.

Dans la chronique de la « solution finale », riche de crimes et de tragédies, les « Judenrat » occupent une place à part. Conseils israélites chargés de l'administration de certains ghettos d'Europe centrale pour le compte des Allemands, ils pouvaient gérer les biens de la communauté et passer des contrats de fournitures pour l'industrie de guerre allemande. Ils étaient, en revanche, tenus de désigner *eux-mêmes les victimes réclamées par les* nazis et de les leur livrer sous la conduite d'une police juive. En évoquant l'action des trois chefs des Judenrat de Varsovie, Lodz et Vilna, Léonard Tushnet a tenté de comprendre les mobiles de ces hommes qui acceptèrent la responsabilité de sacrifier leurs coreligionnaires. Ignorance ? *Stupidité ? Vanité ?* Ou illusion qu'en sacrifiant quelques-uns, ils pouvaient sauver la plupart ? Une sombre page d'histoire.

P. G.

★ Madeleine Colin : *Ce n'est pas d'aujourd'hui.*

Editions sociales, 246 pages, 20 F.

« Plus de muscles, rien que des nerfs... Ça mange moins, ça coûte moins cher. » C'est en ces termes que le *Journal des postes, télégraphe, téléphone*, commentait, en 1892, la décision de l'administration des P.T.T. d'utiliser des femmes de préférence aux hommes dans ses bureaux. « Ce n'est pas d'aujourd'hui », *en effet, que date le problème.* Madeleine Colin, membre de la commission exécutive de la C.G.T., a voulu faire revivre la longue lutte des femmes dans la société industrielle pour le droit au travail, l'égalité des salaires, la réduction du temps de travail, le droit à la maternité, et, parallèlement, les difficultés de leur insertion à part entière dans la lutte des classes et le syndicalisme. Elle évoque quelques belles figures, comme celles *de la typographe Emma Couriau ou de la paci*fiste Hélène Brion, et des épisodes souvent mal connus, comme la grève des midinettes de 1917, et celle des sardinières de Douarnenez, en 1935. — P. G.

★ *Fernand et Maurice Pelloutier : la Vie ouvrière en France.*

Réimpression en fac-similé. Maspero, 344 pages, 35 F.

La Vie ouvrière, parue en 1900, est le dernier livre de Fernand Pelloutier, organisateur des premières Bourses du travail et figure de *proue du syndicalisme français* dans son âge héroïque. Un an plus tard, il mourait rongé par la tuberculose et la misère. *La Vie ouvrière* reprend pour l'essentiel une série d'articles, publiés, par Fernand Pelloutier et son frère Maurice dans la revue l'*Ouvrier des deux mondes*, qui tracent un tableau saisissant de la condition ouvrière à la fin du dix-neuvième siècle. Sa réimpression en fac-similé, outre qu'elle permet d'accéder à une documentation historique de premier ordre, ressuscite le talent vigoureux et lucide de Fernand Pelloutier. *La Vie ouvrière* est un classique du journalisme social. — P. G.

★ Y. Garlan et C. Nières : *les Révoltes bretonnes de 1675.*

Editions sociales, 212 pages, 29 F.

*Dans la longue liste des soulèvements popu*laires du XVII° siècle, les révoltes bretonnes de 1675, urbaines (contre l'application des nouveaux édits sur le « papier timbré », le tabac et la vaisselle d'étain) et rurales (symbolisées par le bonnet, rouge ou bleu), occupent une place prestigieuse. Yvon Garlan et Claude Nières *les analysent en termes de lutte des classes*, prenant le parti d'une interprétation résolument marxiste. Leur livre, mesuré et convaincant, accorde aux révoltes bretonnes, non pas une « valeur actuelle de modèle », mais une « valeur de témoignage sur la prise de conscience, historiquement déterminée, des masses exploitées ».

P. G.

★ Emile Namer : *l'Affaire Galilée.*

Collection « Archives », Gallimard-Julliard, 265 pages, 14,15 F.

Plus qu'un procès, plus qu'un débat entre savants, il y a une affaire Galilée, affirme Emile Namer. En reprenant en main une intelligentsia italienne dont les hardiesses ne cessèrent, malgré la répression, de féconder la pensée européenne au XVII° siècle, le Saint-Office rappelait l'intellectuel à sa fonction sociale et la culture à son statut. Il mobilisait la toute-puissance de l'orthodoxie contre l'apparition du « nouvel ordre de l'intelligence », contenu dans la conception d'un univers infini, mathématisé, sujet d'expériences, donc connaissable. Après Giordano Bruno brûlé, Galilée condamné et contraint à l'abjuration, il faudra attendre deux siècles *pour que l'Eglise revienne sur l'interdiction de* publier en terre catholique des œuvres défendant les thèses de la mobilité de la Terre et de l'immobilité du Soleil. A travers de nombreux textes (correspondance, archives de procès, extraits des « Discorsi »), Emile Namer retrace l'aventure galiléenne : un livre riche et vivant. — P. G.

★ Jean Vartier : *Histoire de la Franche-Comté et du pays de Montbéliard.*

Hachette, 347 p., 54 F.

Patrie de Gondebaud, le législateur, de Jacques de Molay, grand maître des Templiers, du socialiste-utopiste Charles Fourier, de Pasteur et de Courbet, pour s'en tenir là, la Franche-Comté ressemble à ses grands hommes : elle est diverse. Diverse comme les éléments géographiques qui la constituent — un morceau des Vosges, un du Jura, plus la moitié du bassin de la Saône, — elle l'est également *comme ses petites capitales.*

Française depuis trois siècles, depuis qu'elle fut conquise par Louis XIV sur les Espagnols *dans des conditions de sinistre mémoire, elle* l'était dès longtemps par la langue, par la culture, par une manière d'être et de sentir. Pourquoi, alors, cette résistance à une annexion finalement bénéfique ? C'est ce que nous explique Jean Vartier, avec une sympathie pigmentée d'humour.— G. G.-A.

★ Victor Arminjon : *la Russie monastique*

Editions « Présence », Librairie Médicis, 3, rue Médicis, Paris. 233 p., 36 F.

On connaît le rôle civilisateur des moines *d'Occident. Rien de comparable, pourtant, avec* l'œuvre des moines orthodoxes, bâtisseurs de l'Eglise et de l'empire de Russie.

Une connivence secrète a toujours existé entre le monachisme et le peuple russe ; elle explique probablement bien des choses qui nous déroutent, venant de cet horizon. Le goût de la performance sur fond d'abnégation qui, désacralisé aujourd'hui, surgit dans ces exploits de nature diverse réalisés en U.R.S.S. est un *trait de moine, par exemple.*

Cette aventure grandiose, à laquelle les femmes ont très activement participé, s'est accomplie non sans heurts et reculs, parfois dans des conditions effroyables, durant les deux cents ans de l'occupation mongole ou, au dix-huitième siècle, à travers les persécutions dues à l'Etat tsariste. Les hommes et leur cheminement créateur nous sont racontés ici par un slavisant qui est également moine, doublement spécialiste donc. — G. G.-A.

SCIENCES HUMAINES

★ Colette Carisse et Joffre Dumazedier : *les Femmes innovatrices.*

Le Seuil, 280 p., 60 F.

*Deux sociologues, l'un professeur à l'univer*sité de Montréal, Colette Carisse, l'autre professeur à la Sorbonne, Joffre Dumazedier, livrent les conclusions d'une longue et minutieuse enquête sur la condition féminine au Québec.

L'avant-garde féministe qui s'y affirme exprime une triple révolte : contre la dépendance économique, contre l'asservissement politique et social, contre l'aliénation culturelle. Ce sont les plus jeunes des Québécoises qui défendent ces principes de lutte. Bien qu'elles soient minoritaires, leur influence est grande, comme le montre l'évolution de l'image de la femme véhiculée par les medias, aussi bien francophones qu'anglophones. — J.-C. T.

★ Jean Trémolières : *Partager le pain.*

Laffont, 376 p., 38 F.

Livre de sagesse, livre de savoir, *Partager le pain* du professeur Jean Trémolières, biologiste et spécialiste des problèmes de nutrition, a été écrit « avec le sentiment très fort qu'il faut procéder à une révision déchirante des formes actuelles du langage, de la connaissance scolaire, d'un acquis qui a fait vivre une société qui est en train de disparaître en se métamorphosant ».

Pour le professeur Jean Trémolières, l'homme n'est pas un objet et la science n'est pas une idole. Réduire la nutrition à une science physico-chimique *lui semble absurde* autant que dangereux. A la suite de Camus, il estime qu'une société se juge à la façon dont on y souffre, dont on y aime, dont on y meurt. Profondément spiritualiste, attentif au devenir de l'homme dans sa totalité, le professeur Jean Trémolières met dans ce livre son vaste savoir au service d'un authentique humanisme — R. J.

★ Ilse et Robert Barande : *Histoire de la psychanalyse en France.*

Ed. Privat, 181 pages, 24,58 F.

Il n'y a guère en France plus de mille psychanalystes. Ils déploient cependant une activité telle dans des champs si divers (le milieu *hospitalier, le milieu universitaire, l'édition*, la pratique privée, les arts, la politique parfois) qu'ils semblent omniprésents. Cet impérialisme triomphant de la « cause freudienne » date des années 60. D'où l'intérêt d'en donner un historique et, tâche plus délicate, d'évaluer l'apport théorique de ses principaux représentants. Ilse et Robert Barande, psychanalystes eux-mêmes, ont fort honnêtement réalisé ces deux objectifs. — R. J.

PHILOSOPHIE

★ Christophe Baroni : *Ce que Nietzsche a vraiment dit.*

Marabout-Université, 180 p., 12 F.

Christophe Baroni s'est employé à présenter avec une grande honnêteté les thèmes essentiels de la pensée de Nietzsche (la mort de Dieu, *le surhomme, le* « dernier homme », l'éternel retour et la volonté de puissance): des citations nombreuses traversent et illuminent un commentaire volontairement *réduit à sa fonction didac*tique. Plus personnel, en revanche, est le chapitre consacré à *« Nietzsche, précurseur de la psychanalyse »*. Les parallèles que trace Baroni entre Freud, Jung — et même les antipsychiatres britanniques — et Nietzsche sont pertinents et mériteraient d'être développés. Autre intérêt de *cet essai : il comporte* une biographie de Nietzsche qui, à partir d'une observation de Freud, nous amène à mieux comprendre la « paranoïa » de l'auteur d'*Ecce homo*. — R. J.

Ces notes ont été rédigées par Roger-Pol Droit, Paul Gillet, Ginette Guitard-Auviste, Roland Jaccard, André Passeron, Jean-Claude Texier.

★ Jean Marti-Charcot : *Leçons du mardi à la Salpêtrière.*

Editions Retz, coll. « les Classiques de la psychologie, 186 pages, 40,50 F.

Un grand mandarin régnant sur les cinq mille malades de la Salpêtrière, où la première chaire mondiale de clinique des maladies nerveuses a été créée pour lui ; un médecin riche, mondain, avec hôtel particulier boulevard Saint-Germain ; un mage à l'autorité incontestée, soucieux de ses effets de « mise en scène », soignant chaque mardi sa performance hebdomadaire. cette « Leçon » où se presse un public de fervents : tel fut Charcot, au faîte de sa gloire, dans les années 1885.

Dans l'assistance, un jeune médecin viennois venu à Paris pour l'écouter : Sigmund *Freud*, qui traduira en allemand ces *Leçons* dont un heureux choix nous est aujourd'hui offert. On a, depuis, oublié le maître au profit de son éphémère disciple. Raison de plus pour découvrir ces « présentations de malades » (hystériques, neurasthéniques, aphasiques, etc.), classés selon une nosographie qui n'est *plus la nôtre.*

On peut mesurer, à lire ces textes depuis longtemps introuvables, la distance qui sépare aujourd'hui la connaissance de l'inconscient de ses balbutiements.

R.-P. D.

POLITIQUE...

★ François Chatelet, Evelyne Pisier-Kouchner, Jean-Marie Vincent : *les Marxistes et la politique.*

P.U.F., coll. « Thémis », 736 pages, 68 F.

Entre la parution, en 1848, d'une brochure intitulée *le Manifeste du parti communiste* et la récente victoire du G.R.P., l'action politique, *dans le monde, n'a pas mal réussi* à ceux qui se réclame de Marx. Ils sont devenus, en cent trente ans, quelques centaines de millions.

Pour y voir clair et précis dans l'écheveau des textes qui jalonnent cette histoire, la volumineuse anthologie de la collection « Thémis » *rendra bien des services. Les* auteurs ont regroupé en trois périodes distinctes (de 1843 à octobre 1917, de 1917 à la Chine populaire, et de 1949 à *nos jours*) *des pages essentielles* concernant des thèmes fondamentaux : la critique de l'Etat, la dictature du prolétariat, la révolution, le parti, l'internationalisme. Parmi les cent soixante-quatre morceaux choisis (esquissant à la fois l'histoire et la théorie du marxisme face à la politique) dominent *évidemment les extraits de Marx-Engels-Lénine* Mao-Tse-toung. Mais on peut lire également Staline et Trotski, Bordiga et Dimitrov, Rosa *Luxemburg* et *Maurice Thorez, Nkrumah* et Dubcek, Guevara et Waldeck-Rochet, Frantz Fanon et Lin Piao... et quelques autres. Bref, une mine.

R.-P. D.

...ET FICTION

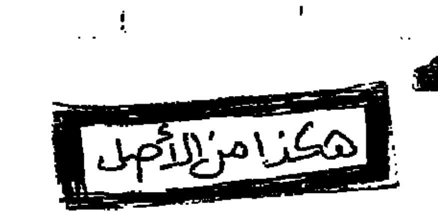
★ René Tavernier : *Avez-vous vu le président ?*

Denoël, 224 p., 28 F.

L'article 7 de la Constitution française prévoit que, en cas de vacance de la présidence de la République, les fonctions de chef de l'Etat sont exercées provisoirement par le président du Sénat. Dans sa sécheresse *juridique* cet article n'a pas précisé davantage ces cas de vacance ou d'empêchement, et cela a permis à René Tavernier d'en imaginer un, bien précis, dans son dernier roman de politique-fiction.

L'histoire du rapt de Marcel Varennes, président des Français en 1975, ne se résume pas à un fait divers. A travers des épisodes rocambolesques, c'est surtout l'occasion d'une satire de l'autorité, d'une méditation cruelle sur les capacités des hommes au *pouvoir*, d'une réflexion sans complaisance sur le monde des affaires et de la politique.

Le divertissement que nous propose René Tavernier ne prête guère à sourire puisqu'à travers le monde il arrive chaque jour que les faits divers de la réalité rejoignent les rêves des romanciers. — A. P.



LETTRES ÉTRANGÈRES

Les statues parlantes d'Alberto Savinio

★ TOUTE LA VIE, d'Alberto Savinio. Traduction et préface par Nino Frank. Gallimard. « Du monde entier ». 281 p., 48 F.

UNE littérature où se meuvent à l'aise les dieux, les fantômes et les morts, telle est l'œuvre très étrange et très grinçante d'Alberto Savinio. On songe à Jean Cocteau, le lisant. Il est exact que l'on décèle une probable influence de Savinio sur « Opéra » et sur « Orphée », mais il faut y ajouter l'humour noir, qui valut à l'auteur de « Toute la vie » d'être salué magistralement par André Breton.

C'est Guillaume Apollinaire qui consacra le jeune écrivain en publiant les « Chants de la mi-mort » dans « les Soirées de Paris » en août 1914. Certains ont affirmé qu'il y avait là du Jarry ; et du Benjamin Péret avant la lettre. Encore faut-il distinguer ce qu'il y a de propre à Savinio, et qui était neuf : les statues parlantes, les spectres danseurs, un rire à couteaux tirés. Il inaugure, en ce temps-là, par des textes brefs, une dramaturgie personnelle dont le chef-d'œuvre sera, plus tard, « le Capitaine Ulysse » (1). Précurseur incontesté du surréalisme, il rejoint naturellement le nouveau mouvement : « Introduction à une vie de Mercure » et « Achille énamouré mêlé à l'Evergète » (2) compteront parmi les textes les plus surprenants de cette époque : leur capacité d'étonner n'est pas éteinte

Poursuivant sa tâche, Alberto Savinio va dresser, dans ses récits et nouvelles, le cadastre d'un univers minutieux, réaliste dans le détail mais proprement « métaphysique », vivement contaminé par une ironie cruelle, impitoyable, et littéralement « blessante ». Les dieux s'y déguisent en fantoches. La vie étincelle et se consume dans la médiocrité d'un bref instant : c'est déjà la mort ! Les objets familiers tendent des pièges. Une bizarrerie agressive y est partout en action : « Retourner le rêve à la manière d'une chaussette que l'on retire », voilà, sinon la méthode, du moins le mot d'ordre. Et si les premiers textes, d'un surréalisme provocant, soulignaient « l'insupportable malédiction de la vie bourgeoise », les textes postérieurs creusent cette malédiction, la dissèquent avec des allures de chirurgien fou, la dessinent dans un rictus.

D'origine sicilienne, Alberto Savinio est né en Grèce en 1891. Son père, le baron de Chirico, y construisait des voies ferrées. Le train, que Savinio dit être « acéphale et ferrobolant », devait marquer profondément les deux frères Chirico : l'aîné, Giorgio, qui fut le peintre que l'on sait et changea, hélas ! du tout au tout; et le cadet, Andrea, homme multiple et hanté. Il est manifeste qu'Andrea se sentit bientôt écrasé par ces grands personnages: « Quelle chose étrange qu'une famille ! Une réunion fortuite de gens étrangers, une association absurde. » Surtout, il y a le nom, qui est donné, mieux encore, qui contraint. Une sorte de masque plaqué sur le visage, et qui ronge le visage, et l'abolit !


★ Dessin de Julem.

Andrea change de nom

Le premier soin du jeune Andrea de Chirico sera de changer de nom, de se distinguer par le choix d'un pseudonyme, de se libérer autant que possible par ce biais. Le nom d'Albert Savine — qui fut un éditeur parisien du début du siècle, mis à mal par Georges Darien dans « les Pharisiens », — lui plut euphoniquement. L'italianisant, il en fit « Alberto Savinio », et décida de naître en publiant ses premiers textes ; puis, en 1918, son premier livre : « Hermaphrodito ». Son père était mort en 1911, et la Grèce était loin. Il avait connu, à l'ombre de sa mère, la vie cosmopolite que menait une certaine aristocratie riche et voyageuse avant la première guerre mondiale : les palaces, les errances luxueuses, les snobismes.

Mais il y avait aussi le frère aîné, ce Giorgio de Chirico avec le destin duquel le destin de Savinio va sans cesse s'entremêler. Savinio écrit, mais son frère publie « Hebdomeros ». Chirico devient un peintre très vite reconnu par les esprits les plus attentifs de l'époque, et salué comme un inventeur du sentiment moderne ; mais Alberto Savinio se met à peindre lui aussi ! Le plus curieux, c'est que les textes de l'aîné ressemblent aux textes du cadet, autant que les peintures du second ressemblent à celles du premier. On peut, à bon droit, leur accorder, à l'un et à l'autre, la paternité et la maîtrise de ce que les historiens d'art nomment l'école « métaphysique » italienne. Plus tard, le peintre Chirico dénigra ses rêves et ses images bouleversantes, se détourna, et sombra dans un académisme des plus affligeants. Alberto Savinio, lui, persista jusqu'au terme dans son entreprise d'exploration, ajoutant de nouvelles œuvres musicales à ses partitions, des peintures à ses peintures, et publiant de nouveaux livres dont la verve noire se maintint jusqu'au bout, si bien que les derniers mots du récit : « toute la vie », qui donnent son titre au présent recueil, s'accordent parfaitement à lui : « Pourquoi s'est-il interrompu ? — Il est mort ! » Alberto Savinio est mort à Rome, en 1952.

Il n'y a pas, chez lui, une grande diversité des thèmes, mais, plutôt, un creusement de ceux-ci. La gravité et la dérision s'approfondissent ensemble : les morts traversent l'existence des vivants pareils à des vents froids. Les objets révèlent d'inqualifiables fantômes. Retourné, le rêve abolit le temps, dévoile et dévisage la mort. L'imaginaire perd pied : c'est l'homme accablé qui s'avance seul et désigne sa propre incongruité.

HUBERT JUIN.

(1) *Le Capitaine Ulysse*, traduction de D. Calvocoressi. Editions Fontaine, 1946.

(2) Dans un important choix de textes de Savinio : *Vie des fantômes*, traductions de Bona de Pisis, André Pieyre de Mandiargues, Henri Parisot, et l'auteur. Flammarion, 1965. *Hebdomeros* de Chirico a été réédité, la même année, également chez Flammarion.

KOESTLER ET L'INFINI

(Suite de la page 19.)

La carrière typique du politicien français, de Clemenceau à Laval, se lit comme les mots sur une page, de gauche à droite. »

Plus tard encore, quelques jours avant que nous ne dépavions les rues de Paris, j'achetai dans un kiosque de gare « Un testament espagnol » qui, on s'en doute, me prépara au pire...

Au rebours de ses détracteurs ou exégètes, j'ai donc noué avec Koestler des liens différents. Et, lorsque je me suis engagé sur les chemins de l'athéisme, persuadé que le dialogue n'est plus avec Dieu ou l'histoire, mais avec soi et sa conscience, j'ai retrouvé Koestler.

J'ai parlé plus haut d'Orwell et de Huxley. Ce n'était ni par coquetterie ni par goût de la provocation. Simplement parce que, si Orwell évoque le passé (« 1984 », c'est Staline !) et Huxley l'avenir (« le Meilleur des mondes », c'est Galbraith plus Brejnev !), Koestler symbolise ce moment charnière où le présent n'est plus le passé et ne sera peut-être pas le futur.

Dans le premier volume de son autobiographie, « la Corde raide », Koestler commente pour les néophytes ce que signifie en politique un système clos : « C'est un système qui sape de toute base logique les facultés critiques de quiconque a accepté d'entrer dans son cercle magique. » Le second volume, « Hiéroglyphes », démontre que trop souvent ce cercle magique produit à jets continus ses d... s et brûle de surcroît, en de gigantesques brasiers, ses prétendues sorcières.

Mais là où tant d'autres s'arrêtent et sombrent, l'anticommunisme, Koestler s'en dégage, sauf dans l'exécrable « Les hommes ont soif », car déjà il perçoit qu'entre le totalitarisme désuet et la volonté tenace de réduire l'individu à un ensemble de réflexes la jonction est faite, et que c'est Kahn et Skinner qui sont désormais le plus à craindre. En atteste « le Cheval dans la locomotive » où cet homme, qui mettait en exergue à « Un testament espagnol » deux lignes de Malraux (« Une vie ne vaut rien. Mais rien ne vaut une vie »), ne pouvait que s'insurger contre la tentative behavioriste de ramener la condition humaine à celle du rat, en un mot d'éliminer la conscience. On sait que ce mouvement, né aux Etats-Unis à la veille de la première guerre mondiale, n'a d'autre ambition que de nous conditionner, de nous programmer. Dès lors, entre les cybernéticiens et l'ancien agent du Komintern, la lutte est engagée. Regardez pour vous en convaincre du côté de « Cri d'Archimède » et des « Call girls ».

Au demeurant, que la lecture de Koestler soit activement désespérante et que je m'en réjouisse n'étonnera que ceux qui méconnaissent notre folle règle, selon laquelle, ce monde n'ayant aucun sens, nous n'en tentons pas moins de lui en donner un. Sans mélancolie aucune. Sans espoir non plus. Simplement avec rage. La rage de laisser une trace dans les plis du t... Car, répétons-le, une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie.

GÉRARD GUÉGAN.

La vision tragique de Salvador Espriu

★ LIVRE DE SINERE, de Salvador Espriu. Traduit par Fanchita Gonzalez Battle. Maspero. Collection « Voix », 183 pages, 18 F.

LA Catalogne apparaît depuis toujours, comme par quelque obscur décret divin, terre privilégiée en poésie. Aussi loin qu'on remonte dans le temps, le lyrisme a fleuri princièrement sur ce sol irréductible qui allait se trouver confronté aux convoitises de l'impérieuse Castille. L'histoire de la Catalogne, depuis les origines jusqu'à nos jours, est remplie de vicissitudes, de courageuses résistances, de combats tenaces pour que survive l'identité nationale toujours menacée. Sans repos, la Catalogne a défendu sa particularité, ses traditions profondément enracinées, ses institutions propres, et plus particulièrement ses chers « usatges ».

De la « Renaixença » du début du dix-neuvième siècle à aujourd'hui, où s'affirment de très jeunes générations dont Mathilde Bensoussan a prolongé l'écho chez nous dans un volume paru en 1973 aux Lettres nouvelles, un travail créateur intense, multiforme, foisonnant atteste que la Catalogne est fondée définitivement par ses poètes.

Et dans cette forêt du lyrisme du vingtième siècle inauguré par les œuvres rayonnantes d'un Josep Carner, d'un Josep-Vicenç Foix, d'un Pere Quart, se dresse un arbre qui a la stature de ses pairs, un arbre de rigueur et de foi, un arbre sévère et lumineux qui a nom : Salvador Espriu.

De l'œuvre relativement vaste d'Espriu nous commençons en France à connaître les versants essentiels grâce aux efforts de quelques passionnés, au premier rang desquels il convient de situer Albert et Mathilde Bensoussan et Franchita Gonzalez Battle, qui anime aux éditions Maspero la collection « Voix » où paraît, après un premier grand recueil, *la Peau de taureau* (La Pell de Brau), un nouveau volume qui contient sans doute la clé de l'œuvre d'Espriu, *Livre de Sinère* (Llibre de Sinera).

L'anagramme d'Arenys

Si l'audience d'Espriu s'est vraiment constituée après la fin de la guerre mondiale, après la fin de cette atroce guerre civile qui a vu mourir la République et périr l'autonomie accordée par cette République au peuple catalan écartelé depuis sous le joug fasciste, le poète a entamé très tôt son œuvre.

Né en 1913, il publie son premier texte, une suite de récits bibliques, *Israël*, en 1929, soit à seize ans, publication qui retient déjà largement l'attention. Pendant une longue période, Salvador Espriu va persister dans l'écriture romanesque avec plusieurs ouvrages, dont *El Doctor Rip*, *Miratgo a Citerea*. Puis c'est une première pièce de théâtre, *Antigona*, inspirée par la guerre fratricide et qui attendra vingt ans pour être jouée. Une autre pièce, *Ronda de mort a Sinera*, obtiendra du public une ferveur jamais démentie depuis.

C'est à cette époque que la poésie explose chez Espriu. En 1946, le poète publie clandestinement *Cementeri de Sinera*. Il est temps d'éclairer ce « Sinera » qui hante les livres d'Espriu. Sinera n'est autre que l'anagramme d'Arenys, berceau de la famille où, enfant, le poète passait toutes ses vacances, et où, comme tout enfant, il reçut les signes qu'on ne quitte plus jamais. Réalité et mythe, Sinera irrigue souterrainement le chant d'Espriu.

Ce chant possède d'étranges pouvoirs. Difficile si l'on veut. Il a trouvé le chemin du cœur des Catalans. J. M. Castellet, fin expert, l'a justement « situé » : « *Il s'agit d'une œuvre contenant toute une série d'éléments contraires entre lesquels s'établit une tension dialectique dont la manifestation constitue le « thème » de cette poésie, exposé comme une double aventure que le poète structure depuis une vision tragique : cette double aventure étant l'aventure spirituelle, presque mystique, d'un homme qui cherche à se détacher du monde, et l'aventure collective, extrêmement problématique, de la communauté nationale à laquelle il appartient et qui réclame sans cesse sa présence et son engagement civique.* »

Ces lignes sont extraites de la préface de Castellet à l'anthologie bilingue *Seigneur de l'ombre*, publiée il y a un an aux éditions Oswald, qui permet de capter l'œuvre entière et de mieux aborder de la sorte les grands recueils traduits, ici, dans leur totalité.

Cette œuvre où s'affirment sans cesse la présence obsessionnelle de la mort, le conflit du temps et de la mémoire, le déchirement entre la tentation du renoncement et le goût de l'action, le heurt entre l'appel des dieux et la plainte des hommes humbles, cette œuvre est placée tout entière sous le signe de ce « retour au tragique » exploré il y a peu par J.-M. Domenach.

Fasciné par l'Ancien Testament, la mystique juive, se voulant l'héritier de la tradition spirituelle de l'humanité, depuis le *Livre des morts* égyptien, confronté à un réel oppressant, souvent d'une cruauté inouïe, le poète est conduit à une tentative de libération mystique, qui s'exprime pleinement dans *Final del Laberint*. Mais à ce désir de fuite par le haut, de solitude dans le silence des visions s'opposent le monde extérieur qui existe et le fascine, la souffrance des êtres qui exige sa parole, en un mot son impossibilité de rompre avec les frères humains.

Les barques de papier

Du choc de ces deux voix sont nés des poèmes inoubliables, dédiés à tous. Dans *Livre de Sinère* comme dans tous les recueils, les remous provoqués par ce choc sont clairement audibles. De la tension qui naît du combat, naît aussi une ferveur à nommer le réel qui frappera le lecteur à chaque page :

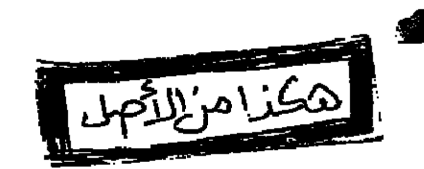
« Les barques de papier
appareillaient dans la longue
quiétude du vent
L'or assoiffé
d'abeilles et d'après-midi
boit l'eau de la mer.
Quand elle ira au fond,
je regarderai la barque
du soldat de plomb. »

Il y a dans *Livre de Sinère* cent, mille notations justes où, avec quelques mots usuels, le poète invente la réalité d'une barque sur la mer, d'un vieux mur, d'un « *chemin de sable creux et sec* ». On pourrait parler d'une ferveur plasticienne.

Poète voué au « salut » de son peuple dont il se veut le serviteur, enraciné dans ce « *oui et non* », langage de la conscience, de la vision tragique, dans laquelle J.-M. Castellet, s'appuyant sur les vues du philosophe Lukacs (1), voit « *une des formes d'avant-garde du réalisme* », Salvador Espriu s'affirme incontestablement comme un des poètes majeurs de tous les temps.

ANDRÉ LAUDE.

(1) G. Lukacs : *Die Seele und die Formen* : dans cet ouvrage, le philosophe dit que la vision tragique — la vie dominée par la présence occulte de Dieu et la tentation permanente de la négation de l'univers — est « *la plus exclusivement terrestre de toutes les vies* ».



SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

LE SCANDALE DU DOUBLE JEU

par JEAN CARDONNEL (*)

IL existe un phénomène auquel bien peu prêtent attention, sans doute parce que l'immense majorité s'y trouve engagée : le passage ultra-rapide du dogmatisme rigide à la tolérance, au laisser-faire, au laxisme les plus complets.

L'époque n'est pas tellement lointaine où — encore que largement pratiquée — l'homosexualité se voyait traitée en abominable — avec des arguments qui relevaient d'ailleurs d'une très mauvaise théologie du mariage puisqu'il s'agissait d'un vice contre nature, — en ce sens qu'une telle attitude ne pouvait être qu'inféconde. Mais aujourd'hui les étapes sont brûlées : avant même que l'homosexualité ait le temps de se rendre compte si elle encourt ou non le blâme, elle a déjà sa pastorale ! Je n'exagère pas ; en effet, avec l'approbation de Mgr Mamie, évêque de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, un document, tout en déplorant *certains* excès, exalte les *possibilités* nouvelles ouvertes par homo et hétérosexualité à l'amour du prochain : « *Hétérophiles et homophiles sont également appelés par l'Evangile à exercer l'amour du prochain dans une relation ouverte, transparente et véritable.* »

Je ne m'offusque pas de l'adoption d'une morale autre. Mais l'inouï, c'est le mélange du dogmatisme étroit et des facilités accordées cas par cas aux « inéluctables » faiblesses de la trop fragile nature. Pas question de céder un pouce de terrain sur le champ des batailles de principes.

L'avortement demeure un *mal* qu'il faut à tout prix éviter... mais, dans la pratique, tout peut se comprendre : hommes et femmes sont, en définitive, les seuls juges. Mme Simone Veil est présente pour la compréhension humaine — et je l'écris sans ironie aucune, tant elle fait preuve d'humanité, — mais elle reconnaît à Mgr Marty qu'il a compétence pour un autre plan : celui des responsabilités « exclusivement » religieuses. Une part de la vie — sans chair, sans problèmes, — pétrie sans doute de principes, donc de vent, relève de la religion. Pour le reste, il y aurait au mieux l'humanité — au pire, le laisser-faire.

Tout finit par se comprendre — tout, sauf le projet appliqué de transformation *globale, structurelle* des *rapports humains*. Que ce soit à propos d'homo-hétéro-sexualité, de divorce, d'une pluralité d'amours dans une seule existence, la grandeur de ce temps vient de son aptitude à poser les questions fondamentales de l'histoire, de la vie, de la mort. L'avortement, comme l'immigration, nous montre que rien n'est partiel, que toute difficulté, tout conflit, font surgir le problème de la finalité. Notre société enfermée dans une liberté de concurrence orientée vers les monopoles, l'énorme concentration au bénéfice des fauves les plus doués, étale au grand jour la contradiction fondamentale : elle prétend résoudre ou seulement se poser le problème des origines en éludant celui de la destination.

Quand une société fait abstraction de la moindre finalité, quand elle exclut tout projet de dépassement des individus qui la composent, elle n'est plus que le champ clos des intérêts privés. Au respect absolu, inconditionnel, de toute existence embryonnaire prise pour une vie humaine ne peut que s'opposer la libre disposition, par toute femme, de son corps. Il est vrai que l'identification exorbitante de la femme avec la réalité maternelle exige l'affirmation de son autonomie — mais non dans le sens de la réduction à son individualité. L'important — et c'est là le noyau d'un projet de révolution radicale — consiste dans l'avènement d'une solidarité qui se libère du mélange de dépendance et de despotisme à l'égard de l'homme, pour s'accomplir en solidarité consciente.

L'Eglise complice

Le malaise de l'avortement des existences humaines constituées se prolongera tant que l'Eglise, rivée à une société de marché ou socialiste officielle, tiendra le double langage, celui de l'absolu des principes rappelé avec force quand il s'agit de l'existence de l'embryon, de manière plus nuancée, respectueuse des nécessités d'Etats souverains pour les vies d'hommes « faits » — salariés. Or, au moment où bon nombre de ses prêtres et même de ses évêques prennent position en faveur d'un soulèvement nécessaire contre les sociétés d'assassinat, d'humiliation permanente des hommes qui les constituent, l'Eglise, à Rome, au niveau de ses congrégations, ne dépasse pas l'optique du double jeu : il y aurait — pour une fraction religieuse, confessionnelle des hommes : les chrétiens, et, secteur plus restreint, les catholiques — les normes de la foi, dont nous avons vu qu'elles pourraient s'accommoder de l'agencement harmonieux du laisser-faire, du laisser-vivre sexuel et social ; pour l'universalité des hommes, ce serait l'exigence de la raison, à la défense de laquelle, comme de l'Evangile, l'Eglise romaine aurait mission de veiller. Au lieu de faire prendre chair massive, politique, immensément humaine à la Parole, l'Eglise, pour ce qui est des documents du magistère, laisse les hommes englués dans le dualisme. Elle les laisse vivre, c'est-à-dire spéculer, exploiter ou être exploités. Elle les laisse mourir...

Il est significatif que le texte de la Congrégation romaine de la foi sur le respect de la vie fonde la dignité humaine dans le fait que l'homme est « *sujet personnel, être libre dont l'âme est spirituelle, et donc immortelle* ». A ce titre, ainsi fondamentalement constitué, « *l'homme ne peut trouver son accomplissement qu'en Dieu seul* ». La Congrégation romaine pour la doctrine de la foi parle de Dieu et d'immortalité de l'âme, jamais du Christ et de la résurrection des corps. Or le *déisme*, la reconnaissance du Dieu d'en-haut, et le spiritualisme, l'attention à l'âme privée, *détachée des considérations* terrestres, sont l'indice d'une mentalité dualiste de classe farouchement opposée aux exigences de *globalité* politique de l'incarnation, c'est-à-dire du mélange renouvelé, de la confusion *créatrice* de *Dieu* et des hommes, donc de ceux-ci tendus vers l'extrême de leur devenir commun, l'homme-Dieu ou le Dieu-homme.

La Congrégation romaine de la foi n'est pas fidèle à son nom puisqu'elle omet celui-là s e u l auquel adhère la foi comme chrétienne : le Messie, le Christ. Elle s'enfonce nécessairement dans le dualisme, le double jeu, la répartition des hommes sur deux plans, sur deux vies : la vie d'ici-bas, puis la vie d'au-delà. « *L'appréciation d'un chrétien ne peut se limiter à l'horizon de la vie en ce monde ; il sait qu'en la vie présente une autre se prépare dont l'importance est t e l l e que c'est d'après elle qu'il faut juger. A ce point de vue, il n'y a pas ici-bas de malheur absolu, m ê m e l'affreuse peine d'élever un enfant déficient.* » La vie éternelle est donc regardée comme une compensation posthume aux échecs, aux désastres, aux injustices par trop criantes de l'ici-bas. Mais si la vie dont on prône tant le respect dans ses débuts incertains n'est qu'un mauvais moment à passer, donc rien auprès du définitif céleste, il ne vaut pas la peine de lutter avec passion contre ce qui le dégrade, le mutile, la torture en tant de ses membres dérisoires, éphémères, de ses masses opprimées : « *Cela ne signifie pas,* dit le texte romain, *qu'on puisse un seul instant rester indifférent à ces peines et à ces misères. Tout homme de cœur et certainement tout chrétien doit être prêt à faire son possible pour y porter remède.* »

Tout son possible, hélas ! rien que son possible, mais jamais l'impossible. Le terrible de la Congrégation romaine, c'est qu'elle n'a rien appris de l'Evénement, de l'histoire. Le résultat est inévitable — du rappel brutal des principes intemporels acoquinés aux yeux fermés sur la turpitude des grands — tant qu'il nous paraît normal de ne pas lutter à la racine contre une société de marché qui refuse toute finalité, qui brise obstinément nos ailes, notre puissance d'envol, bref qui fait avorter l'envergure humaine, la capacité créatrice du pouvoir chez les hommes. Ce qui s'impose, c'est le seul choix interdit par l'agrégat libéral — le soulèvement massif, coordonné contre une société coupable d'étouffer systématiquement, de tuer le projet, les promesses d'humanité en tout homme.

(*) Dominicain.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Tableaux anc. Meubles et Objets d'Art principalement XVIII°. MM. Ananoff, Lacoste. M° Delorme.
S. 2 - Bx sièges et mbles. M° Bondu.
S. 6 - Tableaux mod. et anc. Objets d'art d'Extrême-Orient. Argenterie. Ameublt XVIII°. Sièges et Meubles anc. et style. Tapisseries. MM. Marumo, Portier, Canet. M° Lemée.
S. 7 - Autographes, armes, estampes et Tableaux mod. MM. Castaing, Johnson, Mlle Callac. M° Oger.
S. 10 - Extrême-Orient. S. C. P. Loudmer, Poulain.
S. 11 - Bons Meubles. M°° Laurin, Guilloux, Buffetaud.

VENTE PROCHAINE

GALERIE DOYLE
40-44, rue de la Sablière, PARIS
le 21 mai à 21 h. Expo du 15 au 21-5
Au profit de :
AMERICAN INDIAN MOUVEMENT
Estampes, Sculptures, Tableaux modernes. Exp. : M. Schoeller
S.C.P. LOUDMER, POULAIN

CARNET

Naissances

— Le docteur Gilbert Haas et Mme, née Olga Luna,
sont heureux de faire part de la naissance de
Olivier Diego
le 10 mai 1975.
60, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6°.

— M. Jean Maymil et Mme, née Anne-Marie Landrodie,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Delphine.
La pinède de l'Oratoire, chemin de Monelret, 83200 Toulon.

— M. et Mme Hélie de Noailles font part de la naissance de leur fille,
Marie-Alicia,
le 8 mai.

Fiançailles

— M. et Mme Jean Beylot,
M. et Mme Maurice Clouzet,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Françoise et Alain.
Paris, le 11 mai 1975.

— M. André Merlin et Mme, née Chambriat,
Le comte François de Rimonteil de Lombarès et la comtesse, née d'Esquerre,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Dominique et Alain.

— M. et Mme Oppenheim,
M. et Mme Litt,
ont la grande joie de faire part du mariage de leurs enfants
Norbert, docteur en sciences, et Leslee Dan, professeur,
qui sera célébré le 25 mai à San-Francisco.
72, bd de Sébastopol, 75003 Paris.
681, 2nd Avenue San Francisco, Californie.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Julien BAUDIENVILLE,
directeur départemental des P.T.T. en retraite,
le 3 mai, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
De la part de M. et Mme Maurice Baudienville et leurs enfants.
3, résidence du Vivier,
28300 Luisant.

— M. Charles Benhamou,
Olivia et Marianne,
Alan et Nicole Glym,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles BENHAMOU,
née Andrée Meisa,
survenue subitement le 18 avril.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme de BOUCHEMAN,
née Clémentine Ladreit de Lacharrière,
pieusement décédée le 14 mai.
De la part de Mme Albert de Boucheman, sa belle-fille,
Du vicomte et de la vicomtesse *Claude de Calan*,
Du baron et de la baronne de Layre, ses petits-enfants,
De ses cinq arrière-petites-filles,
Et de M. André Berne-Joffroy.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Philippe-du-Roule le vendredi 16 mai, à 16 heures.
Pas de fleurs, des messes.

— *Mme Jean Breuillac a la douleur de faire part du décès de son mari,*
le général de division
Jean BREUILLAC,
grand croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Weber,
75116 Paris.
[Le Monde *a publié le 14 mai la biographie du général Breuillac.*]

— La Caisse de compensation INTERFLORA-FRANCE a la douleur de faire part du décès de son administrateur,
le général de division
Jean BREUILLAC.

— L'Union fraternelle des blessés de guerre a la douleur de faire part du décès de son regretté secrétaire général,
le général de division
Jean BREUILLAC.

— La Samothrace a la douleur de faire part du décès de leur camarade
le général de division
Jean BREUILLAC.

— Ses parents, ses frères et sœurs, et toute la famille, ses maîtres — spécialement son patron, le docteur Patrick Hervé, — ses amis et camarades, font part, dans un immense chagrin, de la mort subite, à trente et un ans, d'
Olivier DUCROT,
interne du centre de transfusion sanguine et de réanimation de Besançon,
volontaire au service d'aide médicale universitaire (S A M U) de Besançon,
où il est décédé le mercredi 7 mai.
Les obsèques ont été célébrées le samedi 10 mai en l'église de Levier (Doubs).
En mémoire de lui, on peut adresser un don aux Frères Raymond et Pierre Jaccard, léproserie Jamot, B.P. 786, Yaoundé, Cameroun (C.C.P. Dijon 24 35 30) : Olivier y passa ses vacances à donner des soins.
« En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Math. XXV-40.)
M. et Mme Pierre Ducrot.
11, rue Jacques Dulud.
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Georges Plaisant,
M. Raymond Duvernoy,
M. et Mme Edmond Humeau,
Mme Georges Duvernoy,
Le docteur et Mme Straus,
M. Jean Thibert,
ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 14 mai dans sa quatre-vingt-huitième année, de
Mme DUVERNOY,
née Alice Thiber,
professeur et ancienne secrétaire de l'Alliance française à Tunis,
chevalier de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu à Nice, le 16 mai.
37, B. I., boulevard Gorbella.
Nice.

— M. Emile Gehant, ancien avoué, conseiller général, avocat au barreau de Belfort,
Mme Emile Gehant,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. René Gehant, avocat au barreau de Belfort, ancien bâtonnier,
M. Pierre Lienemann et Mme, née Françoise Gehant, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gabrielle, Emile GEHANT,
née Vandeuvre,
déportée de la Résistance,
survenu le 8 mai, à Belfort.
Les obsèques ont été célébrées le 10 mai, en la basilique Saint-Christophe, suivis de l'inhumation au cimetière de Brasse, à Belfort.
3, rue Reiset,
90000 Belfort.
4, allée des Helvètes,
91300 Massy.

— M. l'abbé Jean-Marie Guillermou,
Mlle Yvonne Guillermou,
M. et Mme Alain Guillermou,
M. et Mme Pierre Guillermou,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le retour à Dieu, dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 4 mai, de
Mme Louis GUILLERMOU,
née Hélène Sauveur.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame, à Nice, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges de Mallmann et tous ses enfants,
Le général et Mme Jacques Vallois,
M. et Mme Gérard de Mallmann,
très touchés de la sympathie et de l'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Georges de MALLMANN,
prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— On nous prie d'annoncer la mort, après des années de souffrance, de
Marguerite PEREY,
professeur à l'université de Strasbourg,
membre correspondant de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
ancienne cheftaine et commissaire de louveteaux,
rappelée à Dieu le 13 mai 1975.
Un service religieux sera célébré le vendredi 16 mai, à 14 heures, en l'église réformée, rue Hoche à Versailles, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.
Mme Jean-François Perey,
58, avenue Jean-Jaurès,
92 *Meudon.*
[*Lire page 11 la biographie de Mme Perey.*]

— Mme Pierre Ribadeau Dumas,
M. et Mme Maurice Ribadeau Dumas,
M. et Mme René Bellard,
Mme André Ribadeau Dumas,
Mme Jean Bellard,
M. et Mme Edouard Ribadeau Dumas,
M. et Mme Alain Romstet,
M. et Mme Serge Aladjidi,
M. et Mme Denis Huot,
M. et Mme Bernard Ribadeau Dumas,
Sœur Odile Ribadeau Dumas, religieuse du Sacré-Cœur,
M. et Mme Jean-Philippe Bellard,
M. et Mme Patrick Bellard,
*ont la grande douleur de faire pa*rt du rappel à Dieu de
Pierre RIBADEAU DUMAS,
pieusement décédé le 4 mai, à l'âge de trente-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu da[ns] l'intimité le 7 mai, en l'église Sain[t]-François-Xavier.
50, avenue Duquesne,
75007 Paris.
42, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire [de] sa mort, une messe sera dite à l'in[]tention de
M. Pierre CHARPENTIER,
le samedi 17 mai à 9 heures en [la] chapelle des Petites-Sœurs-des-Pau[]vres, 45, rue *Notre-Dame-des-*Champs.
Mme Pierre Charpentier,
90, rue d'Assas.

— Le souvenir de
Mme Joseph Geslain,
née Charlotte Pommeray,
est rappelé à ses amis.
Une pieuse pensée leur est dema[n]dée en union avec la messe qui se[ra] célébrée à Caen, en l'église Sai[nt]-Jean, à 8 heures du matin, le 22 m[ai].
Premier anniversaire de son rap[pel] à Dieu.
11, bd Suchet, 75016 Paris.

Remerciements

Les familles Barral, Nègre, Vid[] très touchées des témoignages [de] sympathie et d'affection qu'ils o[nt] reçus à l'occasion du décès de
Mme Robert BARRAL,
née Gabrielle Nègre,
prient tous ceux qui se sont associ[és] à leur deuil de trouver ici l'expres[]sion de leur vive gratitude.

Communications diverses

— Le temple bouddhique japona[is] *Nihonzan Myohoji sera inauguré* [le] vendredi 16 mai, à 18 h. 30, à [la] Salle des ingénieurs, 9 bis, avenu[e] d'Iéna, Paris-16°, sous la présiden[ce] du vénérable Nichidatsu Fujii Gu[]ruji.

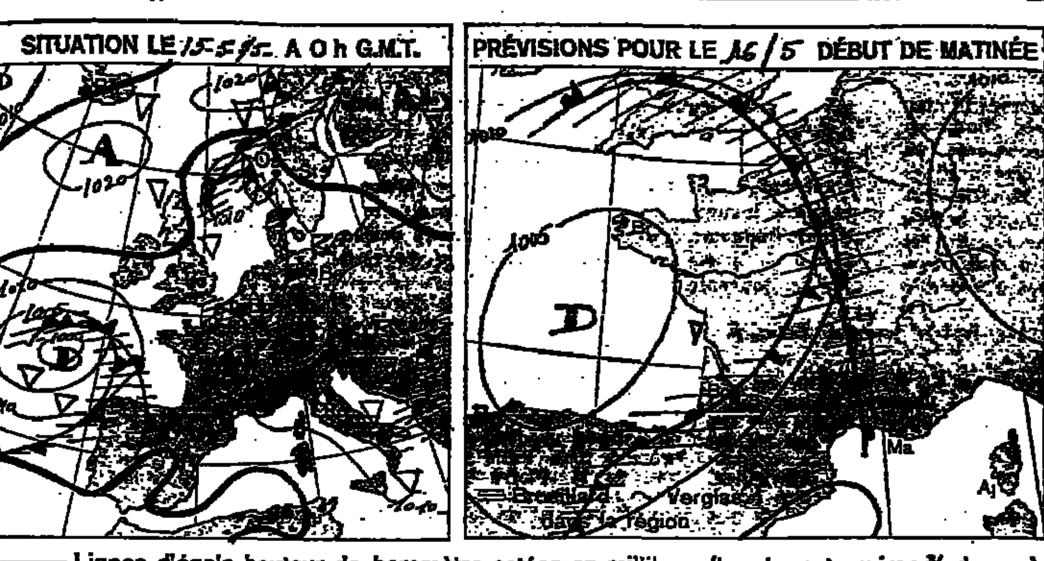






AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⇃ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 mai à 0 heure et le vendredi 16 mai à 24 heures :

La perturbation qui abordait jeudi matin l'ouest de la France traversera lentement notre pays au cours des deux journése du 15 et du 16 mai.

Vendredi 16 mai, les nuages seront abondants sur le nord et l'est de la France, où ils donneront quelques pluies orageuses. Sur les autres régions le ciel sera plus variable et des éclaircies apparaîtront par moments dans l'Ouest le Midi, mais il y aura aussi des averses localement orageuses. Les vents, de secteur sud, seront modérés et irréguliers, des rafales accompagnant les orages. Les températures varieront peu par rapport à celles de jeudi.

Jeudi 15 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,6 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mai ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Biarritz, 17 et 12 degrés ; Bordeaux, 18 et 12 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 16 et 4 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 3 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 16 et 4 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 17 et 6 ; Marseille, 24 et 13 ; Nancy, 16 et 8 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 21 et 9 ; Rennes, 15 et 6 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 18 et 6 ; Ajaccio, 20 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 8 degrés ; Athènes, 20 et 16 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 24 et 18 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 16 et 7 ; Genève, 20 et 11 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 20 et 10 ; Moscou, 25 et 15 ; New-York, 24 et 16 ; Palma-de-Majorque, 22 et 14 ; Rome, 21 et 11 ; Stockholm, 17 et 7 ; Téhéran, 24 et 17.

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, *tous cumuls compris aux billets entiers*

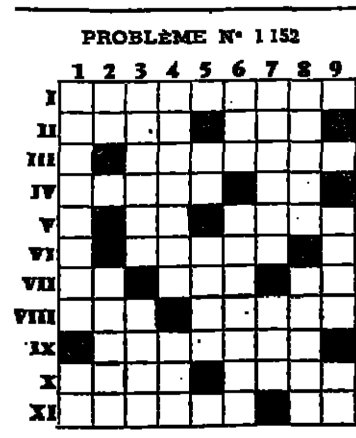
Terminaison	Finales et numéros	Signes du Zodiaque	Sommes à payer
			F
1	41	tous signes	100
	25 461	taureau	12 000
		autres signes	500
	27 161	sagittaire	100 000
		autres signes	5 000
2	2	tous signes	50
	802	tous signes	250
	0 792	bélier	5 050
		autres signes	550
	4 472	poissons	5 050
		autres signes	550
	5 412	cancer	5 050
		autres signes	550
	25 462	taureau	12 050
		autres signes	550
	23 352	capricorne	100 050
		autres signes	5 050
3	973	tous signes	200
	2 193	vierge	5 000
		autres signes	500
	2 203	gémeaux	5 000
		autres signes	500
	3 633	balance	5 000
		autres signes	500
	3 733	lion	5 000
		autres signes	500
	9 483	balance	10 000
		autres signes	1 000
	25 463	taureau	12 000
		autres signes	500
	36 703	taureau	100 000
		autres signes	5 000
	39 383	bélier	100 000
		autres signes	5 000
4	464	tous signes	200
	1 234	capricorne	5 000
		autres signes	500
	6 054	sagittaire	5 000
		autres signes	500
	8 164	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	06 444	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
	14 484	lion	100 000
		autres signes	5 000
	16 934	cancer	100 000
		autres signes	5 000
	25 464	taureau	1 500 200
		autres signes	15 200
5	95	tous signes	100
	145	tous signes	200
	6 795	scorpion	5 100
		autres signes	600
	9 805	verseau	5 000
		autres signes	500
5	9 245	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	1 235	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 005	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	25 465	taureau	12 000
		autres signes	500
6	6	tous signes	50
	25 466	taureau	12 050
		autres signes	550
	04 606	verseau	100 050
		autres signes	5 050
	15 226	vierge	100 050
		autres signes	5 050
7	227	tous signes	200
	25 467	taureau	12 000
		autres signes	500
	05 967	scorpion	100 000
		autres signes	5 000
8	78	tous signes	100
	6 158	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 478	cancer	10 100
		autres signes	1 100
	25 468	taureau	12 000
		autres signes	500
9	09	tous signes	100
	009	tous signes	300
	7 689	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	8 269	lion	10 000
		autres signes	1 000
	25 469	taureau	12 000
		autres signes	500
	07 259	balance	100 000
		autres signes	5 000
0	170	tous signes	200
	780	tous signes	200
	3 990	taureau	5 000
		autres signes	500
	3 650	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	4 290	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	5 360	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	25 460	taureau	12 000
		autres signes	500
	32 340	poissons	100 000
		autres signes	5 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Signes du Zodiaque
Tirage du 14 mai 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 21 MAI 1975 à bord du Renaissance — 23°

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 152



HORIZONTALEMENT

I. Des tas de viscères. — II. En voilà un qui, pendant un temps, n'eut pas son pareil ! ; Il est bien souvent comme l'oiseau : sur la branche. — III. Ne laisse rien échapper quand il est impitoyable. — IV. Dans les Bouches-du-Rhône ; Fin de participe. — V. Cœur de veau ; Coule en Lorraine ou en Normandie. — VI. Sont à l'affût de tout ce qu'on lance. — VII. Préposition ; Ses ouvrages ont été conçus pour durer longtemps ; Participe. — VIII. Plaît aux ânes ; Graveur allemand. — IX. Le contraire d'une mauviette. — X. Est rapide comme l'éclair ; Individu. — XI. Salissent tout ce qu'ils touchent ; Symbole chimique.

VERTICALEMENT

1. Documents chiffrés ; Arrêter (épelé). — 2. Abréviation ; Soutenait le colosse de Rhodes. — 3. Réjouissances antiques ; Combien en ont fait leur deuil ! — 4. Illustre enfant de Litomysl ; Prénom épelé. — 5. Points cardinaux ; Pieux registre. — 6. Article ; Trop peu éclairées. — 7. A mettre de son côté ! ; Est donc toujours là (épelé). — 8. Vécut, il y a fort longtemps ; Se manifestera d'une certaine manière. — 9. Titre étranger ; Ancien séjour princier.

Solution du problème n° 1 151

HORIZONTALEMENT

I. Crime ; Lut. — II. Odeurs. — III. Gosse. — IV. Vrac ; Nuer. — V. Eu ; Ie ; Ile. — VI. Estelle. — VII. Raisin. — VIII. Aragne (ancien nom de l'araignée) ; St. — IX. Cèpes ; Poé. — X. Isis ; File. — XI. Sofas.

VERTICALEMENT

1. Corvée ; Acis. — 2. RD ; Rustres. — 3. Iéna ; Apis. — 4. Mu ; Cierges. — 5. Erg ; Elans. — 6. Son ; Lie ; Fô. — 7. Suies ; Pif ! — 8. Ussel ; Isola. — 9. Ereintées.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 mai 1975 :

UNE LOI

● Relative au permis de chasser.

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 72-809 du 1er septembre 1972 portant application de la loi du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire.

● Portant application de l'article 9 de la loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse.

Visites, conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., métro Saint-Michel, place Saint-André-des-Arts, Mme Bouquet des Chaux : « Sur les pas de Danton et des Cordeliers ». — 15 h., entrée rue du Jeu-de-Paume, Mme Carcy : « Versailles II, vieux village de Louis XIII, du Jeu de paume à l'hôtel de Fontenay ». — 15 h., devant la coupole de l'EPAD, parvis de la Défense, Mme Détrez : « Urbanisme contemporain : la Défense ». — 15 h., métro Préfecture-de-Créteil, Mme Legregeois : « Ville nouvelle : Créteil ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».

Réunion des musées nationaux. — Musée du Louvre, 10 h. 30 et 15 h. : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français, anglais). — 15 h., 21, rue Pierre-Lescot : « Les Halles, la cour des Miracles, la tour de Jean sans Peur » (A travers Paris). — 15 h., entrée du cimetière Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet : « Marie Dorval, Mounet-Sully, Cécile Sorel et beaucoup d'autres dans un cimetière romantique » (Mme Hager). — 21 h. 30, métro Pont-Marie : « Promenade dans le Marais illuminé » (Mme Hager). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Les hôtels du Marais » (Mme Camus).

CONFERENCES. — 15 h., la Sorbonne (galerie Richelieu, salle 204) : « L'histoire dans le monde arabe et plus particulièrement le Maghreb » (cours public du recteur Ahmed Abdesselem). — 17 h. 30, 29, quai Voltaire : « Les deux versants de la politique française en Indochine (1930-1938) », M. Daniel Hémery (Société française d'histoire d'outre-mer). — 20 h., Eglise de scientologie de France, 12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève : « Philosophie religieuse appliquée, méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle ».

Vie quotidienne

● *Les groupes d'action municipale (GAM)* organisent, samedi 24 et dimanche 25 mai prochains, leur dixième rencontre nationale à Gif-sur-Yvette (Essonne).

★ GAM, 16, rue Anatole-France, 92800 Puteaux (tél. 775-11-85).

CHASSE

Le nouveau permis de chasser

Des augmentations et de nouvelles formalités

La loi sur le nouveau permis de chasse a été publiée au « Journal officiel » du 15 mai. Ce texte institue non plus un permis de chasse mais un permis de chasser délivré à titre permanent par les préfets, après admission à un examen par les nouveaux chasseurs. Ce permis, qui entre en vigueur en juillet — l'examen est pour 1976, — devra être visé chaque année par le maire ou le préfet et validé par le paiement d'une taxe cynégétique. Le chasseur se sera auparavant et personnellement inscrit auprès d'une fédération départementale et aura réglé sa cotisation statutaire.

A ces complications administratives s'ajoute une autre amertume pour le chasseur : l'augmentation substantielle du prix du permis.

Les démarches administratives pour l'obtention du document seront doubles. Le chasseur, muni de son assurance obligatoire, dont l'étendue des risques couverts sera désormais plus grande, doit adhérer personnellement à la fédération des chasseurs du département qu'il a choisi et lui verser une cotisation annuelle directement ou auprès de l'organisme auquel elle déléguera ses pouvoirs (caisse de crédit agricole, caisse d'épargne, poste, perception ou banque : la décision n'est pas prise). C'est dans le souci de mieux lui faire prendre conscience de son appartenance à une communauté que les autorités ont créé cette démarche. Les présidents de fédération, lors de leur congrès annuel qui s'est tenu les 21 et 22 avril à Paris, ont fixé le montant de la cotisation entre 30 et 50 F suivant les départements.

Muni de ce timbre fédéral, le chasseur obtient cette année la délivrance de son permis de chasse auprès du préfet. Par la suite, c'est le maire ou le préfet qui renouvellera le document. Il acquitte alors le montant des redevances cynégétiques, qui s'élèvent à 70 F pour le document départemental, et 250 F pour le général, ce dernier prix sera certainement inférieur.

Ces sommes portent donc le prix du permis départemental entre 110 F et 130 F, selon les départements, et celui du général aux alentours de 270 F. C'est une augmentation substantielle par rapport aux 70 F réclamés en 1974 ; il est vrai que le permis national coûtait, lui, 300 F. Le ministère des finances avait refusé l'année dernière un majoration de 10 F réclamée par les fédérations départementales. Celles-ci devaient faire face, comme toujours, notamment pour payer la garderie, à de grandes difficultés de trésorerie. Un an plus tard, M. Fourcade accepte que le montant des redevances cynigétiques pour le département soit majoré de près de 40 %. Les services ministériels arguent que la part de l'Etat et de la commune (20 F et 10 F) reste sensiblement la même que l'année précédente et que c'est la cotisation fédérale qui fait basculer le prix du permis (elle s'élevait à 24 F). Il faut remarquer cependant que si la chasse survit, c'est en partie grâce aux sommes recueillies par les fédérations et bien sûr par l'Office national de la chasse. L'Etat n'utilise pratiquement pas, dans ce domaine, ses recettes cynégétiques.

Le bidépartemental est supprimé

La suppression du permis bidépartemental rendra plus sensible encore cette augmentation. En effet, son annulation oblige celui qui désire chasser dans un autre département (cantons limitrophes compris) que celui qu'il a choisi, à opter pour le permis général. Il est valable certes pour tout le territoire national mais il coûte beaucoup plus cher (1). Les quelques 500 000 chasseurs qui avaient adopté cette formule en 1974 ne souscriront certainement pas tous aux obligations onéreuses d'un tel document. Il est vrai que latitude leur est offerte de prendre deux permis départementaux, ce qui leur reviendra moins cher et que, en cours de saison, ils pourront passer du départemental au national sans payer à nouveau la totalité des redevances.

MICHEL FROMONT.

(1) En 1974, 2 423 008 permis ont été délivrés : 1 852 449 départementaux, 489 815 bidépartementaux, et 80 744 nationaux.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

JUSTICE

HUIT DÉTENUS DEVANT LE TRIBUNAL DE MELUN

Un procès dans le désordre

Des incidents se sont produits, mercredi 14 mai, au tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne), au cours de l'audience consacrée au procès de huit détenus accusés de s'être mutinés ***le 2 janvier à la maison d'arrêt de la ville.*** **Sur l'ordre du président, M. Jean-Paul Dorly, le box des accusés, puis la salle d'audience, ont été évacués par les forces de l'ordre, non sans bousculades. Des injures ont été proférées à l'adresse du tribunal, lequel s'est cantonné dans une attitude à la fois passive et répressive. Les avocats de la défense se sont déclarés « légalement empêchés de plaider », et le jugement — condamnant les inculpés à des peines allant de six mois d'emprisonnement avec sursis à un an de prison ferme — a été prononcé en l'absence de tout public, journalistes exceptés.**

De notre envoyé spécial

Melun. — « *C'était prévisible* », dit le commissaire de police, présent *bien* avant *le début de l'audience*, qui vient, avec plusieurs inspecteurs en civil et une quinzaine de gardiens de la paix, de refouler jusqu'aux grilles du palais de justice les quelques trente militants et sympathisants du CAP (Comité d'action des prisonniers), qui ont vertement exprimé leur indignation. « *J'avais prévenu*, ajoute-t-il, *le président du tribunal il y a deux jours.* »

Le commissaire faisait ainsi allusion à une réunion tenue lundi à Dammarie-les-Lys, dans la banlieue de Melun, par plusieurs organisations syndicales et politiques, en présence d'environ soixante-dix personnes, sur le thème : « *Aucune des réformes pénitentiaires promises par le gouvernement n'est appliquée. D'où des tentatives de révolte de la part des prisonniers.* »

Mais ceci n'exclut pourtant pas cela et sans les maladresses accumulées par les magistrats, il est probable que la salle ne se serait pas enflammée. La tension est montée progressivement, alimentée à la fois par les rappels à l'ordre timorés de M. Dorly, les interventions pointilleuses du substitut du procureur, M. Blanchon, dont le réquisitoire, haché et laborieux, devait provoquer l'explosion, et surtout l'attitude plus qu'agressive de quelques-uns des six prévenus présents dans le box (le septième était prévenu libre, et le huitième a été jugé par défaut).

Loin d'expliquer véritablement « *l'inhumanité* » des conditions de détention à la maison d'arrêt de Melun — où l'on en est encore, selon les détenus, à la tinette nettoyée quand l'administration pénitentiaire en a le temps — et les humiliations ressenties, les accusés n'ont eu que l'injure à la bouche.

A l'adresse du président du tribunal : « *La justice, c'est du cirque !* » A l'adresse du représentant du ministère public : « *On voit bien que ce n'est pas toi qui vas en tôle !* », réflexion accompagnées d'épithètes injurieuses. C'est seulement après une heure et demie d'audience et alors que l'un des détenus venait d'interrompre le réquisitoire du substitut en traitant ce dernier de menteur, que M. Dorly s'est décidé à expulser ce prévenu, provoquant ainsi des réactions en chaine dans l'auditoire.

A vrai dire, tout le monde semble avoir eu tort dans cette affaire, à commencer par l'accusation : au niveau de l'instruction, aucune confrontation n'a été organisée. Il n'y avait pas de témoin à charge dans ce procès, alors que plusieurs surveillants s'étaient plaints, le 2 janvier, d'avoir été bousculés et frappés, et il semble que l'on n'ait renvoyé devant le tribunal correctionnel de Melun que la moitié des mutins. Selon quel critère ? Ils étaient une quinzaine environ à avoir fomenté, au début de l'année, cette mini-révolte, cassant quelques portes et quelques vitres.

L'ensemble de la population pénale n'a alors pas suivi et beaucoup de détenus, dont les mutins avaient ouvert la porte des cellules, ont refusé de sortir. Il faut dire que les « *motivations* » des accusés étaient loin d'être claires : tous avaient absorbé un fort mélange d'eau de Cologne et de bière.

Dans ces conditions, le CAP — qui ne considère pas, certes, qu'il y a de bons et de mauvais détenus — a paru tout de même s'être trompé de procès, malgré le généreux témoignage de M. Serge Livrozet qui insistait sur le droit élémentaire de tout homme, quel qu'il soit, à la dignité. Les cris de « *Justice pourrie ! Justice de classe ! Hitler pas mort ! Fascistes ! Assassins !* », qui ont été entendus pendant l'évacuation de la salle, ont, si l'on peut dire, sonné faux en l'occurrence. La plupart des accusés, qui ont à peine parlé des conditions de travail à la prison — 3.75 F les cent soldats de plomb peints en une semaine — ne sont pas apparus comme des *victimes de la société mais comme* ce que l'opinion publique appelle des « *fortes têtes* ».

Pour ce qui concerne enfin les magistrats, il suffit seulement de rappeler dans toute sa crudité le mot de M. Pierre Bellet, président de la première chambre civile de la Cour de cassation, prononcé lors du récent congrès des Jeunes Avocats : « *Dans notre profession aussi, il y a des gens qui n'ont rien à y faire.* » C'est la seule raison pour laquelle il y avait de quoi ressentir, mercredi au tribunal correctionnel de Melun, un sentiment d'indignation.

MICHEL CASTAING.

A Montpellier

MOHAMMED LAAROUSSI EST CONDAMNÉ A DEUX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

(*De notre correspondant.*)

Montpellier. — Le tribunal correctionnel de Montpellier, présidé par M. Vincensini, a rendu, mercredi 14 mai, son jugement dans l'affaire des incidents du 31 janvier dernier à la Direction départementale de la main-d'œuvre à *Montpellier* (*le Monde*, du 3 mai). Mohammed Laaroussi, étudiant marocain, et Mohammed Ben Hadj (ce dernier ne s'était pas *présenté à l'audience*) *qui étaient* tous deux prévenus de séquestration de personne ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis.

Mais le tribunal n'a pas retenu ce délit, estimant que les faits reprochés ne constituent pas, à proprement parler, une séquestration. En revanche, il a retenu celui de voies de fait « *dirigées contre des citoyens chargés d'un ministère de service public* », *faits prévus et réprimés par l'ar*ticle 230 du code pénal.

A GRENOBLE

Cinquante-quatre plaintes sont déposées contre une société coopérative d'H.L.M.

De notre correspondant

Grenoble. — Cinquante-quatre habitants d'un immeuble d'Eybens, une commune de la banlieue grenobloise, viennent de déposer une plainte entre les mains du doyen des juges d'instruction contre une société coopérative d'H.L.M., les Foyers de l'Isère. Les habitants de La Chatellière, c'est le nom de cet immeuble, construit en 1970, estiment que les dirigeants de la coopérative ont porté des « indications volontairement inexactes ou incomplètes dans les contrats de souscription d'actions » et qu'ils n'ont pas réalisé le centre social qui figurait à l'***origine sur le devis et les plans de*** **permis de construire.**

Ils reprochent également aux *responsables de la société d'avoir* fait pression, par des moyens qu'isl jugent délictueux, sur des souscripteurs pour contraindre ceux-ci à payer une *indemnité ou* les amener à renoncer aux poursuites judiciaires qu'ils avaient l'intention d'engager

D'autre part, ces cinquante-quatre propriétaires en puissance ont été assignés, à la fin de l'année 1972, par la société les Foyers de l'Isère, pour avoir refusé de payer, sous forme d'actions complémentaires, la différence entre le prix indiqué dans le contrat de souscription et le prix réel de la construction. Pour justifier leur refus, les propriétaires font observer que le contrat de souscription émanant de la société comportait l'inscription « *des dépenses confondues* » en référence au prix total.

A l'appui de cet argument, ils produisent des lettres de la société datées de 1968 et 1969 qui attestent du caractère définitif de la somme à verser. Comment, dans ces conditions, la société coopérative d'H.L.M. a-t-elle pu, trois ans après l'installation dans leurs logements réclamer aux propriétaires un « reliquat » d'un montant total de 470 000 francs représentant en fait pour chacun des souscripteurs un supplément variant entre *2 000 et 5 000 francs.*

Pour agir ainsi, les dirigeants de la société coopérative s'appuient sur le fait que les comptes de la société *incluant une révi*sion des prix de La Chatellière ont été approuvés lors de l'assemblée générale ordinaire en mai 1972. Les coopérateurs refusent cette version, affirmant que l'ordre du jour ne comportait aucune indication permettant de déceler cette réévaluation.

Il reste que la société a poursuivi les quatre-vingt-seize copropriétaires de La Chatellière; certains ont accepté de regler la *différence réclamée* par les Foyers de l'Isère, mais cinquante-cinq ont refusé. Intenté contre l'un d'eux, M. Daniel Jaillet, un procès *a donné raison à la société* coopérative, et la décision des juges du premier degré a été confirmée en appel. Se référant à ce précédent *qu'elle peut estimer favorable* à sa thèse, la société a donc engagé des procédures identiques contre les cinquante-quatre autres « *récalcitrants* ».

L'affaire devrait être examinée devant le tribunal d'instance de Grenoble dans la première quinzaine de juin. Elle avait déjà été appelée à l'audience du 7 février dernier, mais le défenseur des copropriétaires, Me Jalabert, avait déposé ce jour-là des conclusions demandant à la juridiction civile de se déclarer incompétente. En effet, depuis le procès-test engagé contre l'un d'entre eux, les copropriétaires ont introduit un autre recours cette fois devant le tribunal de commerce, afin que ce dernier déclare « *illégale l'obligation de souscription d'actions nouvelles* » et sanctionne les administrateurs des Foyers de l'Isère qui *n'auraient* pas fourni à cette occasion des indications exactes. Aussi, avant de se prononcer sur le fond, le tribunal d'instance devra *donc dire* s'il se *considère* apte judiciairement à connaître de cette affaire.

Quant à l'action pénale matérialisée *par la plainte* déposée entre les mains du doyen des juges d'instruction, Mme Mermet, par les souscripteurs de La Chatellière *groupés en la circons*tance en comité de défense, elle suit normalement son cours, le magistrat se proposant d'entendre les plaignants dans un avenir très *proche.* — B. E.

FAITS DIVERS

En Corse

UN ATTENTAT CAUSE DE GRAVES DÉGATS A LA SUCCURSALE RENAULT D'AJACCIO

Une charge de plastic de 500 kilos a explosé, mardi 13 mai, vers 22 h. 30, devant les établissements Renault à Ajaccio. C'est la charge la plus importante jamais utilisée en Corse par des plastiqueurs ; elle avait été déposée devant la bouche d'aération des *ateliers de peinture* de la succursale Renault, dont le directeur est M. Dupenne. Ce dernier a déclaré qu'il ne se connaissait pas d'ennemis et ne comprenait pas les motifs de cet attentat. En fait, aucune organisation ne la revendiqué jusqu'à présent.

Lexplosion a provoqué des dégâts matériels considérables évalués à 400 000 francs. En effet, cinq voitures se trouvant garées près des ateliers de peinture ont *pris feu et ont été rendues* inutilisables ; les ateliers eux-mêmes ont subi de graves dommages.

Dans l'Aisne

TROIS OUVRIERS SONT TUÉS PAR UNE EXPLOSION

Trois ouvriers — dont l'identité n'a pas été révélée — ont été tués et onze autres blessés, *ce jeudi* 15 mai vers 5 heures du matin, aux Aciéries et Laminoirs de Beautor, dans l'Aisne, à mi-chemin entre Saint-Quentin et Laon. A la direction de l'usine, on déclare ignorer encore l'origine de l'accident ; mais d'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que l'explosion d'un four en *soit la* cause.

● *Après avoir retenu sa nièce en otage pendant six heures*, le 14 mai, dans une ferme près de Malesherbes (Loiret), Daniel Bruneau, trente et un ans, blessé par *l'un des gendarmes qui* l'assiégeaient, a retourné son arme contre lui. Il a été hospitalisé dans un état grave. La fillette, âgée de sept ans, a été libérée saine et sauve. La veille, près de Nemours (Seine-et-Marne), Daniel Bruneau avait — sans raison apparente — grièvement blessé de deux coups de fusil une automobiliste. Auparavant, il avait menacé l'un de ses voisins, qui avait déposé contre lui une plainte pour une affaire de mœurs.

LE RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES POURRA ÊTRE ASSURÉ PAR LE TRÉSOR

Le conseil des ministres du 14 mai a adopté un projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires afin de mieux assurer le paiement des créances alimentaires consécutives à une procédure de séparation ou de divorce *et de toutes les* pensions ou rentes viagères accordées par décision de justice (nos dernières éditions datées du 15 mai). Il est prévu qu'en cas *d'échec de l'une* des voies de recours de droit privé les intéressés pourront demander que les comptables publics soient chargés de leur recouvrement comme en matière d'impôts directs

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a indiqué que moins de 40 % des pensions consenties après divorce ou séparation de corps sont effectivement payés par les débiteurs. Il a rap*pelé que le mode* de recouvrement normal demeurait celui des voies du droit privé mais qu'en cas d'inefficacité de celles-ci, le demandeur pourrait s'adresser au procureur de la République en lui apportant les preuves de sa créance et de l'inefficacité de ses recours précédents. Une majoration de 10 % au profit du Trésor sera perçue pour les frais de recouvrement ; elle sera portée à 15 % en cas de récidive.

La réclamation pourra concerner non seulement les pensions à échéance à venir, mais aussi celles relatives aux trois mois précédents. M. Rossi a indiqué que d'autres dispositions législatives réglementaires étaient à l'étude. Ainsi un projet pourrait prévoir que la déduction de la déclaration de revenus des pensions alimentaires ne serait possible à l'avenir que si la preuve est apportée qu'elle a été effectivement versée.

● « *Minute* » *condamné.* — *Pour un article du 30 mai 1974* jugé diffamatoire envers le docteur André François, gynécologue parisien, M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, et M. Jean-Claude Goudeau, journaliste, ont été condamnés chacun à 2 000 F d'amende, le 13 mai, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui alloue, au total, 40 000 F de dommages et intérêts aux parties civiles, la femme et la fille du médecin.

Ce dernier avait succombé le 22 octobre à une crise cardiaque qui le terrassa en pleine audience à l'occasion de ce procès. Ses héritiers avaient repris l'instance à sa place.

● *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a été définitivement *débouté de l'action* en diffamation qu'il avait intentée contre les éditions Alain Moreau et M. Jean Montaldo, pour la publication d'un livre intitulé *Dossier S... comme Sanguinetti.*

L'enlèvement de Mlle Chenevier

CINQ ANS DE PRISON (deux avec sursis) POUR LA COMPLICE DE L'AUTEUR DU RAPT

La cour d'assises de Paris a condamné, le 14 mai, à cinq ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, Nelly Dami, cinquante ans, jugée pour complicité dans le rapt, en mars 1971, de Mlle Elisabeth Chénevier, fille du P.-D.G. de la filiale française des pétroles B.P. L'auteur du rapt, Jacques Dami, mari de Nelly, est mort en prison, en janvier 1974, après avoir été dénoncé par sa femme *dont il s'était séparé.*

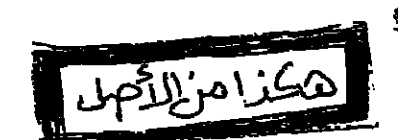
POLICE

Après le procès de deux gardiens de la paix

UN SYNDICAT S'ÉLÈVE CONTRE LES PROPOS TENUS PAR UN MAGISTRAT

Le syndicat autonome des personnels de la préfecture de police s'élève, dans un communiqué, contre les propos tenus par un *magistrat lors* du procès de deux gardiens de la paix condamnés par le tribunal correctionnel de Paris à six mois de prison ferme pour coups et blessures envers un automobiliste (*le Monde* du 8 mai). Ce communiqué fait allusion aux remarques faites par M. Dropet, substitut du procureur de la République. Celui-ci avait déclaré que le témoignage d'une prostituée valait celui d'un gardien de la paix et même davantage, car, avait-t-il ajouté « *l'intérêt d'une prostituée*, c'est *d'être au mieux avec la police* » : dans leur témoignage, deux prostituées avaient infirmé les déclarations des deux agents.

Le syndicat estime que « *mettre sur le même pied les policiers et les prostituées déconsidère ceux qui émettent de tels propos* ».



RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

La côtelette

M. Roland Barthes a été tuberculeux autrefois. On lui a extrait alors, à l'occasion de ce qu'on appelait une thoracoplastie, un morceau de côte. On le lui a remis après l'opération — c'est pratique courante en chirurgie — et, narcissisme conscient, avoué, il l'a longtemps conservé dans un tiroir. On ne jette pas son corps, nous expliquait-il mercredi sur FR 3, enfin pas exactement à nous, à M. Pierre Dumayet, qui a repris là, sous un autre nom, « La cervelle d'autrui », ses interviews d'antan. L'occasion : la sortie d'un livre de M. Roland Barthes sur M. Roland Barthes, Roland Barthes par lui-même, *dans la collection des « Ecrivains de toujours ».*

Ce qui nous a frappée dans cette histoire de « côtelette », c'est la façon dont elle se termine. Quand M. Roland Barthes a enfin décidé de se séparer de cette précieuse partie de son anatomie, il nous a dit l'avoir jetée non pas à la poubelle mais dans la rue. Geste témoignant d'une indifférence aux autres et d'un amour de soi, conscient celui-là et beaucoup plus éclatant encore que le premier.

Agréable et même aimable, l'entretien se suivait sans ennui et sans surprise. On a sagement contourné le piège de la fameuse priorité du mot sur la pensée. On a affirmé, comme s'il s'agissait d'une découverte scientifique à la Galilée (« Nous savons à présent avec certitude »), que le langage, appareil d'une infinie complexité, ne peut pas servir à s'exprimer, sinon sur le seul chapitre de l'amour-passion. « Je t'aime » serait moins, d'ailleurs, une expression qu'un cri d'une irrépressible, d'une irréfutable spontanéité. Et j'ai faim ? j'ai soif ? j'ai mal ? je suis content ? qu'est-ce donc alors ?

***

Passons. Et arrêtons-nous à la question, très grave à nos yeux, posée par la présence de M. Jean-François Chauvel, un peu plus tôt sur cette même chaîne, à la tribune libre du « grand parti de droite dont la France a besoin », le parti des forces nouvelles. A titre d'invité, M. Jean-François Chauvel est, faut-il le rappeler, responsable de « Satellite », le seul magazine d'information programmé par notre service public. Si nous en avions plusieurs, de différentes tendances, de différentes couleurs, on pourrait à la rigueur admettre et même, pourquoi pas ? souhaiter des prises de position aussi ouvertes, à condition, bien sûr, qu'elles soient variées. Et préférer la franche subjectivité à la fausse objectivité. Ça n'est pas le cas. Des magazines, nous n'en avons qu'un, destiné à trente millions de Français de tous bords.

Alors, de voir M. Jean-François Chauvel appuyer la thèse des crimes perpétrés par le nouveau régime de Saigon sur le seul témoignage d'un étudiant vietnamien à Paris, « dont les parents sont restés là-bas », *franchement, pour le public, pour une immense partie du public, c'est gênant. C'est même déplaisant.*

CLAUDE SARRAUTE.

LA RÉPARTITION DE LA REDEVANCE

● A l'Assemblée nationale, au cours de la séance de nuit sur la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1975, M. Maurice Papon, rapporteur général, a déclaré que la commission des finances a fait sienne l'observation de M. Le Tac au sujet de l'application de l'article 72 de la loi.

« *En vertu de cet article, le gouvernement est autorisé à répartir par décret la redevance de radiotélévision, mais ce décret doit être soumis au Parlement lors de la discussion de la plus prochaine loi de finances. Il aurait donc dû nous être soumis le mardi 13 mai, ce qui n'est pas le cas. Nous demandons donc au gouvernement de remplir ses obligations en déposant, sans délai, un amendement* », a déclaré M. Papon.

Le ministre de l'économie et des finances a précisé que le gouvernement n'a pas encore pris le décret de répartition, mais il compte le faire au cours des prochaines semaines.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 15 MAI

— *M. Pierre Abelin*, ministre de la coopération, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *Les Démocrates sociaux* exposent leur opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jacques de Perthuis*, délégué général de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, est interviewé au cours du magazine « Satellite » sur TF 1, à 22 heures.

VENDREDI 16 MAI

— *Mme Angela Davis* est l'invitée de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

— *La Jeunesse ouvrière chrétienne* (J.O.C.) exprime son point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le racisme* est le thème du magazine « Apostrophes », de Bernard Pivot, sur Antenne 2, à 21 h. 35.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 15 MAI

● CHAINE I : TF 1

0 h. 30 Série : Columbo. « Candidats au crime », de B. Sagal ; avec P. Falk.
Un complot viserait — selon des bruits mal intentionnés — l'un des candidats aux élections sénatoriales.

2 h. Magazine de reportage : Satellite.
Main basse sur le pétrole ; Cambodge : témoignages.

● CHAINE II (couleur) : A 2

0 h. 35 Dramatique : « Bérénice », de Racine. Réal. R. Rouleau, avec D. Lebrun, L. Terzieff, R. Rimbaud, M. Herbault, A. Valtier, P. de Boysson, C. Vaneau.
Par souci de fidélité à l'œuvre initiale, cette tragédie de l'amour se déroule dans un palais baroque : recherche d'un compromis en matière de décors et de costumes, effort de « sensibilité » dans le jeu des acteurs. « Lorsqu'on s'attaque à un texte comme ça, il faut le réaliser comme il a été écrit », dit Raymond Rouleau.

● CHAINE III : (couleur) : FR 3

0 h. *Jeu : Altitude 10 000.*
0 h. 30 Un film, un auteur : « la Chambre ardente », de J. Duvivier (1961) ; avec N. Tiller, J.-C. Brialy, C. Rich, P. Pradier, W. Giller, E. Scob.
Mathias Desgrez, châtelain de la Forêt-Noire et lointain descendant du policier qui livra jadis la marquise de Brinvilliers à la « chambre ardente » de Louis XIV, a-t-il été empoisonné par un de ses héritiers ou par le fantôme vengeur de celle qui avait maudit son ancêtre ?

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « la Bonne Vie », de M. Deutsch (réalisation J.-P. Colas), avec J.-P. Joris, Dourchka, A.-M. Coffinet, A. Weber, J.-R. Caussimon, M. Barbulée, suivi d'un débat : La théâtre et la vie vers un nouveau réalisme ? avec l'auteur, R. Allio, D. Lindenberg, S. Moati, J.-P. Vincent ; 22 h. 30, Entretien avec Maurice Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Orchestre de chambre de Radio-France, direction R. Albin, avec le concours de N. Cheudeau, soprano, C. Giroux, soprano, J. Capderou, mezzo, E. Chojnacka, clavecin : « Adagio pour cordes » (A. Jolivet), « Symphonie » (H. Barraud), « Scène » (B. Gillet), « la Grande Danse macabre des femmes » (P. Israël-Meyer) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

VENDREDI 16 MAI

● CHAINE I : TF 1

h. 45 Feuilleton : « Christine ».
0 h. 35 Au théâtre ce soir : « Rappelez-moi votre nom », de J.-M. Lassebry ; avec R. Varte, P. Doris, Ch. Alers.
Un infidèle chronique se trouve, après des fugues successives, marié trois fois sous des identités différentes. Et quand le pot aux roses est découvert, l'amnésie simulée ne lui permettra qu'un temps d'échapper à la situation.

● CHAINE II (couleur) : A 2

h. 44 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
h. 35 Variétés : Bouvard en liberté, avec Dalida ; réal. A. Tarta.
1 h. 35 Apostrophes, de B. Pivot ; réal. R. Kahane.
Le racisme à travers les livres. Avec Mme Angela Davis, MM. Roger Garaudy, Gaston Monnerville, Jean Pouillon.
2 h. 55 Ciné-club. Film : « le Mouchard », de John Ford et D. Nichols (1935) ; d'après le roman de O'Flaherty ; avec V. Mc Laglen, H. Angel, Pr. Foster, M. Graham, W. Ford, U. O'Connor (v.o. sous-titrée, noir et blanc).
A Dublin, en 1922, un colosse au cerveau épais se laisse tenter par la promesse d'une récompense et dénonce à la police anglaise un de ses amis appartenant au mouvement révolutionnaire du Sinn-Fein. Mais le remords le pousse à sa propre perte.

● CHAINE III : (couleur) : FR 3

20 h. 5 Emissions régionales.
20 h. 35 Documentaire : Evasion au Nord-Yémen (troisième partie). « Mareb, source et désert », d'A. Voisin et J. Cholet.
21 h. 25 Série : Prix Nobel. « Le testament d'Alfred Nobel ».
Le 3 septembre 1864, une explosion à Stockolm fait cinq morts, dont le jeune Emile Nobel. L'appartement où a lieu l'accident appartient à Alfred Nobel, son frère, qui poursuit des recherches sur les explosifs. En 1865, celui-ci construit sa première usine d'explosifs. En 1867, il découvre la « poudre de sécurité Nobel ». En 1875, la « gelée explosive » ; en 1880, il est le premier à réussir des expériences sur la fabrication de la poudre à canon. Une campagne contre lui en France l'oblige à s'installer en Italie.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), « Mariana Pineda », romance populaire de F. Garcia Lorca, musique de L. Saguer, avec C. Camemeller, N. Denize, J. Taillon, Ch. Issartel, D. Barraud, C. Meloni, orchestre lyrique de Radio-France, direct. H. Gallois ; 22 h. 30, Entretien avec Maurice Roche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Les soirées publiques de France-Musique. Musique à découvrir. Le trio Deslogeres (F. Deslogeres, ondes Martenot, C. Bonneton, piano, A. Jacquet, percussions) : « Nepenthes » (Pichaureau), « A propos de Rodin » (R. Lersy), « Suite pour ondes Martenot et piano » (Milhaud), « Antiphonaire » (Werner), « Houles » (Louvier) ; 22 h. (S.), Jardins à la française : M. Bagot, M. Ohana, Caplet ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

SIGNATURE DES PREMIÈRES CHARTES ENTRE LES VILLES ET L'ÉTAT

Plusieurs chartes culturelles liant l'Etat et les collectivités locales viennent d'être conclues. Le 20 mai, MM. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, et Hubert Dubedout, député-maire de Grenoble, signeront la première. Le 23 mai, M. Guy aura pour vis-à-vis M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, sous réserve de l'accord du conseil municipal, qui sera consulté une dernière fois vendredi. Puis viendront les chartes avec Dijon et Toulouse. D'ici la fin de l'année, une vingtaine de conventions devraient être passées.

Une charte culturelle est un contrat avec une collectivité locale — ville le plus souvent, ou département ou région — prévoyant une action culturelle coordonnée, dont l'exécution sera répartie sur plusieurs années — deux en principe — et assortie *d'un plan de financement apporté* par les deux parties contractantes. Selon le directeur de l'administration générale du ministère, M. Jean Castarède, qui a été chargé d'exécuter l'opération, les premiers effets des chartes qui vont être signées se feront sentir dès la fin de l'année.

■ **M. Jean Chatelain, professeur de droit à Paris-I et ancien directeur des musées de France (de 1962 à 1974), vient d'être élu président de la Société française d'archéologie en remplacement de M. Robert Labbé, décédé l'an dernier.**

INSTITUT

DOUBLE ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française procède, ce jeudi 15 mai, à une double élection pour pourvoir au remplacement de Marcel Pagnol et du cardinal Daniélou. Au premier fauteuil, rappelons-le, les principaux candidats sont le professeur Jean Bernard, MM. Jean Dutourd et Paul Vialar. *Comme* la succession de Marcel Pagnol avait donné lieu, le 20 février dernier, à une élection blanche, il est vraisemblable qu'un scrutin positif se dégagera cette fois. En revanche, pour le fauteuil de Jean Daniélou, brigué par MM. Jacques Chabanne, Henri Gouhier, Gaston Palewski et Mme Louise Weiss, les pronostics sont plus incertains.

M. BERNARD GAVOTY ÉLU A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts a élu, mercredi, dans la section des membres libres, par vingt voix sur trente-huit, M. Bernard Gavoty, musicologue, en remplacement de M. Julien Cain, décédé.

[Né à Paris, le 2 avril 1908, M. Bernard Gavoty avait suivi, après sa licence ès lettres, les classes de lecture musicale et d'orgue au conservatoire de Paris. Il est, depuis 1942, organiste de Saint-Louis des Invalides et, depuis 1945, critique musical au *Figaro* sous le pseudonyme de Clarendon. Il a collaboré à maints autres périodiques, donné des conférences et des récitals d'orgue, en France et à l'étranger, initié, de 1945 à 1970, les étudiants à la musique au sein des Jeunesses musicales de France, produit plusieurs séries d'*émissions littéraires et musicales* à la radio et à la télévision.

Il a été, en outre, le producteur, avec François Reichenbach et Gérard Patris, de divers films, notamment, sur Arthur Rubinstein et Yehudi Menuhin. Il est, enfin, l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont le dernier est consacré à Chopin.]

● *Deux universitaires français,* MM. André Chastel et René Thom, ont été nommés mercredi 14 mai membres honoraires étrangers à l'Académie américaine des arts et des sciences. Notre collaborateur André Chastel, professeur d'histoire de l'art au Collège de France, et M. Thom, professeur de mathématiques à l'Institut des hautes études scientifiques, figurent parmi les vingt-neuf membres honoraires étrangers nommés cette année par l'Académie, fondée en 1780 par Johns Adams à Boston.

Musique

Les étudiants de Vincennes improvisent

L'autre soir, rue de la Roquette, s'étalait la plus belle collection de barbes, de moustaches et de chevelures qu'on puisse rêver, heureusement éclairées par les visages imberbes et les chefs souvent moins chevelus des demoiselles.

Avoir une cravate aurait pu passer pour une provocation si l'on ne s'était trouvé en réalité dans une fête de jeunesse pleine d'amitié : toute une soirée d'improvisations musicales avec les étudiants de Vincennes qui travaillent la pratique de groupe avec Daniel Caux. Il s'agit là non de se livrer à un défoulement collectif, mais, comme l'écrit Daniel Charles, « de faire prendre par les étudiants une conscience concrète et pour ainsi dire physique des notions dégagées lors des analyses, de concevoir à partir de matériaux nouveaux, exprimés sous les espèces d'une transmission orale ou écrite, la construction d'une improvisation selon des principes formels inspirés par des traits généraux ou des détails particuliers de la pièce considérée », *celle-ci pouvant relever aussi bien de l'ethno-musicologie ou de la musique contemporaine que de la musique classique.*

La soirée du Théâtre Oblique prouvait la richesse et le sérieux de cet enseignement non moins que le caractère euphorisant de cette pratique. Ainsi les Structures répétitives *pour deux guitares (Vincent Le Masne et Bertrand Porquet), où deux formules, l'une rythmique et obsédante, l'autre mélodique et symbolique, se marient et dérivent ensemble selon le principe des variations infinitésimales pour aboutir finalement très loin du point de départ, variations qui témoignent d'une grande rigueur et aussi d'un sens aiguisé des enchaînements harmoniques les plus audacieux autant que de la dynamique sonore.*

De même, les Variations additives *pour orgue et piano électrique (Didier Roncin et Yann Courtois) jouaient sur des formules simples apparemment monotones et d'un grand confort sonore évoluant largement en une fresque sensible où peu à peu l'orgue remplaçait le piano en progression analogue à la musique orientale, accompagnées par des vues fondantes de diapositives.*

Le Vol du faucon *pour deux orgues montrait par contraste la difficulté et la subtilité de ces improvisations. Cette « musique planante » paraissant bien rudimentaire avec ses gros ronflements de Boeing survolés par des formules célestes tournant à des musique assez amorphes.*

Dans un autre domaine, la Nouvelle Lutherie *présentait des essais d' « instruments sans nom » : lattes métalliques vibrantes en équilibre sur un châssis de polystyrène, machine à coudre, petites guimbardes à main chantonnant à voix basse, tubes aux sonorités de cloche ou de gong, sur lesquels l'improvisation restait encore élémentaire.*

Beaucoup plus poussées, parce que sans doute plus profondément intégrées à la personnalité des musiques assez amorphes, d'une provisations de cinq étudiants arabes (violon, oud et percussions) ou l'imitation du style traditionnel devenait rapidement expression vivante, nostalgique et violente, encore pleine de scories, mais authentique et prenante.

Il était plus de 23 heures : trois groupes encore devaient « prendre la parole », mais déjà on était convaincu de la fécondité de la recherche menée à Vincennes, creuset d'une nouvelle manière d'appréhender la musique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ **On trouvera dans *Musique en jeu* (numéro 18), un dossier très complet sur la musique à Vincennes par Daniel Charles et Vincent Dehoux (Ed. du Seuil, avril 1975, 23 F).**

Danse

Joseph Russillo au Nouveau Carré

Le début du spectacle est un éblouissement, avec ses personnages sortis d'un tableau du Quattrocento aux manteaux ruisselants d'or et d'argent (imaginés par Arthur Aballain), qui évoluent noblement sur un air de cour. Mais déjà des bruits insolites — cascade, chute de pierres — se mêlent au pincement des cordes et nous tirent insidieusement vers la fantasmagorie. *Sous la tutelle d'un dieu bleu* aux allures félines, des relations se nouent entre les danseurs, éveillant en nous des souvenirs confus : n'est-ce pas l'histoire de Blanche-Neige qui nous est dansée ? Une Blanche-Neige sortie des « Mille et Une Nuits », illustrée par Gustave Moreau, prise au piège des symboles et malmenée comme une héroïne malheureuse de Sade. Quel*ques spectateurs récalcitrants* refusent de céder aux sortilèges. Les autres plongent avec délices dans cet univers de sensations insolites et raffinées de violences et de langueur morbide, où la méchante reine chevauche son miroir comme une sorcière au sabbat et se transforme en arbre enchanté accouchant de mille morts, tandis que les sept nains — énormes têtes, directement articulées sur deux pieds balourds — se livrent à des ébats grotesques.

Pulsations, halètements et déchirements soyeux, la musique de Jacques Lejeune est si attentive, si accordée à l'action, qu'elle semble couler dans les veines des danseurs. Ici, la danse est comme un parfum ; on la respire par bouffées, tantôt forte et entêtante, tantôt fraîche et pétillante. Sans doute faut-il regretter que Russillo l'ait parfois sacrifiée aux effets de mise en scène provoquant quelques temps morts dans la première partie. Mais lorsqu'elle reprend la primauté, lorsqu'elle se développe harmonieusement suivant une dynamique qui n'appartient qu'à Russillo, alors les yeux des danseurs s'allument. Leur euphorie gagne la salle entière.

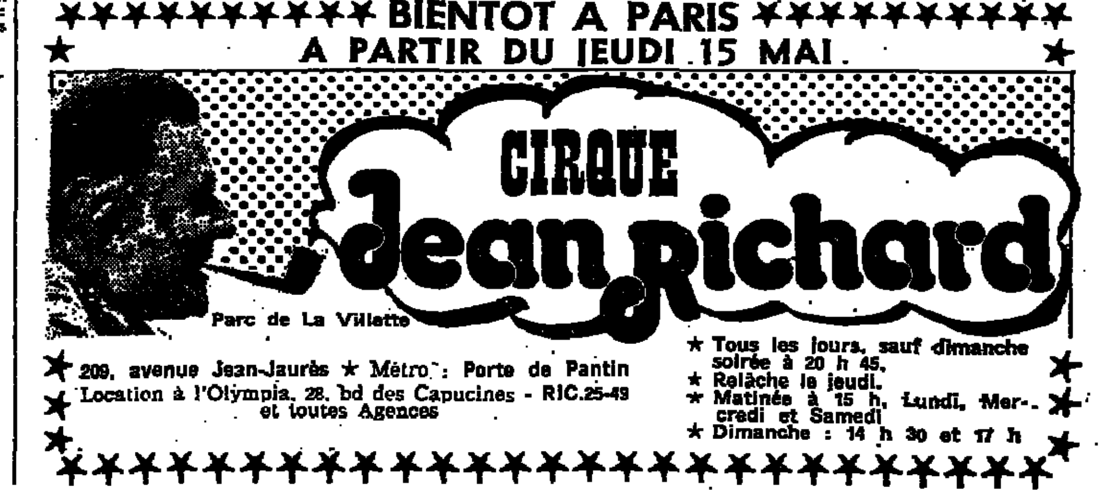
Cette cinquième création est une étape importante dans la carrière de Joseph Russillo. En dépit du titre faisant craindre qu'il ne se complaise et ne s'enferme dans le monde de l'introspection, « Fantasmes » témoigne d'une imagination débordante. Servie par un langage chorégraphique riche et subtil, *elle peut désormais s'exercer* dans des directions différentes et variées.

A une troupe homogène et soudée est venue s'ajouter Marie-Claire Carrié. Elle a été chez Béjart au temps des vaches maigres. Elle prend un nouveau départ.

MARCELLE MICHEL.

★ Nouveau Carré, 21 heures.





ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

L'automne à Paris

● **Luca Ronconi, le Piccolo Teatro de Milan, Yannis Xenakis, *Olivier Messiaen et Nicolas* Schöffer participeront, entre autres, au quatrième Festival d'automne à Paris, qui aura lieu du 16 septembre au 15 décembre. Festival de création, le Festival d'automne (dont Alain Crombecque est le directeur artistique) a pour propos de faire connaître en France, à Paris, des œuvres de tous les pays et en particulier des œuvres européennes. Ses organisateurs cherchent à *travailler* en collaboration étroite avec les festivals de Berlin, de Bruxelles, avec la Biennale de Venise et l'organisation européenne Opalia.**

« Même si certains spectacles n'ont pas, les années précédentes, attiré le grand public, nous demandedons cependant aux troupes de revenir, dit Alain Crombecque. Il faut initier, promouvoir ; amener chaque année un certain nombre de spectateurs à connaître le nouveau, l'étranger où l'inhabituel. Le taux de remplissage des salles n'est pas le seul critère de réussite. Mais nous ne devons pas non plus tomber dans une certaine forme d'élitisme. »

Pour l'ensemble de son programme, le Festival d'automne reçoit en tout une subvention de 3 395 000 F, accordée par le secrétariat d'Etat à la culture *(2 350 000 F)*, par la Ville de Paris (920 000 F) et par le ministère des affaires étrangères (125 000 F). « Nous définissons *nous-mêmes* notre programme, ajoute Alain Crombecque. Il faut bien savoir que la direction artistique du festival est autonome. Bien sûr, la création de celui-ci a été une initiative de Georges Pompidou, mais nous ne sommes pas une institution rigide, et rien n'est décidé rue de Valois, sinon le montant de la somme qui nous est allouée. Et nous tenons à cette indépendance. »

● **Les trois cent trente manifestations du Festival d'automne sont prévues dans onze lieux de la capitale, parmi lesquels le Théâtre des Champs-Elysées, la chapelle de la Sorbonne, la chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, le musée Galliera, le Théâtre des Bouffes du Nord.**

Théâtre : Treize spectacles dont neuf créations — quatre de ces créations seront réalisées par les ateliers des Bouffes du Nord, de la Yoshi Company (Japon), de l'Epée de Bois, et par *l'atelier des étudiants de* Vincennes, dirigés par Armand Gatti ; un spectacle mis en scène par Luca Ronconi, en coproduction avec les festivals de Shiraz, Edimbourg, Berlin et la Biennale de Venise. Enfin, le Piccolo Teatro de Milan présentera « la Cerisaie », de Tchekhov, mise en scène par Giorgio Strehler.

Théâtre musical : il sera cette année largement représenté avec « les Troyennes », d'Euripide, mise en scène d'Andréi Serban, et avec une création de Meredith Monk, dirigeant la compagnie The House, de New-York. En coproduction avec le Festival de Berlin, Mauricio Kagel présentera « Maré Nostrum », au musée Galliera (théâtre et musique du Bassin méditerranéen).

Une place aussi est faite à l'animation plastique avec, par exemple, « le Grand Prisme », un spectacle audio-visuel de Nicolas Shöffer. Les vingt compagnies réunies au Forum de la danse viendront de différents pays du monde.

Musique : trente et un concerts. Il faut noter la présence du *New-York* Philharmonic Orchestra (direction Pierre Boulez), d'Olivier Messiaen et de Dieter Schnebel. Des moines tibétains et des chanteurs libanais et syriens interpréteront des chants religieux. La société internationale de musique contemporaine, présidée par Yannis Xenakis, présentera en collaboration avec l'Institut Goethe et Mauricio Kagel, des créations d'Anzaghi, Ficarelli, Yioriaki Matsudaira, Tabachnik, ainsi que des concerts d'électro-acoustique et de free-jazz. — M. L. B.

■ **Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant création d'un poste d'inspecteur général de la musique, de l'art lyrique et de la danse au secrétariat d'Etat à la culture. M. Maurice Elsner, ancien directeur adjoint de la Compagnie française de journaux, a été proposé à cette fonction. Trois inspecteurs, *MM. J. Charpentier*, M. Leroux et Daniel-Lesur, sont actuellement chargés de cette mission à la direction de la musique du secrétariat d'Etat à la culture. C'est donc un quatrième poste qui vient d'être créé.**

AU FESTIVAL DE NANCY

Anton derrière le miroir

Chaque soir Robert Anton, telle Alice traversant le miroir, entraîne à sa suite dix-huit privilégiés. *Après avoir roulé en voiture* hors de Nancy, ils se sont arrêtés quelque part et sont entrés dans une maison abandonnée. Ils ont attendu un peu sur les dalles *froides, agacés de se savoir privilégiés*, de se laisser mener dans un jeu bête de chasse au trésor. Mais la maison est belle, finalement pleine d'étranges présences. Dans la lumière pauvre, de grandes têtes aux yeux fermés, fragments de statues grisâtres, rugueuses — les objets, — le piano droit, la desserte rustique portant des rangées d'assiettes en faïence colorée — les meubles laissés là, — parlent d'un autre temps caché dans la mémoire et qui envoie des signes de reconnaissance.

Et puis l'heure arrive. Au premier étage — une cheminée, quelques tabourets — officie Anton-Alice. Il a installé un castelet, un catafalque en modèle réduit, où se détache en clair sa tête géante. Sa main droite joue avec les doigts de sa main gauche dissimulée sous un drap noir. Elle verse une pincée de perlimpinpin, fait éclore du drap un monstre en carapace de crabe, aide la main gauche à s'en débarrasser et, tandis que le cou décapité cherche et se débat, dispose méticuleusement les éléments du paysage miniature, patrie de l'homoncule qui naît devant nous, petite tête au profil aigu posée sur le médium gauche, double exact d'Anton vu dans une dimension autre. Nous sommes parvenus à cette dimension, nous sommes déjà derrière le miroir. Le passage s'est accompli dans le choc de la première image.

Nous sommes dans le monde du regard et du silence, un silence soyeux où le moindre crissement fait mal. Nous sommes un œil qui perçoit chaque détail de l'infiniment petit, chaque moment d'un parcours cahotique au long d'un labyrinthe en spirale. Devant nous — et en nous, — Anton raconte Dieu créant l'homme comme s'il était l'homme, comme s'il était Dieu, un Dieu fait d'un visage et de deux mains, que notre regard rassemble. Entre ces deux *mains et ce visage séparés se* forge un appel intense, l'immense interrogation d'un enfant à laquelle les mots ne peuvent pas donner de réponse.

L'homme, l'homoncule, la poupée minuscule posée sur le médium gauche, cherche sa naissance, sa vie, cherche à se *reconnaître* avec *les moyens* dérisoires de l'alchimie, de la magie des textes sacrés lus dans de gros vieux livres, des rites religieux. Il se métamorphose en carabosse, en aveugle éperdu, en déesse d'or, en évêque, en rabbin... Il cherche dans son corps trépané, mutilé, éventré, images insoutenables dans leur délicate splendeur.

Anton-Dieu crée un théâtre confidence pour dix-huit personnes, un micromonde absolument clos et si riche, si charnel qu'il *renvoie celui auquel nous sommes* habitués au domaine du fantasme. Anton a invité ce monde du minuscule dans la capitale du gigantisme, New-York, où il vit, et il nous ouvre sa porte. Frankenstein sophistiqué, il nous fait partager *avec un humour sauvage, un rire* silencieux (qui vient de lui, de nous ?), la douce cruauté, le douloureux amour du créateur pour sa créature. Se voulant Dieu, An*ton incarne un Lucifer ironique* qui met tendrement fin aux déchirements, à l'étouffement de son double en le doublant d'une image parallèle blanche, apaisée, en les couchant ensemble dans un cercueil, en les recouvrant du gant noir qui lui a servi à animer les poupées.

Anton derrière *le* miroir apparaît si clair, si définitivement heureux qu'il détruit le sens de la solitude. Des questions dangereuses se posent, s'imposent : pourquoi réduire la vie à un mystère, la mort à une abstraction ? Pourquoi la transformer en refoulement, en angoisse essentielle. Pourquoi se raccrocher aux rives de la raison et ne pas se laisser glisser avec Anton dans les eaux calmes de la « folie » ?

Anton est le moment exceptionnel du festival, mais son « spectacle » se place à côté de l'analyse. On ne peut en parler en termes de théâtre ou de psychiatrie. On peut seulement analyser, critiquer son propre comportement devant cette manière de prendre en charge la vie.

COLETTE GODARD.

MORT DE LA COMÉDIENNE LUCE GARCIA-VILLE

La comédienne Luce Garcia-Ville s'est donné la mort mardi 13 mai. Elle était âgée de quarante-trois ans.

Elle participait à la tournée du T.N.P. dans l'Ouest avec « Lear », de Bond, mis en scène par Patrice Chéreau. On la verra mercredi prochain sur TF 1 dans « Sarah », d'après Restif de La Bretonne.

Luce Garcia-Ville a débuté avec la compagnie de Sacha Pitoëff, au Théâtre moderne, dans plusieurs pièces de Tchékhov, les Exaltés *de Musil, et* Henri IV *de Pirandello. On l'a vue ensuite, à la Comédie des Champs-Elysées, dans* Ne réveillez pas madame *de Jean Anouilh, ainsi que dans les reprises de* Colombe *et de* la Valse des toréadors, *avec Louis de Funès. Au Petit-Odéon, elle a interprété* le Goûter *de Jeannine Worms. A la télévision, elle a notamment joué dans* Pot-Bouille *et dans* Tartuffe, *réalisé par Marcel Cravenne.*

Comédienne très complète et très présente, elle passait avec une agilité fantasque de l'émotion « tchékhovienne » à la dérision de soi. Elle était particulièrement appréciée des comédiens pour son humour chaleureux et son dévouement, notamment au sein du Syndicat des acteurs.

Cinéma

AU FESTIVAL DE CANNES

Le nouveau formalisme français

(Suite de la première page.)

Passionné de musique classique, *il essaie de monter tout son* récit, littéralement, sur le sentiment de la musique, à partir d'une discipline plastique et rythmique qui n'a plus rien de commun avec les habituels clichés audio-visuels propres à ce genre de tentative. Il crée un film austère, d'une rigueur admirable, qui laisse Robert Bresson loin derrière, dans le Panthéon des académiciens. Le traitement de la couleur, les nombreuses exécutions d'œuvres musicales, filmées en direct avec son synchrone *et sans coupe dans le* plan, contribuent à définir une esthétique, discutable certes, mais qui oblige à repenser la notion très à *la mode de « l'impression de réalité au cinéma »*.

Souvenirs d'en France, d'André Téchiné, ne possède pas exactement *la même unité formelle*, semble hésiter entre bien des réminiscences, de *la Paloma* à *Céline et Julie vont en bateau*, les deux succès du Festival de Cannes l'an passé. Avec l'aide d'une jeune Américaine, pilier de la Cinémathèque française et du Musée d'art moderne de New-York, Marilyn Golden, Téchiné nous donne, explique-t-il, *« une vue en coupe de la société française »*. Au début des années 30, une famille d'émigrés espagnols vient s'installer en France. Trois garçons naissent, les destins s'entremêlent, l'histoire poursuit son cours, Front populaire, guerre et Résistance, l'après-guerre et, à l'ar*rière-plan, le gaullisme*.

Le style, clinquant, « évident », voulu par le metteur en scène, constitue l'originalité principale du film. Le *récit* est donc, *selon les canons* structuralistes, entièrement « déconstruit ». Nous ne devons pas être dupes une seconde, tout en succombant *à l'occasion au charme* rétro de tel détail d'époque, rengaines, affiches de films... Sur le fond, André Téchiné ne sait visible*ment pas où il va, semble avoir* peur comme de la peste de jeter un regard vraiment politique sur la réalité complexe qu'il essaie de *nous décrire. Souvenirs d'en France* n'en bénéficie pas moins d'un très beau travail à la photographie en couleurs de Bruno Nuyttens, et la musique de Philippe Sarde, habile, est par trop racoleuse.

Un film grec, *O Thiassos (la Troupe)*, toujours à la Quinzaine des réalisateurs, réussit absolument, dans le contenu et dans la forme, ce que Téchiné avait visé. Théo Angelopoulos, le metteur en scène, a bâti, dans un style qui doit à Stendhal et à Balzac comme à Claudel et à Brecht pour la perspective épique, une fresque de quatre heures sur l'histoire de la Grèce entre 1939, où sévit la dictature du général Metaxas, et 1952, où s'instaure un autre ordre moral, celui du maréchal Papagos. De grands pans de l'histoire de la Grèce de ces treize années revivent avec *la résistance contre les Italiens*, puis les Allemands, la « libération » par les Anglais, la lutte permanente des communistes pour le pouvoir *absolu*, la *réaction* qui surveille. Dans cette fresque, traitée par tranches successives, de véritables moments de comédie *musicale* (infiniment plus réussis que les passages similaires de *Pour Electre*, de Janco) peuvent alterner avec des discours didactiques lancés à *la* caméra avec beaucoup de force. Présenté au Festival, *O Thiassos* aurait certainement été un candidat *sérieux au grand* prix. La photographie en couleurs de G. Arvanitis — qui a également assuré *la prise de son directe* — est admirable du début à la fin et fait de tout le film une sorte d'hommage permanent à sa patrie.

Mineur, moins chargé de valeurs formelles ou d'un « grand sujet », *Hester Street*, de l'Américaine Joan Micklin Silver, à la Semaine de la critique, est un petit chef-d'œuvre d'humour et d'émotion contenue. Joan Silver, adaptant un roman d'Abraham Cahan, fait revivre le *ghetto juif* de New-York en 1896, quand, de Russie et de Pologne, des dizaines de milliers d'émigrants, séduits par le mirage du rêve américain mais aussi poussés par la nécessité matérielle, la misère, la persécution dans la vieille Europe, viennent tenter leur chance outre-Atlantique. Un tel film démontre qu'il existe un autre cinéma américain, avec d'autres valeurs, une autre technique, appelé à prendre la relève d'un Hollywood dont Joan Silver a *déjà fait l'expérience malheureuse*. Défiant les canons esthétiques, les impératifs politiques, elle prouve que le don d'observation et le sens poé*tique sont les deux ingrédients* de base indispensables à tout cinéma digne de ce nom.

LOUIS MARCORELLES.

« Le Jardin qui bascule »

« Tous mes films sont liés à l'idée du temps, ce qui est le propre des gens qui pensent beaucoup au suicide », disait Guy Gilles, lors de la sortie d'*Absences répétées* (prix Jean-Vigo 1973). Pour lui — c'est son romantisme, — la jeunesse est un mal incurable et la vieillesse une épreuve insupportable. Il le dit à nouveau dans son cinquième film, où se rencontrent, pour une passion fugitive, un jeune homme de vingt-cinq ans, Karl (Patrick Jouané), et une femme à la maturité rayonnante, Kate (Delphine Seyrig).

Karl est entré, avec son ami Roland (Philippe Chemin) dans la villa entourée de verdure qu'habite Kate, pour l'assassiner. Ces deux voyous à gueule d'ange appartiennent à une organisation de tueurs à gages dont les raisons d'agir ne sont pas expliquées, car ce n'est pas le sujet. La seule chose importante est que la *rencontre* de Karl et de Kate se fasse sous le présage de *la mort, une mort qui, à passer par le* chemin, le sentier plutôt, de l'amour, sera comme un inéluctable sacrifice.

Karl rêve souvent qu'il court dans un jardin, basculant toujours d'un côté ou de l'autre. Symbole d'un absolu qu'il ne peut atteindre. Le jardin de Kate pourrait être cet absolu, mais Kate ne le veut pas. Elle a quarante ans, la peau douce et beaucoup de souvenirs. Elle [a] peur de ce qui dure, car durer, c'es[t] vieillir. Kate tente de supprimer l[e] temps, en évoquant son passé d'un[e] manière mythique (comme une femm[e] fatale de cinéma), en lisant pendan[t] des heures n'importe quel livre, e[n] faisant de la passion qu'elle vit ave[c] ce garçon, un amour éphémère. C[ar] elle est la mort de Karl comme Ka[rl] est sa mort.

C'est la lecture sensible qu'[on] peut faire de ce film très beau, tr[ès] triste, très maîtrisé, mais certain[e]ment déconcertant pour qui ne [va] chercher au cinéma qu'un divert[is]sement avec une intrigue et d[es] images qui « bougent ». *Le Jar[din] qui bascule* est un film à contempl[er], dont presque chaque plan est u[ne] « nature morte » de photographe [ou] de peintre. Personnages, paysages[,] objets sont saisis, comme immo[bi]lisés dans les instants où ils s[ur]gissent sur l'écran. Delphine Seyr[ig,] qui n'a jamais été aussi belle [et] aussi émouvante, incarne la natu[re] insaisissable de la femme, figur[ée] aussi par Jeanne Moreau et Ano[uk] Ferjac, qui ne font qu'apparaît[re]. Patrick Jouané, sombre et bles[sé] jusqu'au désespoir, est très exac[te]ment l'acteur qui convient à l'unive[rs] de Guy Gilles, où l'adolescent, [le] jeune homme, est condamné à all[er] très vite, jusqu'au bout de lui-mêm[e].

JACQUES SICLIER.

★ *Bonaparte, Biarritz.*

SPECTACLES

théâtres

es salles subventionnées

péra, 18 h. 30 : Un heure de danse romantique ; 20 h. 30 : la Sylphide.
médie-Française, 20 h. 30 : M. Le Trouhadec saisi par la débauche (salle réservée).
déon, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
etit-Odéon, 18 h. 30 : Albertine.
haillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
héâtre de l'Est parisien : Cinéma.

es salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Concert (Ensemble da Camera) ; Folk (Larry et Barry).
héâtre de la Ville, 18 h. 30 : B.-L. Gelber ; 20 h. 30 : Marionnettes de Budapest.

es autres salles

C. T. - Alliance française, 18 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
rtistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve.
ntoine, 20 h. 30 : le Tube.
thénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
telier, 21 h. : Tutti Frutti.
iothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
ouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
artoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
harles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi !
omédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
our des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Attention à ce type-là.
douard-VII, 21 h. : Chat en poche.
aîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
ymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
ébertot, 21 h. : l'Amour fou.
uchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
a Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
ucernaire, 20 h. 30 : Solange et Gogiu ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles.
ichodière, 21 h. : les Diablogues.
oderne, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.
ouffetard, 21 h. : Jeunes Barbares d'aujourd'hui ; 22 h. : J. Bertin.
alais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
laisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
oche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
écamier, 20 h. 30 : le Balcon ; petite salle : Garance ; Trois femmes.
enaissance, 21 h. : Luxe.
aint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
tudio-Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
tudio-Théâtre, 20 h. 30 : Là-bas.
héâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicide de la société. — Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 21 h., grande salle : Acte sans paroles ; Hein... ; petite salle : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Le jour où la Terre explosa.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Recherches audio-visuelles.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : l'Homme couché.
Théâtre Rive-Gauche, 21 h. 15 : l'Intervention.
Théâtron, 21 h., salle I : le Retour de Miss Univers ; salle II : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, salle Jean-Vilar, 20 h. 45 : le Pays des larmes et du sang.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Ballets Anne Béranger.
Champigny, Théâtre du Val-de-Marne, 20 h. 30 : la Grand' Route.
Châtillon, Centre culturel, 15 h. : la Ballade du pauvre V.V.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Phèdre.
Pantin, salle du Conservatoire, 20 h. 30 : Electroson (Boeswillwald, Mariétan, Mefano, Savouret, Pousseur.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : la Bécane.
Villiers-le-Bel, salle Marcel-Pagnol, 21 h. : Dessine-moi un poème ; De certains Messieurs Clowns.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.

Le music-hall

Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Ce n'est qu'un au revoir.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : Amalia Rodrigues.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 23 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Ballet national yougoslave Kolo.
Palace, 20 h 30 : White Dreams.

L'ACIC (Association pour la Collaboration des Interprètes et des Compositeurs) présentera l'avant-dernier concert-programmoeuvre de sa saison au Musée Guimet, 6, place d'Iéna, le jeudi 22 mai à 21 heures. Au programme, les oeuvres de Goeyvaerts, Lachartre et Sevrette seront données en création mondiale, avec les instruments anciens du Florilegium Musicum de Paris, et, en solistes, Elisabeth Chojnacka, clavecin, Claude Maisonneuve, hautbois d'amour, et Robert Casier, hautbois. Trois Etudes de Pierre Schaeffer évoqueront les débuts de la musique concrète.

Jeudi 15 mai

Les concerts

Ecole normale supérieure, 20 h. 30 : Didon et Enée, par l'ensemble instrumental Cantabile.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Albrecht, avec G. Anda, piano (Brahms, Ravel).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Gheorghe Zamfir.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. R. Albin (Jolivet, Barraud, Gillet, Israël-Meyer).
Faculté de droit, 21 h. : Octuor de Paris, avec N. Lee, piano (Mozart, Schubert).
Salle Pleyel, 21 h. : Wilhelm Kempff, piano (Bach, Beethoven, Schubert).
American Center, 21 h. : Diddly Dory, folk irlandais.
Théâtre Essaïon, 22 h. 30 : Steve Lacy Group.
Centre culturel suédois, 21 h. : K. I. Stevenson, clarinette ; L. Stevenson, cor ; A. Gazarian, piano (Poulenc, Hallnäs, Nielsen, Saint-Saëns, Sandström, Debussy, Reinecke).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Quand passent les cigognes, de M. Kalatozov ; 18 h. 30 : Chronologie de la deuxième guerre mondiale ; 20 h. 30 : Un film inédit polonais ; 22 h. 30 : Jugement à Nuremberg, de S. Kramer.

Les exclusivités

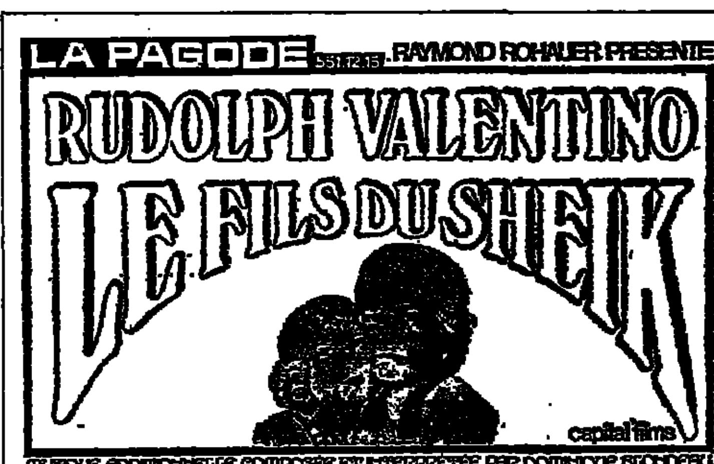
L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), les Nation, 12e (343-04-67).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : Les Nation, 12e (343-04-67), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Max-Linder, 9e (770-40-04), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 14 h, 16 h et 18 h.
BELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA BRIGADE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-13), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
DIALOGUE D'EXILES (Chili, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 10 à 20 h. 40.
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Maxeville, 9e (770-72-87).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GUERRE DES HOMMES (Chili, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. et 20 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56)
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suède, v.f.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 16 h. à 20 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42). A partir du 15. Boîte à films, 17e (754-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Murat, 16e (288-99-75), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Biarritz, 8e (359-42-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE VENT DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

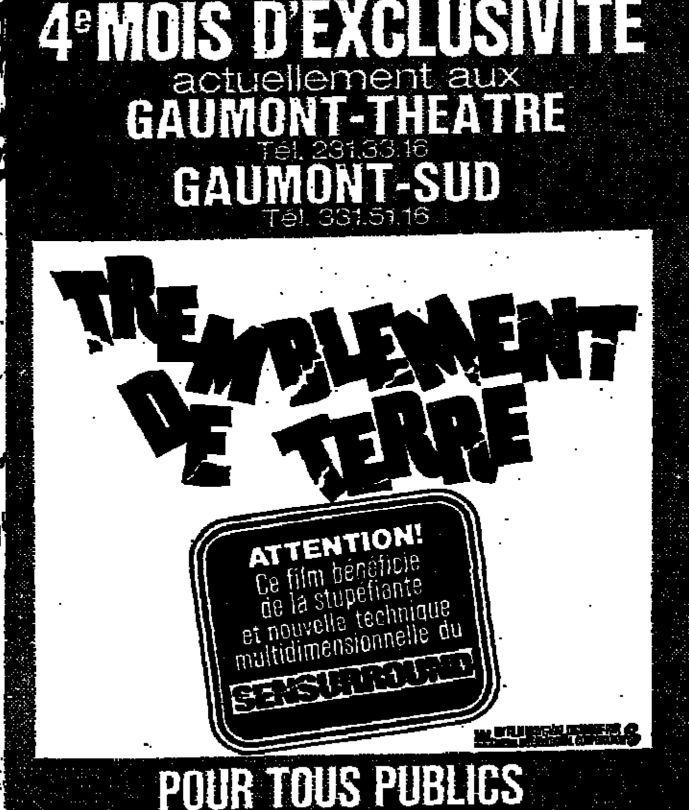
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS, film français de François Dupont-Midy, avec Charles Denner : Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TRAQUE, film de Serge-R. Leroy, avec Mimsy Farmer : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (351-51-16).
LE CHEVAL DE FER, film français de Pierre William Glenn : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LEPKE LE CAID, film américain de Menahem Golan, avec Tony Curtis, v.f. : Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
UN HOMME VOIT ROUGE, film anglais de C. Wrede, avec Sean Connery, v.o. : Cluny (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Trois-Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
FILMS D'AVANT-GARDE AMERICAINS, de James Broughton et Bruce Baillie, v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
LE JARDIN QUI BASCULE, film français de Guy Gilles, avec Delphine Seyrig : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES ORDRES, film québécois de Michel Brault : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE, film allemand d'Alexander Kluge ; v.o. : Olympic-Entrepôt (783-67-42).

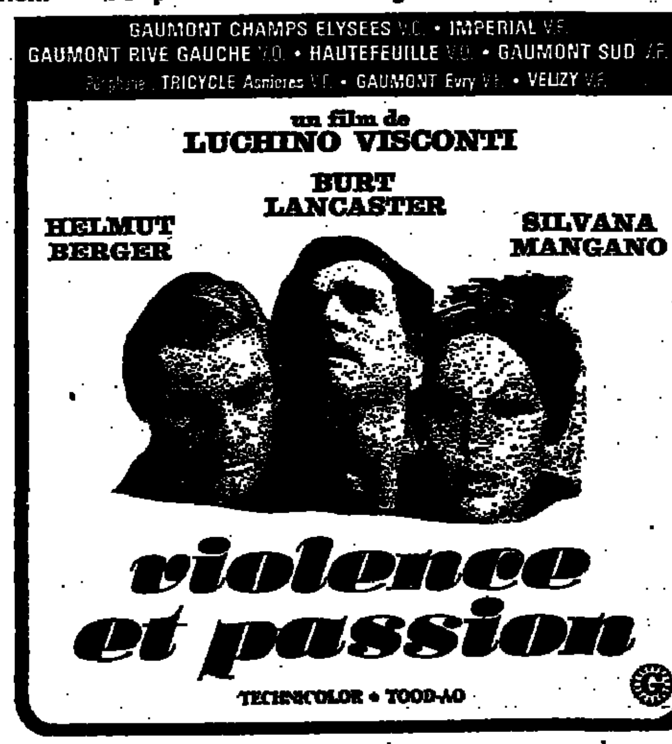
Les grandes reprises

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
CABARET (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA CROISIERE DU NAVIGATOR (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), Mer. au Sam.
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
M LE MAUDIT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar. soir).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TRAMP, TRAMP, TRAMP (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), du D. au Mar.
L'ULTIME RANDONNEE (A., v.o.) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER *Achat–Vente–Location*	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

UNE ENTREPRISE

— Qui assure intégralement et rémunère confortablement la formation de ses collaborateurs de tous niveaux.
— Qui garantit un plan de carrière à la fois précis, rapide et largement ouvert.
— Qui permet des rémunérations moyennes, à tous les postes de responsabilité, nettement supérieures à celles pratiquées dans les autres secteurs d'activité.

UNE ENTREPRISE

— Qui se situe au premier plan de son secteur d'activité en volume et en puissance, mais aussi en qualité de ses hommes (âge-formation-esprit) et de sa puissance conceptuelle (produits-marketing-méthodes de vente-management).

UNE ENTREPRISE

— Qui échappe par son activité (tertiaire) et ses moyens à la crise économique quels qu'en soient les développements.
— Qui autorise un coefficient de sécurité objective de l'emploi sans précédent sur le marché du travail.

UNE TELLE ENTREPRISE

peut bien et doit, au nom des équilibres psychologiques, exiger des postulants

HOMMES ET FEMMES

de sérieuses garanties :

— Au plan de la formation (solide, mais non spécialisée) ;
— Au plan du caractère (autonome, dynamique, fonceur) ;
— Au plan de la santé physique et de l'équilibre psychique ;
— Au plan de l'aisance verbale et d'une conception volontariste des relations humaines.

A G P EXPANSION

Construit et structure son organisation commerciale autour des jeunes hommes et jeunes femmes, âgés d'au moins 21 ans, et libres de tous engagements professionnels à partir du 2 juin.

Pour des raisons de planification des programmes de formation, les vacances d'août sont garanties et rémunérées.

Ecr. av. C.V. et photo à M. Le Dissez, n° 2090, B.P. n° 5 - 77750 SAINT-CYR-SUR-MORIN, qui transmettra.

BIENS D'ÉQUIPEMENT DU FOYER
Le Directeur Général de l'une des rares grandes affaires françaises indépendantes (fabriquant et distribuant) cherche son

directeur commercial

Ce Directeur prend en charge le marketing (choix de créneaux nouveaux, politique produits, stratégie de communication publicitaire), les ventes (continuer en l'organisant une phase d'animation brillante), l'administration et le service à la clientèle.
C'est dire qu'il est vraiment le patron de l'action commerciale au sein d'une équipe très fortement motivée.
Nous le voyons sorti d'une grande école (HEC, ESSEC, Sup. de Co.), riche de dix ans d'expérience, directeur déjà (Marketing, Ventes ?) dans une entreprise moyenne ou chef de groupe dans une plus grande et acceptant, pour franchir une étape, de venir vivre et travailler à 200 km de Paris (sud).
Ecrire à J.E. LEYMARIE ss réf. 2874 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES



emplois régionaux

USINE SIDÉRURGIQUE DU CENTRE

recherche pour postes de fabrication :

JEUNES INGÉNIEURS
A. et M. ou assimilés
avec *cinq ans de pratique d'atelier.*

Ecrire n° 7.673, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Important Bureau d'Etudes de l'Administration recherche pour Lille

CHEF DU SERVICE DES ENQUETES

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (maîtrise ; doctorat, ou diplôme ingénieur).
- Il sera chargé de la préparation, de la réalisation et de l'exploitation des enquêtes de circulation.
- Il devra faire preuve de qualités humaines (facilité de contact, ouverture d'esprit, conduite d'une équipe, esprit d'initiative, sens des responsabilités) mais aussi d'une formation scientifique (statistique et informatique) et en sciences sociales (psychologie, sociologie).
- Il devra savoir mettre en valeur les résultats obtenus dans des rapports clairs et bien construits. Le poste nécessite de fréquents déplacements de courte durée. La rémunération, variable suivant les diplômes et l'expérience, *ne sera pas inférieure* à 48.000 F l'an.

Envoyer lettre de candidature et C.V. manuscrit avec prétentions à Agence HAVAS 59023 LILLE CEDEX sous références AT 2943/5.

RECH. SECRET. BILINGUE allemand/français, libre de ste, logement assuré, possibilité de déplacem. en pays de langue allemande. Ecrire avec C. V., photo, prétentions à la Société Nouvelle de Flockage, « Service du Personnel », 92, avenue de la Manufacture, 36007 Châteauroux.

Société L I A T A L
02000 LAON
recherche
pour son service informatique équipé d'un ordinateur IBM 3/10 à disques (évolution IBM 3/15)

UN PROGRAMMEUR GAP 11

Possibilité de logement. Envoyer C.V. détaillé et prétentions à : M. A. BOUDAUD, rue de Manoise, 02000 LAON, ou téléphoner à : M. BOUHAUD 23-29-54.

CHEF COMPTABLE
MORBIHAN

pour entreprise 90 personnes, 15 M. de C.A., disposant petit ordinateur de gestion. Adresser lettre manus. avec prétentions sous réf. 776.344 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e), qui tr.

offres d'emploi

HYPERMARCHES AUCHAN

C.A. 1974 : 2,100 milliards
C.A. prévu 1976 : 3,100 milliards

NOUS AVONS L'EXPANSION ! - IL NOUS MANQUE LES HOMMES !

Nous recherchons d'urgence :

3 cadres commerciaux expérimentés
et
5 jeunes cadres débutants

à qui nous demandons :
- un réel esprit d'entreprise doublé d'une volonté de s'intégrer rapidement dans une équipe dynamique et autonome
- une capacité de diriger et d'animer des hommes de bon niveau

Nous leur confierons très vite :
- la *responsabilité* totale d'une unité commerciale où ils auront la possibilité de s'épanouir et de se réaliser.

SI VOUS NE VOULEZ PAS ATTENDRE 10 ANS POUR AVOIR UN POSTE A TRES GROSSES RESPONSABILITES, ECRIVEZ-NOUS

avec C.V. manuscrit, photo récente et prétentions à : M. Christophe DUBRULLE
Direction hypermarché AUCHAN - Avenue Joffre - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

SOCIETE AYANT SON SIEGE SOCIAL EN REGION PARISIENNE recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

IL sera chargé de maintenir et de promouvoir l'acquis technique de la société, de poursuivre sa modernisation, d'accompagner et de soutenir les efforts commerciaux et d'anticiper l'évolution du marché industriel.

LE CANDIDAT, de qualité, sera un chimiste ou un physico-chimiste.

IL aura à superviser une usine (province) et devra avoir une expérience étendue sur les problèmes de fabrication et des connaissances sérieuses en génie chimique pour choisir le matériel.

EN liaison avec le commercial, il orientera les études du laboratoire (rég. Paris) et saura s'élever au-dessus du quotidien pour préparer l'avenir. Une expérience de 15 à 20 ans dans l'industrie paraît indispensable.

Ecrire en envoyant C.V. sous le N° 315/235 à SIP, 11, rue d'Uzès, 75002 Paris. - Discrétion assurée.

Burroughs

recherche pour son centre d'études à PANTIN

RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL

BILINGUE ANGLAIS

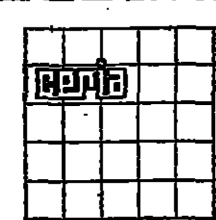
Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une bonne pratique de l'ensemble des aspects de la gestion du personnel (questions juridiques, relations sociales, appréciations, etc.)

Une forte personnalité et le sens aigu des relations humaines sont nécessaires.

Env. C.V. avec prét. et 2 photos sous réf. 256 à



29 bd Saint-Martin
75003 PARIS
chargé de la sélection



Centre d'Étude et de Réalisation en Informatique Appliquée

créé en 1968, Associé au Groupe Radian

recherche
des collaborateurs de formation supérieure, aptes à travailler en équipe et intéressés par le développement de solutions nouvelles dans le domaine du service en informatique.

Pour son Département Commercial.
•Un attaché commercial dynamique
sachant enfin discerner et satisfaire les véritables besoins du client, et capable de cohabiter avec des équipes de techniciens.

Pour son Département Applications
•Des analystes-programmeurs
– Pratique confirmée des langages de programmation.
– Une formation à PROTEE et METATI est assurée.

•Un analyste-système
connaissant parfaitement le système d'exploitation DOS/VS IBM.

Pour son Département Architecture Informatique
•Des analystes-programmeurs-système
– Formation mixte Matériel/Logiciel.
– Pratique confirmée de la microprogrammation souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à

CERIA
25, rue Vergniaud, 75013 Paris

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour missions d'expertise comptable, commissariat aux comptes et audit.

jeunes diplômés grandes écoles

ESCP, ESSEC, HEC, IEP

Les candidats seront engagés soit fin juillet pour participer à un séminaire de première formation de 5 semaines, soit plus tard au cours du 2ème semestre.

Ils devront être libérés de leurs obligations militaires et posséder les qualités requises pour prendre rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe. Ils recevront une formation permanente complétée par des cours et des séminaires.

Salaire de départ : de 3800 à 4000 F/mois

Adresser curriculum vitae détaillé sous référence 1113 à
OP ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra

Impte Société américaine rech. d'URGENCE pour siège social situé à CLICHY et période temporaire

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

Bilingue français-anglais Expérimentée. — Env. C.V. et *prétent. au Chef du personnel* ABEC INDUSTRIE B.P. 149 18106 VIERZON.

Filiale d'un important groupe multinational recherche

COMPTABLE
CONFIRME
Formation BTS - DECS pour poste d'Audit, pouvant effectuer déplacem. Avant. sociaux importants.

Envoyer C.V. manuscrit et prétent. sous n° 25087 à : BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Importante Sté de T.P. spécialisée en canalisations recherche pour

MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR D'AGENCE

INGENIEUR, anglais courant Références exigées
Ecrire av. C.V. à n° 26075 B BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées rech. pour les centres du Bourget et de Melun

2 INGENIEURS

Formation GENIE CIVIL ETP - INSA - ECL - PONTS pour études et contrôles en technique routière.
Env. C.V. détaillé à L.R.E.P., B.P. 505 - 77500 MELUN.

Sté d'Expertise Compt. Paris recherche

COLLABORATEUR

appelé ultérieurem. à assumer des fonctions de Direction, *possédant formation d'ingénieur* grande école et ayant au moins de bonnes connaiss. en anglais, souhait. faire carrière dans l'Expertise comptable et l'analyse financière.
Ecrire à Etudes et Recherches Commerciales, 7, rue Lauriston, Paris - (16e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES cherche pour 370/135

PUPITREUR CONFIR.

en DOS, VS (3 × 8) Ayant plusieurs années d'expér. professionnelle Libre rapidement. Pratique de la multiprogrammation souhaitée.

Tél. : 280-63-78 P. 650

AVERY

cherche - urgent

COMPTABLE HME ou FME

Expérience indispensable, pr tenue comptes fourniss. et comptabilité générale. Env. C.V. + photo + prét. à Mme Néri, rue Blaise-Pascal, 91 - CHILLY-MAZARIN.

offres d'emploi

SONATRACH

DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION

Recrute pour son Département Centre de Calcul :

UN EXPERT INFORMATIQUE

possédant :
Diplôme universitaire dans les domaines suivants :

- **Sciences Économiques.**
- **Hautes Études Commerciales.**
- **Finances et Comptabilité.**
- **Gestion des Entreprises.**

— Solide formation en informatique notamment dans la programmation et l'analyse des systèmes de gestion.
— Longue expérience, 5 ans minimum.
— Formation générale bilingue Français-Anglais.

Il est offert :

— Salaire intéressant.
— Logement assuré.
— Nombreux avantages sociaux.

Écrire en joignant curriculum vitae détaillé au Département Centre de Calcul - Direction Organisation et Planification - 80, avenue Ahmed-Ghermoul. ALGER.

2 chefs d'agence
PARIS et LYON

sont recherchés par
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

Agés de 30 ans minimum, ils auront acquis l'expérience de l'animation d'une équipe, de la gestion d'une agence et du développement d'un secteur de vente. La connaissance du domaine de l'isolation thermique et *phonique* et de la protection incendie est nécessaire.

Formation commerciale supérieure ou équivalente.

Les 2 postes sont à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous réf. 7641 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

Banque Populaire
DE LA REGION SUD DE PARIS

RECHERCHE
collaborateurs pour renforcer son service :

ORGANISATION & METHODES

Lieu de Travail :
MORANGIS (Essonne)

Les candidatures devront satisfaire au profil suivant :
- Formation universitaire ou O.S.T.,
- Connaissances financières et bancaires,
- Expérience acquise en organisation classique et en analyse fonctionnelle, (comptabilité générale et analytique, engagements, ressources créditrices, inspection),
- Habitude des contacts avec les gestionnaires et aptitude à la négociation.

Adresser curriculum-vitae et photo, prétentions, sous référence AT-ORG, à :

B.I.C.S.
Direction du Personnel,
55, av. Aristide Briand - 92120 MONTROUGE.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Nous sommes un cabinet d'ingénierie réputé pour ses compétences techniques (étude et maîtrise d'œuvre d'installations industrielles et d'usines complètes).
Nous souhaitons intégrer à notre équipe (130 collaborateurs, ingénieurs, projeteurs, techniciens),

un ingénieur
X, ECP, PONTS, MINES, AM
comme CHEF DU SERVICE MÉCANIQUE, 30 collaborateurs dont 7 ingénieurs.

Nous cherchons un ingénieur bien confirmé en ingéniérie, thermique, thermodynamique, mécanique lourde en chimie, pétrochimie, ou un jeune ingénieur déjà averti de ces questions qui souhaite évoluer vers de telles responsabilités.
Il allie à des compétences techniques indiscutables des qualités de gestionnaire d'affaires et d'animateur. Bien sûr, l'anglais est indispensable.
Ce poste est basé à Paris, mais nécessite des déplacements en France et à l'étranger.
Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 2753 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

FIRME EUROPÉENNE
leader dans sa branche d'activité quincaillerie ameublement et bâtiment recherche pour créer sa filiale française

UN VENDEUR
de haut niveau
qui soit un PARFAIT ORGANISATEUR

— Totalement responsable de sa politique commerciale, il sera soutenu par une politique promotionnelle et publicitaire en rapport avec les objectifs fixés.
— Il est souhaité une parfaite connaissance de la distribution en quincaillerie, et des introductions chez les grossistes de ce secteur.

En plus d'une rémunération fixe, il sera intéressé aux résultats et deviendra, à moyen terme, associé de la Filiale Française.

Pour premier contact, adresser lettre manuscrite + curriculum vitae + photo à :
BLANCHARD, 10, rue Vergniaud, Paris-13e, qui tr.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

NOTRE DIRECTION DU MARKETING
recherche

un spécialiste prix
(réf. C. 18)
ayant pour mission la définition d'une politique tarifaire, l'étude et la mise en œuvre de nouveaux tarifs et les contacts avec les Directions Financière et Juridique.

un prévisionniste
(réf. C. 19)
pour calcul du chiffre d'affaires et contribution étroite aux plans de Marketing à court et moyen terme.

Ces 2 postes très vivants, au cœur même de la stratégie de l'Entreprise en liaison avec le siège international (voyages fréquents à Londres) exigent :
• la pratique réussie du calcul économique (une console en Time-Sharing est à leur disposition),
• la maîtrise parfaite de la langue anglaise,
• la compréhension de phénomènes commerciaux complexes (Rank Xerox loue ses produits),
• de l'imagination, une formation supérieure (statistiques - Grandes Ecoles d'ingénieurs - M.B.A.), ISUP - ENSAE).
Ces postes (à pourvoir rapidement) conviendraient à des débutants, toutefois la connaissance d'une Société internationale serait un atout supplémentaire.
Merci d'envoyer votre candidature avec c.v. sous les références indiquées à Gilles LELOUVIER

RANK XEROX
B P 63
93602 Aulnay-sous-Bois
Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE

IL SERA :
ADJOINT AU DIRECTEUR d'une usine chimique de moyenne importance proche de Paris.
Quelques années d'expérience industrie chimique souhaitées.
Bonne connaissance de l'anglais.

LE POSTE :
est susceptible de déboucher à terme sur une direction d'usine.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à No 22.256, P.A. SVP
37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

WE ARE A LARGE BRITISH MANUFACTURER OF INDUSTRIAL MEAT PROCESSING EQUIPMENT, FOOD PREPARING MACHINERY AND FOOD SERVICE AND CATERING EQUIPMENT for hotels, restaurants, institutions and collectivities, etc.

We wish to set up our own French Sales and Distribution Organisation.

We are seeking a man with wide experience in his field, capable of initiating and taking charge of the marketing operation. This is obviously an outstanding opportunity for the right man with a good knowledge of English.

Please write in English giving details of age and experience and present salary level to OPF no 1.734), 2, rue de Sèze, Paris (9e). Interviews will be arranged in France.

THOMSON-CSF
DIVISION RADIO
ÉMISSIONS TÉLÉVISION Gennevilliers
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Pour analyse et établissement de devis d'ensembles complexes.

UN INGÉNIEUR MÉTHODES
Pour développement et fabrication d'équipements mécaniques et électroniques.
Plusieurs années d'expérience exigées.

Ecrire C.V. joint et prétentions à M. JOUBIER, 100, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

Union des Caisses Centrales de la Mutualité Agricole
RECHERCHE POUR PARIS

programmeurs

Titulaires du Bac. Mathélèm. ou diplôme IUT Informatique
Matériel utilisé : IBM 370/145.
Les candidats devront être dégagés des obligations militaires.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo au Département Gestion du Personnel, 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris.

plein emploi

FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL
La Société est un Commissionnaire de Transport important.
Nous recherchons :
UN HOMME de 35 ans min.
pour mettre en place et animer une structure dynamique.
— Expérience de haut niveau nécessaire ;
— Résidence Paris, déplacements fréquents.
Ecrire avec curr. vitae, photo sous no 17.251 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

ENTREPRISE GÉNIE CIVIL
recherche pour PARIS
BUREAU D'ÉTUDES
TRAVAUX SOUTERRAINS
UN INGÉNIEUR
ayant une grande expérience des chantiers et du bureau d'études de travaux de galeries.
Envoyer C.V. et photo à no 6385, Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, q. t.

EYQUEM RECHERCHE
EXCELLENT VENDEUR
Possédant à fond la LANGUE ALLEMANDE
pour POSTE INSPECTEUR COMMERCIAL DE NIVEAU ELEVE
EYQUEM S.A., 1, rue Lavoisier 92000 NANTERRE
Tél. 204-68-08 ou 204-69-00.

---

1 CHEF DE SERVICE APRES-VENTE
Il aura l'entière responsabilité de la mise en serv. et l'organisation du travail en instrumentation médicale. Formation d'agent technique. Anglais indispens. et déplacem. international. Ecr. s/réf. 2.775, à Publ. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris, Cedex 02, qui trans.

Pour missions en Algérie
SOCIETE FRANÇAISE
recherche
INGENIEUR-MECANIC.
entretien (papeterie)
INGENIEUR méthode (papeterie)
RESPONSABLES chantier briquet.
POUR PARIS
COORDINATEUR chantier cimenterie
Ce poste nécessite la pratique de l'anglais
Envoyer C.V. en précisant salaire actuel à :
MINET Publicité, no 40.298
40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPTE SOCIETE rech. pour Montrouge, JNES VENDEURS, bne présent., goût des contacts humains, bonne élocut. exigée. Expér. de la vente téléphonique appréc. Se prés. ts les jrs sf le sam., 95, av. Verdier, Montrouge

COMPTABLE HME
qual. pour serv. paye. Réf. bâtiment - Libre de suite. Tél. : 579-21-19, poste 13.

8e - PARC MONCEAU
recherche
NURSE qualifiée
parlant couramment français, pour s'occuper d'un bébé de 3 mois et d'un enfant de 3 ans, aidée, logée, nourrie, références exigées. Très bons gages. Se prés. C.C.T., 2, bd Magenta, 75010 Paris - Tél. le matin de 10 h à 12 h : 203-71-48.

LE P.-D. G. D'UNE ENTREPRISE DE NEGOCE DE MATERIAUX ET DE SERVICES INDUSTRIELS A CREIL
cherche
UN CHEF COMPTABLE
pour réaliser, avec cinq personnes, la comptabilité générale (traitée en mécanographie) et analytique (bilan annuel, situation trimestrielle CE mensuel par activité), gérer la trésorerie, traiter avec les banques.
Position Cadre
Rémunération confortable.
Ecrire à Mme MC TESSIER sous réf. 2886 M
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS.

Pour SURESNES
DESSINATEUR
Schémas électroniques
ETUDE 2
Contacter Société ELP, 110, bd G.-Péri, Malakoff. 735-96-50.

S.A. INTHERCLIM-GEOFFROY
chauf., ventil., condit. d'air
recherche
pour service commercial études et projets
TECHNICIENS
EXPERIMENTES
— Chargés à court terme de la conception de l'étude et de la négociation technique et financière d'affaires.
— Contacts clients, architectes, et B.E.T.
— Nécessite dynamisme, initiatives, sens responsabilités et goût de relat. humaines.
Env. C.V. et prét., à M. Postic, 185, quai de Valmy, Paris-10e.

Import, groupem. Profess. équipé d'un IBM 370/135 sous DOS/VS
recherche
PROGRAMMEUR
système. Hme dégagé O.M. 2 à 3 ans expér. système ayant généré 1 release au minimum.
Connaiss. DOS/VS, assembleur PL/1 et C.I.C.S..
Envoyer C.V. détaillé, photo et prét. au chef du Personnel. AGSAA, 118, r. de Tocqueville, 75850 Paris Cédex 17e.

Sté industr. LEVALLOIS proximité Mo, rech.
AIDE-COMPTABLE TRESORIER
43 h. sem. Cant., vacances août ass. Ecr. av. C.V. et prétent. No 6.379 PUBLIPRESS, 31, bd Bne-Nouvelle-2e, q. tr.

Importateur Produits chimiques rech. pr siège Paris quart. Opéra
CADRE TECHNICO-CCIAL
min. 30 ans. Formation chimie organique et formation Cciale ou économique + expérience de la vente industrielle.
Excellent anglais indispensable, allemand nécessaire. pr position intéress. échelon national dans domaine importation, distribution et vente, spécialités chimiques industriel. aux industries des plastiques, du caoutchouc et du papier.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo à M. J.-P. Poulain, 57, quai de Seine, 75019 PARIS, qui transmettra.

Dafsa Analyse
recrute un
ANALYSTE FINANCIER
Grande Ecole commerciale Sc. Po et formation économique.
Env. C.V. et lettre manuscrite à M. HANNOSET
125, rue Montmartre 75081 Paris Cédex 02.

For European Headquarters U.S. Company
BILINGUAL SECRETARIES
3-4 years experience, to work in English for multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or equivalent).
Write With C.V. to No 7193 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er Who will forward.

LA SOCIETE NOUVELLE DE PUBLICITE ROUTIERE
recrute
ATTACHES (EES) COMMERCIAUX
bien introduits auprès des agences de publicité et des annonceurs pour ses supports suivants :
Réseau routier national et ceinturage de Paris. Longue conservation et signalisation de programme immobiliers. Réseau d'affichage lumineux dans les parkings souterrains Paris, Province.
Fixe, commission, indemnités kilométriques et frais de représentation.
Ecrire avec C.V. et prétentions à M. HUGUIER - S.N.P.R., 30, rue Pinel, 93-St-Denis.
Discrétion assurée.

IMPTE SOCIETE PRIVEE
recherche :
AGENTS TECHNIQUES DE LABORATOIRE
Titulaires B T S Option télécommunication ou électronique industrielle
Débutants ou quelques années d'expérience de laboratoire
I - REFER. 233.01 : Pour travaux dans le domaine des hyperfréquences
II - REFER. 232.01 : Pour travaux dans le domaine des hautes fréquences
III - REFER. 212.01 : Pour travaux dans le domaine des circuits digitaux (expérience exigée).
IV - REFER. 223.01 : Pour travaux dans le domaine des circuits analogiques
Nationalité française exigée
Dégagés des O.M.
Transport assuré par cars
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions, sous no 7.057
LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
Boîte Postale 40
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

CIE AERIENNE ch. jeune CADRE administratif parlant cour. anglais, connaiss. législation du travail, contrôle budget, comptabilité et billeterie avion, ayant travaillé dans Cie aérienne ou Agence de voyages. Env. demande écrite, C.V. et prétentions, FINNAIR, 11, RUE AUBER - 75009 PARIS

Sté de production et distribution de spectacles de création récente
recherche
son DIRECTEUR
A la tête d'une équipe, actuellement en place, d'une dizaine de personnes, le directeur devra contribuer sur le plan administratif et commercial à l'effort de la société pour évoluer du théâtre au cinéma et autres formes d'expression, tout en assurant la gestion des activités en cours
Doué pour les relations publiques, tout candidat aura déjà assumé des responsabilités commerciales si possible dans le domaine du spectacle.
Ecrire : JPI, 34, av. Reille, 75014 PARIS.

PANTIN
(PROXIMITE METRO)
Société en pleine expansion important du matériel allemand cherche pour son Directeur Général une
COLLABORATRICE
bilingue
ALLEMAND-FRANÇAIS
Elle a 25 ans minimum et l'expérience d'un poste à haut niveau.
Elle est précise, organisée, dynamique.
Ecrire sous référ. 311 M, à Mme R. GENSINGER
CARRIERES FEMININES
10, rue Royale - 75008 PARIS

URGENT rech. INGENIEURS conseils vacataires pour formation commerciale et études marketing
Env. C.V. et référ. détaillées d'interventions, à DEER, 72, boul. Sébastopol (3e)

gérances appointées

Couple métier cherche gérance appt., tabac, brasserie. Mai-juin-juillet-août-septembre. MEN. 44-75.

traductions

Demande

Secrét. direct. bilingue, anglais, ch. traduct. commerc. fr.-angl., angl.-fr. FISCHBEN, 25, boulev. Bonne-Nouvelle - PARIS (2e).

propositions diverses

PROJET BIMENSUEL écon. et social rech. Collabor. haut niv. (adm. et rédact). Ecr. 5.660 à Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur.

boxes-autos

PARIS-7e
6, rue M.-de-la-Sizeranne, anciennement rue Masseran.
GARAGES A VENDRE
Sur pl. ce jour 14 h. à 18 h. 30.
S.O.G.E.I. - 331-45-61 +

demandes d'emploi

EXPERT EN TAPIS D'ORIENT
Sérieuses références. Connaissance approfondie de tout ce qui concerne l'achat et la vente des tapis d'Orient et d'Extrême-Orient.
Recherche poste de CONSEILLER TECHNIQUE
Ecrire à no 3.198, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J. F., expér. commerc. intern., cherche emploi cadre mi-temps. Ecrire no T 069-328, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
● Expér. et référ. 1er ordre dans domaines diversifiés ;
● Dynamisme et sens relations humaines ;
● Créativité positive.
Etudie toutes propositions.
Ecr. no 3.874, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef d'atelier, 38 ans, horlogerie de luxe, grande expérience, cherche place stable Ecr. No 6.946 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME, 20 a., libér. oblig. milit. Niveau Bacc. Bonnes connaiss. allem. Permis VL. Voiture pers. Goût et sens commerc. Très bne présent, ch. situat. services commerciaux, spéc. vente ou représent. Début. mais désirant se créer situat. stable. Ecr. No 7.446, Contesse Pub, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01.

JURISTE D'AFFAIRES
Homme 25 a., capacitaire en droit, licenc. en droit des affaires, 2 ans Conseil juridiq. et fiscal, dans Fiduciaire, spécialisé droit des stés, ch. toutes régions, poste juriste d'Entreprises ou Conseil dans cabinet. Libre 1er juillet 1975. Ecr. No T 069315, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Spécialiste librairie intern., lgue expér., langues étrang., ch. poste intéress. chez libraire ou édit. Ecr. No 3.275 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EQUITATION TOURISME
Direct. commerc., 43 a., angl., allem. Homme de contact et de promotion. Gestionnaire budgets import., ch. en Province direct. ctre équestre, complexe tourist. ou activité similaire. Ec. « Le Gros Chêne », 43, r. de la Ronce 92410 Ville-d'Avray, qui transm.

J. Fme, 15 a. références Pub., successiv. régie, assistante chef de public., responsable service achat d'espace, cherche poste agence, annonc. ou support. Ecr. no 6.939, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur technique et commercial, spécialisé dans l'équipement de la maison, meubles, décorat., bricol., 10 a. expér .ds la direct. B.E. et chant., rech. collaborat. avec une entreprise moyenne de fabricat., d'études ou de négoce. Ecr. no T 69.304, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Infirmière, 22 ans, cherche un emploi intéressant. Parl. anglais parfaitement, bonnes notions français. Ecr. No 3.281 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Infirmière d'enfant, ex. 24 a., ch. un emploi intéressant. Connaissance de l'anglais parf. et de bonnes bases en français. Ecr. No 3.280 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre administr.-commerc., H., 50 ans., expér. organisation générale, ch. sit. salaire fixe ou pourcentage. Ecr. No 3.284 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune INGENIEUR CHIMISTE Dég. O. M. Bonnes notions anglais, cherche emploi France ou Etranger.
Ecrire HAVAS CANNES no 49147

Dame, 55 ans, employée commerciale, 6 ans expérience, cherche emploi similaire codificat. cdes, préparat. factur., contact tél. clients, dact. Mme Aubry, 16, rue des Tartres, 95110 Sannois. - Tél. : 981-08-51.

J. F., 21 ans, hôtesse bil. angl., dactylo, cherche place. Ecrire : no 6.944, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 21 a., BTS chbre de com. angl., ch. poste bilingue, secrét., accueil, ctre Paris (vac. sept.). Ecr. no 3.277, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 30 a., lic. en droit, exp. administrat. et financ. comptab. contentx. et immobil., ch. sit. position cadre. Ecr. No 8.530 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

LIVRES, achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Tél. 326-68-28.

URGENT PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débarras intégral appartement, pavillon sous 24 H. - 359-03-14.

autos-vente

Caravaning

Caravane Henrymag-Mondial, 4 m., 4 pl. sans permis E. Très bon état av. chauf. et avancée complète 8.000 F. Tél. 437-80-95. Pivert, 4, rue de la Guinguette, 77000 La Rochette.

L'immobilier

constructions neuves

PARIS 19e
du studio au 5 pièces
prix moyen : 3.200 F le m2 ferme et définitif
exemple :
3 pièces 70 m2 + 5 m2 loggia
234.000 F (parking compris).
livraison début 76
avantage exceptionnel
en cas de crédit, les remboursements ne commencent qu'à la livraison de l'appartement.
FELICITÉ
7, rue Curial Paris (19e)
appartement témoin sur place
en semaine de 14 h à 19 h
samedi et dimanche, de 10 h à 19 h
tél. 205.46.41

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing studios, 2, 3 et 4 Pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - BAL. 93-63.

XIIIe - PORTE D'ITALIE
3 Pièces, 70 m2...... 256.800 F. Cave et parking inclus. Exonéré impôt foncier. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

XIIe - RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 Pièces. Livrables 4e trimestre 1974. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

XIIIe - TOLBIAC
Studios, 2 et 3 Pièces. Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

XVIIIe - JULES-JOFFRIN
Chambres et studios, 2, 3, 4 et 5 Pièces. Habitables début 1977. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

XXe - PELLEPORT
Studios, 2, 3 et 4 Pièces. Habitables juillet 1975. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

SAINT-TROPEZ
23, avenue du Général-Leclerc Appartements 3, 4, 5 pièces EXCEPTIONNELS par site et prix.
Prix fermes — Livr. été 1975
Visibles sur place tous les jours.
SCOGIM
(94) 97-09-85 et 722-15-30.

fonds de commerce

A céder fonds de comm. PARIS-9e. Revêtement murs et sols. Magasin + bureau + appt. Px. 50.000 F. Tél. 022-06-82.

bureaux

VAUCRESSON. Except. Mais. tt cft. 8 bureaux + salle expo. Surface hab. 480 m2 s. s/sol complet. 3 lignes tél. Park. Jard. 875 m2. Etat neuf. Près transp. Après 17 heures : 460-35-60.

BURX TTES SURFACES
Location sans pas-de-porte.
MAILLOT. 293-45-55 + 522-19-10.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS
Petits bureaux agencés
EUROBUILDING
Paris - Porte-de-Pantin
100 m métro et périphérique
Imm. neuf gd standing
2 bureaux 71 et 150 m2 avec parkings
Tél. 359-92-30 - 92-79
359-29-04 - 723-30-23

A LOUER
PLACE VENDOME
BUREAUX AV. TELEPHONE
261-08-65 et 260-44-90

hôtels-partic.

Dir. propr., Auteuil, Sud, charmante mais., sél. + 3 chbr. + jard. 715.000 F. 266-48-23, H. B.

Ranelagh. Voie privée, charme, except., calme, parf., H.P., plein soleil, 8 P., jard., park. 1.250.000. LARGIER : ANJ. 02-97.

locaux commerciaux

A céder, République. Beau local commercial, 1.000 m2. Grand standing. Accès voitures. Ecr. No 6.945 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PRIX EXCEPTIONNELS
A LOUER
LOCAL COMMERCIAL
avec Bureaux
Rez-de-chaussée - Magnifique exposition en façade
450 m2 - 10 téléphones
8 parkings
EUROBUILDING
Paris - Porte-de-Pantin
100 m métro et périphérique
Tél. 359-92-30 - 92-79
359-29-04 - 723-30-23

immeubles

INVALIDES
IMMEUBLE P. de T., ravalé, stand. r.-de-c. s/voie calme et ensoleillée. Salon, s-à-m., cuisine GD 5 Pces, 3 ch., 3 bns, 2 w.-c. Ch. c. et eau ch. imm., moquette entièrement refait neuf
JARDIN PRIVE FLEURI
+ chambre service - Cave
PRIX : 640.000 F
vendredi, samedi 10 h. - 18 h. 30. 9, avenue Constant-Coquelin (59 bd des Invalides).

Je vends DIRECTEMENT
tout le REZ-DE-CHAUSSEE
d'un IMMEUBLE
Ds le 7e près BON MARCHE
BAUX 9 ANS - GROS RAPPORT
PLEINE ACTIVITE
325-25-25.

fermettes

SUD Région **SARTHE**
LA FLECHE - Tr. belle fermet. 4 pces avec pltres, chemin. Très beau gren. S/3.000 m2 ou plus. Prix : 110.000 F - Crédit : 80 %
VAL DE LOIR
Fermette avec très belle vue. 3 pces, bel. dép. Prix : 75.000 F, avec 80 % crédit.
C.I.O., 8, rue Gambetta, (72) LE MANS. T. (15-43) 28-79-16.

SITE DOMIN. VALLEE DE L'ORVANNE. Ham. calme. Prox. bois, rivière. Bel. fermette caract. Gros œuvre impecc. S/7.000 m2 clos. Pl.-pied. 6 pces rust.+3 P. Gren., dépend. 198.000 à débat. avec facil. G.L.M., face EGLISE NEMOURS. — 428-03-09.

Voir la suite de notre immobilier en page 36

L'immobilier

appartements vente

65-BAGNÈRES-DE-BIGORRE
RÉSIDENCE MAINTENON
reste quelques appartements du T 2 au T 5
Chauffage électrique intégré
Livraison immédiate
PRIX DE 1.900 à 2.400 F le m2
SEPI 34, avenue Joffre, 65 TARBES, Tél. (62) 93-29-56
ou sur place : appartement témoin, rue des Pyrénées, BAGNERES-DE-BIGORRE.

Paris

14e. Dans petit hôtel particulier, 1°) Elégant duplex, 110 m2; 2°) Coquet 2 P., entièr. remis à neuf. - Téléphone : 548-34-60.

Part. vend appart libre, 11e, 3 P., cuis., dche, entr., 5e étage sans ascenseur. Tél. : 355-58-36.

Proche JARD. RANELAGH Imm. P. de T., tr. gd 7 P., tt cft, 280 m2. Prix intér. 387-59-79.

IXe - La Rochefoucauld
MAGNIFIQUE DUPLEX avec jardin privatif
Calme - Soleil - Confort
DANS HOTEL PARTICULIER
Rénovation exceptionnelle.
Prix élevé justifié. — 747-77-50.

JARDIN DES PLANTES
Bel imm., 6e étage, sans asc., ravissant 3 P., 63 m2, pl. soleil, balcon, téléph. PARF. ETAT. RARE. 290.000 F. Tél. 325-89-90.

XVe, imm. rénové sur rue et cour-jardin, occupés, 1, 2 et 3 P., wc, tél. 622-26-63, P. 26.

Pr. pl. St-Sulpice. ODE. 42-70.
180 M2, HAUT PLAFOND.
Finitions gré acheteur.
Ascenseur, clair, cour-jardin.

VIIe - BRETEUIL - VILLARS
Arbres - SOLEIL - BALCON : 128 M2, 5 PCES, ASC., TEL., grand standing. Tél. ODE. 42-70.

12e 6 P., 130 m2, dble living + 4 ch., cuis. équipée, imm. stand., ch. de serv., parking, tél. Urgent. - 260-39-89

PRES QUAIS VIe ARRONDISS. Dans bel hôtel XVIIIe, classé, entièrement sur parc privé : 1° Gd app. 4/5 Pces, 165 m2, 2° Duplex, 5 Pces, conft, 140 m2. Prix élevés justifiés. Michel et Reyl S.A. : 265-90-65.

CŒUR MARAIS
place marché Sainte-Catherine : magnif. 2 P., 60 m2, tt cft, imp., téléph., Sud : 365.000 F justifié. Téléphone : 325-46-55.

2e - BANQUE DE FRANCE
PROPRIETAIRE
vend dans bel immeuble RENOVE 100 %
Livraison le 30/5/75
STUDIOS, STUDIOS en DUPLEX
+ 2 OU 3 PIECES AVEC MEZZANINE
Tr. LUXUEUSEM. AMENAGES
POUTRES ET PIERRES D'ORIGINE
M'appeler au 325-56-78

17e Imm. neuf. Lux. 3/4 PCES. Pr visit. : 963-22-09.

PRES PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE SUR COUR-JARDIN
2 PIECES EN DUPLEX 42 m2 environ
S. de bns et cuisine équipées, w.-c. séparés, chauff. et eau chaude par l'immeuble.
Sur pl. vendr., sam., 14 h. - 18 h., 130, r. de Tocqueville. 755-98-57.

MONGE Vue Arènes de Lutèce
78 m2 LIV. 2 CHBR. Part. état. 380.000 F. — IMMO EPARGNE EXCLUSIVITE. - 325-89-90.

PLACE DES VOSGES
(PRES) GRAND STUDIO 40 M2, LUXUEUSEM. AMEN. Dressing. Tél. : 260-34-88 ou 260-85-82.

AVENUE FOCH
APPARTEMENTS EXCEPTIONNELS
dans immeuble très gd standing.
— DUPLEX 180 m2 + terrasse et jardin 120 m2.
— APPART. 230 m2 + 100 m2 jardin suspendu.
Prix élevés justifiés.
MICHEL BERNARD, PAS. 63-71.

PORT-ROYAL
Beau 2 P., cuis., bns, 2 balcons Sud : 109.000 F. — VOL. 58-70.

XVIIe - ETOILE
APPT CHARME - TERRASSE atelier. S. à M., 2 ou 3 ch., S. de B., cuis., Décoré av. Goût. SAINT-PIERRE. - ELY. 33-40.

XIXe : VUE SUR L'EAU
Je vends 7 STUDIOS
TOUT CONFORT
LIVRAISON IMMEDIATE
IMPORTANT RAPPORT
ET GROSSE PLUS-VALUE CERTAINE ET D'AVENIR.
Me Téléphoner à : 325-25-25.

Me FALGUIERE
Ds imm. entièrement restauré, studios et 2 P. équ., tt conft, tr. hte rentabilité, locat. assur. 131, rue de Vaugirard, 11-19 h.

Région parisienne

NOGENT-s/Marne, RER 700 m., 3 P., cuis., bs, 2e ét., balc., tél. Prix : 135.000 F. Placement idéal. Loyer garanti 12 X 950 F. Téléphone : 260-39-87.

EXCEPT. PARIS ST-GERMAIN propose à : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE un appt de 138 m2 + balcon, entièr. décoré, livré av. cuisine équipée, dans résidence stande. PRIX : 610.000 F. Téléphone pour visiter 973-28-25.

PRES ST-GERMAIN-EN-LAYE Vue sur Seine, app gd standing, terras. + ch. de serv., 290 m2. PRIX TRES INTERESSANT. Téléphone pour visiter 973-28-25.

NOGENT-SUR-MARNE - R.E.R. Splend. 4 P., 100 m2, dble liv., 40 m2 + 2 ch., cuis. équ., imm. stdg, ét. élevé, balc., vue tél. Prix : 270.000 F. Tél. : 260-39-87.

VILLE-D'AVRAY Except. Réc. Récept. 3 ch. 2 bns. Gar. 2 voit. 480.000 F. Larges facilités. — 027-57-40.

SCEAUX 140, rue Houdan Jamais habités
Lux. studios, 2-3 Pces, Duplex 5-6 Pces. Terrasse. Vue. Mercr., samedi, 14-18 h., ou 224-95-27.

PT DE **NEUILLY** FACE BOIS Etage élevé
Vue panor. 3 p. ppales. 85 m2. Neuf. Parking. Téléph. 425.000 F. LARGIER — ANJ. 18-83

PTE ST-CLOUD - BOULOGNE Propriétaire vend
3 p., cuis., s. d'eau, w-c, ét. nf. 3 pièces à rénover.
1 pièce, cuisine, à rénover. Calme. Soleil. — 265-44-94.

Province

CANNES
Part vd prêt. à Part. 600 m. de la mer, b. stud., tt cft, entièr. meub. Ecr. Tarpent, 2, rue P.-Besnard. - Issy-les-Moulineaux.

Neuf, tr. b. sit., tranq., coprop. 2 P., cuis., bs, ent. tt meubl., gd gar., cell., balc. sud s/parc bal. Nord 500 m. gde plage Sanary. Prix : 150.000 francs. Téléphone : (35) 93.91.11.664 NEUFCHATEL.

appartem. achat

RECH. D'URGENCE APPARTS 2 A 7 P. MEMES A RENOV. B. QUART. — FAIRE OFFRE **GILER S.A.** 59, avenue d'Iéna, Tél. : 260-36-80.

locations meublées

Offre

15e. Exception. parfait, neuf, 16e ét., triple liv., 3 chbres, 2 bns, garage : 3.500 F. — 229-52-98.

locations non meublées

Offre

MONTPARNASSE. Vrai 2 p. c. sal. E. ref. neuf. 800 F. 754-86-88.

3 P. 100 m2. RANELAGH
Tout conft, jardinet, tél., loyer 2.350 francs charges comprises. GUY GELIN : 754-68-47.

R. de PASSY - 3 pièces, cft, 7e asc., tél. Bail 6 ans. 2.000 F c.c. - 073-85-47, H.B.

ST-AUGUSTIN - 6-7 p., 2 bains, tt cft, tél. Imm. standing. 3.200 F + ch. - OPE. 45-55.

Demande

Ch. studio ou 2 p. XVe ou environs à partir juin. Maxim. 600 F. Agences s'abstenir.
Ecr. n° 6928 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

8 km SAINT-GERMAIN
Village. Pav. maison de 5 chbr., séjour dble, coin repas, cuis. + cellier, 2 bns, 2 w.-c. Gar. Jard. 540 m2. 358.000 F dont 40.000 C.F. Après 17 heures : 460-35-68.

CHATILLON limite Clamart s/coteau, près bois, belle maison 1900 sél. + 5 ch, cuis., 2 s.-bns, chff. mazout, garage 2 voitures, jardin 780 m2. 600.000 - 640-61-68.

JOUY-EN-JOSAS, Résid. Pav. récent cuis., sél., 4 chb., s.-bns, dche, gar. 3 voit. Terrain 650 m2. Etat impecc. Prix à débattre 600.000 F. Crédit 80 %. J.M.S. 970-48-10

domaines

A VENDRE - DANS L'ORNE : magnifique DOMAINE s. 105 ha. Mais. de maîtres, dépendances. Lac, étang, rivière, bois, piste d'atterrissage privée, possibilité élevage, exploit. agric., haras. Tél. pr rendez-vous : 255-05-76.

Côtes-du-Nord, 20 km. de la mer, prieuré XVIIe, 7 Pces, conft, vue, 2 hectares.
Haut-Anjou, château Directoire, confort, 6 hectares.
Région Vitré, petit château du XVIIIe, BON ETAT, cadre exceptionnel, 7 hect., pièce d'eau.
Perche, manoir XVe, gd caractère, à restaurer, 2 hectares.
Noirmoutier, grande villa, tout confort, grand parc.
Nombreux autres châteaux, manoirs et gentilhommières dans tout l'Ouest.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, Les Nétumières. - 35500 VITRE. Téléphone : (99) 75-22-81.

B. DEMEURES DE L'OUEST
ANJOU, 3 élégants CHAT. 18e, parc et terr. 4, 20, 30 ou 100 ha.
Pr. ANGERS, 3 DEMEURES, parcs 1, 7 et 8 hectares.
MAYENNE, pt CHAT., partie 17e, joli parc 4 ha, étang.
Bretagne, MANOIRS 15e et 16e. LANNION et TREGUIER, près mer, 15e et 17e en Morbihan.
Belles VILLAS bord de mer.
HOUDIARD, 8, P., 83, LAVAL. Téléphone : 6-53-25-21.

LAVANDOU (VAR)
« COUP DE FUSIL » 60 Ha. Vue mer. Except. pr placem.
NEVEU ET CIE.
Rond-Point Duboys-d'Angers, CANNES. Tél. (93) 99-53-03 ou PARIS. Tél. 268-20-60.

terrains terrains

Grande possibilité de gain par l'achat de terrain sur l'île de
FUERTEVENTURA
ISIP SA L - CH 6091 Lugano, case postale 693.

VAR, près Lorgues, 50 km mer. Ter. à bâtir (certif. urbanisme). 3.200 m2. Vue sur les Maures. 40.000 F ferme.
Ecr. n° 6941 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

4 terrains à bâtir viabilisés, 4 à 6.000 m2, proximité Gisors, de 60 à 75.000 F. Tél. DOR. 62-63 ou 31 Bezu-Saint-Eloi. visible dimanche, lundi Pentecôte Crédit vendeur.

Promoteur rech. urgent terrains 2 à 6 ha pr maisons individ. rayon 40 km Paris. — Ecrire SIFECAP, 171 av. Ch.-de-Gaulle, NEUILLY-SUR-SEINE.

120 km Paris, rég. Montargis
A BATIR
12.670 m2 : 55.000 F
7.530 m2 : 57.000 F
Eau, él., sect. calme, pr. bourg Mme Giboin, propriétaire, 45230 Châtillon-Coligny 15 (38) 93-54-25.

propriétés

NOGENT Bord bois Près R.E.R.
Lux. propr. s/900 m2 jdin, bien aménag. compr. hall avec vest., bel. s. à manger récept.-salon av. cheminée, baie vitrée sur jdin, bur., cuis.-office. A l'étage 5 ch. 2 bs + dche, nombr. plac., moq. Terras. 40 m2 + 2 chbr., lingerie, dépend. Pet. pav. lux. amén. compren. ss duplex liv. cuis. av. éléments compl. nf. 2 ch., 2 bs, moq., gar., ss-sol ss propr. av. cave chauff., cellier. SEMA - 283-59-93

VESINET RESID. Magnifique propriété ancienne compl. rénové. S/parc 3.400 m2, récept. 80 m2, 6 ch., 3 bns. Px él. just. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-87-06.

160 km PARIS
FERMETTE 4 P. Dépend. 4.000 m2 - 120.000 F
PPTE 5 PIECES - 7.500 m2 165.000 F - Crédit 80 %
THYRAULT 89 - Saint-Fargeau Tél. 183

Hte PROVENCE, propr. agrém. 19 ha bois, site magnif., isolem. complet av. bastide de caractère restaurée. — Prix 380.000 F. Agence VIAL, Place Carnot 84400 APT. Tél. (90) 74-10-89.

Ds village provençal, 25 km sud Avignon, à vendre, tr. gr. maison anc., parf. ét., 20 p. sur 2 niv., plus vastes greniers aménageables, grande cour (350 m2) plus pet. cour (50 m2), local neuf attenant 250 m2, tout à l'égout, cour. force et lum., ch. central, 4 entrées sur rue et route. Conviend. particulièrement à Hôtel. Prix 1.500.000 F. Tél. : (90) 95-91-23.

PAU. Particulier vend propriété 8 ha + chalet et bâtiments. Villégiature ou promouvoir. Prix : 1.200.000 F. Ecr. RIVERE BP 977 Matagami, Québec, Canada.

Région GAMBAIS-HOUDAN - 78
A vendre terrain 7.000 m2 tout viabilisé ds résidence gd stand. av. club, piscine, tennis. Téléph. propriét. 022-97-41 ou week-end sur place (15-37) 64-28-47.

30 HECT. TERRE-FERMETTE pour 180.000 F seulement, 20 km Limoux, const. habit. 4 P. + C., cell. dép. UNIQ. av. pet. apport AVIS - 55, rue Aimé-Ramon, Carcassonne - Tél. (64) 25-03-91 ou Paris 278-02-49 et 09-51

FORET RAMBOUILLET
Site classé
GRANGE XVIIe S.
Aménagée par décorateur récept. 120 m2 av. cheminée, loggia + 1 cuis., 3 ch., bns., cft., dépend. tot. 350.000 F. 720-38-62 - 483-51-55.

MESNIL-LE-ROI Résid.
Très calme. Villa mod. s/Parc 2.250 m2, vaste récept., rez-de-jard. aménag., gar. 3 voit., dép., rare. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-87-06.

135 km Paris, autoroute Sud, Région Montargis
PROPRIETE BOISEE
1°) plain-pied : sél. 50 M2, bur. 3 ch., cuis., sal. bns.
1er ét. : 3 ch., sal. bns., gren.
2°) mais. gardien : 3 pces, dépend., chf. cent. mazout, tél.
DANS 3 HA (30.000 m2)
beaux arbres, cadre agréable.
Prix total : 385.000 F.
ROCHET, 5, r. du Longeard, 45201 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

65-BAGNERES-DE-BIGORRE
magnifique
PROPRIÉTÉ
17.000 M2
VILLA 450 m2
3 SALLES DE BAINS
CONCIERGERIE
PRIX : 650.000 FRANCS.
Ecrire à Havas, 65001 TARBES, n° 5.626.

BEAUGENCY
Particulier vend jolie propriété 5 pces, gd cft, av. dépendances Style « VAL de LOIRE » Grenier aménagé. Téléphone. Jardin original en terrasse. Px 300.000 F. Crédit envisageab. Pr vis. s/pl. Etude PUCELLE, Beaugency - Tél. (38) 89-20-41.

80 km OUEST PAR HOUDAN
près MARCILLY-sur-EURE sortie Bourg pittoresque
MAGNIF. PROPRIETE
Ancienne ferme aménagée, énorme cachet, cuisine 20 m2, séjour 70 m2 avec cheminée et poutres, 5 chambres, bains, gd confort, tout plain-pied s/cave + grenier aménageable.
Maison d'amis - Ecuries. Vastes dépendances. Ensemble de charme et caractère.
4.000 m2 clos, bien plantés. 450.000 F + Rente viagère 900 F mensuels sur 1 tête 73 ans. - Libre à la vente.
CABINET MAZIERES 483-51-55

25 MINUTES PARIS
(SUD-OUEST)
Propr. réc. de caractère, à baies clôturés. Calme absolu. 11 pièces princip. Grand confort. Sous-sol toute surface chauffé. Garage 4 voit. Combles aménageables. S'adresser Me Morin, Notaire 78730 Rochefort-en-Yvelines.

villas

ST-GERMAIN 10' R.E.R. Vue, 6 pces. Jard. ombr. Px tr. int. 963-22-89

FORET DE FONTAINEBLEAU
40 maisons de grand standing sur grands terrains individuels.
SITE EXCEPTIONNEL
de 400.000 à 600.000
PARIS BAMA 538-66-81.
Sur place : Agence LEFEVRE 424-30-36 - 424-32-16.

CACHAN résidentiel. Villa 7 pces sur sous-sol, parc 1.500 m2 + maison de gardien. — 750.000 F. A.M.P. - 350-73-05.

ST-JEAN-CAP-FERRAT
dans parc 1 ha
5 VILLAS DE 3 APPARTEM. complèt. terminés avec cuis. et s.-bns équip. Chauffage électriq. Solarium, jdin privatif. Garage, etc. Prix fermes et définitifs de 630.000 à 680.000 F.
S.C.I. Résidence du Cap-Ferrat, Plan des Abeilles, 06-Cap-Ferrat. Tél. sur place : (15-93) 06-52-92 (de 10 à 12 h. et de 15 à 18 h.).

91
FORGES-LES-BAINS
près de Limours
dans région campagnarde
Très belle maison de 5 pièces
construction traditionnelle
confort tout électrique
jardin privatif
garage 2 voitures
267.000 F
Crédit possible
Tél. (le matin) : 225-53-28
M. LETESTU

CABOURG
Très belle maison s/3 niveaux avec jardin face parc gd hôtel. 14 pces princip., 2 s.-de-bns, 1 s. d'eau, 3 cab. toil., 1 grand gar., 2 burx, 2 terras. 580.000 F Pour R.-VS, tél. : 204-38-68.

maisons de campagne

Part. à part. vend maison à Châteaurenard (15 km de Montargis). 4 p. c. poutres appar., balcon. Verger indép. 400 m2. Tél. : 903-69-51.

A vendre : 20 km de LA GRANDE-MOTTE
Belle maison provençale, entièrement restaurée, 7 pièces grand confort, rez-de-ch. Voûtes. Arcades, jardin clôturé, dépendances. — Prix : 255.000 F. Ecrire : Jacques DIDIER 3, rue Monjardin, NIMES Tél. (66) 67-58-37 NIMES.

DROME. Rés. Crest, bord village Maison bourgeoise, 8 pièces et 2 granges, parc clos 1.700 m. bord rivière truites, site except. 260.000 F. — A 1.000 m. alt., 2 fermes à rénover sur 4 ha isolées. Eau et vue, ensemble 215.000 F. — Agence Hervé B.P. 86. T. 75-00-08. 26400 Crest.

A vendre 12 km Montluçon (03) 2 petites maisons comprenant ensemble 4 p. (dont 1 à refaire avec poutres apparentes et grde cheminée). — M. MALLERET, Bessais-le-Fromental 18210 Charenton-du-Cher (Tél. 21)

villégiatures

BAIE DE SAGONE
Partic. loue logt. 6 personnes. « PIEDS DANS L'EAU ». Rens. 533-80-98, poste 82.

A louer moulin à Gordes 84. Tél. de 10 h. à 14 h. : 636-42-89.

CORSE - Baie de Saint-Florent directement sur mer.
Studios confort, kitchnette, salle d'eau, linge fourni.
Juin - septembre : 1.650 F.
Juillet : 1.900 F.
Tél. : 206-05-34, le matin.

Part. loue appt. Juan-les-Pins, 4e et dernier ét., pet. imm. s. plage, vue splend. mer, 4 p. cuis., tt cft., asc. Juin 1.600 F. Juillet : 2.750 F. Tél. Paris : 965-73-18.

OLERON, côtes sud-est et ouest, mais. cft., juillet-sept. 5/7 pers. Dubois, 94, bd Poniatowski (12e)

A louer à La Plagne (Savoie) studio nf, 3-4 pers. Vue except. Juillet-août 700 F la quinz., 1.200 mois. Nardot, 20, r. des Petits-Prés, 91310 Linas. Tél. 901-08-05.

15 km mer, part. loue maison campagne, 3 chbres, sél., cuis., salle de bains, w.-c. Juin-sept. 1.500. Juil.-août 2.080 F. Ecr. BRUTINEL, La Tour, 83210 SOLLIES PONT.

Salou. Loc. appart. bord mer. Prix intér. Juin et sept. Inf. Grasset, La Pineda, Tarragona. Tél. 381617. Ventes, Fincas, via Martinez Anido, 28-Tarragona.

AJ à 10 km NICE, 50 m. plage, 5 p., gde terrasse, 3 gds lits + 2 Propose prêt. même interlocuteur Juil. : échange ap. 4 pers. Paris. Août : location 3.000 tt compris. PAROT, 7, avenue de la Mer, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR.

VACANCES INSOLITES
EN GRECE
Prenons 3/4 personnes à bord de notre voilier pour croisières sauvages dans les îles de la mer Egée. Initiation à la voile, perfectionnement ou farniente.
TEL. 606-44-50, ou ECRIVEZ : DELANTY, 2, rue Tholozé, 75018 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

constructions neuves

La Source Montmorency

Le confort élégant d'un petit immeuble.

Adossé à la villa Montmorency, au 40 rue de la Source à Auteuil, l'immeuble que nous vous proposons comporte 12 appartements de 100 et 126 m2 de conception moderne alliant au raffinement du détail le souci des multiples aménagements pratiques.

Au moment où vous prendrez possession, de votre appartement à: LA SOURCE MONTMORENCY, fin Juin 1975 vous n'aurez rien d'autre à y ajouter ou à changer car tout a été prévu depuis l'équipement complet de la cuisine jusqu'à la pose de la moquette et cela à un prix particulièrement compétitif.

Pour visiter téléphoner à : S.I.M. Promotion 5, rue Poussin 75016 Paris Tél. : 520.65.65.

HAVAS CONTACT

à VILLEJUIF (94)
LA RESIDENCE ELSA
36/38 Octave Mirbeau. (près place 8 Mai)
PIERRE DE TAILLE
Appartements de qualité 2 et 3 pièces
à des prix fermes et définitifs
— Confort Total Electrique —
Livraison Eté 1975
APPARTEMENT TEMOIN SUR PLACE
visites tous les jours de 11h à 19h
GECOM 747.59.50

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PIECES
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jard. privatif ombragé, parkings, chambres de service.
PX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison fin 1975
Bureau de vente sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30.
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62.

CHAMPS-ELYSEES
11, rue de BERRI - 7e étage
TRES BEAU 6 PIECES 145 m2
TERRASSE 100 m2
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison immédiate
Pour visiter :
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près de la NATION. Tél. : 343-62-14.

appartements occupés

PROXIM. DU LUXEMBOURG
A vendre appartements occupés dans immeuble rénové.
INTER. pour PLACEMENT.
Tél. pr rendez-vous : 633-14-51.

immeubles

RUE DE MAUBEUGE
ds imm. bourgeois, 6 p. 200m2 gd luxe, 1er étage. M. DUAULT 129, bd Magenta. T. 526-08-37.

bureaux

Paris vente directe, imm. lib. à rénov. ou achevé. 3.500 M2. Plus-value certaine. 225-44-70.

locaux commerciaux

RUE ORDENER murs salon de coiffure + appt tt cft + murs Bar-Restaurant, excell. rapport. Tél. : 805-00-90.

LUXEMBOURG (près)
Murs de bout. ss/sol, r.-de-ch. + 1er ét. 350m2 : 450.000 F à débattre. Téléph. : 337-88-14.

villégiatures

Près de Courseulles loue juil.-août, tr. bel. propr. face mer. Tél. : 31-87-41-62. hres burx ou domicile : 31-81-65-59.

appartem. vente

Paris

Me GOBELINS Limit. 5e - 13e Ds tr. b. imm.
2 p., c., tt cft, état nf, 3e étage s/rue, calme. 153.000 F. 343-32-67

CHARDON-LAGACHE
120 m2, LIV. DBLE, 2 CH., petit bureau, 2 sanit., gde chbre service. 520.000 F. - RIC. 38-73.

5e Appart. caract., entr., 2 ch., atel.-séjour, cuis., bains, tél. 27, r. Bernardins (dern. étage).

POUR AMATEURS
GRENIER 60 m2. Beaucoup Charme et Caractère.
EXCEPTIONNEL. 325-75-42.

17e - SUR SQUARE
BEAU STUDIO. 627-78-84.
Bureau de vente sur place.
34, RUE EMILE-LEVEL.

GARE DU NORD
34-34 bis, rue Dunkerque.
Libres de suite.
2 p. cuis., cft., ref. nf. 202.500.
3 p. cuis., cft., 69 m2. 213.500.
3 p. cuis., cft., 71 m2. 243.000.
3 p. cuis., cft., ref. nf. 277.000.
Imm. P.-de-T. Crédit 80 %.
Sur place vend., sam., dim. de 14 à 19 h. - 878-86-81.

VIIe IDEAL PLACEMENT studio LUX. RENOVE, tout cft, 1er ét., 75.000. Propr. 727-95-37.

48, rue MONSIEUR-LE-PRINCE à vendre appts entièr. refit à nf. DU STUDIO AU 4 PIECES. Prestations de standing. Vis. APPT TEMOIN s/place : tous les jours, de 16 h. à 17 h. ou s/rendez-vous T. : 633-14-51.

Angle BOULEVARD MURAT et RUE DAUMIER.
A vdre dans immeuble rénové APPTS LIBRES et OCCUPES. Vis. ts les jours de 14 à 18 h. ou s/rendez-vous. T. : 288-38-63 1, rue DAUMIER, Paris-16e.

MARAIS dans immeuble XVIIe MAGN. 2 p. de caract REF. NEUF. Cuis., s. bains, poutres, cheminée. RARE. T. : 325-75-42.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL
SCEAUX Dans petit immeuble nf
(près gare), appart. 2 pièces, tt conft, balc., terrasse, calme. Prix 148.000 F. - 255-42-35.

Vincennes, av. de Paris, bel appt 6 p. 170m2, tt cft, très bel imm. p. de t., conviendrait profess. libérale. T. : 256-13-29.

PARTICULIER vend DIRECT. SEVRES-VILLE-D'AVRAY. Prox. de la gare, résid. ds parc 5 p., 130m2, 420.000 F + chambre serv. et garage : 40.000 F. Tél. : 355-98-79.

Province

AVIGNON
A vendre un 2 pièces 78 m2, ou 3 pièces 110 m2 dans la SCI SAN MIGUEL luxe et très grand confort livrables juin 1975
4, rue Ninon-Vallin (90) 81-36-48.

locations non meublées

Offre

92 Villeneuve-la-Garenne
SANS INTERMEDIAIRE
appartement de bon confort.
4 p. 77m2, 842 à 865 F,
5 p. 96m2, 982 à 1.005 F.
CHARGES EN SUS
S'adresser de 9 h. à 12 h.
11, allée Saint-Exupéry,
Villeneuve-la-Garenne 752-54-51.

PARIS (13e)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf, tout confort.
Face au métro Porte-d'Ivry :
2 pièces 45m2, 675 à 745 F.
3 pièces 66m2, 964 à 1.032 F.
4 pièces 77m2, 1.100 à 1.180 F.
Charges et parking en sus.
S'adresser au régisseur,
82, bd Masséna. T. : 588-47-48.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
gd stdg 300m2 en duplex, 2 gds récept., 4 chbres + 3 s. bain cuis éq., ch. bon., gar. 2 voi jardin 350m2. Tél. : 331-47-

LOCATIONS SANS AGENCE
45, rue Héricart. T. : 577-70-
8, rue Ph.-Dangeau, Versaill

(93) Bagnolet et métro Gallie
SANS COMMISSION
3 pièces, 66m2, loyer 744 à 776 F, charges : 275 F
4 pièces, 77m2, loyer 818 à 903 F, charges : 315 F
5 pièces, 96m2, loyer 956 à 1.063 F, charges : 393 F
PARKING EN SUS.
S'adresser au bureau de géran
LES PARCS DE LA NOUE
1 à 13, rue de la NOUE
BAGNOLET. T. : 858-02-3

Demande

CHERCHE A LOUER VIDE
HOTEL PARTICULIER
ou APPARTEMENT
REZ-DE-CHAUSSEE AVEC ENTREE SEPAREE. 200 - 300 METRES CARRES DANS QUARTIER RESIDENTIEL (16e OU 17e DE PREFERENCE).
Téléphoner 657-13-31, poste 3.345, heures bureau.

terrains

100 KM SUD PARIS par AUTOR.
Nbrx lots terrains boisés à bâtir (week-end ou autre), de 500 m2 à 2.000 m2. Prix 26.000 F à 65.000 F. - Tél. 432-06-85.
Agence L. CHAFAUX
carte professionnelle n° 41, à MONTEREAU (S.-et-M.)

fermettes

90 km OUEST
fermette excell. ét., 4 p., nier am., grange indép., e. jdin 600m2, 72.000 av. 14.000
SOMBIM, 9, rue Patenôt, RAMBOUILLET. T. : 483-

villas villas



CORSE - GOLFE DE LAVA à 20 km d'AJACCIO
A vendre ou à louer
TR. BELLES VILLAS et APPARTEMENTS 2 PCES
En bordure d'une plage de sable fin et d'un port naturel.
Vue imprenable sur le golfe de Lava depuis les terrasses et jardins privés.
Avec 20.000 F + crédit très modéré.
Rentabilité assurée hors période d'occupation : 7 %
A louer : Juillet - Août - Septembre
2 pièces : 1.500 à 2.500 F
Villas : 2.500 à 5.000 F
Accueil sur place ou pour rendez-vous à :
FLOREAT, 92, bd du Montparnasse, 75014 PARIS
Tél. : 033-61-67 et 033-73-55.

P. à p. Versailles 5' gare, magnif. villa meul., parfait état, 10 p. princ., 2 cuis., 2 s. bns, 1 cab. toil., chauffage fuel, gd s/sol, garage, gren., cave, jdin clos 640m2. 750.000 F. 950-63-61.

pavillons

Vallée AUTHIE, pêche, chasse, campagne, 160 Paris, 55 mer. Vend pavillon ind. s/80m2 tt cft, gar. 2 voit. Ter. s/1.480 m2. T. 16 (22) 77-91-11, 470 Doullens.

maisons de campagne

Rés. Ouest Paris sur 1 ha, petit pied-à-terre de style normand, état neuf, eau, élec. Px 110.000. Tél. : 487-60-65, à part. de 19 h.

Près de Roussillon (Vaucluse). Dans petit hameau ensemble de 3 maisons avec pigeonniers, formant U avec petite place, jardin terrain 600m2, à rénover, exposition plein sud, eau, électricité. Prix : 150.000 F.

Pr. de Séderon (Hte-Provence). Maison de campagne, toiture et murs en bon état, avec 1.000m2 de terrain, très belle vue sur la montagne, eau, électricité. Prix : 85.000 F.

Lioux (Vaucluse). Maison de campagne, toiture et murs en bon état, intérieur à aménager, 1.500m2 de terrain en terrasse, vue imprenable, eau, électricité. Prix : 120.000 F.
R. IMMOBILIER, place de la Mairie ROUSSILLON (Vaucluse) 84220. Téléphone : (90) 75-62-46.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ 8, rue La Boétie S.A. - 265-68-90

NEUILLY libre parf. état
90 m2 tout conft. + chbre. 180.000 F + 2.630 F mens.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

propriétés

EXCEPTIONNEL
EURE-ET-LOIR, 120 km par autoroute, part. vd priété caract. entièr. ré 8 p., 2 s. de bs., garage, cent. mazout, 5.000 m2 te Prix. 360.000 F. - 906-31-

REGION MELUN (45 km de PARIS)
Superbe propriété 500m2 tables, avec parc de 2, tennis. Prix : 1.100.000 à débattre. Tél. : après 438-91-43 ou 438-92-18.

Provence : Gordes (Vauc Maison de caractère, style mas ancien en p apparentes, belle maçonne proximité du célèbre villa Gordes sur 3.500m2 de te boisé, chênes et pins avec les bories et ancien encl moutons en pierres sèches source, plein sud. Très bell R.-de-ch. : grand séjour. superbe cheminée, cuisi chambres, salle de bains, terrasse, toiture en tuile maines. Etage : un appart à aménager avec ter chauffage central. Px 320. Oppède (Vaucluse). Dans hameau, superbe mas en res, en excellent état, au du Lubéron, avec très bell sur le village d'Oppède-le- et sur les monts du Vau 3.000m2 boisé, eau, élect belle cour intérieure. Une habitable : A aménager : ves, 2 bergeries, 2 greni combles. Prix : 300.000 F
SEDERON (Hte-Provence) cien mas de caractère, four intérieure, en pierre, et toiture en bon état 10.000m2 de terrain, prairie beaux pommiers, poiriers leuls. Une partie de 5 pièc bitables-aménageables : 2 des bergeries, 2 greniers, remise, exposition sud, très vue à 600 m. du village, électricité. Prix : 210.00
Grand choix de mas et de terrains en Provence et Haute-Prov
AGENCE DES REMPAR place de la Mairie ROUSSILLON (Vaucluse) Tél. : (90) 75-62-46.

NEMOURS 80 km AUT. S A saisir en exclusivité ANCIEN CLOS GATIN Orée for., dem. élég. ar pr la femme des tps p sents, charme raffiné d décoration réalisée par m tre d'œuvre, calme et c fort, réception, salon, jour rustique 30m2, loggia ss cheminée racée à l'â gigantesque, cuis. aménag chbres, bs + communs salon, sél., rustiq., cu chbres, bns, cave aména en bar détente. En ref grange, écuries, le tout 3.000m2 terr. clos. ch. ce tél. px tot 630.000 F. Tr. 130.000 F cpt, long cré LES PEUPLIERS Montar 27, rue de Vimory. T. (15) 38-85-22-92 24 h.

PRESSE

AVANT LA NOMINATION D'UN NOUVEAU P. D. G.

L'équilibre budgétaire de l'A.F.P. est trop dépendant des abonnements souscrits par les pouvoirs publics

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse devait tenir, sous la présidence de son doyen d'âge, M. Hubert Beuve-Méry, une nouvelle réunion ce jeudi 15 mai. Mais sauf élément de dernière minute, ni la désignation du successeur de M. Jean Marin au poste de président-directeur général ni le vote du budget de l'Agence (bloqué par le refus opposé par M. Fourcade à l'augmentation des tarifs d'abonnements) ne devaient figurer à l'ordre du jour.

Après vingt et un an de présence à la tête de l'Agence France-Presse, M. Jean Marin — ayant atteint à soixante-six ans l'âge de la retraite — n'a pas demandé, on le sait, le renouvellement du mandat de trois ans qui s'attache à la fonction de P.D.G. (*le Monde* du 12 avril).

Mais le gouvernement n'a rien fait pour l'encourager à conserver son poste. Au contraire. D'autre part, le vote du budget de l'A.F.P. pour 1975 « traîne » depuis novembre dernier : la nécessaire augmentation des tarifs d'abonnements (14 %) n'a toujours pas été acceptée par les utilisateurs, en particulier les pouvoirs publics qui, au nom des services administratifs, assurent la majorité du budget de l'A.F.P.

« Une nécessité impérieuse »

En février 1974, un mouvement de grève des personnels de l'Agence France-Presse — à base de revendications salariales — avait brutalement révélé le malaise : les ressources financières de l'agence n'étaient pas à la mesure de ses ambitions internationales et la plaçaient dans un état de trop grande sujétion par rapport au gouvernement.

C'est ainsi que huit des chefs des grands services de l'A.F.P., réunis le 21 février 1974 (*le Monde* du 23 février), publiaient un « appel » déclarant notamment : *« La situation à l'Agence France-Presse s'aggrave rapidement. Le devoir de discrétion le cède à une nécessité impérieuse : devant la détérioration présente, qui pourrait déboucher sur une lente agonie, il n'est plus possible de se taire. (...)*

» Or la situation présente, née à l'occasion d'une grève, a des causes profondes qui vont bien au-delà des péripétie immédiates. Il s'agit notamment d'une instabilité budgétaire et d'une précarité de financement qui rendent impossible toute vie normale dans une entreprise telle que la nôtre et toute prospective, même à moyen terme, pour l'Agence France-Presse dans son ensemble comme pour la carrière de chacun. La situation s'était détériorée d'année en année et les embarras prévisibles de la presse française ne pourront que s'aggraver encore. Les présentes difficultés n'ont donc fait que hâter un processus de dégradation déjà largement entamé.

» Nous demandons en conséquence instammetn que tout soit mis en œuvre sans relâche pour que soit porté remède non seulement à la crise actuelle, mais encore, et de façon durable, aux tares fondamentales qui en sont la véritable cause... »

Le statut actuel de l'Agence France-Presse a été déterminé par la loi du 10 janvier 1957, qui établit l'A.F.P. comme un organisme autonome doté de la personnalité civile, dont le fonctionnement est assuré selon les règles commerciales.

Les ressources de l'A.F.P. sont constituées par le produit de la vente des documents et services d'information à ses clients et par le revenu de ses biens. Les conditions *de vente aux services publics de* l'Etat sont déterminés par une convention entre l'Etat et l'A.F.P. Le taux des abonnements de l'Etat équivaut à un organe de presse dont le tirage quotidien serait de cent quatre-vingt mille exemplaires.

En ce qui concerne les journaux, le montant des abonnements mensuels varie avec le tirage. A titre indicatif, le tarif d'abonnement mensuel pour un quotidien comme *le Monde* était en moyenne, en 1974, de 42 000 F à l'A.F.P., contra 4 200 F à U.P.I., 6 790 F à A.P. et 7 840 F à Reuter.

Pourquoi une telle différence de prix ? Essentiellement à cause du volume du service rendu mais aussi du nombre d'abonnements servis.

> **Le personnel de l'Agence...**
>
> **L'Agence France-Presse emploie près de 950 journalistes permanents et plus de 1 500 correspondants pigistes, 285 cadres et ouvriers de transmission; 390 cadres administratifs et employés de presse.**
>
> **...et la répartition de son budget**
>
> **Le budget annuel de l'A.F.P. est de l'ordre de 280 millions de francs. La répartition des ressources financières est la suivante :**

Presse métropolitaine ...	15 %
Radio-télévision française	5 %
Postes périphériques	1 %
Services publics français .	58 %
Secteur privé français —	3 %
Etranger (Journaux, agences)	18 %

C'est ainsi, par exemple, que le service d'Associated Press (A.P.) est utilisé par quelque mille sept cent cinquante journaux aux Etats-Unis alors qu'environ soixante-quinze journaux français seulement acquittent l'abonnement à l'A.F.P.

La sous-section du Syndicat national des journalistes de l'agence, dans un Livre blanc publié en 1974, relève en particulier *« la part de plus en plus grande du budget assurée par les abonnements souscrits par les pouvoirs publics. L'accentuation de ce déséquilibre,* note le S.N.J., *laisserait planer un doute sur l'indépendance de l'A.F.P., entamant sa crédibilité ».* Cela incite, en tout cas, les représentants de l'Etat au conseil d'administration de l'agence à veiller à ce qu'on pratique des tarifs calculés au plus juste.

En février dernier, les délégués syndicaux des journalistes de l'agence (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), dans une « réponse publique » à un article jugé trop laudatif dans un hebdomadaire, écrivaient :

« Si l'A.F.P. est effectivement devenue une des quatre premières agences mondiales d'information, grâce à son statut mais aussi au dévouement et à l'acharnement de ses journalistes et de l'ensemble de son personnel, elle est pourtant loin d'être l'univers euphorique décrit dans vos colonnes.

» L'agence connaît en fait de très graves difficultés qui tiennent pour l'essentiel à ses structures et à son mode de financement. (...)

» Si l'agence est « gouvernée » par des journalistes, ces « journalistes »-là sont des patrons de la presse française dont la représentation est majoritaire au conseil d'administration et qui exercent une tutelle tyrannique sur l'administration de l'agence sans fournir pour autant une contribution financière en proportion avec leur pouvoir de décision.

» L'agence doit faire face aux mêmes servitudes que ses concurrentes américaines mais avec un budget qui est de plus de moitié inférieur à celui de chacune de ses concurrentes. La contribution de la presse française au financement de l'agence ne représente que 14 % du budget. (...)

Si l'expression de « tutelle tyrannique » exercée sur l'administration de l'A.F.P. par les représentants des journaux est sans doute excessive, sinon injuste, la résistance qu'ils opposent généralement à une augmentation des tarifs d'abonnements est en contradiction avec les garanties d'indépendance qu'ils réclament pour l'agence.

Le collège presse et le choix du P.-D.G.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration qui a eu lieu le lundi 28 avril, le collège presse (qui comprend huit membres sur quatorze) a exprimé, à l'unanimité, un vœu relatif à la situation financière de l'agence. Dans ce texte, le collège presse :

« Doit rappeler que, malgré ses efforts, le budget de l'agence pour 1975 ne peut être voté encore et que de graves incertitudes pèsent de ce fait sur le maintien des missions de l'A.F.P. dans le monde, faute de ressources budgétaires assurées ;

» Estime que le choix et la désignation de la personnalité susceptible d'exercer efficacement les responsabilités de président-directeur général de l'Agence France-Presse sont nécessiarement liés à la définition préalable des conditions dans lesquelles l'agence pourra poursuivre et développer les tâches qui, selon le statut de 1957, sont les siennes ;

» Exprime ainsi de façon insistante le vœu que les problèmes financiers pour 1975 — et pour 1976 — soient clairement posés, de telle manière qu'avant de s'engager dans une voie le conseil puisse être assuré de l'avenir même de l'agence. »

Selon les syndicats, il conviendrait d'instituer rapidement un financement complémentaire aux recettes commerciales, notamment sous forme de taxe sur la publicité de la presse, pour conforter le budget et permettre à l'A.F.P. de lutter à armes égales avec les grandes agences concurrentes anglo-saxonnes.

En outre, une révision de la composition du conseil d'administration irait de pair, toujours selon les syndicats de personnels, *avec cette réforme* du financement.

Lorsqu'on analyse, d'autre part, la répartition des ressources financières de l'agence, on remarque la part dérisoire qu'acquittent les médias audiovisuels, notamment les postes périphériques (1 %) et les différentes chaînes de radio et de télévision françaises (5 %), alors qu'ils totalisent — en équivalent d'audience — un « tirage » autrement plus important que celui atteint par tous les organes de presse écrite.

Le rôle de l'Agence France-Presse, *sa place dans le monde, la garantie* de son indépendance et donc de la crédibilité de ses informations, les moyens de rivaliser avec ses concurrentes, telles sont les pièces essentielles du dossier qu'il convient de réexaminer, alors que l'on s'apprête à nommer un nouveau P.-D.G. et à introduire l'informatique à l'agence, c'est-à-dire à remettre en cause — et pour longtemps — la plupart des méthodes de travail sur lesquelles l'A.F.P. vit depuis trente ans.

CLAUDE DURIEUX.

Si le Parlement approuve le gouvernement

Les journaux italiens vont bénéficier de 104 milliards de lires de subvention

Les agences italiennes de presse ont suspendu la transmission de leur service pour vingt-quatre heures, le mercredi 14 mai, à la suite d'une grève des journalistes. Les quotidiens, pour leur part, ne paraissent pas le jeudi 15 mai, et les journalistes de la radio-télévision assurent un service limité.

Cet arrêt de travail a été décidé par la Fédération nationale de la presse italienne, en signe de solidarité avec les rédacteurs et les typographes du quotidien turinois « Gazetta del popolo ».

De notre correspondant

Rome. — La presse italienne a accueilli avec un discret soulagement le « ballon d'oxygène » que vient de lui administrer le gouvernement : 104 milliards de lires de subvention répartis sur trois ans, soit à peu près 700 millions de francs. Le projet de loi devrait être adopté par le Parlement avant le 23 mai prochain.

Les 45 milliards de lires destinés à la presse, en 1975, se partagent ainsi : 2 milliards pour les agences de presse, 1 milliard pour les revues culturelles, 1 milliard pour les journaux italiens à l'étranger, milliards pour les périodiques dont la valeur — culturelle, artistique, religieuse, syndicale ou sportive — aura été reconnue, et le reste, 33 milliards, pour les quotidiens. Cela se fera essentiellement par une réduction du prix du papier, en tenant compte du poids et du nombre de pages, de manière à favoriser les petits journaux.

Les autres mesures prévoient une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée pour la cession de biens, les prestations de services et l'acquisition de matériel, ainsi que l'attribution de prêts bancaires à un taux raisonnable aux maisons de presse et d'édition qui désireraient rénover leurs imprimeries. Ces prêts pourront couvrir jusqu'à 70 % du total des frais. Il est prévu, d'autre part, l'établissement d'un « registre national de la presse périodique » dans lequel devront être consignés en particulier tous les transferts, même partiels, de propriété. Dans un pays où les journaux passent de main en main, comme des titres de Bourse, cette précaution n'est sans doute pas inutile.

La presse italienne doit ces mesures à plusieurs années de revendications, et peut-être aussi à M. Giovanni Spadolini, ministre des biens culturels, lequel — en tant qu'ancien directeur de journaux — est bien placé pour comprendre ces problèmes.

Les patrons des quotidiens seront sans doute moins pointilleux : 33 milliards de lires leur permettront, en 1975, d'« éponger » un tiers environ du déficit global de leurs publications.

ROBERT SOLÉ.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

LA COMPAGNIE LUFTHANSA CONFIRME LA COMMANDE DE TROIS AIRBUS

La compagnie ouest-allemande *Lufthansa* confirme l'achat de trois avions moyen-courriers Airbus. Elle a donc renoncé à invoquer l'application de la clause contractuelle qui prévoit une révision de cet engagement si cinquante appareils n'étaient pas vendus au 1er avril 1975. Ce qui a été le cas puisqu'à cette date vingt-cinq commandes fermes seulement ont été passées (*le Monde* du 12 avril).

Le premier Airbus sera livré à la compagnie au début de l'an prochain. Elle compte notamment l'exploiter, à partir du 1er juillet 1976, entre Francfort et Paris. Lufthansa vient, d'autre part, de commander ferme deux appareils gros-porteurs un dixième DC-10 et un septième Boeing-747.

L'exercice 1974 se solde pour la compagnie par un bénéfice net de 50 millions de deutschemarks (82 millions de francs). A cause de la grève du zèle de six mois *des contrôleurs allemands* du trafic aérien, le bilan de Lufthansa avait accusé en 1973 un déficit de 45,7 millions de deutschemarks. Cette année, Lufthansa est, avec SAS et Swissair, l'un des trois seuls transporteurs européens à réaliser des bénéfices.

AIR ALPES ACHÈTE CANADIEN

La compagnie régionale Air Alpes vient de signer avec la société canadienne De Havilland *Aircraft* un accord d'achat ferme de quatre avions DHC-7 à atterrissage et décollage courts. Cette commande, d'un montant de 16 millions de dollars canadiens — environ 80 millions de francs, — devra être confirmée avant le mois de novembre prochain. Le gouvernement d'Ottawa s'est engagé à avancer 90 % de la dépense à un taux d'intérêt qui ne dépassera pas 8%.

Le DHC-7, qui décolle et atterrit en moins de 150 mètres avec cinquante passagers à bord, a effectué son premier vol d'essai au mois de mars dernier. Air Alpes prendrait livraison du premier exemplaire au mois d'août 1977. Ces appareils feront la navette entre Paris et les altiports alpins : Courchevel, Megève et L'Alpe-d'Huez ; ils desserviront également des aéroports mal équipés pour recevoir des avions classiques, comme Annecy, Gap et Propriano.

Air Alpes peut-elle supporter le poids d'une telle commande, même assortie de conditions financières avantageuses ? Les subventions accordées, l'an dernier, à la compagnie par les chambres de commerce et la délégation à l'aménagement du territoire ont représenté 9,75 % seulement de son chiffre d'affaires. M. Michel Ziegler, directeur général, récemment sollicité une prise de participation minoritaire — elle sera peut-être de l'ordre de 20 % — des assemblées *consulaires* au capital de l'entreprise, détenu pour les deux tiers par la famille Ziegler et pour le dernier tiers par la famille Floirat.

« Puisque l'Etat participe au capital d'Air France et d'Air Inter, pourquoi les collectivités régionales n'en feraient-elles pas autant dans les compagnies régionales ? » déclare-t-il. Dix-sept chambres de commerce de Rhône-Alpes et de Provence-Côte d'Azur se sont déclarées intéressées par cette proposition. Reste à savoir si, en échange de leur apport financier et de leur caution donnée aux emprunts de l'entreprise, elles se *contenteront* d'un *simple* poste d'observateur au sein du conseil d'administration.

A cause notamment de la hausse du prix des carburants (+ 34 %) et de l'augmentation des frais financiers (+ 52 %), l'exercice 1974 *s'est* soldé pour Air Alpes par un déficit de 257 000 F après réévaluation de l'actif de la société, soit en réalité un déficit d'environ 4 millions. La progression moyenne du trafic des passagers est de 11 % pendant le premier trimestre de 1975 par rapport à la période correspondante de l'année dernière. *« Cette année, notre situation financière devrait donc être proche de l'équilibre »,* affirme M. Ziegler.

● LA CATASTROPHE AERIENNE DE GOUSSAINVILLE. — M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de *l'intérieur*, a précisé à M. Rolines), qui l'interrogeait, le mercredi 14 mai, à l'Assemblée nationale, sur l'indemnisation des sinistrés de la catastrophe aérienne de Goussainville (treize morts le 3 juin 1973), que sur 1 272 000 francs collectés, 765 000 francs avaient été distribués par le bureau d'aide sociale de cette localité. Le ministre a cependant invité, *« ou plutôt ordonné »* à l'inspection générale, de procéder à une enquête sur la procédure de l'indemnisation. Après publication du rapport d'enquête, la commune de Goussainville a été invitée à rembourser aux sinistrés la totalité des sommes prélevées sur le produit de la collecte, soit, restant à valoir, 200 000 francs, 300 000 francs ayant été réservés à l'indemnisation des invalides *définitifs*.

A PROPOS DE...

L'action des communes de la vallée de la Bièvre

Exproprier pour protéger

Le combat inédit mené par sept communes de l'Essonne et des Yvelines pour faire obstacle au projet immobilier du promoteur M. Robert de Balkany est maintenant entré dans une phase décisive. Groupées en syndicat intercommunal d'études, d'aménagement et de protection de la vallée de la Bièvre, les communes de Bièvres, Vauhallan, Verrières-le-Buisson et Igny (Essonne), et de Buc, Jouy-en-Josas et Les Loges-en-Josas (Yvelines) ont engagé une procédure d'expropriation en vue de racheter les 34 hectares du domaine de Monteclain situé sur la commune de Bièvres.

Acquérant en 1961 puis en 1969, par le truchement de deux sociétés civiles immobilières, l'ensemble du domaine, M. Robert de Balkany souhaitait y construire mille six cents logements et autant de chambres de service. Ce projet aurait entraîné le déboisement partiel de la vallée et le triplement de la population de Bièvres, dont le nombre s'élevait à l'époque à trois mille cinq cents habitants. « Le P.D.U.I. avait classé en zone verte l'ensemble du domaine, mais la préfecture de région avait placé le plateau en zone blanche susceptible de recevoir des habitations basses avec jardins, ce qui peut aller jusqu'à des bâtiments de quatre *étages », explique M. Maurice Korchia, maire d'Igny et président du syndicat intercommunal. Malgré ce plan, la municipalité de Bièvres refuse le projet du promoteur puis, en 1971, un second programme pourtant réduit à sept cents logements.*

Parc et loisirs

Sur la base de l'estimation faite par l'administration des domaines, soit 2 563 000 F, les sept communes proposent un accord amiable au propriétaire pour acquérir le domaine et en faire un vaste espace vert accessible au public. Mais M. de Balkany estime l'offre insuffisante et affirme qu'il n'est pas dans ses intentions de vendre sa propriété. Dans ces conditions, le syndicat intercommunal décide d'engager une procédure d'expropriation. Solidaire des communes, le préfet de l'Essonne signe, le 24 juin 1974, un arrêté d'utilité publique, qui est d'ailleurs l'objet d'un recours en annulation déposé par M. de Balkany devant le tribunal administratif de Versailles.

« Il n'est plus question aujourd'hui de reculer, *affirme M. Korchia.* Il s'agit d'un exemple spectaculaire de défense de la qualité de la vie par des élus locaux solidaires des habitants. La procédure est largement engagée et reçoit un assentiment clairement exprimé des autorités de tutelle. » *Sur les 34 hectares du domaine, les 27 hectares et demi de bois seront ouverts au public et soumis au régime de l'Office national des forêts. Les 6 hectares et demi de plateau accueilleront une base de loisirs à vocation sociale et permettront la pratique d'activités sportives et culturelles proches de la nature. La question du financement, élément essentiel du dossier, semble maintenant réglée. Les communes pourraient prendre à leur charge 40 % de la dépense et le département 25 %. Les 35 % restants seraient couverts par les subventions du District et du Fonds d'intervention pour l'aménagement, la nature et l'environnement (F.I.A.N.E.).*

Inquiets de l'incidence de cette dépense sur les finances communales, les sept maires concernés ont calculé que l'acquisition du domaine de Monteclain coûterait, dans les conditions les plus défavorables, au maximum 5 F par an et par habitant, et cela pendant quinze ans. Compte tenu de la beauté du site préservé, le « sacrifice » apparaît bien faible.

DAMIEN RÉGIS.

P.T.T.

M. Achille-Fould souhaite taxer à la durée les communications téléphoniques locales

Comme son prédécesseur, M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a pris position en faveur d'une taxation « *à la durée* » des *communications* locales. Il a déclaré, le mercredi 14 mai, au micro de Radio-Monte-Carlo : *« Mon projet est, d'ici à deux ans, de taxer les communications à la durée, à Paris comme en province. Il y a trop de gens qui téléphonent beaucoup trop longtemps et pour le prix d'une seule communication. »*

Les communications locales coûtent à l'abonné 0,35 F quel que soit le temps de conversation, à la différence des communications interurbaines. Depuis plusieurs années, les responsables des télécommunications souhaitent faire payer les usagers en fonction du temps, afin de les dissuader d'occuper inutilement des lignes. Cette modification nécessite la mise en place d'appareils de mesure qu'il est exclu de mettre en place avant deux ans.

D'autre part, M. Achille-Fould a rendu compte, devant le conseil des ministres, du détail du plan de relance des télécommunications. (Nos dernières éditions du 15 mai.)

Avant l'été 1975, 1,7 milliard de francs seront engagés par les P.T.T. dans les secteurs industriels et géographiques suivants : 650 millions de francs dans la commutation (Bretagne, Normandie et Loire), 350 millions de francs dans la *transmission* (Alsace, Auvergne, Franche-Comté, Rhône-Alpes), 200 millions de francs dans la recherche-développement (rétablissement des crédits du CNET afin de poursuivre la mise au point de la commutation électronique), 350 millions de francs dans le bâtiment et les réseaux urbains, et 150 millions de francs dans les postes téléphoniques et les téléimprimeurs.

Le conseil des ministres n'a pas encore étudié le projet de budget des P.T.T., mais les grandes masses de celui-ci sont connues. Il s'élèverait à 48 milliards de francs (+ 28,6 % par rapport à cette année) ; les postes recevraient 24 milliards (+ 20 %) et les *télécommunications* également 24 milliards (+ 38,7 %).

● PERTUIS (VAUCLUSE) EN SEMI - AUTOMATIQUE. — Depuis le lundi 12 mai, les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir leurs correspondants du groupement de Pertuis *(Vaucluse) en composant* le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 90, suivi du numéro 79-91-11. Il leur suffira ensuite d'indiquer aux opératrices le numéro d'appel et la localité de rattachement de l'abonné demandé.

Paris

LA FONTAINE LOUVOIS SANS MASQUES

Six des douze masques de fonte qui ornent la fontaine Louvois dans le square du même nom, à Paris (2e), ont mystérieusement disparu il y a *quelques* mois au cours des travaux de réfection de l'édifice. Cette affaire a fait moins de bruit que l'enlèvement dans les jardins du Carrousel de la statue de Maillol, heureusement retrouvée. Mais on craint que ces masques peu encombrant soient facilement négociables.

La Ville de Paris, qui a fait exécuter les travaux de restauration de la fontaine, a déposé une plainte en attendant que les originaux, dont on espère le retour, soient remplacés par des moulages.

Le square Louvois, seul espace vert du deuxième arrondissement, doit son existence à Louis-Philippe, qui le fit aménager en 1839, à la place qu'avait occupée l'ancien Opéra de la rue de Richelieu, dont la démolition fut décidée après que l'anarchiste Louvel y eut poignardé le duc de Berry un soir de février 1820.

C'est aussi Louis-Philippe qui fit ériger, au milieu des arbres et des pelouses du petit jardin, une des plus belles fontaines de Paris, œuvre de Visconti, ornée de quatre gracieuses statues féminines en fonte représentant la Seine, la Loire, la Saône et la Garonne, qui sont dues, ainsi que les douze masques décorant la vasque supérieure, au sculpteur Klagman.

A. J.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La lutte contre les inégalités

ECOPER OU CHANGER LE BATEAU ?

(Suite de la première page.)

« *Pour les autres catégories socio-professionnelles... Il est loin d'être évident*, pouvait-on lire, *qu'il y ait eu redistribution dans un sens ou dans l'autre... Bien que les processus de redistribution monétaire mettent en jeu près du tiers du revenu national par les prélèvements collectifs et près du quart par les réaffectations, les modifications apportées à la distribution des revenus ne sont pas considérables, loin de là.* »

Les raisons sont multiples : importance de l'impôt sur la consommation, évasion fiscale, exonérations, abattements, place des cotisations sociales dans le mécanisme d'ensemble (44 % des prélèvements) qui n'obéissent pas à la règle de la progressivité fiscale, etc., etc.

En outre, on le sait, ceux qui ont le niveau de vie le plus élevé profitent mieux que les autres de la sécurité sociale ou des équipements collectifs, ce qui contredit encore l'effet de redistribution attendu.

Sur les revenus primaires

Depuis 1968, les gouvernements essaient d'agir davantage sur les revenus primaires. La première phase a consisté à augmenter systématiquement le SMIC et les bas salaires plus vite que les autres. Mais selon une récente étude de l'INSEE (1) au 1er juillet 1974, un salarié sur trois gagnait encore moins de 1 500 francs net par mois.

On entre dans un processus plus délicat aujourd'hui, qui conduit à peser sur les hautes rémunérations. Déjà, dans la fonction publique, des initiatives *ont été prises en ce sens et*, dans son fameux rapport, M. Méraud suggère que des recommandations soient faites aux partenaires sociaux, allant notamment dans deux directions :

1) Assurer simplement le maintien du pouvoir d'achat des salariés situés au voisinage d'un « plafond » à fixer, qui pourrait être par exemple, à l'heure actuelle, d'environ 150 000 francs par an ;

2) Envisager, à l'horizon 1980, que la moyenne des dix rémuné*rations les plus élevées ne soit* pas plus de *n* fois supérieure à la moyenne des 10 % de salariés les moins payés. Ajoutons que, pour calculer ce coefficient, il faudrait tenir compte de la progressivité de l'impôt qui réduit en fait l'éventail.

Parmi les pays industrialisés, la France est encore, on le sait, l'un de ceux où les écarts de rémunérations sont le plus marqués. Le public les sous-estime au reste fortement, si l'on en croit l'enquête effectuée pour le CERC par la SOFRES en 1972. L'opinion générale est que le P.-D.G. gagne dix fois plus que le manœuvre alors que le rapport de ces revenus est souvent compris, en fait, entre vingt et vingt-cinq.

Sans doute, dans de nombreuses entreprises déjà, l'augmentation des salaires les plus hauts a maintenant été freinée, mais une action vigoureuse et générale ne peut-être envisagée — et M. Méraud l'a fortement souligné — que si elle englobe les revenus des non-salariés. C'est précisément là que le bât blesse et qu'il blesse depuis une douzaine d'années, depuis le moment où M. Pierre Massé a courageusement essayé de mettre sur pied une politique des revenus. L'échec de sa tentative n'a pas servi de leçon. Les syndicats, que l'on voulait convaincre, n'ont jamais obtenu que des efforts constants et sérieux soient faits pour aboutir à une meilleure connaissance des revenus non salariaux.

Une lumière crue vient tout de même d'être projetée sur une partie du sujet par le CERC (2). Elle n'est pas de nature à faire changer d'avis les salariés. Les minutieuses recherches des experts tendent à confirmer que les entrepreneurs individuels ont, en moyenne, des revenus plus de deux fois supérieurs à ceux qu'ils déclarent au fisc.

Tant que l'on n'aura pas remédié à cette fraude, les belles dissertations sur la nécessaire réduction de l'éventail des salaires, pierre de touche de la justice sociale, ne pourront que sonner le creux.

« L'enrichissement sans cause »

Après les transferts et l'action sur les revenus primaires, un troisième type d'intervention est envisagé plus nettement aujourd'hui : il affecte en gros « l'enrichissement sans cause ». Qu'il s'agisse du projet de loi foncière limitant la spéculation sur les terrains ou de la taxation des plus-values, nous touchons là un domaine encore plus sensible.

Avant même de s'informer sérieusement sur le contenu des propositions ou des études en cours, une large partie du public a pris fait et cause contre ce type d'interventions. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on a agité devant lui le chiffon rouge de l'atteinte au droit de propriété, parce qu'on a parlé de restrictions aux libertés de placement du capital, de nouvelles entreprises du Minotaure fiscal traquant le petit pécule de pièces d'or achetées il y a dix ans, etc.

Comment s'étonner que, dans un récent sondage, 59 % des Français se soient déclarés hostiles à la taxation des plus-values ? Une fois de plus, des groupes de pression placés aux bons endroits de la « majorité silencieuse » ont mobilisé les « petits » pour protéger des intérêts qui n'ont rien à voir avec la sauvegarde d'un lopin de terre et l'assurance de n'être pas lésé en le revendant.

Une énorme tâche d'information attend le gouvernement s'il ne veut pas voir mobilisés contre certaines de ses initiatives non seulement les forces les plus réactionnaires du pays, mais ces « petits possédants » qui sont, chacun le sait, légion en France.

M. Fourcade a commencé ce travail de déminage lors de l'émission télévisée du 28 avril. Il a utilement précisé que la taxation ne toucherait pas les petites plus-values, ni celles qui n'ont pas été « réalisées », et qu'elle frapperait seulement les plus-values « réelles », c'est-à-dire que l'Etat tiendrait compte de la hausse des prix. Munis de ces précisions, assurés qu'ils resteront protégés contre l'inflation s'ils ont eu de la chance dans leurs placements, la proportion des Français hostiles à l'impôt sur les plus-values aurait-elle été aussi forte ? Sûrement pas.

Il faudra insister davantage aussi dans la présentation des projets sur le fait qu'il y a encore plus grave que les fortes inégalités « classiques », c'est leur caractère cumulatif (« l'argent appelle l'argent ») et l'existence de mécanismes de reproduction qui aboutissent aux vraies ségrégations sociales. Il est parfaitement illusoire en effet de penser que tout le monde est logé à la même enseigne devant les plus-values et qu'un peu comme au tiercé la chance peut sourire aussi bien au pauvre qu'au riche. En fait, il faut évidemment déjà disposer d'un capital pour s'enrichir sur les plus-values, et la spéculation immobilière par exemple est rarement à la portée du petit épargnant.

La transmission des patrimoines est le plus sûr mécanisme de reproduction des inégalités, mai[s] secouer trop fort l'héritage dan[s] notre société est encore sacrilège alors que pourtant la solidarit[é] entre générations est bien distendue. Le gouvernement serait tou[t] de même bien inspiré de reprendre à son compte les deux suggestions du rapport Méraud : teni[r] compte des ressources en capit[al] et revenu des héritiers pour l[a] liquidation des droits de succession ; récupérer les aides publiques qui ont contribué à la const[i]tution du capital transmis p[ar] voie de succession (capital imm[o]bilier notamment).

Les professions « fermées »

La liste des combats à men[er] pour une plus grande justice [ne] pourra jamais être exhausti[ve] tant la société sécrète de nouvel[les] formes d'inégalités, mais il est [un] quatrième niveau, un peu tr[op] oublié, sans doute parce qu'il f[ait] depuis trop longtemps partie [du] paysage. Nous voulons parler [des] professions « fermées ». Il y [a] quinze ans, un rapport, qui pa[rut] alors aussi courageux que ce[lui] de M. Méraud aujourd'hui, [fut] élaboré par un comité consti[tué] par le gouvernement pour « p[ro]*poser des réformes de nature* [à] *mettre fin aux situations de f[ait] ou de droit qui constituent d'[une] manière injustifiée un obstac[le à] l'expansion de l'économie.* » [Le] rapport Rueff-Armand n'a[vait] donc pas pour premier but [de] dénoncer les inégalités socia[les] mais il soulignait des anoma[lies] — grosses de profits pour c[eux] qui en bénéficient — qui sub[sis]tent sans qu'on en discerne [mieux] la raison qu'en 1960, bien [au] contraire.

Des intérêts corporatifs [...] indûment protégés, ainsi que [des] formes d'activités surannées, « charges » d'un autre âge, règles génératrices, elles a[ussi], d'enrichissement sans cause, rentes créées par la limitation [du] droit d'accès à la profession. [Ci]tons, parmi d'autres exem[ples] d'archaïsme, les statuts [des] notaires, des conservateurs [des] hypothèques, des trésorie[rs-]payeurs généraux, des comm[is]saires-priseurs, des agents [de] change, des pharmaciens.

N'est-il pas temps de rega[rder] à nouveau d'un peu plus [près] ces zones de privilèges ?

Sur l'échelle des inégalités, l['ac]tion politique pose des problè[mes] difficiles presque à chaque [bar]reau. Ce qui n'est pas étonn[ant] puisque la société dans laqu[elle] nous vivons s'est développée [jus]qu'ici sur le terreau des inj[us]tices, la logique du capitali[sme] voulant que le modèle de cons[om]mation de tous s'aligne sur c[elui] de la classe la plus favori[sée,] objectif évidemment impossibl[e à] atteindre et qui engendre les f[rus]trations que l'on sait.

Tant que l'on ne remettra [pas] plus sérieusement en cause le [sys]tème, la lutte harassante co[ntre] les inégalités consistera à éc[oper] dans un bateau qui fait [eau.] Opération indispensable ce[rtes,] mais réparer ou changer le [ba]teau est tout de même plus [...]

PIERRE DROUIN

(1) *Economie et statistique*, [dé]cembre 1974.
(2) Voir *le Monde* du 19 avril [...]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

INFORMATIQUE

La fusion C.I.I. - Honeywell-Bull boutit à une entreprise autonome à majorité française »

déclare M. Giscard d'Estaing

« La fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull a pour but d'aboutir la constitution d'une entreprise autonome à majorité française et teignant l'équilibre financier », *a déclaré, mercredi, M. Giscard Estaing en conseil des ministres, a indiqué M. Rossi, porte-parole gouvernement.*

« Les structures nécessaires, *a poursuivi le président de la épublique,* qui comportent pour la première fois la participation capital de l'Etat dans une entreprise d'informatique, doivent être pidement mises en place. »

A l'étranger, la presse belge it des commentaires assez cri-ques sur la décision française. our la *Libre Belgique*, catho-que conservateur : « *L'affaire la C.I.I. prouve une fois de plus e la France est prête à se mon-er européenne mais tant qu'elle joue le premier rôle. C'est là e leçon à retenir.*

» Il était possible d'approfondir coopération au sein d'Unidata. qui serait revenu à choisir la ie européenne de l'informatique.

» Paris n'en a pas voulu. C'est autant plus malheureux que ce oix n'a été fait que pour sau-r l'orgueil français. En effet, sein d'Unidata, la C.I.I. aurait é largement minoritaire alors 'elle devient majoritaire, pour France, dans le nouveau groupe i vient de se créer.

» Ainsi le gouvernement fran-is a préféré rester premier dans n village plutôt que second à ome. C'est un principe sage à ndition qu'on n'aille pas par-nt proclamer la nécessité de éer des industries européennes, mme pour l'Aérospatiale. »

Mise au point au groupe Thomson

De son côté, le groupe Thomson, ui doit en principe jouer le rôle e tuteur des activités de la C.I.I. ui ne sont pas apportées à Ho-eywell-Bull (militaire, péri-iformatique, usine de Toulouse), publié dans l'après-midi du 13 ai la « *mise au point* » suivante :

« *Thomson a toujours souligné ue l'avenir de la C.I.I. relevait ntièrement d'une décision gouvernementale fixant la voie que devait prendre l'informatique française. Elle avait proposé que soient examinées, simultanément, les perspectives offertes par la poursuite de l'option Unidata et celles que les approches d'Honeywell avaient offertes à la fin de l'été dernier.*

» Dans un souci de continuité, elle avait indiqué que, si le choix du gouvernement se portait sur Unidata, elle serait disposée à piloter l'opération. Réciproquement, il lui a paru logique que la négociation avec Honeywell et la mise en œuvre éventuelle de cette solution soient le fait de la C.G.E.

» Le gouvernement s'est finalement prononcé pour cette deuxième option, mettant ainsi fin à une longue période d'incertitude très préjudiciable aux intérêts de la C.I.I.

» Il convient maintenant de mettre au point des solutions positives aux problèmes posés par la nécessité de reconvertir progressivement les usines de Toulouse et des Andelys et d'assurer l'avenir des activités de la C.I.I. qui, en tout état de cause, ne peuvent être impliquées dans le rapprochement réalisé avec Honeywell.

» Thomson a indiqué aux pouvoirs publics les conditions dans lesquelles il lui serait possible d'assumer la responsabilité qui lui a été proposée de la partie de la C.I.I. non incluse dans la fusion avec Honeywell-Bull : elle attend pour prendre une position définitive d'avoir pris connaissance des réponses concrètes apportées par le gouvernement aux divers problèmes ainsi soulevés. »

CONJONCTURE

M. Fourcade annonce au Sénat une prochaine désescalade des prix

M. FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, a été *entendu, mercredi 14 mai,* par la commission des finances du Sénat que présidait M. EDOUARD BONNEFOUS. A propos de la hausse des prix, dont le rythme mensuel est actuellement de 0,8 %, le ministre a notamment déclaré : « *J'espère que les indices de mai et de juin permettront de se rapprocher de l'objectif de 0,5 % - 0,6 % par mois lorsque les répercussions des hausses des prix agricoles décidées à Bruxelles seront achevées.* »

Parlant de l'activité économique, M. FOURCADE a souligné que la production intérieure brute avait augmenté de 3,5 % en 1974 et augmenterait de 2 % à 2,5 % en 1975 ; cela alors que la production nationale de nos principaux partenaires est en régression.

Répondant ensuite aux questions posées, notamment par MM. EDOUARD BONNEFOUS et COUDE DU FORESTO, rapporteur général (Union centriste), le ministre des finances a donné les indications suivantes :

● L'emprunt de 5 milliards de francs garanti par l'Etat ne bénéficiera d'une bonification d'intérêts que pendant la période de différé d'amortissement, qui s'étend sur cinq ans ;

● Le coût des importations de pétrole en 1975 devrait pouvoir être limité à 40 ou 42 milliards de francs ;

● L'accord entre Honeywell-Bull et la C.I.I. devrait permettre d'aboutir, au terme de la troisième année, à l'équilibre du compte d'exploitation de la nouvelle entreprise. « *Le gouvernement a choisi une « solution industrielle »*, a déclaré le ministre ;

● Le besoin de financement des entreprises publiques, en 1975, s'élèvera à 22 milliards de francs, qui seront couverts à concurrence de 40 % environ par l'autofinancement (6,75 milliards de francs) et par des dotations en capital et des subventions d'équipement (2,51 milliards de francs au total) ; le solde sera couvert par les prêts du F.D.E.S. (1,7 milliard de francs) et par l'emprunt (11,7 milliards de francs) ;

● Les contrats civils conclus avec l'Iran ont atteint 4 milliards de francs en 1974 et pourraient se monter à 10 milliards environ en 1975 et à une quinzaine de milliards en 1976 ;

● L'excédent des échanges de biens d'équipement pourrait atteindre 12 milliards de francs en 1975, soit un montant analogue à celui du solde des échanges agricoles.

ACTION SOCIALE

Mme Giroud : la proposition de M. J. Lecanuet d'un « salaire à la mère de famille » n'est pas sérieuse

Interrogée par *Antenne 2*, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a estimé, mardi 13 mai, que la proposition faite dimanche au colloque des centristes par M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate et ministre de la justice, de créer un salaire social à la mère de famille égal à la moitié du SMIC « *n'est pas sérieuse* ».

Selon Mme F. Giroud, le principal problème posé par cette proposition est d'ordre financier, cela coûterait 25 milliards de francs, mais aussi d'ordre politique et moral, la secrétaire d'Etat étant « choquée » par une mesure qui transformerait l'Etat en « *employeur des femmes qui ont des enfants* » et veulent rester au foyer.

Mme Giroud a rappelé qu'elle avait proposé que toutes les femmes ayant un jeune enfant « *bénéficient d'une allocation substantielle, qu'elles travaillent ou non* ».

* * *

M. Lecanuet avait indiqué que « la mère de famille réalise une fonction à la fois économique et éducative : ce rôle doit être reconnu par la société. Il convient donc d'instaurer un véritable statut social de la mère [*et de créer*] une indemnité équivalente à 50 % du SMIC, pour laisser à la mère de famille le libre choix entre travailler ou élever ses enfants ».

La réplique publique de Mme Giroud — qui ramène à peu de chose la solidarité ministérielle — illustre les deux types d'argumentation qui divisent depuis des années les organisations familiales sur le sujet. Si l'on considère que la procréation et l'éducation des enfants sont des fonctions économiques et sociales dont profite la nation tout entière, il est logique que celle-ci les rémunère comme telles, sans distinguer entre les couples où la femme a un emploi professionnel et ceux où elle n'en a pas ; cette explication conduit à l'octroi d'un « salaire social » *— d'un niveau à débattre, mais relativement élevé — accordé à tous les chargés de familles.*

Si, au contraire, il s'agit simplement de dédommager la mère qui renonce à un emploi pour élever ses jeunes enfants, on demeure dans la ligne traditionnelle de l'allocation de la mère au foyer ou du salaire unique.

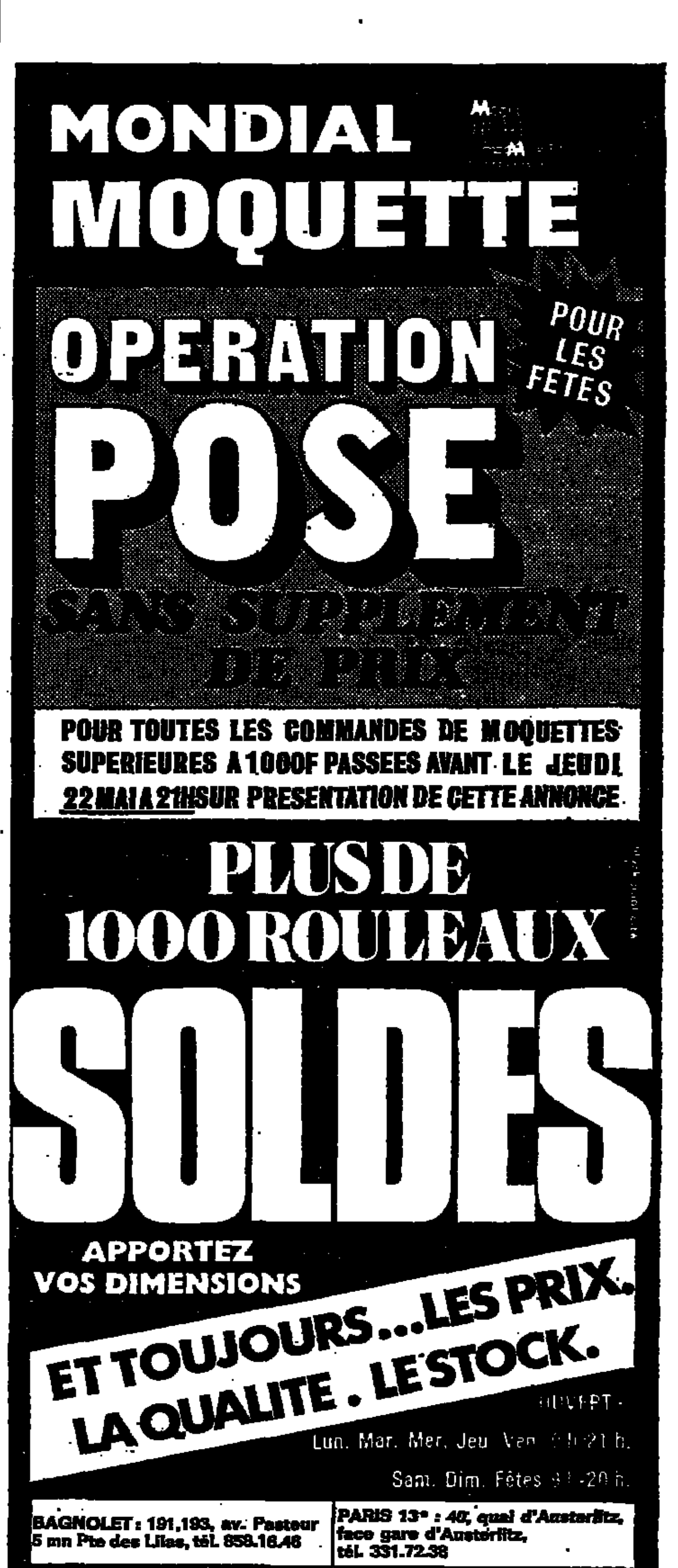
Une seconde ligne de partage existe d'ailleurs entre ceux qui pensent que le montant de l'aide financière accordée n'est pas l'essentiel — un accroissement des investissements et services collectifs (crèches, laveries, garderies...) étant capital pour décharger le couple d'une partie de ses tâches ménagères — et ceux qui estiment que le libre choix de la femme est avant tout garanti par le versement d'une somme substantielle, qui lui permet d'arbitrer entre plusieurs options.

AFFAIRES

LES PÉTROLES D'AQUITAINE VONT PRENDRE LE CONTROLE DES LABORATOIRES CHOAY

Les Pétrolés d'Aquitaine et les laboratoire pharmaceutiques Choay envisagent de conclure des accords de collaboration. Ces accords s'accompagneraient d'une prise de participation majoritaire de Sanofi — filiale de la S.N.P.A. —, dans Choay, société qui a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires consolidé de 118 millions de francs.

Les Pétroles d'Aquitaine confirment par ce nouvel accord, leur volonté de devenir un grand groupe pharmaceutique. Le chiffre d'affaires consolidé de ce secteur d'activité de la S.N.P.A. a atteint 1 milliard de F en 1974.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCE ET ARTISANAT

L'INCARCÉRATION DE M. GÉRARD NICOUD

Le CID-UNATI annonce plusieurs actions en signe de protestation

De notre envoyé spécial

Bourgoin-Jallieu. — Tout en acceptant de répondre au mandat d'amener délivré le 13 mai par M. Patrick Brossier, juge d'instruction à Bourgoin-Jallieu (Isère), à la suite des incidents survenus la veille au siège des contributions directes de cette ville, il est évident que M. Gérard Nicoud aspirait à une tout autre démonstration que celle qu'on lui a permis d'effectuer. Lui qui affectionne les entrées théâtrales a dû en définitive se contenter d'une entrée et d'une sortie par les coulisses... On s'est employé à rendre ses allées et venues si discrètes qu'aucun des manifestants — une centaine environ qui avaient vaincu l'attente — n'a pu apercevoir l'« idole ». La déception de ses « amis » fit rapidement place à la colère lorsqu'ils apprirent, à 14 h. 15, que M. Gérard Nicoud était, comme les trois militants de base du CID-UNATI arrêtés lundi, inculpé de « *séquestration arbitraire* » et de « *violation de domicile* », et comme eux placé sous mandat de dépôt. Seule différence, M. Nicoud n'a pas rejoint ses compagnons, comme il en avait exprimé le désir, à la prison Saint-Paul de Lyon, mais a été incarcéré à la maison d'arrêt de la Talaudière, dans la Loire, qu'il a quittée le soir même pour une autre neuve prison de Varces, qui est la nouvelle maison d'arrêt de Grenoble.

Les avocats de M. Nicoud, qui se sont déclarés « *surpris* » par son incarcération, qu'ils ont qualifiée de « *sévère* » et « *d'injustifiée* », ont introduit sur-le-champ une demande de mise en liberté sur laquelle le juge d'instruction devra se prononcer dans un délai de cinq jours.

Il est certain que du côté du ministère de l'intérieur, on était fermement décidé à ne pas perdre la face. Il fut donc convenu que les policiers appréhenderaient M. Nicoud à l'extérieur de la ville, le conduiraient dans une voiture banalisée du service régional de police judiciaire de Lyon au commissariat de police, pour lui notifier le mandat d'amener décerné contre lui et le déférer ensuite devant le magistrat instructeur. Le scénario se déroula comme prévu.

Reste à savoir si la couronne de martyr que viennent de lui tresser, avec une facilité bien déconcertante, les autorités judiciaires en ouvrant à M. Nicoud les portes d'une maison d'arrêt, sera en mesure de faire descendre dans la rue les adhérents du CID-UNATI. Ce sera le test des prochains jours.

Pas de manifestation de masse envisagée

Du côté des responsables du mouvement, on qualifie naturellement de « *scandaleuses* » les décisions judiciaires prises tant à l'égard du chef de file de la confédération que des trois militants. M. Etienne Régnier, l'un des quatre membres du bureau exécutif de la collégiale nationale — qui assure désormais à nouveau, mais par intérim, les fonctions de secrétaire général — considère que ces mesures « *risquent malheureusement d'entraîner des actes beaucoup plus graves* ». Les membres du bureau exécutif du CID-UNATI et les délégués des départements limitrophes de l'Isère (Rhône, Savoie, Ain, Drôme), après avoir examiné les consignes données par M. Nicoud avant de se livrer à la justice, ont décidé de plusieurs actions. Ainsi les représentants du CID-UNATI sont priés de s'abstenir de siéger dans les diverses commissions et de ne pas répondre aux propositions de concertation. Les responsables du CID-UNATI ont décidé également de fermer au public, à partir du 20 mai, les organismes sociaux et consulaires dont ils ont le contrôle. Cette mesure devrait toucher, en principe, 25 chambres métiers, 8 chambres de commerce, 48 caisses d'assurance-vieillesse et 29 classes d'assurance-maladie.

Le CID-UNATI n'envisage pas pour l'instant de grande manifestation de masse, « *parce qu'il ne nous paraît pas souhaitable de mettre de l'huile sur le feu, comme vient de le faire le gouvernement* », explique M. Régnier. Mais il est évident que des télégrammes vont être adressés à toutes les collégiales départementales pour leur demander de se mobiliser. Et chacun sait que le bureau national a *toujours laissé une part* d'initiative aux départements, pour décider eux-mêmes des formes d'action qu'ils souhaitaient entreprendre. L'arrestation de Gérard Nicoud leur donne en quelque sorte le feu vert.

BERNARD ELIE.

AGRICULTURE

Le développement des exportations a été au centre des débats du congrès des organisations coopératives et mutualistes

Le cinquante-septième congrès des organisations agricoles coopératives et mutualistes (C.N.M.C.C.A.), qui s'est ouvert le 13 mai, s'achève ce jeudi 15 mai par un exposé du commissaire général au Plan, M. Ripert, qui donnera son point de vue sur le thème des trois journées d'étude : « L'agriculture et les orientations du VIIe Plan dans un monde en mutation ». Les présidents de la Fédération des exploitants, des jeunes agriculteurs et des chambres d'agriculture interviendront ensuite. M. Bonnet, qui doit rencontrer les dirigeants du comité régional d'action viticole, clôturera les travaux du congrès.

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Si la session annuelle de la Confédération de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole s'est déroulée les premiers jours sous *le signe* d'une certaine langueur — qui traduit sans doute les difficultés que traverse actuellement l'institution du boulevard Saint-Germain, — elle risque de se terminer plus tumultueusement. C'est en effet la première fois depuis la « guerre du vin » que le ministre de l'agriculture met le pied sur le champ de bataille du gros rouge. Et les vignerons du Midi ont l'intention de saisir l'occasion pour se rappeler à son bon souvenir.

Une grande manifestation avait tout d'abord été prévue par le comité d'action viticole. Après une série de « transactions », M. Bonnet a finalement accepté de recevoir au Palais des congrès de Perpignan une délégation de soixante-quinze vignerons représentant par tiers les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et l'Aude. On prête en outre au président de caves coopératives, M. Verdale, l'intention d'interpeller le ministre au cours de la séance de clôture. *Enfin, le Mouvement des* exploitants familiaux (MODEF) devrait organiser une manifestation devant la cave coopérative de Thuir, que M. Bonnet visitera en fin de matinée. Bref, une certaine effervescence règne à Perpignan quelques heures avant la fin de ce congrès, et la concentration de C.R.S., inhabituelle pour la saison, atteste qu' « *il pourrait arriver quelque chose* ».

Les trois journées d'études du congrès se sont déroulées sans passion : une réflexion désenchantée sur l'avenir de l'agriculture. M. Fiquet, secrétaire général de la confédération, a essentiellement repris un des thèmes à la mode dans les milieux paysans : le développement tous azimuts de la production agricole. M. Fiquet remarque que le problème prioritaire qui dominera les cinq prochaines années sera le rétablissement de l'équilibre des échanges extérieurs français.

Dans ce contexte, le rôle de l'agriculture est fondamental, a souligné M. Fiquet, qui a défini une série d'orientations pour réaliser ces objectifs. Il s'agit tout d'abord de maintenir et de consolider l' « *acquis communautaire* » grâce à une meilleure gestion des marchés. Au-delà, il faudrait aborder de manière plus large les possibilités d'exportation, c'est-à-*dire* produire ce qui peut se vendre, se donner les moyens de résister aux fortes fluctuations de cours, conclure des accords à moyen terme avec les pays étrangers et faire admettre une organisation plus rationnelle des marchés mondiaux, afin d'aider les pays en voie de développement. M. Fiquet souhaite également qu'une politique continue d'orientation des productions soit mise en place en fonction des nécessi*tés de l'exportation, d'une* part en réduisant le déficit et les dépendances nationales en protéines, bois, engrais ou viande de porc, et, d'autre part, en encourageant le développement des productions « excédentaires ».

ALAIN GIRAUDO.

LE CONFLIT ENTRE M. GILBERT BÉCAUD ET LA SAFER POITOU-CHARENTES EST RÉGLÉ

M. Gilbert Bécaud a signé, le *14 mai*, un *accord* avec les dirigeants de la SAFER Poitou-Charentes, aux termes duquel les deux fermes en ruine et les terrains alentour, composés de quelques champs, de bois et de landes, situés à Saint-Pierre-de-Maille et à La Bussière (Vienne), deviennent sa propriété. Il abandonne un lot de terres à vocation essentiellement agricole à la SAFER, qui se chargera de les répartir entre plusieurs agriculteurs de la région.

« *Nous sommes très heureux de vous accueillir comme citoyen de Saint-Pierre-de-Maille et de La Bussière* », ont dit les dirigeants de la SAFER à Gilbert Bécaud, qui a répondu : « *Avec un peu d'amour et d'amitié, on arrive toujours à s'entendre.* » — *(A.F.P.)*

SECTEUR PUBLIC

Grâce à des crédits d'État

E.D.F. VA CRÉER DES EMPLOIS DISPERSÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le conseil des ministres de mardi 14 mai a examiné les mesures prises par le gouvernement pour accroître les investissements productifs dans le secteur public, investissements choisis notamment pour leurs effets sur l'emploi.

MM. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, ont donné un certain nombre de précisions rapportées par le porte-parole du gouvernement.

Ainsi pour l'E.D.F., 250 millions de francs lui seront attribués, dont 80 % pour l'achat de matériels divers, ce qui permettra de créer des emplois à travers la France puisque leur fabrication en est assez dispersée. Le Gaz de France utilisera 6 des 28 millions qui lui sont affectés, à la fabrication de compteurs, les 22 autres millions pour des raccordements supplémentaires. Les Charbonnages de France consacreront 20 millions à l'acquisition de matériels d'extraction et 10 millions à la rénovation des cités minières.

La S.N.C.F. affectera 170 millions au matériel roulant et 100 autres à du matériel fixe. La R.A.T.P., pour sa part, consacrera 42 millions à la construction de matériels roulants sur les 50 millions qu'elle a reçus.

Le secrétaire d'État aux télécommunications a précisé notamment que, pour l'année 1975, 650 millions de francs seront consacrés aux investissements en matière de commutation, ce qui permettra le plein emploi en Bretagne, dans la Loire et en Normandie.

M. Fourcade, rendant compte de son voyage en Iran, a tracé un rapide bilan des échanges entre la France et l'Iran. Les projets annoncés par le premier ministre lors de son voyage ont été confirmés. Tous les engagements pris seront respectés.

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LA FIRME FERRANTI au bord de la faillite PASSE SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT

Le gouvernement britannique va *renflouer la firme électronique* Ferranti grâce à un apport en capital de quinze millions de livres (140 millions de francs) qui lui assurera une participation majoritaire dans l'entreprise, jusqu'à présent contrôlée par la famille Ferranti. Révélant mercredi après-midi 14 mai, à la Chambre des communes, les modalités de cette opération de sauvetage, le ministre de l'industrie, M. Benn, a déclaré qu'elle comportera une réorganisation de la gestion et la nomination d'un nouveau directeur général et d'un nouveau directeur financier, opérations qui devront toutes deux être approuvées par le gouvernement.

Outre des transformateurs, Ferranti fabrique de nombreux systèmes de guidage de fusées et engins, et autres dispositifs de commande électronique, radars, pièces d'ordinateurs, etc. La so*ciété avait été contrainte en sep*tembre 1974 d'adresser un S.O.S. à l'État, son principal client, après que ses banquiers lui eurent refusé une rallonge. Son découvert bancaire avait presque doublé pendant les six mois précédents (passant de dix à dix-huit millions de livres).

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le gouvernement prépare des mesures de prévention

Le ministre du travail a fait une communication au conseil des ministres du 14 mai sur la sécurité du travail. Après avoir rappelé les graves conséquences humaines et *économiques* des accidents du travail, il a soumis au conseil diverses propositions. Elles consistent à inciter les employeurs à un plus grand effort de prévention en liant davantage la tarification des cotisations au nombre des accidents survenus dans les entreprises, à accroître le rôle des comités d'hygiène et de sécurité, et celui des commissions des conditions de travail, à susciter la création d'organes paritaires inter-entreprises d'hygiène et de sé*curité* dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, à renforcer les pouvoirs de l'inspection du travail, à améliorer le fonctionnement de la médecine du travail, à instituer une aide des pouvoirs publics aux entreprises qui accomplissent des efforts particuliers en ce domaine.

M. Durafour a également donné des chiffres : en 1973, il y a eu 1 127 894 accidents du travail avec arrêt et 2 246 décès. Cela a représenté 28 millions de jours de travail perdus alors que, pour faits de grève, il n'y en a eu que 3,9 millions la même année. Sur le plan matériel, l'indemnisation a coûté un peu plus de 10 milliards de francs.

Le président de la République déclaré que « le renforcement rapi de la sécurité du travail est la cond tion numéro un de la revalorisati du travail manuel et notamment c travail ouvrier. Il est nécessaire q les partenaires sociaux, syndicats patronat, coopèrent activement po atteindre cet objectif ».

[Les propositions approuvées d vent faire l'objet de plusieurs c crets. Ils viseront les principa points que voici :

— *La taux des cotisations* d'ac dents du travail sera « personnalis pour tenir compte des résultats ob nus dans ce domaine par l'ent prise ;

— *Les comités d'hygiène et sécurité* seront tenus d'adresser l'inspection du travail un rapp trimestriel prouvant leur bon fo tionnement. La réglementation s révisée dans le bâtiment et les t vaux publics, secteurs où les a dents sont les plus nombreux. collèges inter-entreprises seral créés, des expériences conclua ayant été réalisées en ce sens ;

— *La médecine du travail* améliorée par un enseignement forcé. L'agrément des services dicaux inter-entreprises devra confirmé tous les trois ans.

Les entreprises qui renforceron prévention des accidents pour recevoir l'aide de l'agence p l'amélioration des conditions de vail. Mais cette dernière ne dis actuellement que de très fai crédits.]

SÉCURITÉ SOCIALE

SOUMIS A LA PROCÉDURE D'URGENCE

Un projet de loi prévoit la signatu par un seul syndicat médical d'une convention avec les praticie

Le conseil des ministres a adopté, le 14 mai, un projet de loi relatif aux conventions entre les caisses d'assurance-maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux. Ce projet prévoit essentiellement que les conventions conclues par les caisses avec les médecins, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes et les auxiliaires médicaux pourront être signées par une seule ou plusieurs des organisations syndicales les plus représentatives. Il valide la convention médicale nationale de 1971 qui avait été signée par une seule organisation syndicale le 28 octobre 1971.

Le gouvernement, qui va demander l'examen d'urgence par l'Assemblée nationale — vraisemblablement la semaine prochaine — de ce texte, entend mettre fin à l'imbroglio dans les relations entre les médecins et la Sécurité sociale.

Sur la demande d'un médecin lyonnais, le Conseil d'État a annulé, par un arrêt du 19 février 1975, la convention nationale prévue pour la période de 1971 au 1er mai 1975. Alors que le gouvernement avait approuvé cette convention, qui, à l'époque avait été signée par un seul syndicat, le Conseil d'État a estimé que cette convention était nulle dans la mesure où, selon les textes législatifs, elle aurait dû être signée par tous les syndicats représentatifs de médecins. Le projet de loi, après avis du Conseil d'État, valide non seulement l'ancienne convention, mais il prévoit qu'à l'avenir les caisses d'assurance-maladie pourront signer une convention avec une seule organisation, qu'il s'agisse des médecins, des dentistes, des s femmes ou des auxiliaires dicaux.

En outre, le projet d contient une mesure d'apaise à l'égard des médecins : s'il voit la signature de conven départementales en cas d des discussions sur le plan r nal, il n'étend pas cette proc départementale aux syndica médecins. Ces derniers — C.S.M.F. et la F.M.F. — étaie effet hostiles à cette formule

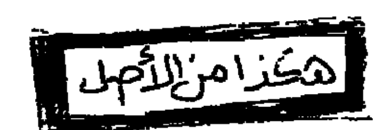
Le projet de loi et surto « position conciliante » ad par le gouvernement à l'égar médecins pourraient faciliter, les semaines à venir, la sign. d'une convention provisoir compter du 1er mai 1975. Une signature permettrait de pro les intérêts des assurés et des médecins qui, faute d'ac ne pourront plus bénéficier sécurité sociale, comme une l de la caisse d'assurance-ma vient de le leur rappeler.

J.-P.

● LES PREMIERS FORA EN MER D'IROISE début le 18 ou le 19 mai pro à 60 kilomètres à l'oue l'île d'Ouessant, a ann lundi, M. Jeantet, dire d'exploitation du groupe Aquitaine. Au cours de l' guration à la mairie de de l'exposition consacrée recherche « off shore plate-forme « Pentagone qui a terminé sa « campe en mer du Nord, est a lement en route vers Lis l'ouest d'Ouessant.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs sui	
48 heures	4 5/8	5 5/8	5	6	6	[illegible]
1 mois	5 1/2	6	4 1/2	5	3 1/8	[illegible]
3 mois	6	6 1/2	4 1/2	5	4 1/8	[illegible]
6 mois	7	7 1/2	5	5 1/2	5 1/4	[illegible]



LA VIE SOCIALE

OPINIONS ET TENDANCES

Lip d'hier et d'aujourd'hui

…e long conflit de Lip, qui a …ayé l'actualité en 1973, n'en finit … de faire des « petits ».

…n France d'abord où, des Tanne… d'Annonay à Gringoire, de Tep… à *Everwear*, des ouvriers et sur… des ouvrières se battent des …s durant pour empêcher la ferme… de leur entreprise. Mais il n'est … si facile de mobiliser l'opinion …lique : les faillites sont devenues …nale courante dans une écono… en récession, et le scandale des …tes « sauvages » de produits par … grévistes ne dépasse plus le …-lieu de canton.

… l'étranger, en revanche, la …lte de salariés qui refusent de … les frais de la mauvaise gestion …onale, occupent leur usine et …t *parfois jusqu'à prendre directe…*…t en main l'organisation de la …duction, est trop nouvelle pour ne pas surprendre. Ils étaient une dizaine de syndicalistes venus de Triumph-Meriden en Grande-Bretagne, des cristalleries Saint-Lambert en Belgique, des fonderies de *Modène en Italie et de la cimenterie* d'Erwitte en Allemagne fédérale à participer, au début de la semaine à Paris, à un colloque sur les Lip en Europe, organisé par *Intersocial*, bulletin international de la revue *Liaisons sociales* (1).

La relation de ces expériences diverses, encore marginales dans les pays considérés, a confirmé les analyses faites au moment de l'affaire Lip. Le refus individuel et spontané du salarié de perdre son emploi est en général la réaction première. L'attachement à une profession, à *une entreprise prestigieuse, à une* communauté, à une région peut, ensuite, renforcer ce refus et lui donner une forme collective. N'est-il pas significatif d'ailleurs que les syndicats français aient mis sous le boisseau le slogan qu'ils avançaient avant le conflit de Besançon : « *Pas de licenciement sans reclassement équivalent* », pour ne plus garder que la première partie de la phrase ?

Cette résistance à la mobilité imposée traduit aussi d'autres refus : celui d'être traité en objet et mis devant le fait accompli, celui de voir dilapider ou sacrifier un élément, *jugé essentiel, de la richesse* nationale (houillères) ou une entreprise dont on a contribué à assurer la prospérité et l'image de marque (Lip, Rateau, cristalleries Saint-Lambert, Triumph, etc.). Devant cette évolution, faut-il exiger des entreprises qu'elles considèrent l'emploi, non plus comme un moyen pour atteindre des objectifs de production, mais comme une finalité ? N'est-ce pas alors figer les situations acquises et limiter la notion nouvelle de droit au travail à la défense de l'avantage acquis, sans prendre en *compte ni une nécessaire mobilité* économique ni le droit des jeunes d'accéder à une activité professionnelle ?

Faute d'inventer des réponses à ces questions, les participants au débat ont longuement glosé sur les nouveaux droits à donner aux travailleurs pour prévenir les faillites d'entreprise et mieux contrôler la gestion patronale. Ils n'ont souvent fait que reprendre les points analysés dans le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise.

Cette recherche d'un jeu de l'oie *juridico-économique*, qui empêcherait de laisser les travailleurs et la collectivité nationale passifs devant la lente dégradation d'une entreprise jusqu'à la catastrophe finale, a été contestée par M. Charles Piaget (Lip) et par M. Urbain Destrée (Cristalleries Saint-Lambert). Le droit, ont-ils rappelé, n'est que la traduction d'un certain rapport de forces à un moment donné. Méfions-nous des procédures sophistiquées qui restent formelles. Nous sommes dans une société où il n'y a pas de consensus sur une finalité commune, mais lutte de classes.

Ces déclarations ont un instant rompu le charme d'un débat souvent feutré auquel, pour la première fois, participaient côte à côte trois personnalités qui ont joué un rôle important dans le conflit Lip et son issue : *MM. Charles Piaget*, animateur de la C.F.D.T., José Bidegain, signataire patronal des accords de Dole, et Claude Neuschwander, nouveau P.-D. G. de l'usine de Besançon. Comme ils étaient loin les débats passionnés de 1973 ! M. Neuschwander parlait du droit à l'information et à l'expression des travailleurs de la nécessité d'établir des rapports de confiance entre une direction et les syndicats. Il se tournait de temps à autre vers M. Piaget pour solliciter une confirmation *ou s'assurer au moins qu'il ne suscitait pas son hostilité.*

L'animateur de la lutte des Lip reconnaissait, de son côté, que les travailleurs de Palente appréciaient le dynamisme et la compétence de la nouvelle direction. Il ajoutait avec une belle franchise : « *L'admiration d'une grande partie des travailleurs pour les nouveaux patrons nous cause un peu d'inquiétude.* » Mais comment les dénoncer, alors qu'il avait lui-même déclaré au début de son exposé : « *Nous n'avons jamais envisagé d'autre solution pendant le conflit que le retour à une entreprise capitaliste.* »

Plus étonnant aura été, tout au long de ce débat, l'absence de remise en cause du système économique. Chacun, y compris les représentants patronaux, en a reconnu ou dénoncé les tares et les *aberrations, personne n'a condamné* explicitement sa rationalité même, ni encore moins tracé la voie d'une autre organisation économique. Paradoxe : le conflit Lip n'aurait-il mis en lumière que la capacité du capitalisme à s'adapter ?

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) *Liaisons sociales*, 5, avenue de la République, 75541 Paris Cedex 11.

…ROIT SYNDICAL

…DÉLÉGUÉ C.F.D.T. EST RÉIN…ÉGRÉ DANS SON ENTREPRISE …IX-HUIT MOIS APRÈS SON …ICENCIEMENT.

(*De notre correspondant.*)

…Dijon. — « *Alors, Zabat, te …oilà parmi nous, vieux.* » Mer…di 14 mai, à 13 h. 25, dans la …r de l'usine de la SEB (So…té d'emboutissage de Bourgo…e), à Selongey (Côte-d'Or), les …is de M. Bernard Zabattini …t visiblement satisfaits. Heu…x de retrouver leur camarade, …f d'équipe, délégué syndical …F.D.T., qui avait été licencié …tre l'avis du comité d'entre…se et de l'inspection du travail … octobre 1973 pour « faute …ve » à la suite d'une grève. …ns une lettre datée du … mai 1975, le directeur de l'éta…ssement lui avait indiqué, en …et, qu'il pourrait « reprendre » …n emploi à la menuiserie.

L'affaire Zabattini avait mobi…é en Côte-d'Or voici deux ans …tes les énergies de la C.F.D.T., …d *a renforcé dès lors sa posi*…on dans l'établissement. En oc…bre 1972, le tribunal d'instance … Dijon statuant en matière …ud'homale avait débouté la …B dans sa demande de résilia…n de contrat de travail, mais le … octobre 1973 la cour d'appel …nait gain de cause à la so…té déclarant que « *les fautes …rdes et renouvelées commises … M. Bernard Zabattini moti…ent et justifiaient son licencie…nt* ».

…a Cour de cassation a pris la …ision, le 12 mars dernier, de …ser le jugement. Dans ses at…dus, la Cour dit notamment que …*es dispositions législatives sou…tiant à l'assentiment préalable … comité d'entreprise avec la …ision conforme de l'inspecteur … travail le licenciement des sa…iés légalement investis de fonc…s représentatives ont institué … profit de tels salariés et dans …térêt de l'ensemble des travail…rs qu'ils représentent un proto…e exceptionnel et exhorbitant … droit commun qui interdit par …te à l'employeur de poursuivre … d'autres moyens la résiliation … contrat de travail* ».

…gé de quarante ans, marié, …e de deux enfants, M. Zabat… avait suivi un stage de tour…r dans un centre de formation …r adultes. Il n'avait pas trouvé … travail depuis.

EMPLOI

LES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE : aucun projet cohérent n'a été présenté par le gouvernement.

M. Michel Debargue, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, qui cédera son poste, le 22 juin prochain, à M. Louis Pelloux, a tenu, mercredi 14 mai, une conférence de presse. Au cours de cette réunion, M. Debargue a évoqué la situation économique et a dénoncé les insuffisances de la politique gouvernementale en matière d'emploi, et le conservatisme des autres organisations patronales.

« *Nous regrettons que le gouvernement n'ait pas engagé une politique claire* [sur l'emploi], a déclaré le président du C.J.D. *Il n'a présenté aucun projet cohérent, mais seulement une série de mesures qui ont autant d'avantages que d'inconvénients. (…) En outre, le gouvernement n'a pas l'air de comprendre que nous sommes désormais condamnés à vivre avec un chômage important.* »

Abordant ensuite la réforme de l'entreprise, M. Debargue a vivement critiqué l'attitude de la Confédération générale des P.M.E. « *Refuser les évolutions, c'est faire le jeu de la révolution. Est-ce l'objectif des P.M.E. ?* », a interrogé le président du C.J.D., qui a ajouté :

« *Le C.N.P.F. cherche d'abord à sauvegarder l'unité patronale, ce qui le condamne soit à être à la remorque des P.M.E., soit à faire preuve d'autorité en montrant les nécessités de la réforme de l'entreprise, quitte à la présenter comme un moindre mal. Quel sera son choix ?* »

● UNEDIC : *l'augmentation du chômage aboutira certainement à une augmentation des cotisations* du régime d'assurance-chômage complémentaire de l'UNEDIC, a déclaré M. Jean Neidinger, secrétaire général de la commission sociale au C.N.P.F. M. Neidinger, qui a estimé que le taux de cotisation passerait, dès le 1er juillet, de 1,80 % à « *2,40 ou même 2,50 %* », s'est inquiété de la nouvelle augmentation du nombre des chômeurs en avril.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA COMPAGNIE DES MACHINES BULL

La restructuration de l'informatique française donne à la Compagnie des Machines Bull la majorité dans le capital de la Compagnie Internationale pour l'Informatique « C.I.I.-Honeywell-Bull »

Les pouvoirs publics viennent de donner leur accord à une restructuration des intérêts français dans l'informatique, entraînant la fusion « C.I.I.-Honeywell Bull ». Cette opération se traduira par l'achat fait par l'Etat et la Compagnie générale d'électricité à Honeywell Information Systems de 19 % du capital de Honeywell Bull. Cette participation sera apportée à la C.M.B. et lui donnera ainsi la majorité (53 %) dans sa filiale, qui, après fusion avec le département d'informatique générale de la C.I.I., deviendra :

COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE « C.I.I.-HONEYWELL-BULL »

Cette nouvelle compagnie, avec vingt mille personnes et une gamme de produits complète, sera, et de loin, la plus importante société d'informatique européenne.

L'appui de l'Etat va lui assurer une part importante des marchés publics et para-publics. La permanence de nos accords avec HIS qui restera actionnaire (47 %) lui permettra de poursuivre dans les meilleures conditions son expansion sur *le marché américain. En outre, elle* continuera de développer ses activités exportatrices à travers son large réseau mondial.

Dans un communiqué publié le 12 mai par le ministère des finances, il est précisé notamment que : « La nouvelle structure du capital de la Compagnie des machines Bull résultant de l'opération d'apport des titres Compagnie Honeywell-Bull laisse une place prépondérante aux actionnaires individuels dont la fidélité à la Compagnie ne s'est jamais démentie. L'Etat et le groupe C.G.E. s'attacheront, pour leur part, à ce que la gestion de la future société de grande informatique, filiale de la Compagnie des Machines Bull, soit fondée sur des principes de rentabilité permettant d'envisager une rémunération satisfaisante des actionnaires de la maison mère. Les plans industriels de ce nouvel ensemble sont mis au point sur ces bases.

Une assemblée générale extraordinaire devra approuver les apports faits par l'Etat et la C.G.E., qui, avec environ un tiers du capital, deviendront nos deux plus importants actionnaires. »

BOUYGUES

L'assemblée générale ordinaire du 13 mai 1975, sous la présidence de M. Francis Bouygues, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le bénéfice net s'élève, pour la seule S.A. Bouygues, à 26,38 millions de francs, contre 22,62 millions de francs, soit une progression de 16,6 % malgré la prise en charge de l'impôt exceptionnel de 3,59 millions de francs.

Le dividende net par action est fixé à 20 F, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de *30 F payable le 1er juin 1975, contre* 25,50 F en 1973.

L'année 1974 a marqué une nouvelle étape dans la croissance du groupe : le chiffre d'affaires consolidé, de plus de 2 milliards de francs, est en progression de près de 50 %. Le résultat net consolidé, y compris l'intéressement du personnel, est de 35 millions de francs, en augmentation de 18,5 % ; la marge brute d'autofinancement atteint 83,5 millions de francs, en progression de 22,6 %.

Le carnet de commandes s'élève pour le groupe Bouygues à près de 3,5 milliards de francs, en progression de 25 % sur 1973, et se répartit en génie civil : 22 % - logement social : 34 % - construction privée : 20 % - travaux publics : 24 %.

A l'exception de la construction privée, les autres secteurs ont connu une forte progression. Citons, dans le domaine du logement social : la ville nouvelle d'Evry et le complexe industriel de Fos-sur-Mer : dans le domaine du génie civil : la livraison de la tour Fiat, la réalisation de l'hôpital de Châteaudun, la construction prochaine de la deuxième usine Ford à Bordeaux ; dans celui des travaux publics : la construction de barrages et de centrales nucléaires pour l'E.D.F.

Les investissements ont totalisé 113 millions de francs contre 93 millions, portant notamment sur le matériel d'exploitation et de transport.

Bouygues a souscrit pour sa part à l'augmentation de capital de la société Apel (autoroute Paris-Est-Lorraine), et constitué des groupements d'intérêt économique pour *mener à bien l'exécution des grands* travaux (Gexar pour la centrale E.D.F. d'Aramon, Gie Postan pour le terminal pétrolier d'Antifer).

Malgré une conjoncture encore incertaine, les perspectives d'avenir du groupe s'appuient notamment sur :

— La poursuite du développement de l'implantation en province.

— Une dynamique commerciale *dans les secteurs traditionnels de* l'entreprise.

— La qualité de la gestion financière.

Mais les perspectives d'avenir s'ouvrent aussi sur le développement de nouveaux secteurs : c'est ainsi qu'une nouvelle filiale Bouygues Offshore vient d'être créée dans le domaine des travaux maritimes.

Enfin, il faut souligner le développement à la fois rapide et prudent de Bouygues à l'étranger et qui bénéficie de références de premier ordre tels le stade olympique de Téhéran ou les travaux offshore du lac Léman ; de nouvelles affaires sont à l'étude en Afrique et au Moyen-Orient.

Le Groupe des Banques Populaires et la Chase Manhattan Bank lancent une SICAV internationale :

PLANINTER

Le conseil d'administration de Planinter, dans sa séance du 14 avril 1975, a décidé d'offrir, à partir du 15 mai, les actions de la *société au public.*

En effet, créée le 13 janvier 1974 par le Groupe des banques populaires, en association avec la Chase Manhattan Bank, Planinter était jusqu'alors demeurée fermée au public. Souscrit à l'origine par cinquante-deux actionnaires, tant personnes physiques qu'institutionnels, le capital social s'élève à ce jour à *59 846 000 F divisé en 299 230 actions*, lesquelles ont été émises avec une prime d'émission de 25 %.

Sicav à vocation internationale, Planinter est orientée, pour une large part de ses actifs, vers des placements en valeurs étrangères.

Sa gestion s'attache principalement à valoriser les avoirs de ses actionnaires par des investissements en valeurs de croissance, dans des secteurs économiques et géographiques présentant les meilleures perspectives de développement.

Bénéficiant du concours actif de la Chase Manhattan Bank, Planinter, quatrième Sicav du Groupe des banques populaires, vient compléter la gamme des placements déjà offerts aux épargnants et aux institutionnels.

Siège social de Planinter : 18, rue du Croissant, 75002 Paris.

KUBOTA, LTD

Le conseil d'administration a décidé *le 4 avril 1975* l'émission sur le marché japonais d'obligations convertibles non garanties, série n° 2, sans droit préférentiel de souscription pour les anciens actionnaires, et pour un montant total de 15 milliards de yen.

Les modalités de cette émission seront les suivantes :

1) Montant total des obligations *émises : 15 milliards de yen ;*

2) Modalités de conversion : les obligations sont convertibles en actions ordinaires et nominatives, de la société.

CONVERTIMMO
SICAV

Le conseil d'administration réuni le vendredi 25 avril 1975 a arrêté les comptes de l'exercice clos le lundi 31 mars 1975.

Le montant du bénéfice distribuable s'élève à 9 799 045,50 F contre *7 083 103,53 F au 31 mars 1974*. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 7,21 F (6,54 F net), au lieu de 6,55 F (6,01 F net) au titre de l'exercice précédent. Ce dividende serait mis en paiement le 1er juillet 1975, contre remise des coupons nos 3 et 4.

Les Sicav du Groupe Société Générale

Situation au 31 mars 1975	Sogévar Une large diversification	Sogister Un portefeuille international	Soginco Un équilibre entre valeurs françaises et étrangères	Sogépargne Un placement obligations	Intercroissance Un choix de valeurs de croissance	Intersélection Une sélection de titres de premier plan	Convertimmo Un placement en valeurs immobilières et en obligations convertibles
Valeur liquidative (F)	275,91	347,12	107,14	248,24	132,80	120,78	114,57
Coupon global (F) (date de paiement)	16,56 (2.4.75)	18,53 (2.4.75)	5,84 (2.4.75)	20,75 (1.10.74)	6,76 (3.1.75)	5,95 (6.2.75)	7,21 (proposé)
Actif net total (MF)	575,99	739,83	182,64	1 563,57	147,56	111,78	171,66
France : - obligations classiques	15,25 %	24,60 %	22,40 %	71,90 %	30,50 %	34,30 %	19,40 %
- actions obligations convertibles et indexées	42,94 %	13,50 %	26,30 %	20,90 %	19,40 %	28,10 %	52,90 %
Etranger :	31,31 %	48,10 %	35,70 %	-	48,10 %	34,50 %	18,20 %
Liquidités et divers :	10,50 %	13,80 %	15,60 %	7,20 %	2,00 %	3,10 %	9,50 %

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann 75382 PARIS CEDEX 08

L'assemblée générale du 14 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui traduisent un nouveau développement de l'activité et des résultats de la banque.

Le bilan s'équilibre à 12 milliards 433 millions de francs. Le bénéfice net après impôts, amortissements et provisions atteint 27 millions de francs. Pour le comparer valablement à celui de l'exercice précédent, il y a lieu de tenir compte du versement, en juillet 1974, de la contribution exceptionnelle s'élevant à 7 millions de francs. La progression des résultats ressort ainsi à 19 %, légèrement supérieure à la progression moyenne enregistrée au cours des cinq années précédentes.

L'assemblée a décidé de ne pas distribuer de dividendes afin de permettre l'augmentation du capital de la banque, porté le même jour de 200 à 250 millions de francs, moitié par apport en numéraire et moitié par incorporation de réserves.

Une assemblée générale extraordinaire a, en outre, autorisé le conseil à porter ultérieurement le capital de 250 à 350 millions de francs.

M. Georges Trousseviitch, vice-président directeur général, ayant démissionné pour des raisons de santé, M. Vladimir Ponomarev, déjà directeur de la banque depuis cinq années, a été appelé à le remplacer dans ses fonctions. Le conseil comprend en outre M. Guy de Boysson, président-directeur général, la Banque d'Etat de l'U.R.S.S., la Banque pour le commerce extérieur de l'U.R.S.S., MM. Jean Braun et Henry Jory, administrateurs, et M. Gilles Pellion, administrateur directeur général.

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, le 25 avril 1975, pour approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 18 juin 1975 au siège social à Paris (75008), 36, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

Le chiffre d'affaires, hors droits et taxes, réalisé en 1974 s'est élevé à 149 835 000 F. Le bénéfice d'exploitation a atteint 26 333 842 F. Après 4 472 089 F d'amortissements et constitution d'une provision nette pour hausse des prix d'un montant de 12 769 071 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 6 304 408 F.

Le dividende proposé par le conseil d'administration pour l'exercice 1974, comparable à celui mis en paiement au titre de l'exercice 1973, représentera un revenu global de 11,03 F par action en tenant compte de l'impôt déjà versé au Trésor.

Pour l'exercice 1974, l'actif net comptable consolidé du groupe ressort à 201 200 000 F environ contre 189 600 000 F fin 1973.

Le chiffre d'affaires global, au 31 mars 1975, a atteint 22 627 785 F contre 38 156 152 pendant le premier trimestre 1974, période qui avait été marquée par une recrudescence de l'activité commerciale due à l'annonce d'une hausse de tarifs.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires global, au 30 avril 1975, s'est établi à 31 345 449 F contre 48 977 641 F.

SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT

Le résultat d'exploitation de l'exercice, clos le 31 mars 1975, s'élève à 7 021 619 F contre 6 424 262 F l'année dernière. L'augmentation est due à la progression du résultat de l'entreprise agricole et à l'amélioration du revenu global encaissé des filiales.

Le compte de pertes et profits de l'exercice enregistré, notamment une provision pour dépréciation de participations et d'avances d'un montant de 7 172 206 F. Il enregistre également des pertes et des profits divers qui portent le résultat net de l'exercice à 336 809 F.

Au cours de sa réunion du 12 mai 1975, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée pour le 30 juin 1975, de distribuer un dividende de 6,60 F par action assorti d'un avoir fiscal de 3,30 F contre, respectivement, 7,20 F et 3,60 F l'année dernière.

Cette distribution absorbera, outre le résultat d'exercice, le report antérieur de 1 648 718 F et entraînera un prélèvement de 3 207 059 F sur la réserve extraordinaire.

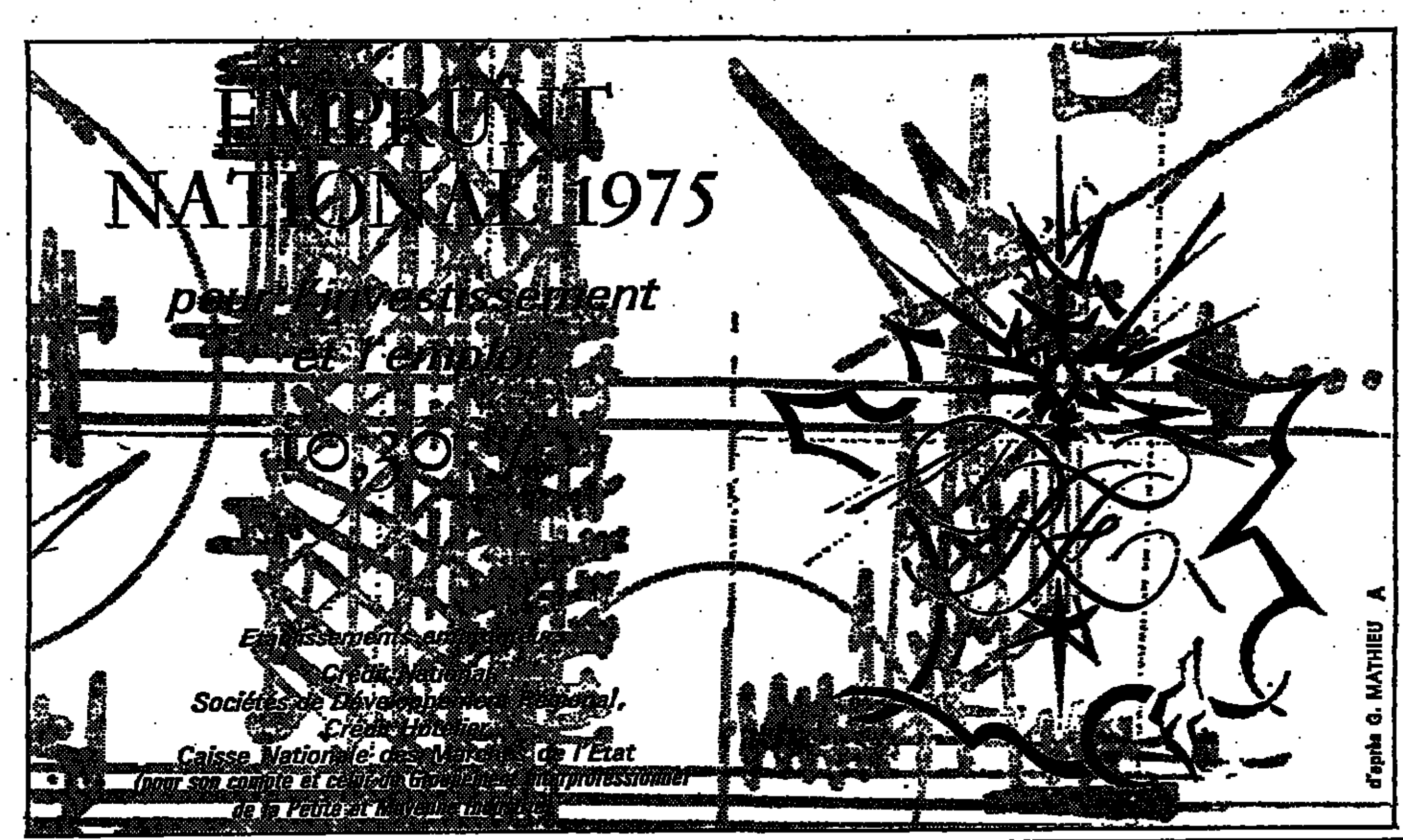
SPIE BATIGNOLLES ET FOUGEROLLE

s'associent dans le domaine des structures en béton off-shore

Les sociétés SPIE Batignolles et Fougerolle ont décidé la création en commun, à parts égales, d'une société dénommée International Marine Structure Off-Shore (I.M.S.), destinée à la prospection, l'étude et la réalisation de plates-formes off-shore à base de béton.

En application de cet accord, Fougerolle a pris une participation égale à celle de SPIE Batignolle dans la société écossaise Caledonian Platforms Structures dont l'objet est la réalisation de plates-formes en béton précontraint pour l'exploitation de gisements de pétrole en mer du Nord.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ARMAND THIERY ET SIGRAND

A l'échelon du groupe, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes 1974 s'est élevé à 271 956 000 F contre 239 073 000 F, soit une augmentation de 13,75 %.

Le bénéfice d'exploitation consolidé a atteint 10 915 000 F après amortissements de 8 350 000 F.

Compte tenu d'une provision pour hausse des prix de 2 900 000 F, le bénéfice net consolidé ressort à 2 488 000 F, contre 6 540 000 F en 1974.

Les comptes de la société Armand Thiery & Sigrand, société-mère du groupe, se soldent par un bénéfice net de 4 856 855 F contre 5 714 193 F en 1974.

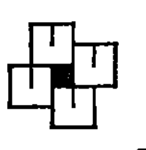
Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le lundi 23 juin 1975, la distribution d'un dividende global de 15 F par action, dont 10 F de dividende directement distribué et 5 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), contre 14,25 F pour l'exercice précédent (dividende net 9,50 F plus avoir fiscal 4,75 F).

Il convient de souligner que la diminution des résultats provient essentiellement du blocage des prix et des marges commerciales, ainsi que de circonstances spéciales (contribution exceptionnelle — charges de démarrage des nouveaux magasins, etc.).

Au cours du premier trimestre 1975, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 73 000 000 de F contre 61 900 000 F pour le premier trimestre 1974, soit une augmentation de 18,50 % environ.

Les besoins de production vont amener le groupe à acquérir une nouvelle unité de fabrication. Cette évolution est liée, notamment, à la politique de diversification des produits et à la mise en place de nouveaux réseaux de vente résultant d'accords signés avec Guy Laroche et la société Baltex. L'exploitation de la marque Le Toro, récemment rachetée par la Société industrielle des vêtements mérignac, accentuera cette tendance.

L'incendie qui s'est produit en avril 1975 à l'usine d'Aizenay, s'étant localisé au stockage des produits finis, n'a en aucune façon perturbé *les possibilités de fabrication du* groupe. La société avait conclu des contrats d'assurance couvrant les pertes d'exploitation.



UNIBAIL

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 13 mai 1975. Elle a approuvé les comptes de l'exercice et voté les résolutions qui lui étaient proposées.

Elle a, en particulier, décidé la répartition d'une somme de 10 620 000 F correspondant à la distribution d'un dividende de 11,80 F par action (contre 10,25 F en 1974). Ce dividende *sera mis en paiement* le 9 juin 1975, contre remise du coupon n° 7.

Elle a également approuvé la décision prise par le conseil d'administration de transférer le siège social du 77, rue La Boétie, au 109, rue du Faubourg-Saint-Honré, à Paris-8e.

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale et a pris connaissance des comptes du premier trimestre 1975. Les recettes locatives consolidées (H.T.) pour les trois premiers mois s'élèvent à 13 960 130 F, contre 10 095 164 F pour la période correspondante de 1974 (+ 38 %). Les résultats comptables au 31 mars laissent prévoir un bénéfice en sensible progression.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

Le bénéfice net de l'exercice est de 9 936 756,04 F contre 6 225 213,41 F en 1973.

Le cash-flow, hors pertes et profits et après impôts, est de 40 372 000 F contre 35 509 000 F, l'année précédente.

Les amortissements et provisions (y compris les frais de premier établissement) s'élèvent à 30 426 000 F.

Les investissements de l'exercice ont représenté 49 163 000 F.

Le montant des ventes T.T.C. de la société, escomptes déduits, est de 1 197 170 000 F, en augmentation de 26,9 %. A surfaces égales, l'augmentation est de 21,2 %.

Pour le premier trimestre 1975, les ventes s'élèvent à 296 288 000 F, en augmentation de 21,7 % (14,3 % à surfaces égales).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée qui se réunira le 25 juin prochain de distribuer un dividende de 4,50 F par action auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,25 F, contre 3,15 F plus un avoir fiscal de 1,575 F en 1974.

GARANTIE FINANCIÈRE

Loi du 2 janvier 1970
Décret du 20 juillet 1972

La Banque Hervet - Succursale Montparnasse, 171, rue de Rennes, Paris (6e), informe le public que la garantie financière accordée par elle à la S.A.R.L. Alfred de Hody, 23, avenue Foch, 75016 Paris, concernant ses activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce n'a pas été renouvelée pour l'année 1975.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque Hervet cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (Art. 44 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes les créances ayant pour origine un versement ou une remise affectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège sus-indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues.

CARNAUD BASSE-INDRE

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 12 mai 1975, sous la présidence de M. Jean François-Poncet, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

La société a enregistré, au cours de cet exercice, un très net redressement de ses résultats : le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 338 millions de francs contre 988 millions de francs en 1973, soit un accroissement de 35 % ; le bénéfice d'exploitation, après dotation aux amortissements de 54,8 millions de francs, atteint 81,5 millions, soit 6 % du chiffre d'affaires; et le bénéfice net est de 17,64 millions de francs contre une perte de 0,36 million de francs en 1973.

En raison de l'inflation et de la hausse des matières premières, qui ont engendré une revalorisation des stocks, il a été constitué une provision pour hausse de prix de 62 millions de francs.

L'assemblée a décidé de distribuer à nouveau un dividende qu'elle a fixé à 4,30 F par action, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor de 2,15 F, un revenu global de 6,45 F.

Au niveau du groupe, l'évolution favorable de l'activité se traduit par un chiffre d'affaires de 1 860 millions de francs, une marge brute d'autofinancement de 207 millions de francs et un bénéfice consolidé de 26,5 millions de francs.

Dans le secteur métallurgique, la décision a été prise de proposer à une assemblée générale extraordinaire *de constituer l'usine de Basse-*Indre en filiale, afin d'ouvrir la possibilité d'une participation extérieure à son développement futur.

Dans le secteur de l'emballage métallique, l'accent a été mis sur l'amélioration de la productivité et des structures ; des techniques et des produits nouveaux ont été mis au point.

Dans le secteur des emballages plastiques, la société a consolidé sa diversification en substituant une association à 55 % avec le groupe Total à la coopération précédemment établie avec le groupe S.G.P.M.

L'activité des filiales et des sociétés étrangères dans lesquelles la société a une participation a été marquée par un accroissement général, en particulier, l'activité de la filiale Envases Carnaud, premier transformateur de fer-blanc en Espagne, a crû en volume de 9,5 %.

BIS S.A.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, pour le premier trimestre 1975 s'est élevé à 110 475 674 F, ce qui représente par rapport au même trimestre de l'exercice précédent une baisse de 7,7 % et une augmentation de 1 % si la comparaison se fait avec le quatrième trimestre 1974.

BIS renforce ses positions européennes avec l'ouverture de nouvelles agences dans la région de Londres et l'acquisition par l'intermédiaire de sa filiale allemande SIB GmbH d'une société de travail temporaire à Munich : TIMO GmbH.

Nous sommes donc opérationnels dans cinq villes allemandes : Francfort, Hambourg, Munich, Nuremberg et Stuttgart.

SOFICOMI

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 12 mai 1975, a approuvé les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1974.

Les produits de l'exercice, taxes comprises se sont élevés, au total, à 52 500 847,38 F contre 37 120 661,66 F en 1973

Les résultats d'exploitation de l'exercice font ressortir un solde créditeur de 22 013 321,19 F, après affectation de 5 391 342,52 F aux comptes d'amortissements et de 3 891 863 F aux comptes de provisions.

Quant au bénéfice de l'exercice, il s'établit à 21 619 225,62 F, en augmentation de plus de 16 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé de répartir aux actionnaires une somme globale de 18 750 000 F. Cette répartition correspond à la distribution d'un dividende de 12,50 F par action aux 1 500 000 actions constituant le c[apital] social, contre 10,50 F po[ur] l'exercice précédent.

Ce dividende, qui, compte tenu [du] statut de la société, ne donne p[as] droit à l'avoir fiscal, sera mis [en] paiement à compter du 15 ju[il]let 1975.

FOSECO MINSEP LIMITED

Le graphique figurant dans l'in[ser]tion parue dans *Le Monde* du 8 [...] 1975 représentait la répartition [du] chiffre d'affaires consolidé en 1[974] qui atteignait 1 203 615 000 F et ventilait comme suit :

Europe continentale 38,
Amérique du Nord et centrale 22,
Royaume-Uni 21,
Reste du monde 17,

LOCINDUS

L'assemblée générale ordinaire du 12 mai 1975 a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 29 620 819 francs et décidé la mise en paiement, à compter du 20 mai, d'un dividende par action de 17,50 F (contre 15,25 F en 1973) assorti [d'un] avoir fiscal (impôt déjà payé [au] Trésor) de 4 centimes.

Les quelques chiffres signific[atifs] ci-après donnent un aperçu de l'[évo]lution de l'activité de la sociét[é au] cours du dernier exercice :

	1973	1974	%
— Total des engagements	730 493	805 551	+ 1[...]
— Montant des recettes hors taxes	68 947	100 971	+ 4[...]
— Amortissements et provisions ..	12 618	21 847	+ 7[...]
— Bénéfice net dont plus-values	27 279	29 620	
à long terme	1 532	198	
— Dividende global aux 1 440 000 actions	21 960	25 206	+ 1[...]

Au cours de son allocution, le président, M. Paul Allbert, a notamment déclaré :

« L'orientation presque exclusive de notre activité vers le crédit-bail immobilier permet à votre entreprise d'être peu sensible à l'évolution actuellement moins favorable du marché immobilier. Plus de 85 % de nos engagements ont été pris en crédit-bail, la location pure et simple ne concernant qu'une fraction marginale de nos actifs.

» Le deuxième point important a trait à l'indexation totale de nos fonds propres, y compris ceux qui pourraient résulter de la conversion éventuelle en actions de l'emprunt émis en 1974.

Votre titre constitue ainsi un instrument d'épargne convenable protégé contre les effets de l'[infla]tion.

En ce qui concerne la marc[he de] votre société, depuis le déb[ut de] l'année, nous avons signé pou[r en]viron 100 millions de francs [d'opé]rations nouvelles, uniquemen[t en] crédit-bail, épuisant ainsi l'es[sentiel] des possibilités d'investissemen[t au]jourd'hui autorisées par la B[anque] de France.

Sauf événement imprévu, l[a sta]gnation de notre rythme de dé[velop]pement sera cependant sans [effet] sensible sur la progression [des] bénéfices et de notre dividen[de qui] sont — pour la plus grande p[art] la conséquence de contrats [à long] terme, vingt ans en général, [signés] au cours des exercices passés

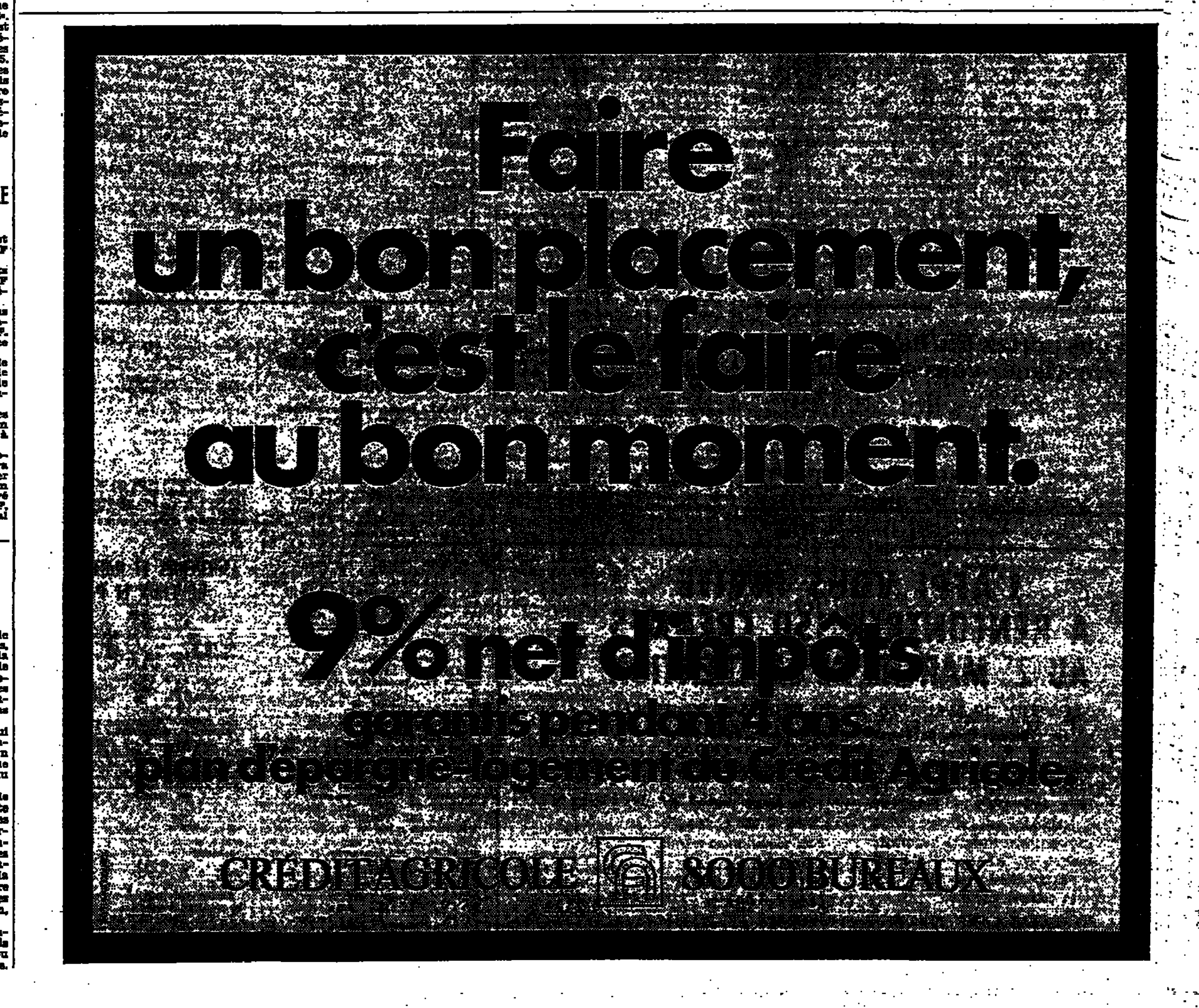
BANCA NAZIONALE DEL LAVORO

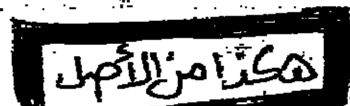
Les chiffres du bilan de la banque démontrent de façon évidente le progrès continu et positif de la B.N.L. qui, dans l'exercice écoulé aussi, a su bien naviguer même dans une situation conjoncturelle adverse.

L'an 1974 s'est terminé pour la B.N.L. par un bénéfice net supérieur à celui de 1973 (8,7 milliards de lires contre 6,9). Pour le groupe de la banque et de ses sept sections de crédit spécial à moyen et long terme (crédit foncier, investissements industriels, services publics, sociétés coopératives, industrie hôtelière, etc.), le bénéfice global est passé entre l'an 1973 et l'an 1974 de 14,023 à 16,254 millions de lires. En plus des amortissements et des réserves appropriés, d'autres sommes ont été affectées aux fonds pour risques et crédits pour un total de 39 776 millions de lires. Les fonds patri[moniaux] du groupe B.N.L. et des [...] s'élèvent à présent à 484 milli[ards de] lires.

Le résultat satisfaisant du [compte] profits et pertes a été obten[u dans] une situation intérieure et i[nterna]tionale particulièrement pe[...]

A l'intérieur, l'activité de la [banque] a été conditionnée par une p[olitique] exceptionnellement rigoureu[se de] restrictions monétaires (ma[lgré le] mouvement inflationniste rap[ide] crédits à la clientèle ont par[...] quant augmenté de moins d[e ...] tandis que les positions en [devises] étrangères vis-à-vis des non-r[ésidents] ont diminué à la suite des te[ndances] de prudence plus marquées, [de] la part des opérateurs étrange[rs envers] des banques italiennes.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 MAI

Plus résistant

…marché de Paris s'est mon…plus résistant en cette séance …mercredi, après le petit accès …aiblesse qu'il avait connu la …e.

…sistant, et même médiocre…t orienté à l'ouverture, il …mieux comporté par la suite, …ses et baisses s'équilibrant à …de chose près.

…s transactions sont restées …animées. Visiblement, les …ateurs restent sur la réserve. …ains mettent en avant le lan…ent prochain de l'emprunt de …lliards de francs, dont le pla…ent pourrait s'effectuer aux …ens des investissements en …se. A défaut de trouver une …lication valable à la stagna… des cours, retenons celle-là, …n'est pas tout à fait convain…e.

…ralentissement de la baisse …ollar et de la livre a un peu …ué les inquiétudes suscitées …cette nouvelle crise monétaire, …is que la tenue satisfaisante …Vall Street faisait bonne im…sion.

…ance de la Compagnie ban…e (sur la perspective d'une …ible augmentation du bénéfice …1975) et de la C.F.P., Tasse…t d'U.F.B., Schneider, Ferodo, …ions Phénix.

…a cotation des actions Bull, …endue lundi à la demande de …Rue de Rivoli, n'a toujours …repris : la Chambre syndi… des agents de change attend …instructions. Mais l'on cote, …baisse, à l'étranger

…ux valeurs étrangères, reprise …américaines, et faiblesse des …andaises et des allemandes.

…eilleure tenue des pétroles …rnationaux.

…ermeté générale des mines d'or …de diamant (De Beers) sur …avis de Londres.

…ur le marché du métal, légère …ace du lingot à 22.105 contre …50 F et du napoléon à 238,30 F …1,30 F), la valeur des transac…s s'élevant à 11 millions de F …tre 12 millions de F. A noter …epli de la rente 4 1/2 % 1973, …dessous de 510 F.

LONDRES

Reprise

La reprise amorcée la veille se poursuit, les chiffres du commerce extérieur, annoncés la veille, étant moins mauvais que prévu. Hausse des pétroles et des banques. Repli des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 166 25 contre 166 75

VALEURS	CLOTURE 14/5	COURS 15/5
War Loan 3 ½ %	23 5/16	23 7/8
Beecham	273 1/2	277 1/2
British Petroleum	447 1/2	452 1/2
Shell	302	306
Vickers	137	137
Imperial Chemical	253	258 …
Courtaulds	109 …	113 …
De Beers	380 …	380 1/2
* Western Holdings	37 3/8	37 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	202 …	204 …
* West Driefontein	51 …	52 …

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	13 mai	14 mai
Valeurs françaises	133,5	133
Valeurs étrangères	127,4	127,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,6	76,9

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT. — Résultat d'exploitation : 7 millions de francs contre 6,4 millions de francs. Bénéfice net : 0,3 million de francs, après provision pour dépréciation de participation de 7,2 millions de francs. Dividende global de 9,90 F contre 10,80 F, distribué par prélèvement sur les réserves.

INTRODUCTIONS. — Le 27 mai prochain, 470 000 actions S.E.B. seront offertes au public au prix minimum de 480 F. Les actions Waterman seront introduites avant l'été.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Relations	Derniers cours
Finan. Union eur., c. 61	1 p. 5	1 30
Générale accident., c. 2	1 p. 3	0 68
Laminoirs, Tréf., Câbl. Lens, c. 28	1 p. 3	13 60
Lyonnaise dépôts, c. 40.	1 p. 8	12 75
S. K. F., dr.	1 p. 4	14 30

NEW YORK

Vive hausse

Wall Street a repris sa progression mercredi dans un marché extrêmement actif, où les opérateurs n'ont guère paru impressionnés par les événements du Cambodge : l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné près de 9 points à 858,67, au plus haut depuis le 10 juin 1974. Après une avance initiale, les valeurs américaines ont perdu un peu de terrain sur la nouvelle que trois canonnières cambodgiennes avaient été coulées, puis sont reparties de l'avant par la suite. Le volume des transactions s'est gonflé, avec 29 millions de titres échangés contre 25 millions précédemment.

Manifestement, le marché absorbe *de façon étonnante les ventes bénéficiaires*, encouragé par la baisse du taux d'intérêt à court terme : celui des bons du Trésor à treize semaines vient de tomber en dessous de 5 %.

Vive activité sur A.T.T., dont le Warrant peut être échangé au plus tard le 15 mai. Progrès des automobiles (Ford, General Motors), malgré la baisse des ventes, et des sidérurgiques.

VALEURS	COURS 13/5	COURS 14/5
Alcoa	47 3/4	48 …
A.T.T.	52 …	51 7/8
Boeing	27 1/8	27 3/4
Chase Manhattan Bank	33 3/4	34 1/8
Du Pont de Nemours	131 7/4	132 …
Eastman Kodak	108 5/8	108 3/4
Exxon	83 3/8	83 3/8
Ford	38 1/4	39 5/8
General Electric	48 3/4	47 3/8
General Foods	23 1/8	22 5/8
General Motors	46 1/8	47 5/8
Goodyear	18 1/2	18 5/8
I.B.M.	223 1/2	223 1/2
I.T.T.	24 1/4	24 3/8
Kennecott	38 1/4	38 3/8
Mobil Oil	49 1/4	49 1/4
Pfizer	34 7/8	35 3/4
Schlumberger	80 3/4	81 3/8
Texaco	25 …	24 3/4
U.A.L. Inc.	21 …	21 5/8
Union Carbide	63 7/8	65 …
U.S. Steel	60 1/8	63 …
Westinghouse	16 7/8	17 …
Xerox	86 1/4	86 1/4

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		7 3/8 %
Effets privés	……	7 1/4 %
Moyen terme		………

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/5	15/5
1 dollar (en yens)	291 47	291 78

BOURSE DE PARIS — 14 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

…mpte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote …plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer …s les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]					

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsque « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 049	4 041	4 02
Canada ($ can. 1)	3 911	3 912	3 91
Allemagne (100 DM)	173 475	173 520	173
Belgique (100 fr.)	11 682	11 638	11 17
Danemark (100 krd.)	74 320	74 670	75
Espagne (100 pes.)	7 251	7 254	7 21
Grande-Bretagne (£ 1)	9 338	9 335	9 40
Italie (100 lires)	6 647	6 646	6 65
Norvège (100 kr.)	82 750	82 870	83 50
Pays-Bas (100 fl.)	159 925	160 800	160 37
Portugal (100 esc.)	16 740	16 760	16 50
Suède (100 kr.)	103 600	103 370	102 75
Suisse (100 fr.)	163 650	163 825	163 87

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/5
Or fin (kilo en barre)	21995	22050
Or fin (kilo en lingot)	22050	22105
Pièce française (20 fr.)	237	238 30
Pièce française (10 fr.)	167 90	164 50
Pièce suisse (20 fr.)	223 90	225
Union latine (20 fr.)	207 60	207 60
Souverain	208 10	210 50
P. de 20 dollars	982	984
Pièce de 10 dollars	500	500 20
Pièce de 5 dollars	346 50	350 10
Pièce de 50 pesos	890	895 50
Pièce de 10 florins	196	196

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 mai 1975 a été tiré à 557 690 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République félicite M. Sauvagnargues

Au conseil des ministres du 14 mai, M. Giscard d'Estaing a exprimé sa satisfaction à M. Sauvagnargues pour la manière dont est conduite la politique extérieure de la France, c'est-à-dire, a précisé le porte-parole du gouvernement, avec « *doigté et fermeté* ».

Ce satisfecit donné au ministre des affaires étrangères peut être interprété comme un démenti aux rumeurs concernant son prochain remplacement et comme une réponse aux critiques faites à la diplomatie française dans le Sud-Est asiatique. M. Mitterrand avait jugé celle-ci « *faiblarde* » et M. Couve de Murville avait estimé que les actions politiques et diplomatiques avaient été engagées trop tard.

Mme GISCARD D'ESTAING AU FESTIVAL RAVEL A NEW-YORK

Le Festival Maurice-Ravel s'est ouvert mercredi soir, au Lincoln Center de New-York, par un gala de bienfaisance, sous la présidence de Mme Valéry Giscard d'Estaing. Le tout-New-York a rendu un hommage bruyant et enthousiaste à la première dame de France. A ses côtés, se trouvaient notamment son frère, M. Guy de Brantes, et l'épouse de ce dernier, Mme Happy Rockefeller, Mme Jacques Kosciusko-Morizet et l'ambassadeur de France, ainsi que Mme Gérard Gaussen et le consul général à New-York. Le New York City Ballet inaugurait cet hommage à Ravel par *Sonatine* et *l'Enfant et les Sortilèges*, deux des quatorze ballets qui seront présentés — la plupart en première mondiale — jusqu'à la fin du mois au Lincoln Center.

M. PONIATOWSKI PRÉSIDERA LA COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE CHARGÉE DES PROBLÈMES DES HARKIS.

Le premier ministre vient de décider la création d'une commission interministérielle permanente pour l'étude des problèmes intéressant les Français rapatriés d'Afrique du Nord d'origine islamique. Il en a confié la présidence à M. Poniatowski, ministre de l'intérieur. M. Belhaddad sera vice-président de cette commission.

Cette commission, qui comprendra les représentants des administrations compétentes et plusieurs personnalités, aura pour mission de proposer aux pouvoirs publics toutes mesures pour faciliter l'insertion des Français musulmans dans la communauté nationale.

Pour le premier anniversaire de son élection

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDERA UN DÉJEUNER DE PRESSE LE 21 MAI

M. Valéry Giscard d'Estaing réunira exceptionnellement les membres du gouvernement mardi 20 mai, à l'occasion de l'anniversaire de son élection à la présidence de la République. Le lendemain, le chef de l'État répondra aux questions de quelque deux cents journalistes de la presse française et étrangère, qui seront reçus à déjeuner à l'Élysée.

[Depuis son élection, le 19 mai dernier, le chef de l'État a tenu deux « réunions de presse », le 25 juillet et le 24 octobre. Le déjeuner du 21 mai s'inscrit dans la suite de ces réunions.]

M. GROMYKO REPROCHE A M. KISSINGER DE SOUHAITER L'AUGMENTATION DES BUDGETS MILITAIRES

Moscou (*A.F.P.*). — M. Gromyko a critiqué M. Henry Kissinger, pour avoir, au cours de sa conférence de presse à Saint-Louis, soutenu l'augmentation des budgets militaires. Il a également condamné la diplomatie du secrétaire d'État au Proche-Orient, estimant qu'elle éloignait de la paix plutôt qu'elle n'en rapprochait.

Ces attaques ont été faites mercredi 14 mai par M. Gromyko, à la télévision, à l'occasion du vingtième anniversaire du pacte de Varsovie.

MM. Gromyko et Kissinger doivent se rencontrer à Vienne, lundi 19 mai, pour discuter notamment de la situation au Proche-Orient et des différentes négociations en cours entre les États-Unis et l'Union soviétique.

M. Gromyko a toutefois félicité le secrétaire d'État, qui, parlant au nom du président Ford, avait déclaré, d'une part, vouloir poursuivre la détente, en particulier avec l'U.R.S.S., et, d'autre part, penser que « *son plus grand devoir était d'éviter la guerre nucléaire* ».

Il a ajouté que l'U.R.S.S. et les États-Unis préparent avec sérieux le voyage de M. Brejnev aux États-Unis, « *événement important non seulement pour les deux pays mais pour le monde entier* ».

M. Gromyko estime incohérente l'attitude de M. Kissinger, qui déclare soutenir la détente, d'une part, et qui, d'autre part, souhaite une augmentation des budgets militaires.

LÉGÈRE DÉTENTE SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Une légère détente s'est produite sur le dollar, après le dénouement de l'incident cambodgien. La devise américaine valait, jeudi matin, à Paris, 4,06 à 4,07 F ; à Francfort, 2,35 D.M. ; à Zurich, 2,49 F.S. A Londres, la livre a légèrement fléchi par rapport au dollar. Le cours s'établissait à 2,30 dollars pour une livre. A Paris, la livre valait 9,32 à 9,33 F.

La City a accueilli avec un certain soulagement le montant du déficit de la balance commerciale britannique en avril, pourtant plus élevé que celui enregistré en mars : 289 millions de livres contre 118 millions (chiffre révisé). Les experts s'attendaient à un chiffre plus fort de l'ordre de 350 millions de livres ; par ailleurs les résultats d'avril ont subi les effets de la récente grève des dockers de Londres qui a retardé en mars l'enregistrement de certaines importations.

Les achats à l'étranger de la Grande-Bretagne sont néanmoins restés pratiquement stables d'un mois à l'autre : 1 6[illegible] millions de livres contre 1 658 millions. Cependant, les exportations ont diminué de 11,3 %, s'élevant à 1366 millions en avril contre 1 540 millions en mars.

La Confédération des industries britanniques (C.B.I.) vient de manifester son inquiétude au sujet des perspectives d'exportations ; d'après une enquête effectuée mi-avril, elle signale, pour la cinquième fois consécutive, une diminution de la capacité concurrentielle des produits nationaux sur les marchés étrangers. Par ailleurs, la C.B.I. estime que la récession économique actuelle va probablement s'aggraver encore pour atteindre son creux à la fin de l'année, entraînant notamment une augmentation du chômage. « Il faut, souligne-t-elle, essayer de réduire le taux de l'inflation et ne pas mettre en danger le redressement de la balance des paiements. »

LES CONFLITS SOCIAUX DANS LA SIDÉRURGI[E]

La situation reste bloquée à Usinor-Dunker[que]

La tension reste vive dans la sidérurgie. Tandis qu'à Dunk[erque] l'appel à la reprise du travail lancé par le patronat semble tou[...] peu suivi en Lorraine, l'usine de Sacilor–Gandrange (Moselle) den[...] paralysée par une grève lancée à l'appel de la C.G.T. et de la C.F[.D.T.] le 7 mai. Notre correspondant de Metz nous signale, ce jeudi [...] 15 mai qu'aucune négociation n'est encore intervenue entre les [syndi]cats et la direction. Celle-ci affirme que quelque 80 000 tonnes d[...] ont déjà été perdues. Environ neuf cents sidérurgistes sont conc[ernés] par ce mouvement. D'autre part, à la Société des aciers fins de [...] (SAFE), où plus de 70 % des membres du personnel d'entreti[en se] sont mis en grève depuis le 9 mai, la direction a décidé de [mettre] en chômage « pour cas de force majeure » *environ sept cents sa[...]*

De notre correspondant

Dunkerque. — La situation est toujours bloquée à Usinor-Dunkerque, où deux des principaux outils de l'économie du Nord restent inutilisés : le nouveau port — paralysé par des débrayages de remorqueurs et de dockers — et l'ensemble sidérurgique, dont la production est pratiquement arrêtée en raison du conflit provoqué par les mesures de chômage partiel.

Ce jeudi 15 mai au matin, comme la veille, un certain nombre d'ouvriers se sont présentés devant les piquets de grève — pour « *venir aux nouvelles* » selon les syndicats, ou pour « *tenter de travailler* » selon la direction, — mais ils sont repartis sans incidents. Mercredi, un nombre important de ces non-grévistes (70 % des effectifs selon les pointages faits par la direction, moins de 30 % selon d'autres sources, et 10 % selon la C.F.D.T.) avaient *finalement pénétré dans l'enceinte* des usines par les espaces libres. Il semble que les choses se soient passées de la même manière ce jeudi matin, où l'on constatait un renforcement des piquets de grève.

La direction a démenti mercredi qu'elle ait eu l'intention de faire appel à nouveau aux forces de l'ordre. Elle continue d'exiger, en *préalable à toute négociation*, la libération définitive des locaux de l'entreprise, assurant que « *l'occupation ne peut être une arme* » dans les conflits en cours.

L'intérêt des observateurs va sans doute se déplacer vers les discussions qui doivent avoir lieu, vendredi 16 mai, rue d'Athènes à Paris, au siège de la société Usinor, où les difficultés de la sidérurgie seront évoquées. Le patronat a précisé qu'il s'agira de débats préparatoires à la réunion normale du comité central d'entreprise du 29 mai, et que l'on n'y traitera que des pro[blèmes] généraux du groupe. Les [reven]dications des aciéristes d[...] quois seront sans doute exa[minées] dans ce contexte.

« L'ÉCHO DU SUD-OU[EST] » RENONCE A PARAÎ[TRE]

Le quotidien *l'Écho d[u Sud-]Ouest* annonce, ce jeudi[...] qu'il renonce à paraître. L[a direc]tion du quotidien précise, [dans un] communiqué, qu'aucun [...] entre la société et la r[...] n'est à l'origine de la [...] « *Il ne nous appartient p[as], a-t-il* précisé, *de commenter la [...] prise par les associé[s de la] société, qui ont procédé [à cette] solution compte tenu de [la situa]tion financière.* »

Le premier numéro de [...] *Sud-Ouest* était sorti le [...] bre 1972. Le quotidien [...] dix-huit personnes, d[ont ...] journalistes (un seul po[ssède la] carte professionnelle). L[e titre] était né de la fusion de [...] titres : *Côte-Basque-S[...] Gazette*, de Biarritz. Sa diffusion s'étendait au [...] que, mais sa vente n'av[ait ...] que trois mille exemplai[res].

Imprimé à Pau, apr[ès avoir] été à Anglet (Pyrénées-[Atlanti]ques) par une imprimer[ie appar]tenant à la Société du p[...] lien — qui a pris de [...] contrôle d'*Ici-Paris*, — *Sud-Ouest* avait pour [...] gérant M. Michel Claes[...] succédé à M. Guy Salé[...] et pour rédacteur [...] M. Marcel Lercy.

● *Le conflit du* Pari[...] a fait l'objet, mercred[i ...] d'une manifestation d[...] nels techniques de ce[...] devant l'Élysée où se [...] conseil des ministres.

Pour sa part, l'expe[...] par le tribunal de gr[ande ins]tance, M. Thouvenot, a[...] l'occupation des ateliers [...] sition, a décidé d'en[...] nouveau les parties, le je[udi ...]

● *Le Parlement européen* a marqué, le 14 mai, à Strasbourg, le vingt-cinquième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman, qui devait donner naissance à la Communauté européenne du charbon et de l'acier CECA.

